14e ANNÉE — T. 27 NUMÉRO SPÉCIAL N° 607 — 9 AVRIL 1932

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

ACTION CATHOLIQUE ET FASCISME

Prix de ce fascicule : 2 fr. 50.

ACTION CATHOLIQUE ET FASCISME

(Suite [1]*.)*

Les événements de 1931

II — Diverses phases du conflit

1° Avant l'encyclique « Non abbiamo bisogno ».

(Suite.)

E) LE RETENTISSEMENT DU CONFLIT

1° Un plébiscite d'universelle affection

Le 6 juin 1931, S. S. Pie XI, recevant en audience les ouvriers et employés de la « Maison Bertarelli », de Milan, prononçait les paroles suivantes :

[...] Voici que Dieu nous fait sentir et voir comme de nos propres yeux que, d'une certaine façon, le monde entier est derrière le Pape et avec le Pape. Il reçoit en ces jours-ci, de toutes les parties du monde, un véritable déluge de lettres, de dépêches, de télégrammes contenant des expressions non seulement de sympathie et de participation sincère et profonde à sa douleur, mais même d'applaudissements et de gratitude envers son œuvre. C'est qu'il semble à tous que le Pape livre une bonne bataille pour la plus vraie et la plus sainte liberté : non pour la prétendue liberté de conscience (formule équivoque et dont on a trop abusé), mais pour la liberté des consciences, c'est-à-dire la liberté de faire du bien à son âme et à celle des autres, la liberté de répondre à l'appel de Dieu, aux désirs de son cœur d'après les directions divinement autorisées de l'Eglise, dont le Chef, quel que soit son nom, en quelque moment de l'histoire, est toujours le Vicaire de Jésus-Christ et son représentant sur la terre. (2)

La publication de ces hommages auxquels Sa Sainteté faisait ainsi allusion avait commencé dans l'*O. R.* du 1-2. 6. 31 (3), par ces lignes :

A l'occasion de l'anniversaire du Saint-Père et des récents événements qui ont apporté une si profonde amertume à son cœur, prélats, associations, organisations et fidèles, ont adressé à Sa Sainteté d'innombrables

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 451-576, 771-896.

(2) De même que pour les deux numéros précédents qui contiennent le début de ce dossier, et sauf indication contraire, toutes les traductions, les notes et les sous-titres sont de la *D. C.*

(3) Voici le relevé des dates de toutes ces reproductions faites par l'*O. R.* avec l'indication du titre qui les précède dans le journal :
1-2. 6. 31 : « Plebiscito di universale affetto » ; — 3. 6. 31 : « Plebiscito di universale affetto al Santo Padre » ; — 4. 6. 31 : *id.* ; — 5-6. 6. 31 : « Il commosso omaggio del mondo cattolico al Santo Padre, L'unanime adesione dell'Episcopato, dell'Azione cattolica, dei fedeli » ; — 7. 6. 31 : « Continua l'omaggio di affetto e di adesione al Sommo Pontefice da ogni parte del mondo cattolico » ; — 8-9. 6. 31 : « Nuovi commoventi telegrammi di filiale omaggio a Sua Santità » ; — 10. 6. 31 : « Tutti i figli intorno al Padre nell'ora della prova » ; — 11. 6. 31 : « La mirabile concordia di tutti i cattolici intorno alla cattedra di Pietro » ; — 12. 6. 31 : « Altre voci s'uniscono al coro mondiale di adesione al Santo Padre » ; — 13. 6. 31 : « Tutta la Chiesa, docente e discente, plaude al Santo Padre assertore e difensore dei diritti divini » ; — 14. 6. 31 : « Azione preghiera e sacrificio offerti al Santo Padre dai figli devoti d'ogni Nazione » ; — 15-16. 6. 31 : « E si pregava dalla Chiesa Iddio senza posa per lui » ; — 17. 6. 31 : « Nel loro Capo visibile soffrono fidenti tutti i membri della Chiesa di Dio » ; — 18. 6. 31 : « La medesima protesta di fedeltà in tutte le lingue d'Europa » ; — 19. 6. 31 : « Della moltitudine dei credenti era un cuor solo ed un'anima sola » (*Atti degli Apostoli* IV, 32); — 20. 6. 31 : « La fede romana riaffermata nel mondo con rinnovati propositi di azione cattolica » ; — 21. 6. 31 « I tuoi figli verranno di longano... (*Isaia*, 60, 4) » — 24. 6. 31 : « I tuoi figli come giovani olivi intorno al tuo soglio » ; — 25. 6. 31 : « Al successore di S. Pietro, « l'uomo che rappresenta nel genere umano l'indipendenza e la libertà dello spirito » (P GRATRY *La pace*, II *meditaz.*, IV) » ; — 26. 6. 31 : « Al successore di S. Pietro sul quale interamente riposa il Cristianesimo » ; — 30. 6.-1er. 7. 31 : « L'omaggio unanime dell'Episcopato italiano al Sommo Pontefice » ; — 2. 7. 31 : « L'omaggio mondiale al Pontificato romano « strumento d'ordine, salvatore della società » (cardinale ALIMONDA) »; — 3. 7. 31 : « Tutto il mondo cattolico attorno al Sommo Pontefice « la pietra sulla quale si conosce il metallo delle nostre idee » (S. FRANCESCO DI SALES) — 4. 7. 31 : « L'omaggio mondiale al Pontificato romano « la migliore, la piu benefica istituzione che si possa immaginare per il governo delle anime » (*Napoléon Ier*, THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire* t. III) » ; — 6-7. 7. 31 : « Tributi di intelletti e di cuori alla Roma di Pietro « sempre vergine, sempre madre, sempre signora » (P. LACORDAIRE) » ; — 8. 7. 31 : « Ancora proteste di fedeltà all'augusta cattedra « che nè riguardi nè timori poterono mai ammutolire » (GIACOMO BALMES) » ; — 9. 7. 31 : « I figli della verità attorno alla Chiesa di Pietro « vigoreggiante nella fede immune da errori » (S. Tommaso d'Aquino) » ; — 10. 7. 31 : « Gli amici dell'ordine plaudono alla « meravigliosa immutabilità della Chiesa nella sua morale perpetuamente evangelica » (A. MANZONI, *Morale cattolica*) » ; — 11. 7. 31 : « La Chiesa congiunta prega, congiunta opera congiunta soffre (S. AUGUSTIN, *De Fide ad Petrum*) » ; — — 12. 7. 31 : « Gli amanti della verità devoti al « Papato, che non sa seguire l'errore » (LOUIS VEUILLOT, *Le parfum de Rome*) » ; — 13-14. 7. 31 : « Il Papa e l'unità della Chiesa nella luce e nell'amore (BOUGAUD, *Le Christianisme et les temps présents*) » ; — 15. 7. 31 : « Il Capo ha parlato ed i membri con moto unanime hanno risposto (P. MONSABRÉ, *Concile et Jubilé*) » ; — 16. 7. 31 : « Non è possibile che il Pastore diriga un gregge se altri ha il diritto de sottrarlo alla sua direzione (GIANDOMENICO ROMAGUOSI, *Scienza della Costituzione*) » ; — 29. 7. 31 : « Voci d'angeli » ; — 2. 8. 31 : « Adesioni filiali » ; — 3-4. 8. 31 : « L'Episcopato e il Clero » ; — 5. 8. 31 : « I religiosi » ; — 6. 8. 31 : « Il popolo fedele » ; — 7. 8. 31 : « I Lavoratori » — 8. 8. 31 : « Il cuore dei giovani » ; — 9. 8. 31 : « Slanci di anime » ; — 10-11. 8. 31 : « L'incessante preghiera » ; — 12. 8. 31 : « Dall'impero britannico » — 13. 8. 31 : « Dal Sud America » ; — 14. 8. 31 : « Nuove voci dall'Italia » ; — 19. 8. 31 : « Dall'Irlanda » ; — 20. 8. 31 : « Il pensiero sovrano » ; — 22. 8. 31 : « L'affetto del Belgio » ; — 26. 8. 31 : « Il commoventi omaggio dei giovanni napoletani al Santo Padre Propositi di preghiere, di sacrifici, di carità » ; — 30. 8. 31 : « Filiale omaggio di sacerdoti cinesi. »

télégrammes où sont exprimés des sentiments filiaux d'amour et de dévotion à l'égard de son Auguste Personne.

Il n'est pas possible de reproduire l'ensemble de ces hommages. Aussi donnons-nous en premier lieu la simple énumération, par ordre alphabétique, des pays qui sont indiqués dans les différentes listes de l'*O. R.* (le chiffre qui suit indique le nombre des télégrammes reproduits). Nous donnons ensuite quelques textes seulement pour les principaux pays :

Albanie (1) ; — Allemagne (34) ; — Amérique centrale (3) ; — Argentine (49) ; — Autriche (29).
Belgique (169) ; — Bolivie (3) ; — Brésil (23) ; — Bulgarie (4).
Canada (9) ; — Chili (13) ; — Chine (3) ; — Costa-Rica (1).
Danemark (2) ; —Dantzig (1).
Egypte (9) ; — Equateur (1) ; — Espagne (40) ; — Etats-Unis (51).
Finlande (1) ; — France (89).
Grande-Bretagne (23) ; — Grand Liban (1) ; — Grèce (3) ; — Guatemala (1).
Haïti (1) ; — Hongrie (7).
Indes anglaises (2) ; — Indes orientales (1) ; — Irak (1) ; — Irlande (28) ; — Italie (99).
Lettonie (1) ; — Lituanie (8) ; Luxembourg (1).
Malte (9) ; — Mexique (8).
Norvège (1).
Océan indien (1).
Palestine (2) ; — Pays-Bas (17) ; — Pérou (2) ; — Pologne (50) ; — Portugal (23).
Roumanie (7).
Saint-Domingue (2) ; — Suède (1) ; — Suisse (19) ; — Syrie (1).
Tchécoslovaquie (22).
Uruguay (7).
Venezuela (5).
Yougoslavie (15).

ALLEMAGNE

En ces jours très tristes, dans mon archidiocèse le clergé et le peuple redoublent de prières instantes pour Auguste Personne du Saint-Père et pour le Saint-Siège.

Card. SCHULTE,
archevêque de Cologne (1).

Réunis en cette imposante manifestation (assemblée des Congrégations mariales), nous jurons une indéfectible fidélité au Saint-Père Pie XI et élevons notre plus ardente protestation contre les événements de Rome, au cours desquels on a attenté à la liberté de l'A. C. et même insulté la Personne du Saint-Père. Un cri d'indignation traverse le monde catholique parce que le Saint-Père a pu être insulté dans la ville même dont il est évêque. Les amis mêmes de l'Italie, lesquels ont suivi avec admiration et avec joie les énormes progrès réalisés en ce pays au cours des dernières années, doivent déplorer avec douleur qu'aux yeux de l'étranger ces faits jettent une ombre sur l'écusson honoré du peuple italien.

Un peuple civilisé ne lutte autour de ces problèmes qu'avec les seules armes de l'esprit et non avec celles de la violence brutale.

Card. FAULHABER,
archevêque de Munich.

Les catholiques membres de l'A. C. de la capitale bavaroise prennent une sincère et très vive part aux vexations et persécutions auxquelles sont actuellement exposés les membres de l'A. C. en Italie, dans leurs institutions et personnes, dans leur honneur et dans leur liberté. Nous déplorons au plus haut point que ces persécutions soient dirigées au fond contre l'Auguste Personne du Saint-Père, lequel a ordonné la constitution de l'A. C. dans tous les pays du monde où les catholiques vivent et luttent pour Dieu, en vue d'approfondir et de développer la vie et l'activité catholique.

Dans ce discrédit de l'A. C. en Italie, au pays même auquel la Providence a accordé le privilège de posséder sur son sol sanctifié par le sang des martyrs le centre du monde catholique, nous voyons qu'un très déplorable effort est fait pour empêcher et contrarier la mission religieuse de l'Eglise sur le cœur des hommes.

Nous, catholiques de Munich, restons avec une inébranlable fidélité unis à Notre Saint Père à Rome et obéissants à ses ordres et nous assurons en conséquence les membres de l'A. C. en Italie, si cruellement attaqués et persécutés pour leur obéissance aux ordres du Saint-Père, de notre sincère participation à leur peine et de notre plus profonde solidarité catholique.

Notre admiration pour leur fermeté, notre intime sympathie et surtout nos ardentes prières pour obtenir l'aide de Dieu en ces moments difficiles les accompagnent dans leur voie douloureuse.

Le Comité central des catholiques de Munich :
STANG, RAUCH, LOHR.

Les catholiques de l'archidiocèse de Breslau, avec leur archevêque, unis de cœur, manifestent à Sa Sainteté leur très sincère douleur pour les offenses et vexations contre l'A. C. Nous espérons que sera reconnue la salutaire influence de l'A. C. pour l'éducation du peuple et pour le bien commun du pays et que cesseront bientôt les atteintes aux droits affirmés en un pacte solennel.

Card. BERTRAM,
archevêque de Breslau.

Dix mille catholiques du diocèse de Berlin, réunis autour de leur évêque au congrès catholique de Stettin, capitale de la Diaspora en Poméranie, ont adopté dans leurs conférences et leurs résolutions pratiques les directives indiquées dans les encycliques de Votre Sainteté sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, sur le mariage chrétien et sur l'ordre social, puis se sont assemblés, après le Saint Sacrifice de la messe, en une importante réunion afin de renouveler leur profession de foi et d'obéissance au suprême Pasteur romain. En union avec Votre Sainteté, Pasteur institué par Dieu, ils entendent conduire avec toutes leurs forces particulières la lutte spirituelle contre l'impiété et l'immoralité, avec une inébranlable fidélité au Christ en suivant l'exemple de courage et de fermeté que donne le successeur du Christ dans sa défense des droits et de la liberté de l'Eglise.

Dr CHRISTIAN SCHREIBER, *év. Berlin ;*
KLAUSENER, *prés. A. C. de Berlin.*

Les représentants du parti du Centre allemand, réunis en grand nombre dans le Palatinat bavarois, envoient à

---

(1) Le 3. 6. 31, la *Koelnische Volkszeitung* a publié une ordonnance de S. Em. le cardinal Schulte, prescrivant des prières publiques.

Cette ordonnance était suivie d'une note du vicariat général de l'archevêché ainsi conçue :

« A l'occasion des attaques qui ont eu lieu récemment en Italie et à Rome contre les droits et libertés inaliénables de notre sainte Eglise et du Saint-Siège ainsi que des offenses publiques faites au Saint-Père, Son Eminence le cardinal et archevêque a ordonné que pendant le mois de juin, dimanches et jours de fête, dans toutes les églises et chapelles où ont lieu des cérémonies religieuses publiques, pendant la grand'messe après le sermon, soit récitée la « prière pour le Pape » (*Dioezesangebetbuch*, p. 209), et que tous les prêtres, à toutes les messes où les rubriques le permettent, disent comme deuxième oraison impérée l' « *Oratio pro Papa* ».

Cette ordonnance et cette note ont été reproduites par l'*O. R.* du 10. 6. 31.

Votre Sainteté l'expression de leur plus fidèle dévotion et de leur participation à la douleur causée par l'injustice perpétrée contre Votre Sainteté et contre l'A. C. I.

Dr SIEBEN, *Ludwigshafen.*

ARGENTINE

Unis en esprit par la prière, l'A. C. argentine, en ces moments d'épreuves douloureuses, s'associe aux amertumes de Votre Sainteté et renouvelle son absolue et filiale dévotion en implorant la Bénédiction apostolique pour le Comité national de l'A. C. argentine.

MARTIN PACOBE, *président.*

J'ai reçu le collège des curés, qui m'a manifesté ses sentiments de profonde peine pour les douloureux incidents contre l'A. C. italienne. Je les transmets à Votre Sainteté en y ajoutant les miens, ceux du clergé et des fidèles, en renouvelant notre inébranlable adhésion à toutes les directives du Saint-Siège.

GIACOMO COPELLO, *év. aux. Buenos-Aires.*

Evêque, clergé, fidèles du diocèse, unis filialement à Votre Sainteté, protestent contre les attaques, réaffirmant leur inébranlable adhésion.

FIRMIN LAFITTE, *év. Cordoba.*

L'évêque de Santa Fé et l'évêque auxiliaire, aux pieds de Votre Sainteté, présentent l'hommage de leur profond respect, de leur obéissance absolue et de leur amour pour Votre Sainteté, faisant monter vers le Seigneur leurs vœux et prières les plus fervents pour que les peuples et les nations écoutent humblement et docilement l'auguste parole de Votre Sainteté et pour qu'ainsi, et seulement ainsi, en ce monde si agité réapparaisse le règne si désiré de la justice, de la charité, de la paix et de la tranquillité mondiale. Humblement je demande à Votre Sainteté de m'accorder sa Bénédiction apostolique, ainsi qu'à l'évêque auxiliaire, à tout le clergé et à tout le peuple du diocèse.

GIOVANNI AGOSTINO BONEO, *év. Santa Fé.*

AUTRICHE

Les catholiques de l'archidiocèse de Vienne, et avec eux certainement tous les catholiques d'Autriche, sentent quelle amère douleur doit remplir l'âme de Votre Sainteté lorsque le Vicaire de notre divin Rédempteur, faisant face aux tristes incidents de ces derniers jours et de ces dernières semaines, se voit contraint de parler de « l'heure la plus triste de sa vie ».

Quels que puissent être les motifs de persécution de l'Eglise et de ses fils fidèles, quelles que soient les formes par lesquelles on entrave les aspirations catholiques, il s'agit toujours d'une suppression de la liberté donnée par Dieu, d'une diminution des droits naturels et indispensables à notre religion.

Devant ces événements, les catholiques autrichiens, et spécialement les organisations et institutions de l'A. C., viennent sans tarder un seul instant renouveler à Votre Sainteté l'assurance de leur fidélité filiale et de leur obéissance inconditionnée et lui promettre de travailler avec une entière énergie afin que le cœur bienveillant et paternel de Votre Sainteté puisse toujours n'éprouver à notre endroit que des sentiments de joie. Nous voulons travailler et prier pour que les œuvres catholiques et la vie catholique puissent, dans tous les pays, surmonter avec succès toutes les difficultés et puissent toujours progresser en faisant le bien pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes.

Nous demandons avec confiance la Bénédiction apostolique pour les travaux de l'A. C. en Autriche.

En humble et filiale fidélité à Votre Sainteté, les très dévoués :

Fr. G., cardinal PIFFL, *archev. Vienne.*
Mgr JACOB FRIED,
prés. du Comité dir. de l'A. C. autrichienne.

L'évêque de Graz, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, très douloureusement affecté par la persécution violente qui a frappé l'A. C. en Italie, et plus encore par les offenses adressées à la Très Auguste Personne du Souverain Pontife, implore avec son clergé et ses fidèles le secours divin sur ses projets et les œuvres de Votre Sainteté et promet de propager avec ténacité et fidélité l'A. C. dans son diocèse et de la rendre toujours plus florissante.

FERDINAND PAWLIKOWSKI, *év. Graz.*

Les fidèles du diocèse de Linz, unis de tout cœur au Père très aimé, vengeur intrépide des droits et de la liberté de l'Eglise du Christ, frappé d'offenses détestables, expriment leur entière fidélité, leur amour filial et prient Dieu que revienne le temps de la paix et du réconfort pour le souverain Pasteur.

JEAN-MARIE GFOELLNER, *év. Linz.*

En ce saint jour de la fête du Prince des Apôtres et premier Pape, les professeurs et cinq cents étudiants de la Faculté de théologie de l'Université d'Innsbruck, attachent leur cœur et leurs regards avec une particulière piété et affection sur la « Pierre » qui est l'inexpugnable fondement de l'Eglise ; ils implorent avec prières intenses la clémence du Christ-Roi, afin que les continuelles fatigues et les sollicitudes de son Vicaire sur la terre pour la liberté de l'Eglise et pour la liberté de l'A. C., soient couronnées d'un heureux succès.

ARTHUR SCHOENEGGER, S. J.,
doyen de la Faculté de théologie.

BELGIQUE

Le cardinal-archevêque, devant les attaques contre le Saint-Père, a ordonné pour aujourd'hui la collecte « Pro papa tamquam pro re gravi », déplore très vivement de nouveau les offenses sacrilèges contre le Souverain Pontife et renouvelle l'affirmation de ses sentiments de filial amour et d'inaltérable obéissance.

CLÉMENT MICARA, *nonce apostolique.*

L'évêque, les prêtres, religieux et fidèles du diocèse de Namur offrent à Votre Sainteté l'hommage de leur amour filial et de leur entière adhésion. Ils protestent contre l'offense faite à Votre Auguste Personne. Ils admirent Votre apostolique énergie et prient pour le splendide triomphe de l'Eglise et de son Chef.

THOMAS HEYLEN, *év. Namur.*

Vivement ému des événements douloureux pour Votre Sainteté, l'évêque de Gand réaffirme l'expression de son respectueux et filial attachement.

HONORÉ COPPIETERS, *év. Gand.*

L'évêque de Bruges et les membres de l'Union du clergé envoient au Saint-Père l'hommage de leur profond respect et de leur indéfectible attachement à sa personne et à ses directives.

GUSTAVE JOSEPH WAFFELAERT, *év. Bruges.*

La foule immense réunie à Tournai, à l'occasion du XIVe centenaire de saint Eleuthère, premier évêque, en présence des EEm. card. Van Roey et Liénart, du nonce apostolique et de nombreux évêques et prélats, prie le Saint-Père d'agréer l'hommage de son attachement, surtout dans les douloureuses circonstances actuelles, et implore paternelle bénédiction.

GASTON-ANTOINE RASNEUR, *év. Tournai.*

L'évêque de Liége et 2 000 catholiques, réunis pour célébrer le XV[e] centenaire du Concile d'Ephèse, expriment à Sa Sainteté leur entière et filiale dévotion dans les pénibles circonstances actuelles et leur attachement indéfectible à l'Action catholique.

LOUIS-JOSEPH KERKHOFS, *év. Liége.*

BRÉSIL

L'épiscopat, le clergé et le peuple catholique du Brésil renouvellent fermement leurs protestations d'inviolable solidarité doctrinale et personnelle au Père commun de la famille chrétienne.

Card. SEBASTIEN LEME DA SILVEIRA CINTRA,
archev. Rio de Janeiro.

CANADA

Bien-aimé Père, nous Vous exprimons notre sincère sympathie pour les épreuves de l'A. C. Les membres de l'Association catholique de la jeunesse canadienne offrent prières pour leurs frères éprouvés.

JOSEPH DANSERAU, *président.*

Vicaire capitulaire, Université Laval, clergé, fidèles, diocèse de Québec, offrent au Souverain Pontife, Père très aimé, sympathie profonde pour les épreuves douloureuses; ils expriment leur soumission parfaite, leur indéfectible fidélité et leurs ardentes prières.

Mgr LA FLAMME.

Le Régiment des zouaves pontificaux canadiens, réuni à Trois-Rivières, prie le Saint-Père d'agréer l'hommage filial de leur attachement. Vive le Souverain Pontife ! Vive son Action catholique !

Colonel DORION.

ESPAGNE

Les évêques de la province ecclésiastique de Tarragone, leur clergé et leurs fidèles gémissent sur les tristes incidents survenus en Italie et prennent part à la profonde douleur du Saint-Père, expriment témoignage fervent de leur sincère et filiale adhésion.

FRANÇOIS D'ASSISE VIDAL Y BARRAQUER,
archev. Tarragone.

Intimement uni au Saint-Père dans ses angoisses actuelles, déplore les événements injurieux qui se sont passés et adhère aux sentiments du Sacré-Collège.

EUSTACHE ILUNDAIN Y ESTEBAN,
archevêque de Séville.

ÉTATS-UNIS

A l'occasion du jour anniversaire de la naissance de Votre Sainteté, le cardinal-archevêque, l'évêque auxiliaire, les 1170 prêtres et les millions de catholiques du diocèse de Philadelphie envoient à Votre Sainteté leurs affectueuses félicitations, expression de leur profonde loyauté et de leurs plus sincères condoléances pour vos épreuves et vos douleurs avec promesse de secours et de coopération. *Ad multos annos.*

DENIS DOUGHERTY,
cardinal-archevêque de Philadelphie.

L'action offensive du Gouvernement italien contre les cercles catholiques a causé une profonde indignation ; et catholiques et non-catholiques éprouvent également un ressentiment. L'institution particulière des Chevaliers de Colomb, dont les Américains sont justement fiers, assure humblement le Saint-Père qu'en fils loyaux de l'Amérique ils sont vaillamment derrière lui, dans une juste demande de réparations.

JOSEPH SCOTT.

Au milieu des graves épreuves qui entourent Votre Sainteté en ces jours, je présente en mon nom et au nom de mon troupeau les sentiments les plus cordiaux de sympathie, avec prières. Non seulement les catholiques d'Amérique, mais tous les intellectuels américains déplorent ces manifestations hostiles contre la vraie liberté et prient Dieu de guider et raffermir Votre Sainteté par son fraternel amour. De Votre Sainteté, le fils dans le Christ.

GUILLAUME, *cardinal* O'CONNELL.

Je prie le Saint-Père d'agréer nos sentiments unanimes de loyauté et de soutien moral, ainsi que les prières du clergé et du peuple en la lutte qu'il soutient pour la jeunesse catholique.

GEORGES GUILLAUME, *cardinal* MUNDELEIN.

Les évêques présents à la célébration des noces d'or sacerdotales du très digne Mgr Coroy, évêque d'Ogdensburg, unis à moi, déplorent les très tristes événements d'aujourd'hui, admirant Sa Sainteté dans son combat pour la défense des droits sacro-saints de l'Eglise pour l'éducation de la jeunesse catholique ; en même temps qu'ils renouvellent leurs sentiments filiaux de loyauté et d'obéissance, ils prient et espèrent que, moyennant la bonne volonté des gouvernants conscients des graves injustices, se lèvera bientôt l'aurore de la paix pour l'Eglise d'Italie et le monde, implorent pour eux et le peuple la Bénédiction apostolique.

PATRICE-JOSEPH, *cardinal* HAYES.

FRANCE

Cardinal légat du Saint-Père aux fêtes sainte Jeanne d'Arc, à Rouen, cardinaux Belgique, Hongrie, Paris, Lille, archevêque Rouen, archevêques et évêques France, Angleterre, Belgique, Canada, Ecosse, Irlande, Liban, Luxembourg, Pologne, innombrable clergé, délégations des catholiques de tous pays, très péniblement émus épreuves Saint-Siège, expriment sincères sentiments filiale douleur, profond attachement, ardentes prières, et implorent spéciale Bénédiction.

Cardinal BOURNE, *légat pontifical ;*
DU BOIS DE LA VILLERABEL, *archevêque Rouen.*

Fédération nationale catholique de France, profondément émue par douloureuses agressions contre bien-aimé Père commun des fidèles et Action catholique, renouvelle à Sa Sainteté hommage vibrant de sa vénération, de son admiration, de son attachement filial et de sa soumission indéfectible aux directives pontificales pour l'Action catholique.

CASTELNAU (1).

Cardinal Binet et évêque Monaco, de passage Besançon, expriment à Sa Sainteté leur piété filiale angoissée, demandent au Christ assister son Vicaire dans défense Action catholique, lui renouvellent serments sacrés fidélité et obéissance, et implorent pour fidélité de leurs diocésains Bénédiction apostolique.

† Cardinal BINET.

La Fédération française des étudiants catholiques, au nom des 53 groupes universitaires et des 15 000 étudiants qu'elle représente, offre à Sa Sainteté l'hommage de son filial attachement et à la Fédération universitaire catholique italienne l'expression de sa fraternelle sympathie.

Unie et entièrement soumise au Vicaire de Jésus-Christ, elle fait des vœux pour que l'Action catholique, dont le Pape est le Chef suprême et le Docteur, jouisse de toutes les libertés qui lui appartiennent. Elle pro-

(1) Ce télégramme et le précédent ont paru en français dans l'*O. R.* (4. 6. 31).

teste contre tous les actes et toutes les mesures qui porteraient atteinte, en quelque manière que ce soit, à ces libertés sacrées.

L'aumônier général :
P. M.-A. JANVIER, O. P.

Le président général :
Dr DE FRESQUET.

La Corporation des publicistes chrétiens, réunie en son assemblée annuelle, douloureusement émue par les violences et les prohibitions que subit une grande œuvre chère au Chef de l'Eglise, se groupe tout entière autour de Sa Sainteté, plus filialement que jamais, pour revendiquer avec le Pape les libertés que le Pape revendique, pour revendiquer avec le Christ le droit que le Christ a de régner, et prie S. S. Pie XI de vouloir agréer l'hommage de son très profond respect et de son indéfectible dévouement.

GEORGES GOYAU, *président ;*
P. M.-A. JANVIER, O. P., *aumônier.*

La Société générale d'éducation et d'enseignement, réunie en assemblée générale, et le Comité catholique de défense religieuse, déposent aux pieds du Souverain Pontife l'hommage de leur fidélité redoublée par les douloureuses circonstances qui affligent leur Père.

Le président : colonel KELLER.

Fédération Amicales enseignement catholique France adresse Sa Sainteté sentiments filiale compassion dans douloureuses conjonctures actuelles. Prend part soucis Père de Rome. Prie Christ-Roi éclairer, favoriser son action pontificale et procurer victoire du droit.

POUPON, *président général.*

Cardinal légat, cardinal Binet, évêque Marseille, 35 archevêques, évêques, généraux d'Ordres, clergé, fidèles réunis pour fêtes couronnement Notre-Dame de la Garde déposent aux pieds Votre Sainteté hommage profonde vénération, filiale reconnaissance, inaltérable fidélité. Ils forment vœu ardent qu'une ère justice, paix succède aux jours troubles persécution. Ils prient Marie Bonne Mère pour Père très aimé.

J. *card.* MAURIN.

Association Notre-Dame de Salut, avec ses 109 Comités diocésains, adresse à Sa Sainteté sentiments entière soumission esprit et cœur, dévouement filial et profonde compassion pour les afflictions de son cœur paternel. Très émue douleurs actuelles du Saint-Père, souffre avec lui, prie et fait prier à toutes ses intentions avec confiance pour triomphe Action catholique. Implore bénédiction.

BAUDOUY, *directeur.*

Congressistes de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques réunis à Paris, sous présidence du cardinal Verdier et de Mgr Crépin, président de l'Union, et en présence des évêques de Marcianopoli et Mélitène (auxiliaire de Paris), de Versailles, Europus, Isionda, Meaux, La Rochelle, Chartres, Soissons, Séez, Evreux, prosternés aux pieds de Sa Sainteté, lui offrent humble hommage de leur vénération, de leur soumission filiale absolue et implorent Bénédiction apostolique pour travaux du cinquante et unième Congrès National, au cours duquel est célébré le soixantenaire de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques.

Card. VERDIER,
archevêque de Paris.

GRANDE-BRETAGNE

La Fédération catholique de Wesminster, célébrant son jubilé de vingt-cinq ans d'existence, désire exprimer au Souverain Pontife sa profonde sympathie dans les tribulations et difficultés actuelles suscitées à la liberté pontificale. L'Action catholique unie au cœur endolori du Père commun implore la Bénédiction apostolique.

FRANCIS, cardinal BOURNE.

L'Association des institutrices des écoles catholiques, réunie à l'archevêché de Birmingham, affirme sa fidélité et son dévouement au Saint-Siège, priant Dieu que soient acceptés des hommes les principes de la vérité catholique et de la justice que Sa Sainteté a si intrépidement promulgués.

La sympathie de tous les loyaux catholiques de ce pays est déposée aux pieds de Votre Sainteté avec l'assurance d'une immuable dévotion. Les journaux de la « New Catholic Press » ne manqueront pas de soutenir la liberté, l'autorité et la dignité du Saint-Père.

CHARLES DIAMOND, *directeur.*

HONGRIE

Après l'adhésion exprimée par dépêche du 31 mai, de Rouen, au nom aussi des évêques hongrois et de tous les fidèles, répète sa filiale participation aux douleurs du Saint-Père ; protestent tous de notre filiale obéissance. L'amour de Dieu fasse triompher la vérité, la justice et la charité.

JUSTINIEN GEORGES, *cardinal* SERÈDI.

La présidence de la Fédération générale catholique de Hongrie, au nom des institutions et associations des catholiques de toutes les classes sociales, offre humblement au Saint-Père l'expression du très profond hommage d'inébranlable fidélité et ses sentiments de solidarité catholique en ces jours de grande épreuve. Tous prient Dieu pour solliciter l'assistance promise et la consolation pour l'Eglise et le Vicaire du Christ.

Dr DESSEMBERG, *vice-président.*

IRLANDE

Les présidents des conseils des Conférences de Saint-Vincent de Paul, rassemblés à Dublin de toutes les parties de l'Irlande, expriment à Votre Sainteté leur profond hommage, leur cordiale sympathie et la promesse d'incessantes prières pour vos présentes épreuves, particulièrement dans les injustes attaques contre l'Action catholique si chère à Votre cœur et si nécessaire à la Sainte Eglise.

Sir GLYNN, *président.*

L'Association des hommes catholiques, qui comprend 1200 membres réunis dans l'église des Carmes de l'Ancienne Observance à Dublin, fait monter ses prières vers le Dieu tout-puissant en ces temps de douleur, pour la prospérité du Saint-Père et promet de lui être toujours unie.

SEBASTIAN HAUGHEY,
directeur spirituel.

ITALIE

De l'*O. R.*, 30. 6.-1. 7. 31, sous le titre « Voix d'Italie » :

Hier, nous avons recueilli l'écho des voix d'Orient et d'Occident qui apportaient aux pieds du Saint-Père l'hommage du dévouement le plus profond, de l'obéissance sans limites, de l'amour indéfectible. Noble émulation dans laquelle intellectuels et ouvriers obscurs, évêques et prêtres, religieux et étudiants ont su faire vibrer dans leur âme harmonieuse la note la plus sensible à l'adresse du Pape, auguste Souverain des esprits. Emouvant plébiscite, expression de sentiments enracinés dans la profondeur des consciences par une expérience millénaire qui a noté et sait quel bien la Chaire apostolique a répandu dans l'Europe et dans le monde entier.

Aujourd'hui, nous recueillons les voix d'Italie. C'est l'épiscopat de cette grande et très noble nation — dont l'histoire ne peut se séparer des gloires de l'Eglise — qui, en la fête du Saint-Père, a voulu se serrer, groupé autour de Pie XI, successeur du Prince des Apôtres dans le gouvernement du corps mystique du Christ.

Fidèlement, chaque année, quand arrive le 29 juin, de nombreux évêques des diocèses d'Italie — obéissant pour ainsi dire à une coutume, passée avec le temps en pieuse et sacrée tradition — ont pour habitude de manifester leur dévouement et leur attachement à la Chaire de Pierre et à celui qui — choisi, guidé et illuminé par le Saint-Esprit — l'occupe, en Maître de la doctrine éternelle, lumière de vérité, infaillible, indicateur éternel des voix royales qui conduisent au ciel, aux individus, aux peuples, aux nations. Mais cette année le plébiscite fut encore plus fervent, plus enthousiaste. Aucun évêque de la péninsule n'a manqué de s'associer à cette manifestation d'amour qui bien peu de fois a atteint cette ampleur, dans l'histoire de l'Eglise catholique.

Le motif est facile à comprendre. Le Saint-Père est peiné, et il a voulu le manifester dans des discours récents qui ont ému le monde. Son cœur a été meurtri jusqu'en ses fibres les plus intimes ; les dures épreuves que traverse l'Action catholique — ce mouvement des âmes dont eux, les évêques d'Italie, ont constaté et contrôlé la bienfaisante activité, et sur lequel le manteau du Souverain Pontife s'est toujours étendu dans un geste de protection suprême, — ces épreuves, disons-nous, ont causé à son cœur d'indicibles amertumes.

C'est pourquoi les évêques d'Italie ont voulu se grouper autour du trône pontifical, pour partager, une fois encore, les tristesses du chef de la catholicité ; pour lui dire que sa douleur est aussi leur douleur ; pour exprimer leur solidarité avec l'évêque de Rome, dans le portement de la lourde croix que les vicissitudes très récentes ont fait peser sur les épaules du Vicaire de Dieu.

De la chaîne des Alpes aux îles, du Piémont à la Pouille, de la Toscane aux Abruzzes, la pensée des évêques est allée à Rome apporter l'encens des prières, le parfum des communions, la ferveur des heures d'adoration ; en leur propre nom et au nom du clergé, des séminaires, des instituts religieux qui sont comme les pépinières verdoyantes où l'Eglise cultive avec un soin infini les espérances de demain ; au nom des fidèles confiés à leur sollicitude et particulièrement de cette jeunesse qui est d'autant plus chère à Dieu et plus proche de lui qu'elle a été éprouvée au cours des tristes et terribles heures que nous traversons.

A l'aube de l'Eglise, tandis que l'apôtre Pierre expiait en prison la hardiesse d'avoir prêché Jésus-Christ, les tout premiers chrétiens priaient pour lui sans interruption, car la situation faite par l'autorité civile au premier Pape causait la plus pénible des angoisses à tous les croyants. Le spectacle magnifique de l'âge apostolique se renouvelle sous nos yeux, avec une étonnante concordance. Le monde entier adresse à Dieu une supplication, vive, pressante, en faveur de son Vicaire. Il n'est pas de terre d'où ne monte jusqu'aux étoiles, forte et fervente, une prière pour que ce temps d'épreuve soit abrégé, pour que le Seigneur renouvelle encore à l'égard de Pie XI le prodige qui combla de joie nos pères d'autrefois. Et comme les catholiques d'Italie, et à leur tête leurs évêques, sont les plus rapprochés de la personne du Saint-Père, les plus près de son cœur et les mieux indiqués pour en goûter les ineffables amertumes, il est juste aussi que dans le chœur immense des prières universelles récitées en la solennité de Saint-Pierre, l'Eglise d'Italie, à l'exemple de S. Em. le cardinal doyen, soit en première ligne et entonne les notes les plus solennelles.

Le langage de l'épiscopat italien dans ce plébiscite de dévouement est aussi émouvant, serein, digne, efficace, que noble et élevée est la cause qui l'inspire et le produit. Les cordes des cœurs vibrent à l'unisson dans ses expressions ; tous les élans du dévouement, de l'obéissance, de la discipline, de la promptitude au sacrifice ont leur consécration ; toutes les harmonies de l'amour trouvent les notes les plus heureuses pour se manifester.

C'est là un chœur, un hymne, un poème aux mille chants ; nous en recueillons les vers, que nous transcrivons en prose, nous en redisons les échos pour nos voisins et ceux qui en sont éloignés, nous en formons comme une guirlande de fleurs cueillies dans tous les jardins spirituels de l'Italie, pour les déposer au pied du trône pontifical. Et aux vœux exprimés dans les messages épiscopaux nous ajoutons aussi le nôtre : que la sérénité revienne dans le ciel d'Italie, et que l'azur demeure éternellement sur tous les horizons de cette terre privilégiée.

PAYS-BAS

Archevêque, évêques, clergé et peuples catholiques de Hollande, voyant avec une grande douleur combien en ce moment Sa Sainteté est affligée et dans la très vive attente d'une heureuse issue, expriment leurs condoléances, et en cette iniquité actuelle se serrent plus fortement autour du trône du Père commun, faisant monter leurs supplications vers Dieu.

Jean-Henri-Gerard Jansen,
archevêque d'Utrecht.

Les membres de l'organisation hollandaise des jeunes patrons catholiques, réunis pour célébrer le quinzième anniversaire de leur fondation, expriment à Votre Sainteté leur respect filial, leur dévouement et leur fidélité. Ils implorent Dieu d'aider Votre Sainteté dans cette heure d'épreuve et de lutte pour les associations catholiques de jeunesse. Très reconnaissants pour les leçons de l'encyclique sociale qui leur a servi de thème, déclarent humblement être prêts à la mettre en pratique et demandent la bénédiction paternelle.

Van der Lugt, *président.*

Fédération internationale des universitaires catholiques prie Dieu d'assister Votre Sainteté dans la défense des droits inaliénables des associations de jeunesse étudiante catholique.

Schrynen, *secrétaire.*

POLOGNE

Les évêques de Pologne réunis à Plock pour le jubilé sacerdotal de l'évêque de Plock adressent humblement à Votre Sainteté l'expression de leur vénération, de leur adhésion absolue et de leur toute spéciale reconnaissance pour la providentielle encyclique sur la liberté de l'Eglise et de ses droits et sur la dignité du Saint-Siège qui sont le bien et le patrimoine commun de tout le monde catholique.

Auguste, cardinal Hlond.

PORTUGAL

Dans les tristes circonstances qui affligent le cœur du Saint-Père à l'occasion de son anniversaire si joyeux pour les catholiques du monde, je prie Votre Eminence de lui présenter, avec les hommages très respectueux et les vœux ardents de santé et de bonheur, les protestations plus vives d'amour et fidélité des catholiques portugais.

Cardinal patriarche.

En adoration devant le Cœur adorable de Jésus pour amende honorable et afin qu'il daigne bénir et assister son vicaire, les universitaires catholiques du Centre académique de la démocratie chrétienne de Coïmbre et leur revue *Estudios* prient Votre Eminence de daigner présen-

ter au Père commun des fidèles la protestation de leur adhésion filiale à la personne et aux enseignements du Souverain Pontife.

L'Association catholique Nuno Alvares di Manteigas proteste de sa filiale obéissance.

Luiz Mattos, *président.*

SUISSE

L'Association « Pro Pontifice et Ecclesia », dont le but est de promouvoir un attachement particulièrement fidèle au Saint-Siège, profite de ces circonstances douloureuses pour offrir à Sa Sainteté l'hommage renouvelé de sa dévotion filiale et de sa respectueuse vénération.

Marius Besson, *évêque de Fribourg.*

Les assistants spirituels de la Fédération suisse de la Jeunesse catholique, réunis en grand nombre, adressent humblement à Votre Sainteté, au nom de ses 250 000 jeunes gens, l'hommage dévoué et la promesse de travailler selon l'esprit de l'Action catholique et implorent la Bénédiction apostolique.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Les catholiques réunis en une grande assemblée à Prague déposent aux pieds de S. Sainteté l'hommage de leur inébranlable fidélité et de leur dévouement ; avec la volonté de la consoler en ces douloureuses circonstances, ils se déclarent solidaires avec la jeunesse catholique et toute l'Action catholique italienne.

Carl Svoboda, *président.*

Les prêtres membres de l'Union du clergé de l'archidiocèse d'Olomouc suivent avec un grand intérêt et avec un filial amour la lutte soutenue par Votre Sainteté. Le clergé de notre Union comprend parfaitement la grande portée de l'issue de cette lutte et pour cette raison prie et désire instamment la victoire des nobles efforts de Votre Sainteté. La lutte courageuse de Votre Sainteté, son intrépidité et son héroïsme, perpétuel héritage du Saint-Siège, sont un puissant stimulant pour le fidèle clergé de l'Union de l'archidiocèse d'Olomouc, qui promet avec un zèle renouvelé, en esprit de sacrifice et d'amour, en son nom et au nom des âmes qui lui sont confiées, non seulement d'être fidèlement auprès de Votre Sainteté jusqu'à la victorieuse issue de la grande lutte, mais de combattre pour les mêmes grands idéals et principes dans le champ qui leur a été assigné par Dieu.

YOUGOSLAVIE

Prié de présenter à Sa Sainteté le témoignage de l'inaltérable attachement des hommes catholiques de la capitale yougoslave, j'envoie au Saint-Père leur adhésion filiale en cette heure.

Charles Mataussek, *président.*

Vivement accablée par les injures contre les institutions de l'A. C., si intimement chère au cœur paternel de Votre Sainteté, l'association de la même Action catholique, dans sa réunion tenue à Subotica au jour même de la fête du Sacré Cœur de notre divin Sauveur, exprime ses sentiments de filial amour envers le Souverain Pontife, qui, en vertu du droit à lui conféré par le Pasteur divin lui-même, conduisant le Saint-Siège aux luttes et aux victoires, guide tous ceux qui font profession d'appartenir au Christ. Unis dans le Sacré Cœur, ils demandent que le Seigneur ne le laisse pas tomber aux mains de ses ennemis.

Blaise Rajic, *président.*

Uni à tout mon clergé et au peuple catholique, je prends une vive part aux souffrances de l'Action catholique italienne, modèle et quasi la mère de toute l'Action catholique du monde entier, très zélée et fidèle interprète de l'esprit apostolique et évangélique de Sa Sainteté Pie XI, espère et désire qu'après ce Golgotha resplendisse vivement le soleil du Thabor, pour la joie et la consolation du Saint-Père et pour le salut des hommes.

Jean Saric, *archevêque.*

2° Appréciations et commentaires de presse

Sur cette première phase du conflit, la presse des différents pays n'a pas manqué de fournir, en dehors de la publication des dépêches d'agences, de très nombreux articles. C'est aux principaux seulement que nous faisons quelques emprunts dans les citations qui suivent.

ALLEMAGNE

Les chefs fascistes n'ont pas saisi le sens du Concordat.

De M. E. Raitz von Frentz dans la *Koelnische Volkszeitung* (2. 6. 31, n° 257), sous le titre « Jours troubles ».

[...] Les violences contre l'Action catholique en Italie pendant la semaine dernière ont prouvé avec une plus grande clarté qu'en concluant les traités du Latran les chefs suprêmes du fascisme n'ont pas bien saisi le sens du Concordat sur des points essentiels. Naturellement il ne faut pas juger du manque de compréhension du Concordat par les seuls actes de violence des jours derniers, car dans ce cas l'intelligence en aurait été vraiment minime. D'un autre côté, il y a des faits qui parlent en faveur des chefs fascistes. Ces faits restent encore maintenant inattaqués. Ainsi le mariage chrétien... Que l'épiscopat et le clergé italien seraient heureux si l'autorité fasciste montrait cette même intelligence pour d'autres dispositions concordataires, à peine moins importantes pour le sentiment religieux du peuple, en premier lieu pour ce qui regarde l'Action catholique. Mais actuellement l'Etat s'est enlisé dans une fausse voie. [...]

Les dirigeants italiens manquent de la formation que donneraient l'apologétique et la philosophie religieuse.

Du baron E. Raitz von Frentz dans la *Koelnische Volkszeitung* n° 261 (17. 6. 31), sous le titre « Deux mondes ».

[...] Dans la crise italienne de politique culturelle, il y a plusieurs déviations et lacunes fondamentales qui poussées à bout causent un empoisonnement funeste. Depuis l'origine de la Question romaine jusqu'à sa solution, deux générations italiennes ont dû se passer de l'enseignement religieux dans les écoles. L'enseignement religieux donné en dehors de l'école était parfois insuffisant. Il se bornait souvent à l'essentiel du catéchisme. Or, ce sont précisément les hommes ayant de trente et soixante ans, qui jouent actuellement leur rôle dans la vie publique ; ils manquent à un degré effrayant de la formation que donneraient l'apologétique et la philosophie religieuse. Un des chefs théologiques de la littérature catholique italienne se plaignait à nous de ce que, sauf un rare Contardo Ferrini ou un Giuseppe Toniolo, les intellectuels de formation et de pensée religieuses étaient parmi la génération plus ancienne des merles blancs. Même parmi les gens réellement pieux de familles par ailleurs cultivées, il manque souvent la compréhension des points essentiels autour desquels tournent actuellement les controverses culturelles. Beaucoup d'entre eux sont littéralement abasourdis que le Saint-Père ait interdit les processions de la Fête-Dieu en dehors des églises en Italie. La foule de ceux qui en matière religieuse ne font

que suivre est innombrable. Pour beaucoup le catholicisme est une participation à des formes extérieures de culte tandis que depuis longtemps les convictions morales vont dans un autre sens que celui de la moralité chrétienne. La pénétration de ces faiblesses dans le catholicisme italien a poussé le peuple inconsciemment jusqu'au bord des dangers et de l'impuissance dans la vie publique. Dès que le catholicisme veut en dehors de l'église pénétrer dans la vie de la société par des commandements et des directives sociaux, une déplorable confusion d'idées se fait jour dans l'opinion publique.

Un nouveau stade de l'évolution du fascisme.

Du baron E. Raitz von Frentz dans la *Koelnische Volkszeitung*, n° 304 (30. 6. 31), « A propos de totalité fasciste » :

La façon de voir des fascistes rappelle sous une forme atténuée les idées joséphistes de l'empereur Joseph II. Dans l'Italie fasciste également on veut être catholique. On cultive les formes aimées du sentiment religieux populaire comme les processions publiques, mais on cherche à diminuer, comme le désire l'État, l'activité sociale et éducative de l'Eglise.

... Pourtant il ne faut pas attribuer au fascisme un corps de doctrine ou une métaphysique, car ses propres chefs qualifiés rejettent toute construction de doctrine philosophique. Visant exclusivement des buts pratiques de politique intérieure et extérieure, les dirigeants du fascisme veulent consciemment éviter que le Pasteur suprême de l'Eglise puisse être dans l'obligation de condamner certaines erreurs. Même maintenant au moment d'un conflit très grave avec le Vatican, à propos de la délimitation des droits de l'Etat et de l'Eglise, dans le domaine des associations et de l'éducation, il s'agit pour l'Etat bien moins d'idées que de choses pratiques...

Naturellement il est permis de voir dans cette poussée « totalitaire » exercée par l'Etat, s'exprimant dans le mot célèbre de Mussolini « Tout dans l'Etat et par l'Etat », l'énoncé inconscient d'une idée d'Etat néopaïen. La revue catholique française estimée *La vie intellectuelle* du 10 de ce mois en parle et qualifie la prétention du fascisme de former toute l'âme de la jeunesse de « manifestation classique de l'extrême tyrannie ». Bien que nous voyions nous-mêmes dans les événements des dernières semaines un nouveau stade et une évolution culturelle du fascisme, nous aimerions pourtant mettre nos lecteurs en garde contre les formules trop abstraites. [...]

ARGENTINE

De Mgr Gustavo J. Franceschi, dans le *Pueblo* de Buenos-Ayres (9. 6. 31), sous le titre « l'Eglise catholique et le fascisme » :

Oubliant la redoutable leçon (de Napoléon), M. Mussolini veut s'engager, il s'est même engagé, dans les mêmes chemins. Il pouvait rester aux côtés de Constantin et de Charlemagne ; il semble, en une mauvaise heure, vouloir préférer le sort de ceux qui ont été brisés dans leur lutte contre l'Eglise.

Nous le savons, il n'échappera pas à la loi universelle, et l'Action catholique, pleine de vie, poursuivra son œuvre ; les martyrs meurent, l'apostolat ne meurt pas.

AUTRICHE

L'Église triomphera de l'hégélianisme italien.

Du Dr Edgar Mühlen, dans la *Schoenere Zukunft* (21. 6. 31) :

Les relations entre l'Eglise catholique en Italie et le fascisme de Mussolini sont actuellement en forte tension, elles traversent une dure crise. Rien de surprenant. Le fascisme est non seulement un système politique et économique, il est aussi — bien différent en cela du national-socialisme allemand, composé des éléments les plus disparates et les plus bariolés — un système philosophique (1), mais un système d'une très nette précision. C'est de l'hégélianisme traduit en italien par des savants tels que Croce, Gentile, Varisco. Plus exactement, c'est une sorte d'actualisme moniste qui repousse la transcendance, voit la plénitude de l'être s'épuiser dans la lutte et les travaux en faveur surtout de l'Etat. Naturellement, un mouvement politique de ce genre s'efforce d'embrasser la totalité de la vie, c'est-à-dire que non seulement il embrasse les affaires d'Etat ou se rapportant à l'Etat, mais qu'il veut encore mettre à son service l'enseignement, l'éducation, le cerveau tout entier du peuple. Et si cette forme italienne de l'hégélianisme n'est pas imposée aux grandes masses comme *credo* — ce serait certes un manquement par trop osé à l'article du Concordat qui désigne le catholicisme comme religion d'Etat, — il l'est pourtant pour maints chefs fascistes, et des principaux, sous une forme vivante, et naturellement il en vient alors à être en opposition avec les préceptes de l'Eglise, pour laquelle la religion n'est pas seulement une affaire de cathédrales, d'églises de villages, de sacristies, mais encore d'éducation intellectuelle et morale des hommes, avec toutes les conséquences de cette éducation dans les différents domaines de la vie : civilisation, politique, économie.

Mais peut-être Mussolini est-il plus encore qu'un simple hégélien. Il a prononcé maints discours dans lesquels resplendit sa haute compréhension de l'importance et de la force intellectuelle, civilisatrice et morale, de l'Eglise catholique. Mais cette compréhension ne porte-t-elle pas sur l'extérieur plutôt que sur l'intérieur? Lorsque Mussolini conclut la paix avec l'Eglise, il la conclut moins comme un converti qui a recouvré la foi, moins comme Clovis, le fondateur du royaume des Francs, qui se laissa dire à Reims par l'évêque Rémi : « Courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré »; il agit plutôt en politicien pour lequel la religion est un moyen éminent d'atteindre des buts politiques, et en particulier une nécessité du prestige national. La plus grande gloire de l'Italien, au milieu des 350 millions de catholiques du monde est son caractère de siège de la Papauté, de patrie des plus grands martyrs et saints, de terre natale des plus belles floraisons de la littérature et de l'art chrétien.

Du moment que l'Italie politique vit en harmonie avec la Papauté, quelque chose de l'éclat et de la gloire de l'Italie chrétienne rejaillit sur le royaume lui-même; au contraire, le Pape est-il le prisonnier du Vatican et l'Eglise la captive de l'Etat, l'Italie tout entière est l'objet du mécontement causé au monde catholique par l'indigne traitement que subissent le Pape et l'Eglise. Il en résulte de grosses difficultés pour les possibilités de développement de l'Etat italien.

Mussolini est l'homme des grands succès et de la grande puissance. Ses pareils en viennent vite à l'attaque, surtout lorsqu'ils croient leur puissance menacée. Mussolini voit dans les cadres de l'Action catholique et plus encore dans les associations de jeunesse catholique d'Italie les cadres d'un futur mouvement de parti social chrétien, d'autant plus qu'il doit se dire que le catholicisme est un élément de premier ordre pour l'efficacité de la politique et de l'économie. Mais les principes et les idées de Hegel ne sont rien moins qu'aptes à remplacer le catholicisme, ou même à maintenir sa force. Mussolini peut bien avoir

(1) Voir sur ce point la discussion entre le directeur de cette revue et le comte d'Harcourt. Cf. *D. C.*, t. 25, col. 722 et suiv. (Note de la *D. C.*)

aujourd'hui le pouvoir de dissoudre et d'empêcher toutes les organisations catholiques, il peut même avoir le pouvoir de repousser l'Eglise dans les catacombes, il finira pourtant par faire faillite, car « qui mange du Pape en meurt ». La religion s'intéresse tout d'abord aux biens surnaturels, mais elle est aussi la plus forte assurance des biens terrestres; ses lois sont aussi les lois naturelles, les colonnes sur lesquelles repose la société humaine. Quiconque les secoue est semblable à celui qui scie la branche sur laquelle il est assis. A la longue, toute puissance politique n'est rien en face de la puissance spirituelle de la Papauté, bâtie sur les œuvres et les idées éternelles. Napoléon Ier retint prisonnier Pie VII à Fontainebleau, mais la Papauté redevint libre et Napoléon finit à Sainte-Hélène. Les Hohenzollern et les Romanov semblèrent un jour dominer le Pape, mais la Papauté vit et voit sa force morale s'accroître tandis que le Hohenzollern et le Romanov ont été rayés de l'histoire du monde. Mussolini lui aussi sera contraint de conclure la paix avec la Papauté s'il ne veut pas mettre en danger l'œuvre entière de sa vie. Quant à l'Eglise, elle sortira sans être affaiblie de ses difficultés avec l'Italie d'aujourdhui, car toutes les persécutions et tous les martyrs n'ont fait, jusqu'à ce jour, que tremper ses forces d'acier.

BELGIQUE

Les procédés fascistes éclipsent ceux de la F.·. M.·.

De la *Libre Belgique* (2. 6. 31), sous le titre « La persécution fasciste contre les catholiques » :

Le fascisme, qui s'était vanté d'être l'ennemi de la franc-maçonnerie, vient de montrer, d'une façon éclatante, qu'il la dépasse par la brutalité de ses méthodes à l'égard des catholiques. Jadis, lorsque les francs-maçons italiens voulaient se livrer à des violences contre leurs adversaires, ils commençaient par les accuser de comploter contre le régime établi. Ils inventaient, pour cela, des faits inexistants ; puis, ils légiféraient. Le fascisme, qui a perfectionné la pratique de la violence, est en train d'éclipser ses devanciers dans l'art de fabriquer des faux pour les besoins de la cause anticatholique.

Les causes du conflit : L'A. C. donnerait une formation contraire à l'esprit du régime.

De la *Nation Belge* (1. 6. 31), sous le titre « Situation tendue entre le Vatican et le gouvernement italien » :

[...] Le désaccord porte, on le sait, sur le rôle de l'Action catholique, et spécialement de ses « sections de jeunesse ». L'Etat fasciste, « totalitaire », pour employer un terme dont les porte-parole du régime aiment à se servir, entend concentrer entre ses mains, par l'intermédiaire des *balillas*, l'éducation de la jeunesse, dans le but, d'ailleurs hautement proclamé, d'imprégner les jeunes générations de l'esprit fasciste le plus pur. Englobant dans son domaine jusqu'à la formation morale, il ne concède à l'Action catholique que le droit de faire œuvre de formation strictement religieuse. Par-dessus tout, il lui interdit toute propagande politique. C'est que, aux yeux des chefs du parti fasciste, les dirigeants de l'Action catholique sont fortement suspects de tendances « libérales » et démocratiques. Il y a parmi eux, au gré de l'état-major fasciste, trop d'anciens démocrates populaires et de fidèles de Don Sturzo.

Bref, les sections de jeunesse de l'Action catholique sont accusées par les autorités fascistes de donner à leurs membres une formation contraire à l'esprit du régime. Accusation que les autorités religieuses repoussent d'ailleurs avec énergie, en répliquant que les associations incriminées ne sortent pas du domaine de l'instruction et de la formation religieuses.

Voilà le conflit qui a provoqué, on le sait, la fermeture, par les autorités fascistes, des cercles de la jeunesse catholique.

Il est assez grave pour que le Pape ait pu dire qu'il vit en ce moment « les heures les plus tristes de sa vie ».

Dans son ensemble, le régime fasciste favorise la religion.

Dans le bulletin de la semaine de la *Revue catholique des Idées et des Faits* (19. 6. 31) :

Sur la doctrine même du fascisme, sur sa pratique plutôt, car sa doctrine est tout empirique et n'a cessé de varier d'après les circonstances, on peut discourir à perte de vue. Comme tous les régimes politiques, le régime fasciste est un mélange de bon et de mauvais. Le bon l'emporte-t-il, et de beaucoup ? Voilà toute la question. Mais qui oserait prétendre que ce régime, tel qu'il est, est moins favorable aux intérêts religieux en Italie que ne l'est le régime belge aux intérêts religieux chez nous, ou le régime français en France, ou le régime anglais en Angleterre ? Il ne faudrait pas que la passion politique égarât le jugement au point de faire oublier que, dans son ensemble, le régime italien actuel a favorisé considérablement la religion catholique en Italie, alors qu'en France, par exemple, ou en Angleterre, toute la vie publique reste toujours inspirée d'un anticatholicisme plus ou moins militant.

Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler au moment où le régime commet « une faute politique et essaye de porter atteinte aux droits essentiels de l'Eglise », pour employer les termes de Mgr Picard, que nous faisons nôtres, en espérant que la faute sera évitée et l'offense réparée...

M. Mussolini n'avait pas le pouvoir de dissoudre la jeunesse catholique italienne.

De Mgr Louis Picard, dans la *Revue catholique des Idées et des Faits* (19. 6. 31), sous le titre « Une faute politique et une atteinte aux droits essentiels de l'Eglise » :

Il faut le dire nettement, M. Mussolini n'avait pas le pouvoir de dissoudre la jeunesse catholique italienne. C'est plus qu'un abus de pouvoir qu'il a fait commettre au gouvernement italien. C'est un coup de force sur des institutions qui ne ressortissaient pas à son autorité.

S'il avait à se plaindre de l'Action catholique, la seule voie ouverte devant sa volonté dictatoriale était de traiter avec l'autorité ecclésiastique, d'exercer au besoin une pression — les moyens ne lui manquaient certes pas — sur cette autorité.

Il pouvait notamment exiger que l'Action catholique, comme aussi le clergé et tout ce qui relève directement de l'Eglise, se tienne loyalement et clairement en dehors de tout mouvement politique et de toute activité ou manœuvre de faction et de parti. Le fascisme pouvait avoir cette exigence à l'égard de l'autorité religieuse parce que l'Evangile et les traditions les plus constantes de l'Eglise lui en donnent le droit. Les domaines respectifs de l'Eglise et de l'Etat ont été délimités par le Christ et par ses porte-parole, les Souverains Pontifes. La pensée de l'Eglise à cet égard est nettement formulée dans nombre de documents autorisés. N'en citons qu'un, mais ample et synthétique : l'encyclique de Léon XIII sur la constitution chrétienne des Etats. L'Eglise n'a pas mission ni compétence pour agir sur les affaires temporelles. L'Action catholique, qui est institution d'Eglise, ne peut avoir un programme plus large que celui de l'Eglise elle-même.

L'Église, refuge suprême de la liberté.

Du « PROVINCIAL » dans la *Terre Wallonne* (juin 1931), sous le titre « Le fascisme contre le Saint-Siège » :

[...] Tandis que le monde catholique ressent douloureusement l'injure faite au Souverain Pontife et l'injustice dont souffrent avec l'Eglise les catholiques d'Italie, nos adversaires paraissent étonnés de voir l'Eglise apporter tant d'énergie à défendre la liberté. Qu'ils connaissent mal leur histoire ! Comme si, parce qu'elle est une puissance spirituelle, l'Eglise n'était pas toujours le refuge suprême de la liberté qui, une fois rendu à César ce qui lui revient, réclame pour l'individu le droit de réaliser pratiquement tout le bien conforme à sa nature, auquel d'ailleurs est ordonné le bien commun.

L'événement mettra fin aussi à certaine opinion — presque toujours intéressée — qui concluait à une solidarité acceptée entre l'Eglise et le fascisme — comme si l'Eglise se liait ou pouvait se lier à un régime !

BRÉSIL

Caractère odieux du régime totalitaire.

De M. RICHART, dans *O Legionario* de Sao Polo, sous le titre « Regimem totalitario fascista » :

Tout le monde sait ce que signifie pour les fascistes ce terme monstrueux (« régime totalitaire »). La totalité des citoyens doit dépendre du régime ou de l'Etat, non seulement en ce qui est de la compétence de l'Etat, mais aussi en ce qui est ou peut être nécessaire à sa vie même individuelle, domestique, spirituelle et surnaturelle.

La lutte contre l'Action catholique, qui a sévi ces derniers jours, n'a pas d'autre cause que l'arrogance fasciste qui cherche à absorber et diriger même la vie spirituelle et surnaturelle, en Italie.

CANADA

La faiblesse des dictatures.

De M. EUGÈNE L'HEUREUX, dans l'*Action catholique* de Québec (2. 6. 31), sous le titre « Les derniers événements de Rome » :

[...] Les catholiques canadiens, bien que pleinement rassurés sur l'avenir de l'Eglise, voient avec tristesse le présent conflit entre la Cité Vaticane et le gouvernement italien. Bien grande est leur douleur de voir rompre leurs bonnes relations : deux Etats dont le traité de Latran semblait avoir refait et scellé l'amitié pour longtemps.

[...] Les dictatures ne manquent pas d'avoir leurs côtés faibles. Le premier, c'est que les dictateurs s'emballent après un certain nombre de succès, tant l'orgueil humain est vivace et s'insinue jusque dans les cerveaux les mieux équilibrés.

Puis, dans le cas du fascisme, il y a un second danger à craindre. Le fascisme est une association essentiellement nationaliste, dont les objectifs intensivement patriotiques peuvent être trop exclusifs et rejeter à l'arrière-plan des considérations de tout premier ordre, par exemple la religion.

Le fascisme offre un troisième danger qui est peut-être plus grave que ces deux-ci : c'est l'impossibilité pratique, pour un chef, de contrôler indéfiniment les centaines de milliers de membres d'une association dont le programme plus ou moins chauvin autorise et recommande l'emploi des méthodes violentes pour conquérir, conserver, confirmer et exercer le pouvoir.

Un conflit vieux comme le christianisme.

De M. JULES DORION, dans l'*Action catholique* de Québec (3. 6. 31), sous le titre « En Italie. La crise du jour » :

Au fond, il y a un conflit vieux comme le christianisme et même comme le monde : la nerveuse impatience du pouvoir civil contre son supérieur, le pouvoir religieux. Quelques chefs d'Etat ont cru résoudre le problème en réunissant l'un et l'autre pouvoirs dans leur personne, comme dans les pays schismatiques ; ils n'ont réussi qu'à diminuer l'un sans fortifier l'autre. La discrète leçon des Papes, qui n'ont exercé du pouvoir temporel que tout juste ce dont ils ne pouvaient se dispenser, aurait dû pourtant les éclairer. Mais il est si facile à l'homme de se claquemurer dans ses propres conceptions, au point de ne plus bien voir ou comprendre ce qui se passe autour de lui !

L'erreur de Mussolini de vouloir façonner la jeunesse d'après sa doctrine n'est pas nouvelle. Elle a séduit bien d'autres législateurs ; Lycurgue fut de ceux-là, qui voulut faire des enfants de Sparte des choses de l'Etat et les faire passer dans un moule commun.

Dieu avant César et au-dessus de lui.

De M. l'abbé LALIBERTÉ, dans le *Progrès du Saguenay*, cité par l'*Action catholique* de Québec (25. 6. 31), sous le titre « Les frasques de Mussolini » :

Le *Duce* trouverait profit à mieux étudier le catéchisme qu'il veut faire apprendre aux autres. Il y apprendrait que s'il faut rendre à César ce qui est à César, il faut aussi rendre à Dieu ce qui est à Dieu ; que Dieu est avant et au-dessus de César, eh oui ! Que lui seul est juge dans sa cause ; que l'Eglise est dépositaire de l'autorité et de la doctrine ; que si l'Eglise enseigne, par exemple, que l'enfant — « avant et après qu'il soit assez vieux pour apprendre » — appartient à Dieu d'abord, à la religion, à sa famille, que l'Etat vient après eux dans la hiérarchie des droits sur lui, il n'est pas bien de continuer à dire : « L'enfant, dès qu'il est assez vieux pour apprendre, appartient à l'État seul. Aucun partage n'est possible. »

Quand même la formule serait claire et brutale, cela ne la rend pas vraie pour autant !

Le *Duce*, en apprenant mieux la religion qu'il dit nécessaire, verrait qu'elle n'est point un simple complément de la science, un simple appui pour l'Etat, mais que la science et l'Etat doivent trouver leur honneur, leur noblesse et leur intérêt même à la servir.

« Tout dans l'Etat, rien hors de l'Etat, rien contre l'Etat ! » Mais si l'Etat est Caligula, ou bien encore le cheval de Caligula !...

ESPAGNE

Il n'y a pas intérêt à augmenter le nombre des ennemis du fascisme.

De *El Debate* (3. 6. 31), sous le titre « Saint-Siège et fascisme » :

L'attitude des fascistes italiens ne s'explique que par un nervosisme injustifié. Les traités antérieurs nous donnaient à croire que le fascisme « totalitaire » en politique savait distinguer les frontières du spirituel. Il n'en est pas ainsi. Personne plus que l'Italie n'aura à le regretter amèrement.

Nous ne sommes pas suspect de partialité antifasciste. Nous avons toujours examiné les actes du gouvernement de Mussolini suivant un critère de justice et en pleine sérénité... Nous ne pensons pas qu'il y ait inté-

rêt à augmenter le nombre des ennemis du fascisme. Nous espérons que les négociations engagées avec le Saint-Siège aboutiront à bonne fin.

En attendant, nous tenons à adresser notre protestation écrite pour les faits qui se sont passés en Italie, et à redire notre attachement fervent et absolu au Saint-Siège. Maintenant plus que jamais, en ces moments pénibles de la persécution, nous nous unissons par la pensée et par la prière au Vicaire du Christ pour la défense de la plus sacrée des libertés que l'homme possède.

Il faut internationaliser la défense catholique.

De *El Debate* (17. 6. 31), sous le titre « Fraternité internationale des catholiques » :

[...] Ce qu'il est intéressant de noter, c'est la pression que cette protestation universelle (des catholiques) a pu exercer sur l'esprit du gouvernement italien. Le Pape affirme avec une inébranlable fermeté — justifiant la prophétie qui le désigne sous l'expression de *Fides intrepida* — qu'aucune manœuvre, aucune menace ne feront dissoudre les groupes de l'A. C. Et nous estimons que cette fermeté et l'adhésion manifestée si énergiquement par les fidèles du monde entier seront des plus efficaces pour maintenir les droits de l'Eglise.

Nous aussi, nous avons reçu, lors des derniers événements si pénibles, ces preuves de la commune solidarité des catholiques du monde entier. Dans quelques-unes des protestations adressées au Saint-Siège à l'occasion des choses de l'Italie, on fait allusion à la peine qu'ont dû causer au Souverain Pontife les violences sauvages dont furent victimes les religieux d'Espagne.

C'est pourquoi nous devons rendre effectif, dans les cas présents et dans beaucoup d'autres, l'internationalisme catholique. L'opinion de 350 000 000 de catholiques répandus dans toutes les nations a un grand poids sur les décisions de n'importe quel gouvernement, si mauvais qu'il soit. Il est donc nécessaire de « cultiver » cette opinion, de la rendre sensible et efficace. Nous sommes à la veille d'événements qui feront vibrer la conscience catholique du monde entier. On voit déjà apparaître le symptôme d'une offensive brutale contre l'Eglise et contre la liberté religieuse de ses fils. L'Espagne et l'Italie ont été le théâtre des premiers épisodes. Il faut donc « internationaliser » immédiatement notre défense et lui donner le caractère efficace et solennel de la catholicité.

« Tyrannie césariste. »

De *El Mati* (30. 5. 31), sous le titre « Feixisme contra catolicisme » :

... Actuellement, en Italie, la tyrannie césariste, toujours latente dans le fascisme, éclate avec une extrême violence. Il en est ainsi, en effet, de toute dictature, quelle que soit sa couleur. Tout pouvoir personnel incontrôlé tombe presque fatalement dans l'abus. Tout autre pouvoir, placé en face de lui, le contrarie. Il ne peut tolérer la liberté, parce que celle-ci implique sa propre destruction. Et voilà pourquoi, bien qu'il ne le veuille pas formellement, bien que cette politique ne lui convienne pas, tôt ou tard il ne peut l'éviter : il se heurte à l'Eglise. Il s'y heurte nécessairement, car l'Eglise, toujours respectueuse de César, c'est-à-dire des pouvoirs légitimes établis, ne peut tolérer sans protester que ceux-ci asservissent la conscience des citoyens, attendu que le christianisme est précisément le seul et véritable destructeur de toute servitude, lui qui a donné à tous les hommes la dignité de fils de Dieu, laquelle comporte une liberté que ne peut méconnaître aucune puissance humaine, qu'elle se dise César ou Etat, sans tomber dans une tyrannie condamnable.

De *La Epoca* (3. 6. 31), sous le titre « Le Vatican et Mussolini » :

[...] En réalité, quiconque a suivi avec attention la marche du fascisme en tant que guide et doctrine, ne peut s'étonner de voir les événements actuels. Mussolini professe une conception intégrale de l'Etat, il cherche à capter la grande influence de l'Eglise comme force sociale rénovatrice de l'Etat, mais l'Eglise, étant essentiellement spirituelle et catholique, c'est-à-dire universelle, ne peut limiter son action aux frontières d'un Etat. Voilà d'où est né le conflit.

ÉTATS-UNIS

Le problème en jeu est celui de l'État absolu, maître même des consciences.

De la revue *America* (13. 6. 31), sous le titre « Action catholique en Italie » :

Lorsque, il y a deux ans, le gouvernement italien signa trois traités avec le Vatican, un des points de l'accord reconnaissait « les organisations dépendantes de l'Action catholique italienne en tant que celles-ci, comme le Saint-Siège l'a décidé, développent leur activité en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate de la hiérarchie de l'Eglise, pour la diffusion et l'application des principes catholiques (art. 43 : *D. C.*, t. 21, col. 1 626). Les deux signataires connaissaient parfaitement ce qu'était l'Action catholique, quels étaient ses buts et moyens. Cet article était la reconnaissance implicite du droit de l'Eglise de diffuser et d'appliquer les principes catholiques, qui doivent toujours rester actifs pour régénérer la société.

Récemment, une discussion violente est survenue à propos de l'application de cet article du Concordat. Mais, on ne sait jamais assez que dans cette discussion sont impliquées deux questions complètement séparées. La première question est celle des droits de l'Eglise d'influencer par l'activité des laïques le mouvement social et économique et d'influencer ainsi indirectement, par l'action sur les consciences des citoyens, la politique et la destinée du peuple italien. L'autre est une question de fait ; notamment lorsque, dans l'organisation concrète connue sous le nom d'Action catholique, se sont réfugiés des hommes qui sont hostiles au régime national et qui, comme on l'affirme, usent à l'insu du Pape de l'Action catholique comme d'une barricade pour canarder le régime.

S'il s'agissait uniquement de la seconde question, le conflit serait peu considérable, et ce peu serait vite supprimé par des enquêtes, des jugements et des punitions. Cette revue n'a rien à faire avec cette question de fait, si ce n'est pour dire que, tant avec le Pape qu'avec le gouvernement, elle réprouve l'exploitation de l'Action catholique pour des buts politiques. Que cette exploitation ait eu lieu ou non, c'est là une question à régler en Italie, c'est une affaire de famille pour le peuple italien.

Mais la question de droit intéresse gravement les fidèles catholiques de n'importe où. Comme le dit le rédacteur du *Commonweal*, le grand problème en jeu est celui de l'Etat absolu. La question est de savoir s'il appartient au domaine des droits de l'Etat d'entrer dans le royaume du spirituel et de dicter aux citoyens ce que seront les principes de leur action, comment sera formé leur caractère et quelles seront les idées directives dans leur conduite morale. Dans cette lutte, ce n'est pas en premier lieu l'Eglise qui est en conflit avec l'Etat, mais bien le citoyen individuel lui-même. On a constaté, sans que la chose soit tout à fait claire, qu'il est précisément dans l'intention de l'Etat italien d'envahir le domaine des privés. Si cela est vrai, le monde peut être cer-

ain que le Pape se trouvera du côté du citoyen contre es prétentions de l'Etat, que ce soit en Italie ou en uelque autre partie du globe.

Embarras de la presse religieuse non catholique.

De la revue *America* (20. 6. 31), sous le titre « Pour le *Duce* ou pour le Pape ? » :

La presse religieuse non catholique se trouve dans une position embarrassante à propos des nouvelles de Rome. On sait depuis longtemps qu'elle n'aime ni Mussolini ni le Pape. Pendant quelque temps, ç'a été un sujet de curieuses suppositions pour savoir qui des deux elle aimait le moins. En bons Américains, les rédacteurs rejettent le fascisme et toutes ses œuvres — probablement pour l'Amérique, — et en bons protestants ils pensent que rien de bon ne peut venir de Rome. Ils se trouvent maintenant dans l'obligation de choisir. Dans son éditorial, le *Christian Advocate*, méthodiste, sous le titre « Le *Duce* et le Pape », refuse de choisir, mais il s'incline légèrement vers Mussolini. Après tout, ne combat-il pas le bon combat contre ce qui « semble être une conspiration de l'Eglise romaine, qui comme un rouage politique lance une organisation parallèle, et même éventuellement ennemie, au système si laborieusement construit par le *Duce* »... Pourtant l'*Advocate* admet l'existence de câbles téléphoniques censurés et conclut :

« A une telle distance de la scène et avec notre connaissance imparfaite des faits et des sous-courants, les Américains neutres ne peuvent guère faire autre chose que réfléchir sur les désavantages d'être soumis à un Pontife ayant la prétention d'être un gouvernant temporel et qui emploie des moyens spirituels pour atteindre des buts politiques. »

Il aurait été plus charitable et plus près de la vérité si le rédacteur neutre avait dit « qui est un gouvernant temporel dans l'Etat de la Cité du Vatican » et « qui emploie des moyens politiques pour atteindre des buts spirituels », bien que la dernière phrase resterait inexacte et incomplète pour décrire les relations du Vatican avec les gouvernements du monde dans le but de protéger et faire avancer la religion.

Incidemment, permettez-nous de demander ce que sont ces « buts politiques » obscurs dont nous entendons toujours parler et qui ne sont pas l'accroissement d'une influence militaire ou navale, ni l'acquisition de nouveaux marchés ou d'autres choses concrètes que poursuivent les gouvernements laïques par le moyen de l'extension de leur puissance politique.

FRANCE (1)

La querelle actuelle suscite quantité de « possibles ».

De M. Charles Maurras, dans l'*Action Française* (29. 5. 31), sous le titre « Vers Gaëte » :

[...] L'esprit politique supérieur du mussolinisme est bien capable d'arrêter les hostilités commencées. C'est notre désir et notre vœu. Mais si le mal n'arrêtait point ? Et si l'antagonisme se développait, et si, en descendant de palier en palier, dans les profondeurs du peuple italien,

(1) Les citations sont reproduites dans l'ordre alphabétique des journaux. — Ajoutons ici une énumération des principaux articles parus dans la presse française :

Action Française (5. 5. 31), Fascisme et Vatican, par Pierre Tuc ; — (15. 5. 31) : La Croix et le Faisceau ; — (29. 5. 31) : Vers Gaëte, par Charles Maurras ; — (2. 6. 31) : Les troubles d'Italie. La roue du Temps. Le Pape a-t-il été trompé ? par Charles Maurras ; — (5. 6. 31) : Les querelles de Rome, par Charles Maurras ; — (6. 6. 31) : Les dessous du conflit romain, par Charles Maurras.

Avenir (17. 6. 31) : Le Fascisme contre l'Eglise, par Robert Cornilleau.

Croix (7. 5. 31) : L'*Osservatore Romano* commente l'article d'Arnaldo Mussolini sur l'Action catholique ; — (22. 5. 31) : Les protestations des universitaires catholiques italiens ; — (25. 5. 31) : Le Vatican et le discours de Mussolini ; — (2. 6. 31) : Unis à la hiérarchie, les catholiques de France joignent leurs protestations indignées à celles de l'Italie catholique contre les odieuses agressions qui visent l'Action catholique italienne et particulièrement le Pape ; — (3. 6. 31) : Les agressions fascistes ; — (4. 6. 31) : Les luttes du sacerdoce et de l'Empire au XXe siècle, par Léon Merklen ; — (6. 6. 31) : La situation religieuse en Italie. Une remarque qui s'impose, par L. M. ; — (16. 6. 31) : Vatican et fascisme. Deux discours émouvants du Saint-Père, par Mgr Fontenelle ; — (28. 6. 31) : La persécution en Italie. Bien qu'on s'évertue à insinuer le contraire, la paix religieuse n'est pas en voie de se rétablir, par Léon Merklen.

Débats (1. 6. 31) : Le régime fasciste et le Saint-Siège, par Pierre Bernus.

Echo de Paris (1. 6. 31) : Le Saint-Siège et le fascisme, par Pertinax ; — (3. 6. 31) : Le conflit évolue entre le Vatican et le fascisme, par Charles Pichon.

Ere Nouvelle (5. 6. 31) : Guerre domestique, par Arturo Labriola.

Figaro (2. 6. 31) : Vatican et fascisme, par Paul Lesourd ; — (4. 6. 31) : Sur l'horizon romain. Le heurt entre les deux pouvoirs, par G. Goyau.

Homme Libre (4. 5. 31) : Fascisme et Vatican (extrait de l'article de M. d'Amplemet, dans le *Phare de la Loire*) ; — (30. 5. 31) : Politique italienne. Entre fascistes et catholiques, par Louis Bonnard ; — (8. 6. 31) : A qui sera la jeunesse ? Le conflit entre l'Italie et le Vatican, par Jean Thouvenin.

Humanité (2. 6. 31) : Pape et Duce. Le Vatican et le fascisme, par Gabriel Péri.

Journal (31. 5. 31) : La querelle des deux Rome. Le conflit du fascisme et du Vatican renouvelle la vieille lutte du pouvoir temporel contre l'autorité spirituelle, par Saint-Brice ; — (4. 6. 31) : La genèse du conflit entre M. Mussolini et le Pape, par Jacques Marsillac ; — (18. 6. 31) : Mussolini s'explique sur son conflit avec le Vatican, par Jacques Marsillac ; — (19. 6. 31) : La thèse du Vatican sur le rôle de l'Action catholique, par Jacques Marsillac.

Œuvre (9. 6. 31) : A propos des incidents entre le fascisme et le Vatican (Opinions d'Uraldo-Triaca, P. Diozzi, D. Pezzi ; — (11. 6. 31) : Pie XI et Mussolini échangent des notes. Elles semblent être assez discordantes, par Henry Barde.

Ordre (4. 6. 31) : Le Pape et le Duce, par Emile Buré.

Paris-Midi (6. 6. 31) : La croix et le faisceau, par Luc Valti.

Petit Bleu (5. 6. 31) : La Louve et la Croix. Vatican contre Quirinal. L'ingérence politique du Saint-Siège n'est pas tolérée ou même encouragée par tous les gouvernements comme elle l'a été chez nous. Le conflit actuel entre les deux Rome en est la preuve, par A. de Montgon.

Populaire (3. 5. 31) : Le Vatican et le fascisme encore une fois aux prises, par G. E. Modigliani ; — (31. 5. 31) : Mussolini et le Pape. Un conflit significatif, par O. Rosenfeld ; — (13. 6. 31) : Le Vatican et le fascisme, par G. E. Modigliani.

Radical (14. 6. 31) : Sous la botte. Mussolini et les Jésuites.

République (4. 5. 31) : Dans une Europe instable. Mussolini et le Vatican, par Pierre Dominique ; — (1. 6. 31) : Difficultés mussoliniennes. L'Eglise et le fascisme, par Pierre Dominique ; — (5. 6. 31) : Fascisme et Papauté. Deux compères trop rusés, par Nélia Pavlova ; — (6. 6. 31) : La menace italienne. Le Pape et le dictateur, par Pierre Dominique ; — (7. 6. 31) : Comediante, Tragediante ! par François-Albert.

Soir (29. 5. 31) : La bataille reprend entre le fascisme et l'Eglise, par Paul Louis ; — (1. 6. 31) : La guerre se développe entre Mussolini et le chef de l'Eglise, par Paul Louis ; — (3. 6. 31) : La bataille dans Rome. Le

d'autres faisceaux que ceux de 1922 venaient à se rompre? Je ne pense pas, en effet, que le monde doive gagner à cette nouvelle révolution. Et cependant, la querelle qui éclate entre une Rome acquise au pouvoir civil et la Cité du Vatican où se retranche le pouvoir religieux, suscite maintenant, et libère, et excite quantité de *possibles*, de possibles cruels, que le vieux statut empirique de Pie IX, de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV avait su arrêter. Le dernier pontificat a voulu faire grand et riche. Personne n'a la certitude qu'il ait à s'en féliciter. [...]

De M. Charles Loiseau, dans *Affaires Etrangères* (25. 9. 31), sous le titre « Le conflit romain » :

[L'encyclique] ne se confine pas [...] dans les spéculations que les prédicateurs se font à leur tour un délice et un devoir de commenter en chaire. Elle est « directe », comme on aime à dire aujourd'hui; elle tient à la fois de l'exposé doctrinal et du plaidoyer. Elle ne dédaigne pas, à l'occasion, le trait original et perçant. En certains passages on y trouve même des échappées d'ironie.

Toute la partie consacrée à la défense de l'Action catholique, et au relevé des persécutions que celle-ci vient de subir, n'apprendra rien au lecteur déjà informé des péripéties de ce drame interitalien. Mais l'accent général, sinon l'intention, porte plus loin, jusqu'à l'envers du fascisme, dévoilé par les allusions les plus claires à l'état politique de l'Italie actuelle. En ce sens, l'encyclique *Non abbiamo bisogno* n'est pas digne de figurer seulement dans les bibliothèques ecclésiastiques. Elle peut être revendiquée, et elle le sera certainement quelque jour, par les historiens.

[...] Elle donne raison à ceux qui se sont permis, dès 1929, de douter que le règlement des vieux comptes entre le Saint-Siège et le gouvernement royal intéressât l'Eglise universelle. Elle en dénonce, pour ainsi dire, les véritables et presque seuls mobiles, à savoir que le Saint-Siège et l'Italie, las d'un conflit officiel qui durait depuis soixante-dix ans, ont cru trouver un avantage réciproque à y mettre un terme, toutes tierces Puissances et tout le monde catholique extérieur tenus à l'écart. Et même le langage du Pape, que nous venons de citer textuellement, autorise à penser que l'intérêt non seulement de l'Italie, mais d'un *parti* et d'un *régime*, est entré en ligne de compte, selon l'opinion des deux contractants, dans les négociations qui ont abouti à ces fameux accords. Le fascisme est malvenu à se plaindre du Saint-Siège, puisque la sollicitude des négociateurs pontificaux s'était penchée jusqu'à lui.

Pie XI défenseur du droit des consciences.

De M. Robert Cornilleau, dans l'*Avenir* (17. 6. 31), sous le titre « Le Fascisme contre l'Eglise » :

[...] Nous sommes en présence de quelque chose de beaucoup plus ample et plus grave qu'un simple incident diplomatique. Il n'y a pas seulement deux Puissances en désaccord. Il y a deux conceptions qui s'affrontent, et à supposer que les choses s'arrangent momentanément, le heurt se reproduira fatalement tôt ou tard.

Le fascisme prétend que l'Action catholique est une organisation politique. A quoi le Vatican oppose une dénégation formelle. Qui fera la preuve ? Qui apportera la solution ? [...]

On voit jusqu'où va le fascisme dans ses prétentions à réduire toutes les oppositions. Il ne lui suffit pas d'avoir, par un régime d'étroite surveillance et de police minutieuse, éteint toute activité politique. Il veut étouffer toute liberté intellectuelle et spirituelle.

Au fond, c'est bien là que réside le conflit. Le fascisme ne représente pas seulement un parti, un régime, un gouvernement. C'est une philosophie. Bien plus, c'est une religion. Ne tend-il pas, du reste, à s'internationaliser, sinon à s'universaliser, comme le socialisme et le communisme ? Cette philosophie païenne de la violence, se traduisant par une politique de contrainte, est en opposition absolue avec la philosophie chrétienne, qui proclame la charité et la liberté des âmes.

Dans cette lutte, grandiose par certains aspects, Pie XI apparaît comme le défenseur du droit des consciences, de l'indépendance des forces spirituelles et morales. Il aura imprimé à l'Eglise, dans l'histoire d'après-guerre, une direction qui la lance sur les hautes vagues devant lesquelles jadis tremblaient les « hommes de peu de foi ».

Le Pape ne permettra pas qu'on touche aux âmes.

De M. Louis Joubert, dans le *Correspondant* (25. 6. 31) :

... Aucune négociation ne pourra aboutir à l'abdication de la Papauté sur ce terrain. Le Pape a pu sacrifier jusqu'à l'extrême limite les avantages temporels, il ne permettra pas qu'on touche aux âmes. Violences matérielles ou violences morales seront impuissantes. Pour son honneur et pour la paix de l'Italie, le *Duce* renoncera, souhaitons-le, à d'irréalisables ambitions. Ce qui lui fut dit il y a deux ans lui a été répété aujourd'hui, et la réponse restera la même, parce qu'elle ne *peut* pas être différente.

Hypocrisie du césaropapisme.

De M. Léon Merklen, dans la *Croix* (4. 6. 31) sous le titre « Les luttes du sacerdoce et de l'Empire au XXe siècle » :

La césaropapisme ne brûle pas d'églises, et, s'il pousse aux trahisons, il évite dans toute la mesure possible de verser le sang. Il n'a que faire de vies humaines et de biens terrestres. Il offre, au contraire, sa protection; il couvre, au besoin, d'honneurs; il comble de richesses. Mais il étouffe la vie, il arrête l'essor, il se dresse un matin, barrant la route au surnaturel, contrecarrant l'enseignement de la révélation divine. [...]

Désaccord entre les enseignements de l'Évangile et l'éducation fasciste.

De la *Croix* (12. 6. 31), sous le titre « Le conflit du fascisme et du Saint-Siège » :

A qui appartient l'éducation morale de la jeunesse ? A l'Eglise ou à l'Etat ? Premier objet de conflit entre les fascistes et la hiérarchie catholique.

Deuxième objet : quelle sera cette éducation morale ? Un dignitaire fasciste, il y a quelques semaines, enseignait aux jeunes gens qu'il faut haïr ses ennemis. Et l'*Osservatore Romano* ayant protesté, le député Carlo Scorza, inspecteur général des groupements universitaires, reprenait : « Oui, il faut aimer intensément les

---

Pape et le Duce tiennent des conseils de guerre, par Paul Louis ; — (26. 4. 31) : En Italie. Le torchon brûle entre fascistes et catholiques.

Temps (24. 4. 31) : L'Action catholique et les partis politiques ; — (14. 5. 31) : La croix et le faisceau, par P. Gentizon ; — (2. 6. 31) : Le Saint-Siège et l'Italie fasciste.

Victoire (28. 4. 31) : Vers la formation d'un parti catholique en Italie ? ; — (2. 6. 31) : Pianissimo ! par Gustave Hervé.

Volonté (6. 6. 31) : Les raisons du Saint-Père, par Gustave Rodrigues ; — (10. 6. 31) : La guerre des deux Rome, par Ernest Judet ; — (13. 6. 31) : Quirinal et Vatican, par Gustave Rodrigues.

amis, mais haïr les ennemis ! La haine seule est constructive : ne point haïr est une forme de lâcheté. »

L'éducation fasciste — on le voit — s'accorde mal avec les enseignements de l'Evangile...

Cause profonde des incidents :
la prétention du fascisme de contrôler les consciences.

De l'*Ere Nouvelle* (31. 5. 31) :

[...] Il faut voir quelle est la cause profonde de ces incidents. Celle-ci réside essentiellement dans la prétention toujours affirmée du gouvernement fasciste de contrôler et diriger les consciences. En d'autres termes, par sa volonté d'exercer sur les âmes une emprise indestructible, le fascisme a pris le caractère d'une véritable religion, au service de laquelle il entendait mettre l'Eglise romaine. Celle-ci, après avoir d'abord pris une position d'attente, a brusquement réagi et le Vatican a soudain opposé son autorité à celle du fascisme. [...]

L'enfant appartient à l'Etat :
l'éducation guerrière des Balilla.

De M. R. de Marmande, dans l'*Ere Nouvelle* (23. 6. 31), sous le titre « Les Balilla » :

L'enfant appartient à l'Etat. Rien qu'à l'Etat. Tout à l'Etat.

Sur ce principe, le fascisme mussolinien a bâti un système d'éducation dont les Balilla sont en quelque sorte l'image la plus fleurie.

Car il s'agit de l'enfance en fleurs : de huit à quatorze ans.

Que c'est comme un bouquet... de roses ?

Point du tout. Ou, si l'on veut, de roses au bout des fusils et des baïonnettes.

Car ces mignards italiens, livrés âme et corps au régime de M. Mussolini, une fois « la messe finie », à l'Etat, qui se charge de développer ses muscles, de surveiller sa santé, de l'amuser, de le former, de lui apprendre à penser ; « ces mômes aux yeux naïfs sont tout de suite enrégimentés, commandés par des centurions de leur âge et pourvus, chacun, « d'un amour de » petit fusil ».

Je n'invente point. Je puise à l'enquête, d'ailleurs passionnante, de M. Jacques Marsillac, que publie actuellement le *Journal*.

« Regardez, lui dit le ministre Renato Ricci, rien n'y manque. Le chargeur, le mécanisme éjecteur, la baïonnette montée sur charnière, tout cela est la reproduction exacte de notre fusil de guerre. »

Nous sommes fixés. En Italie, grâce à l'institution des Balilla, il ne doit plus y avoir d'enfants, mais des soldats de guerre avant la lettre, et dès le sein de la nourrice.

Plus d'âme. Rien que des muscles. Pas même. Rien que des mécaniques à répétition.

Et l'on s'étonne que le Vatican... ?

Voltaire vivrait aujourd'hui qu'il changerait son « infâme » d'épaule et saluerait le Pape... momentanément.

Le heurt de deux conceptions.

De M. Paul Lesourd, dans le *Figaro* (2. 6. 31), sous le titre « Vatican et Fascisme » :

[...] Cet orage naquit du heurt de deux conceptions de l'Etat et de son rôle. Tandis, en effet, que le Saint-Siège veut que la société civile tienne compte en tout des conséquences civiques, sociales et internationales de la morale chrétienne, le fascisme prétend régler d'une façon souveraine certaines choses, et, par exemple, la formation de la jeunesse...

Antagonisme foncier entre fascisme et christianisme.

De l'*Homme Libre* (4. 5. 31), sous le titre « Fascisme et Vatican » :

[...] Tout compte fait, il apparaît que, malgré les incontestables avantages réciproques du compromis de Latran, le Pape et César n'ont pas réussi à clore définitivement leur conflit millénaire. C'est que l'antagonisme entre le fascisme et le christianisme est essentiellement congénital. Les deux doctrines sont exclusives et prétendent à l'absolu dans le domaine de la mystique comme dans celui de la morale. [...]

Hostilité des travailleurs inscrits à l'Action catholique
à l'égard de la dictature fasciste.

De M. Gabriel Peri, dans l'*Humanité* (2. 6. 31), sous le titre « Pape et Duce. Le Vatican et le fascisme » :

[...] Des organisations telles que l'Action catholique italienne, par leur composition même, par le fait qu'elles groupent dans leur sein des ouvriers et des paysans, doivent subir les effets du mouvement général qui dresse les masses contre le régime fasciste. [...]

Avec la crise économique, cette opposition n'a fait que s'accentuer. Des grèves, des mouvements de paysans nombreux ont éclaté dans la péninsule. C'est le parti communiste — lequel vient de tenir son congrès et de dresser le bilan de sa magnifique activité — qui a été l'animateur de ce réveil ouvrier. Mais il est certain que les ouvriers et les paysans embrigadés dans l'Action catholique supportent de plus en plus malaisément la dictature des chemises noires. Ainsi s'expliquent les conflits nombreux entre les organisations locales de l'Action catholique et les autorités de la hiérarchie fasciste, entre les associations culturelles où l'A. C. enrégimente les jeunes travailleurs pour les soustraire à l'influence communiste, et les *balilla* fascistes où le pouvoir forme les cadres du régime.

Le conflit est né à la base. Il s'est développé jusqu'au sommet des deux pouvoirs. Le Pape et Mussolini pourront demain passer un compromis. Malgré le chloroforme catholique, l'opposition grandira entre les travailleurs catholiques et la dictature des chemises noires. [...]

Les causes du conflit.
L'intérêt qu'il y a d'éviter une rupture.

De M. Saint-Brice, dans le *Journal* (31. 5. 31), sous le titre « La querelle des deux Romes » :

[...] L'encre du traité de Latran n'était pas séchée que déjà les froissements commençaient. Le fascisme cherchait à profiter de l'entente pour mettre la main sur la formation de la jeunesse et pour achever la dissolution de l'ancien parti catholique populaire. Le Vatican a oscillé entre les velléités de protestation et des tentatives de conciliation.

La crise a pris dans ces derniers jours un caractère particulièrement aigu et, par un curieux retour d'ironie, elle a abouti à réveiller le vieil anticléricalisme latent des milieux libéraux romains et l'esprit frondeur des jeunesses universitaires. Sans doute, il y a trop d'intérêts de part et d'autre pour que l'on ne cherche pas à conjurer une rupture. N'est-ce pas déjà trop que l'on puisse en parler?

L'enjeu de la lutte : la jeunesse.

De M. Louis Bonnard, dans l'*Œuvre* (30. 5. 31), sous le titre « Il a suffi au Pape et à Mussolini de se mettre d'accord pour ne plus s'entendre » :

Il importe assez peu que la suzeraineté papale ait été reconnue et la question romaine, si longtemps irritante pour les Italiens, aplanie pour un temps.

Ce qui tient à cœur avant tout au Saint-Siège, c'est le gouvernement des âmes. Or, comment le conquérir jamais dans un Etat qui se réserve non seulement l'école, mais toutes les formations prémilitaires de la jeunesse et où, des balillas aux milices, l'enfance se trouve enrégimentée ? Depuis deux ou trois ans le conflit s'était déjà révélé très vif. Mais on ne s'était battu qu'à coups d'encycliques ou de discours. A présent l'ardeur fasciste en vient aux mains. Est-ce le signe d'une prédilection désormais affirmée pour les solutions violentes? [...]

La lutte engagée par le Vatican contre tous les nationalismes est très risquée dans un pays comme l'Italie.

De M. S. de Givet dans l'*Ordre* (30. 5. 31), sous le titre « Le fascisme et le Vatican » :

[...] La ligne de conduite que suit le Vatican, depuis quelques années n'est peut-être pas fort bien inspirée. On n'y reconnaît plus l'habileté proverbiale de la politique du Saint-Siège.

Il y a, au Vatican, une tendance à affaiblir les pouvoirs à aspirations nettement nationales, et tout ce qui aboutit à consolider, à rendre plus compacts les blocs nationaux.

Quelles sont les fins dernières de cette politique ? Nous n'avons pas à les rechercher ici. Mais si, dans certains pays à faible mentalité ou portés vers une déliquescence, elle peut obtenir un résultat — qui peut, d'ailleurs, n'être que négatif et se retourner contre l'Eglise, ainsi que cela s'est vu en Espagne, — elle est passablement risquée — voire imprudente — dans un pays comme l'Italie, que les chefs fascistes tiennent très en mains et qui est, présentement, en état d'enthousiasme national.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation ainsi créée n'est pas faite pour faciliter la tâche du gouvernement actuel de l'Italie. Mais, si le jeu continue, si la guerre se poursuit et s'aggrave, il faudra que le Vatican parvienne à écraser complètement le fascisme, sinon il perdra un bon nombre de belles plumes. [...]

Mussolini joue sa dernière carte.

De M. Roger Deleplanque, dans le *Petit Bleu* (5. 6. 31), sous le titre « La dernière carte de M. Mussolini » :

[...] En somme, Mussolini joue sa dernière carte. Il engage dans une opposition commune les hommes de droite et hommes d'extrême gauche, les descendants des Carbonari et le clergé catholique.

Par ailleurs, il s'apercevra bientôt que dans les relations internationales son pays, qui a déjà tant perdu en exilant tout ce que l'Italie compte de démocrates avertis, ne gagnera pas davantage, bien au contraire, en bloquant contre lui tout ce que le Vatican peut avoir d'amis dans le monde.

Visées politiques du Vatican sous le couvert d'une organisation religieuse.

De M. G.-E. Modigliani, dans le *Populaire* (3. 5. 31), sous le titre « Le Vatican et le fascisme encore une fois aux prises » :

[...] Pas un jour ne se passe sans apporter la preuve que le Vatican (tout en ne refusant pas sa protection au régime qui incarne d'une façon presque parfaite les directives politiques et sociales du catholicisme autoritaire) n'a jamais renoncé ni à son autonomie ni à la revendication, surtout en Italie, d'une véritable suprématie dans des domaines indéniablement politiques. [...] Sous le couvert de l'organisation qui s'appel l'Action catholique, et qui est censée être seulement u organisation de propagande religieuse, le Vatican ne p pare rien moins qu'un réseau de groupements ay un caractère presque ouvertement professionnel, on pou rait même dire syndical. Déjà des réunions de ces gro pements allaient se tenir, lorsque la presse fasciste s' dressée violemment contre ce qu'elle a appelé une t tative d'empiétement dans un domaine exclusiveme réservé au fascisme. Mais le journal du Pape, l'*Oss vatore Romano*, a tenu bon; et dès lors les menaces l plus vulgaires ont été imprimées à son adresse. De mêm les autorités fascistes se sont empressées de défendre l réunions convoquées par quelques groupements déjà consti tués par l'Action catholique. [...]

Le Pape s'inclinera-t-il devant la volonté du « Duce »

De M. O. Rosenfeld, dans le *Populaire* (31. 5 31), sous le titre « Un conflit significatif » :

[...] Le conflit entre le Vatican et le gouvernemen fasciste s'aggrave. Il semble que Mussolini soit décid à supprimer toutes les organisations catholiques en Itali Le Pape s'inclinera-t-il devant la volonté du *Duce*? C'es là une question qui n'est pas dépourvue d'intérêt. [...]

Comme jadis Napoléon, Mussolini est voué à un échec

De Pierre Dominique, dans la *République* (4. 5 31), sous le titre « Dans une Europe instable. Mussolini et le Vatican » :

Lorsqu'il signa le traité de Latran, Mussolini put s croire maître de la situation ; un autre, plus grand e plus fort que lui, avait pu s'en croire maître cent ving ans plus tôt. Or, Napoléon, en définitive, ne fut pa le bon marchand de l'affaire, et Mussolini ne le ser pas plus que lui. [...]

Lutte fatale éternelle entre les deux pouvoirs.

De M. François-Albert, dans la *République* (7. 6 31), sous le titre « Comediante Tragediante ! »

C'est la scène classique, traditionnelle, qui se réédite Napoléon Ier contre le Saint-Père ; les Papes contre le empereurs. Mussolini a commencé, comme l'empereur de Français. S'il ne s'est pas fait couronner, parce qu'il y a encore à Rome un fantôme de roi, s'il n'a pas reçu l'investiture, c'est tout de même la querelle des investitures qui recommence, c'est-à-dire la lutte fatale, éternelle, entre ces deux moitiés de Dieu, qui, aspirant toutes deux à la souveraineté, ne peuvent parvenir à se la partager sans qu'éclatent entre elles des procès de mitoyenneté qui bien vite tournent à l'aigre...

Principale raison du conflit : l'éducation de la jeunesse.

De M. René Pinon, dans la *Revue des Deux Mondes* (15. 6. 31) :

Le traité du Latran et le Concordat n'ont pas si clairement défini les droits respectifs des deux pouvoirs qu'il ne subsiste des raisons de conflit. La principale est l'éducation de la jeunesse. Le fascisme est une Eglise qui exige de ses fidèles l'obéissance aveugle et enthousiaste et qui prétend façonner selon ses doctrines les âmes des jeunes gens ; or, l'Eglise n'abandonne pas la cure des âmes, ne renonce pas à l'éducation spirituelle de la jeunesse. Entre les deux pouvoirs, le conflit était fatal ; il était inclus dans les textes mêmes qui se proposaient de l'exclure. L'Action catholique, dont le Pape surveille avec sollicitude l'organisation, ne s'occupe pas de politique ; mais elle est, en face du fascisme ou,

si l'on veut, à côté de lui, une organisation vivante et agissante ; et c'est assez pour qu'elle soit suspecte. Nombre de fascistes sont, il ne faut pas l'oublier, d'origine révolutionnaire ou socialiste. La magistrale encyclique que le Pape vient d'adresser au monde chrétien à l'occasion du quarantième anniversaire de la lettre immortelle de Léon XIII sur la condition des ouvriers, trace aux catholiques leur devoir social ; tout en rendant hommage à l'organisation corporative inaugurée par le régime fasciste, elle ne la considère pas comme à l'abri de toute critique : *inde irae*. A propos de l'Action catholique et de la Fédération universitaire catholique, une très vive polémique s'éleva entre le *Lavoro Fascista* et l'*Osservatore Romano ;* le gouvernement fasciste prétendait dissoudre les organisations catholiques que défendait le Pape. L'article du *Lavoro Fascista*, du 26 mai, intitulé « L'antifascisme de l'Action catholique », donna le signal des violences, qui durèrent plusieurs jours et que la police et les carabiniers arriveront toujours trop tard pour empêcher.

Des négociations sont engagées entre le Vatican et le Palais de Venise, et tandis que, de toutes les parties de la catholicité, affluent les témoignages d'attachement au Pape, on cherche à ménager une entente que, sans doute, les deux parties ont de bonnes raisons de souhaiter. Le *Duce* est trop fin pour ne pas comprendre quel discrédit de pareilles violences jetteraient sur son œuvre ; le Pape ne renoncera pas volontiers aux fruits qu'il se promettait du Concordat. Depuis Constantin, le conflit des deux pouvoirs est toujours renaissant : ils vivent cependant côte à côte et ils collaborent. Il est dangereux de cultiver la haine comme une force créatrice, on ne fonde sur elle rien de durable et elle est, en définitive, toujours vaincue par la charité.

Le fascisme ne peut vivre que s'il empêche l'A. C. de conquérir l'âme italienne.

Du *Temps* (31. 5. 31), sous le titre « Le conflit du fascisme avec l'Action catholique » :

[...] Ce conflit, certes, doit causer quelque étonnement à l'étranger. Car chez toute autre nation il n'aurait guère d'importance. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni la France ne possèdent véritablement une doctrine d'Etat. En Italie, par contre, l'Etat lui-même a sa philosophie et sa morale. C'est pourquoi, si le fascisme veut maintenir ses positions, s'il veut, par exemple, que triomphe définitivement sa conception centrale selon laquelle l'Etat, étant la fin absolue, absorbe l'individu, il doit empêcher à tout prix que l'Action catholique l'emporte les suffrages de l'âme italienne. Le fascisme est donc des plus sensibles à l'activité de cette organisation. Il l'est d'autant plus que cette œuvre est devenue, peu à peu, par la force des choses, le seul refuge de l'opposition au régime. En effet, du jour où le Concordat reconnut l'existence de l'Action catholique, c'est vers elle que se portèrent tout naturellement les débris de l'ancien parti populaire de Don Sturzo. C'est dans son sein que trouvèrent un refuge non seulement les mécontents, particulièrement ceux atteints par la crise économique, mais aussi un certain nombre d'éléments et de forces libérales socialistes et autres qui ne pouvaient plus songer à constituer à part la moindre organisation de taille d'une certaine envergure. A tel point que l'Action catholique a fini, sous sa façade religieuse, par comprendre les éléments les plus divers. A côté d'un gros de catholiques pratiquants ne s'inspirant que de leur foi, est venu se grouper tout un lot de forces secondaires qui ne se préoccupent nullement des fins spirituelles de l'Eglise, mais tentent, sous couleur de la défense religieuse, de transformer l'Action catholique en une machine de guerre politique antifasciste. On comprend donc la réaction du régime devant une telle menace. [...]

Le fascisme s'accommode mal de la liberté catholique.

Du *Temps* (2. 6. 31), sous le titre « Le Saint-Siège et l'Italie fasciste » :

[...] Il semble bien que l'expérience faite se révèle décevante pour l'une et l'autre partie, que le régime créé par les accords de Latran repose sur une équivoque. Le fascisme s'accommode mal de la liberté catholique, et l'Eglise catholique, qui a un caractère universel auquel elle ne saurait renoncer sans s'exposer au plus grave péril pour l'unité du catholicisme dans le monde, ne peut se résigner au rôle de docile servante ou de complice involontaire du fascisme qu'on voudrait lui faire jouer. On a cru parer à tout en stipulant dans le Concordat, pour la sauvegarde de la religion, que l'enseignement de la doctrine chrétienne est considéré comme le fondement de l'instruction publique, en ouvrant la porte des écoles primaires et secondaires aux prêtres, en établissant les programmes d'accord avec le Saint-Siège ; enfin, en reconnaissant les organisations de l' « Action catholique », sous réserve que celles-ci développeraient leur activité en dehors de toute influence politique. Or, c'est précisément de là qu'est né le malentendu actuel.

Où finit l'activité religieuse et où commence l'activité politique lorsqu'il s'agit d'organisations qui ont précisément pour but de maintenir la morale religieuse et de la traduire dans tous les actes de la vie de chaque jour ? Toujours est-il que les fascistes reprochent à l' « Action catholique » de violer les stipulations du Concordat et de se livrer à une propagande de caractère politique hostile au régime existant. [...]

Tout régime dictatorial entraîne fatalement aux excès.

De M. Gustave Hervé, dans la *Victoire* (2. 6. 31), sous le titre « Pianissimo ! » :

[...] Comment s'expliquer l'attristant conflit d'aujourd'hui ?

Il s'explique par la grosse difficulté qu'éprouve un régime dictatorial, quel qu'il soit, et quelles que soient les bonnes intentions de son fondateur, à garder la juste mesure et à l'imposer à ses propres troupes soumises journellement à un entraînement intellectuel et à un chauffage moral dont on ne peut pas facilement contenir les excès. [...]

C'est autour de la jeunesse que se livre le combat.

De M. Maurice Brillant, dans la *Vie catholique* (6. 6. 31), sous le titre « Le Pape devant le fascisme — Tyrannie païenne, liberté chrétienne » :

[...] Il n'est pas question ici de politique italienne. C'est l'Eglise et la religion qu'on menace directement. Nous n'assistons pas à un conflit accidentel entre les deux pouvoirs, comme il s'en est tant produit au cours des siècles, et qui n'engage pas ou n'engage qu'accessoirement la doctrine. Nous assistons au conflit de deux doctrines et c'est ce qui fait la gravité du cas. Celle que représente le fascisme — la conception païenne de l'Etat — n'est certes pas neuve ; la théorie de l'Etat fasciste n'est que la manifestation particulière, colorée à sa façon, d'une tendance trop humaine ; elle vient de se heurter brutalement à la conception chrétienne. Tout le monde s'en est rendu compte. [...]

L'aspect des événements et le choix des organisations attaquées s'expliquent ainsi tout naturellement. Le combat se livre en majeure partie autour de la jeunesse, que l'Etat fasciste a toujours prétendu accaparer pour la modeler selon son idéal et qu'il entend soustraire à l'action de l'Eglise. [...]

C'est toute l'Action catholique, si chère au cœur de Pie XI, qui est visée. C'est l'Action catholique tout entière qu'on veut détruire. La politique fasciste n'admet rien qui subsiste en dehors d'elle — pas même une organisation toute destinée à l'apostolat religieux, une organisation toute spirituelle, — ou mieux, c'est ce qu'elle craint davantage. Ne s'agit-il pas pour elle d'annexer, d'enchaîner — c'est-à-dire d'avilir — les consciences ?

Naturellement — et comme toujours, — la lutte contre l'Eglise déchoit jusqu'aux vulgaires manifestations — manifestations sans nouveauté — d'un bas anticléricalisme, aux violences de la rue, aux cris de : « A bas le Pape ! A bas le Vatican ! » Ces aveugles et sottes équipées, ces cris dans Rome..., on se croirait revenu aux plus mauvais jours de la lutte contre le pouvoir temporel. [...]

Le fascisme prétend s'emparer des âmes sans réserver la part de Dieu.

De la Rédaction, de la *Vie intellectuelle* (10. 6. 31), sous le titre « Hommage à S. S. Pie XI » :

[...] Les terrains — les champs de bataille — qu'a choisis l'agresseur, qu'il devait choisir, sont assez révélateurs :

L'*Action catholique* d'abord, organisée en Italie de la façon admirable que l'on sait, parce qu'elle forme des âmes, respectueuses, mais non asservies. On ne se contente pas d'une adhésion loyale au régime politique en vigueur, d'une obéissance au pouvoir en tout ce qu'il ordonne de compatible avec la foi chrétienne, ni même d'un sincère dévouement à la chose publique, et voilà, certes, qui suffit à la bonne marche d'un État (voilà, au surplus, qui est en parfait accord avec la morale catholique, et Pie XI l'a rappelé assez fortement). On veut plus, on veut les âmes, on veut les âmes tout entières — sans réserver la part de Dieu — qui, lui, au vrai, exige, et légitimement, l'âme tout entière, mais, ce faisant, ne vole rien à l'Etat... Manifestation classique de l'extrême tyrannie, et que les nations païennes de l'antiquité elles-mêmes se sont rarement permise, qu'elles ont plus souvent condamnée avec indignation.

La *Presse catholique* ensuite. Une presse catholique, comme toute âme chrétienne, garde forcément quelque liberté non dommageable à un Etat normalement organisé. Mais c'est trop encore. Une presse libre — le fût-elle avec sagesse et modération — a toujours effrayé les régimes dictatoriaux (aveugles, d'ailleurs, et ne voyant pas ce qu'il leur en coûtera). Elle agace à plus forte raison un Etat ou un parti — car le fascisme se proclame lui-même un parti, dominant sur l'Etat — qui a la prétention vaine de se muer en religion, de se déifier... voilà non seulement le mauvais nationalisme, mais le paganisme pur et cette idolâtrie qu'a, parfois, connue l'antiquité [...]

La *Jeunesse catholique* enfin et surtout. Oui, c'est l'enjeu véritable de la bataille. L'Etat fasciste veut s'emparer de toute la jeunesse, saisir l'enfant à peine sorti des bras de sa nourrice et le tenir sous sa domination absolue jusqu'à ce que l'adolescent soit formé, — formé à cette violence, à cet esprit de particularisme, d'étroitesse et de haine, à ce matérialisme et à ce paganisme qu'a dénoncés le Saint-Père. Le fascisme veut modeler l'âme de l'enfant, complètement, profondément, y imprimer sa marque à jamais, — et il estime que ce droit n'appartient qu'à lui. Point de partage. Il faut donc soustraire la jeunesse à l'action de l'Eglise. Mais l'Eglise a reçu de Dieu même sa mission d'éducatrice, — ce n'est pas à nos lecteurs qu'il faut le rappeler, pas plus que nous n'avons besoin de leur redire que jamais elle ne renoncera, qu'elle ne peut renoncer à cette mission divine. Ce n'est pas un Pie XI qui cédera là-dessus un pouce de terrain : l'émouvante tendresse avec laquelle ce Père a su parler de ses fils les plus chers — les plus jeunes, — parce qu'ils ont davantage besoin qu'on les défende et qu'ils feront l'avenir, nous montre chez lui le sentiment du devoir doublé, renforcé par l'amour paternel. Qui de nous, menacé par la plus affreuse tyrannie, abandonnerait ses enfants ? Voilà le point essentiel du conflit, voilà le heurt où l'on ne se dérobe pas, voilà contre quoi, surtout, l'Eglise doit résister.

GRANDE-BRETAGNE

Ne confondons pas ce qui est à César avec ce qui est à Dieu.

Du *Tablet* du 27. 6. 31, sous le titre « César redivivus » :

Dans un sens, l'erreur du fascisme dans la discussion lamentable qui s'agite actuellement est l'erreur faite continuellement par d'autres pays comme par l'Italie, et nous n'exceptons pas le nôtre. Nous parlons de l'erreur qui confond les choses qui sont de César avec celles qui sont de Dieu. En tâchant de s'emparer et de monopoliser l'éducation et la formation morale de la jeunesse, l'Italie fasciste fait seulement d'une manière plus ronflante ce que beaucoup de gens voudraient que l'Etat fasse chez nous. Mais l'Italie — l'Italie fasciste qui salue à la romaine et fait revivre les emblèmes de la Rome païenne — est plus dangereuse que les Etats moins dictatoriaux puisqu'elle se met à agrandir le domaine de César en diminuant celui de Dieu tout-puissant. La subordination de l'Eglise à l'Etat que nous appelons incorrectement l'erastianisme en Angleterre, a été longtemps connue dans les autres pays sous le nom de césarisme ; et tôt ou tard il fallait bien s'attendre au césarisme dans cette Rome fasciste où les modèles du fascisme, les Césars, vivaient et régnaient. Sous Benito Mussolini, les bêches actives ont déterré beaucoup de restes oubliés de la Rome des Césars ; elles ont en même temps délivré la mentalité longtemps emprisonnée d'il y a deux mille ans, surtout la mentalité de l'arrogance impérialiste et de la force brutale.

Parmi les choses qui sont à Dieu, il y a l'éducation de chaque génération montante dans un esprit de respect pour les idéaux chrétiens qui depuis longtemps ont triomphé sur les idéaux païens par leur supériorité et non pas simplement par leur nouveauté. Bien que les idéaux chrétiens soient virils et non débiles, ils vont de pair avec un patriotisme ardent, ils sont intransigeants contre ces mouvements néo-païens qui méprisent le christianisme comme une « religion d'esclaves ».

Conflit de principes.

Du *Times* (15. 6. 31), sous le titre « Le fascisme et le Vatican » :

[...] Ce qui, dans le conflit, n'est qu'accidentel, doit être soigneusement distingué de ce qui en forme l'essence. La bruyante explosion de sentiments qui a récemment poussé de jeunes Italiens à des actes de violence et provoqué, chez leurs aînés, d'amères récriminations, est en elle-même un événement grave, mais elle n'est que le symptôme d'un conflit permanent de principes. La signature du traité du Latran, il y a deux ans, a résolu la « Question romaine ». La souveraineté du Pape sur le nouvel Etat de la Cité du Vatican se trouvait reconnue ; de son côté, le Pape reconnaissait le royaume d'Italie, sous la Maison de Savoie, avec Rome pour capitale. Aussi hardis qu'habiles, Pie XI et M. Mussolini avaient guéri une plaie qui affaiblissait et l'Etat et l'Eglise depuis la naissance de l'union italienne. Mais le traité s'accompagna nécessairement, comme d'une clause

essentielle, d'un Concordat destiné à fixer le rôle que devait jouer l'Eglise dans la vie nationale. Or, dès le début, il fut évident que l'application de cet instrument diplomatique serait l'occasion de froissements périodiques. Les oppositions de principes entre les philosophies sociales catholique et fasciste les rendaient inévitables.

Deux points essentiels du désaccord : l'éducation des enfants, la direction des adultes.

A plusieurs reprises, le Pape a exposé les vues de l'Eglise sur les questions sociales en un langage vigoureux et dépourvu d'équivoque ; avec beaucoup de ces déclarations le fascisme ne pourrait certainement se montrer que tout à fait d'accord. On peut admettre que les avertissements du Pape concernant le mariage, le contrôle des naissances et la place des femmes dans l'organisation sociale, de même que ses exhortations aux ouvriers et aux patrons, ont eu l'approbation de nombreux fascistes. Mais sur deux points essentiels — l'éducation des enfants et la direction des adultes, — fascistes et catholiques soutiennent des opinions inconciliables. Le traité d'il y a deux ans était à peine signé que le Pape et le *Duce* se trouvaient engagés dans une controverse publique au sujet de l'éducation. Ni l'un ni l'autre ne voulaient abandonner l'éducation des enfants au hasard, non plus qu'aux fantaisies des parents ou des maîtres ; chacun voulait diriger l'éducation des futurs adultes, dès leurs premières années, vers un idéal particulier.

Opposition des deux systèmes d'éducation.

Mais l'idéal fasciste veut « une race de conquérants », tirant leur gloire de leur force ; l'Eglise, au contraire, cherche à former le caractère des peuples suivant les principes d'une religion de paix. Pour le fasciste, l'individu doit être subordonné à l'Etat ; l'Eglise, bien qu'elle inculque le devoir d'obéissance à l'autorité, place les droits de l'individu au-dessus des prétentions de l'Etat. Le fascisme fait parade d'un nationalisme intense et agressif ; mais ce trait de caractère ne peut être bien vu d'une église internationale qui a des adhérents dans tous les pays. On enseigne aux fascistes leur *credo* dans des organisations d'enfants, de garçonnets ou de fillettes, d'adolescents ; d'un pareil dressage l'Eglise ne peut être témoin sans éprouver de graves méfiances et sans tenter de nouveaux efforts pour le contre-balancer, en imprégnant la jeunesse de ses propres enseignements.

Allégations contre l'activité des associations d'Action catholique.

Le Pape et M. Mussolini se trouvaient donc en opposition sur tous les problèmes qui pouvaient surgir. Aussi, peu de temps après que le traité et le Concordat étaient entrés en vigueur, il y eut des froissements à propos des associations catholiques d'adultes. Le Concordat limitait le nombre de ces associations et le but de leur activité. Mais, quelque sincèrement que les chefs de ces associations aient essayé de se maintenir dans les limites imposées et acceptées — il n'est pas dit cependant que leur discrétion ait toujours égalé leur zèle, — des hommes s'inspirant d'un ardent esprit catholique ne pouvaient manquer de provoquer des plaintes nombreuses de la part des fascistes. Tels sont les véritables motifs — l'éducation des enfants et l'activité manifestée par les dirigeants des sociétés relevant de l'Action catholique — qui ont déterminé le conflit actuel.

Les écarts fascistes s'inspirent de vifs sentiments anticléricaux.

A l'appui de ses allégations contre l'Action catholique, le gouvernement italien n'avait donné aucune preuve publique que les membres de cette organisation eussent pris part à des menées antifascistes ; quant aux accusations figurant dans la presse fasciste, elles étaient libellées avec plus d'énergie que d'exactitude. L'intervention fasciste s'était basée, très largement, sur les rapports d'agents secrets qui avaient capté la confiance de l'association. (M. Mussolini a rendu un grand service à l'Italie en brisant les sociétés secrètes, mais le pernicieux usage des dénonciations clandestines est toujours florissant.) L'alarme causée par ces rapports sur l'activité catholique a excité la colère des étudiants fascistes, qui déclarent avec mépris que le catholicisme produit non point des conquérants, mais seulement des « lapins apprivoisés ». Ils se sont donc attaqués aux « lapins », en même temps qu'ils se livraient à de violentes démonstrations contre le Pape. Ces écarts, venus de jeunes têtes chaudes, sont tout de même significatifs, et pour deux raisons. Ils sont dus non seulement aux rancunes fascistes, mais encore à de vifs sentiments anticléricaux. Encouragés par les attentats accomplis avec succès en Espagne, les anticléricaux italiens saisirent avec ardeur l'occasion que leur offrait l'impopularité de l'Action catholique ; on a pu voir ainsi combien l'anticléricalisme est encore haineux et répandu parmi les jeunes gens italiens.

Ces manifestations nous montrent et nous avertissent tout à la fois que, si M. Mussolini est en mesure de dresser la jeunesse, il n'est pas toujours capable de la contrôler.

L'œuvre laborieuse de réaliser un accord.

En réponse aux plaintes du Vatican, le gouvernement italien déclare que les comptes rendus des démonstrations sont fort exagérés, mais il ne présente aucune excuse à leur sujet. Pour ce qui est de l'Action catholique, il répète ses accusations — probablement avec l'appui des témoignages qu'il n'a pas encore publiés. Le Vatican est mécontent de la réponse, et le Pape se refuse toujours à reconnaître la légitimité de l'intervention du gouvernement dissolvant les organisations juvéniles de l'Action catholique. Les deux parties ont maintenant complètement exposé leur cas et, selon toute apparence, elles vont se mettre à l'œuvre laborieuse de réaliser un véritable accord.

ITALIE

A quoi se réduit le conflit.

De M. Arnaldo Mussolini, dans le *Popolo d'Italia* (5. 6. 31), sous le titre « Secteurs religieux et politiques » :

Les événements récents de caractère politico-catholique, que la fantaisie s'est donné libre cours à beaucoup exagérer, doivent être remis, autant que possible, sur le plan des jugements impartiaux et dissociés des passions et des polémiques contingentes. Pour juger, il faut oublier, dirons-nous, le côté historique des événements, la nature et la gravité même du dissentiment.

Il n'y a ni drame ni persécution.

Sur ce dernier point, bien que les clameurs soient en disproportion avec le fait et que la solidarité internationale avec l'A. C. I. soit de nature un peu douteuse, nous ne voyons pas de raisons solides pour en faire un drame ou pour le considérer comme un danger. Il n'y a pas eu et il n'y a pas d'invasions d'églises, de lieux sacrés et de couvents, on n'a pas séquestré les biens, on n'a pas menacé les personnes et, sans nous arrêter à cette hostilité propre à beaucoup de peuples qui sont encore avec l'Eglise en conflit très aigu, bornons-nous à rappeler l'absence spécifique, dans les derniers événements, d'embûches morales dressées contre l'Eglise, de

ces embûches vraiment redoutables, qui ont rendu historiques certaines luttes entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Nous ignorons, ou au moins nous ne connaissons pas, les ligues de Sans-Dieu, les associations d'athées, les loges maçonniques envahissant la rue à toute manifestation civile de l'Eglise. Nous ne connaissons pas non plus ici le renard astucieux du schisme qui se présenterait aux catholiques italiens sous la forme du protestantisme et d'autres formes séparatistes opposées à l'Eglise de Rome, schismes qui en beaucoup de pays sont un état de fait. Il n'y a pas non plus ici d'associations rationalistes s'attaquant à certaines expressions du dogme catholique ou créant une morale positiviste pour les écoles et le grand public. Je n'ai pas non plus constaté qu'il y ait ici un courant d'idées parmi les catholiques qui, pour apaiser et établir le citoyen dans une atmosphère d'unité quant au respect de César et de Pierre, aient jamais songé à créer une Eglise nationale, semblable à celles créées par des pays du Nord des plus civilisés, par les pays d'Orient et par d'autres encore. Rien de sacré n'est donc en discussion et rien de sacré n'est en danger.

On discute, Messieurs, sur les hommes. On parle de politique dans un moment difficile, il s'agit de l'action des cercles profanes. Que celui qui pleure sur le sort des catholiques italiens réserve ses larmes pour les torts que l'Eglise subit dans d'autres secteurs du monde. Comme hommes, on est sujet à des erreurs d'estimation, à des divergences d'interprétation. Mais ce n'est pas là une raison — à moins que la mauvaise volonté ne s'y mette — de créer un drame. Un excès déplorable ne constitue pas la persécution. La politique n'est pas non plus une matière dogmatique. C'est une passion qui, claire chez les condottiere, peut devenir trouble chez ceux qui, dans tous les domaines, font des passions subjectives une raison de vie et d'histoire.

Un dissentiment, non dans le domaine spirituel, mais dans le domaine de l'action humaine.

Bien que les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie aient eu leur sanction et leur application parfaite dans tous les articles du Concordat, l'écueil s'est dressé à propos d'une interprétation politique de l'article 43. Il ne faut pas être naïf au point de croire qu'en ajoutant des propositions ou des virgules on aurait éliminé le dissentiment. Non, le dissentiment est comme une fatalité. Il éclate aux points les plus vulnérables et dans les moments les plus délicats. Il ne se produit pas dans le domaine spirituel, mais dans le domaine de l'action humaine.

Tout italien imbu des idées de la romanité, de la féodalité et de la Renaissance, et de la passion unitaire du *Risorgimento*, a dans le fond de son esprit une réserve non dogmatique, mais politique pour l'Eglise. A ceux-là — appelons-les les « Seigneurs de l'esprit » — s'ajoutent les frénétiques de la liberté, les éléments éduqués dans les loges maçonniques, les positivistes, les passionnés politiques, les dévots et ceux qui participent noblement à la cause italienne ; dans tout ce monde dort au fond de l'âme une réserve envers l'Eglise, réserve qui s'épuise seulement dans le temps, dans une claire atmosphère de spiritualité et de compréhension nationale. D'autre part, parmi les catholiques traditionalistes, les catholiques « politiciens », il a au fond de l'âme également une aversion pour l'Italie unifiée, une aversion vague qui se manifeste lorsque l'Italie revendique ses droits, revendique la noblesse de son histoire et la grandeur de sa mission dans le monde.

Les catholiques se sont moqués de Mazzini et d'Oriani, lorsqu'ils annonçaient une troisième Italie avec sa mission méditerranéenne et continentale. Ils n'ont jamais cru dans une Italie guerrière et disciplinée capable d'abattre un Empire et de résoudre la question romaine.

Lorsque le fascisme a amené la nation unifiée et cohérente à souscrire les accords de Latran, le 11 février 1929, les catholiques ont cru au fait politique, mais non à la puissance politique du fascisme.

Et c'est ainsi, peut-être inconsciemment, qu'au sein de l'A. C. (valve ouverte aux laïcs pour servir d'auxiliaires à l'Eglise) quelques manifestations du popularisme politique se sont produites.

Nous connaissons une très noble province où la passion nationale s'est développée intensément et qui s'est donné des organisations civiles indépendantes de la démagogie rouge et blanche en excluant les artifices du sectarisme politique.

L'Action catholique s'était à peine manifestée dans son domaine que voilà réapparaître les personnages habituels, persistant dans leurs négations, tièdes dans leur passion unitaire, démagogues en concurrence avec les socialistes dans la paix comme dans la guerre. Ce sont là les éléments irritants. Dans le passé quelques allusions à la situation internationale délicate de l'Eglise et de la Papauté à Rome donneront naissance à la littérature du « Pontife plein de mystère », littérature anticléricale et antireligieuse. Actuellement il y a des manifestations bruyantes et excessives, qu'il faut déplorer, tout en considérant qu'elles sont la conséquence inévitable de l'interférence des pouvoirs et de ce sentiment bien plus inconscient que conscient de la méfiance entre l'Etat et l'Eglise sur le problème de l'éducation de la jeunesse.

Un régime qui a mis l'Université catholique sur le même pied que les Universités royales ne pense certainement pas, même pour des raisons de logique élémentaire, à créer des difficultés à la foi catholique dans l'âme des jeunes gens.

La tâche de l'Action catholique.

Et pour ce qui est de la tâche de l'A. C., heureux ceux qui dans les temps calamiteux des crises actuelles (crises en tout sens et d'une extension profonde) peuvent trouver un refuge dans la foi sereine de l'Evangile sans parler de droits de douane, de tarifs, de dettes et de réparations, de législation sociale et d'économie capitaliste.

Celui qui voudrait construire une forteresse pour la défense sociale et pour la pratique religieuse avec de belles paroles et des résolutions raisonnables; ferait bien de songer à ces peuples qui, guidés par les chrétiens sociaux, se sont donné, dans le cadre de la discipline nationale, la législation la plus effrontée que l'on connaisse quant à la morale. Dans la vie italienne, aucun fait particulier ne justifiait un réseau si serré d'associations laïques pour la préservation de la foi. Sa Sainteté affirme que son intention précise et que ses directives exactes données à l'A. C. étaient et sont celles de s'abstenir des manifestations et des ingérences politiques.

Comment douter de la parole du Souverain Pontife ?

Mais cette Italie de factions, déjà sous-divisée dans ses passions régionales, partisanes, politiques, dans le domaine même de l'Eglise, n'obéit pas toujours. Tous se rappellent, en fait de discipline ecclésiastique, les années 1908-1912 et la conception absolue de la hiérarchie qu'avait Mgr Scotton. Et récemment encore, une polémique entre les quotidiens catholiques n'a-t-elle pas révélé la mise à l'écart froidement préméditée de la Compagnie de Saint-Paul ?

Ces épisodes ne sont pas cités pour le plaisir ou pour la commodité de la polémique, mais sont rappelés pour affirmer que tous nous sommes hommes avec nos vertus peu nombreuses et avec nos faiblesses nombreuses et que, en définitive, le problème de l'unité morale des Italiens, étant donné la quantité des devoirs civils et les exigences supraterrestres de l'esprit, ne peut guère avancer grâce à l'apport si discuté de l'action sociale catholique, mais qu'au contraire ce problème peut et doit

s'acheminer vers sa solution par une série organique absolue, générale, de lois, de mesures, accords, par une compénétration des devoirs et des droits, par une collaboration entre les pouvoirs qui, s'ils peuvent heurter des susceptibilités de rêveurs de république idéale, contentent au contraire, satisfont et apaisent les masses avec leurs fatigues quotidiennes, leurs espoirs et leurs certitudes spirituelles.

Revision nécessaire de l'article 43 du Concordat.

L'article 43 du Concordat doit être précisé.

Le Directoire du parti, réuni sous la présidence du *Duce*, a exprimé et affirmé à nouveau un point de vue que l'on peut résumer dans les expressions synthétiques suivantes : reconnaissance et respect envers l'Eglise, ses hiérarchies ; vie politique et économique totalitaire dans l'Etat, avec un dénominateur commun : la passion nationale.

Au fond, il ne s'agit que de quelques « secteurs » de l'A. C. facilement éliminables. Le temps ne permet pas le luxe des inquiétudes, des mouvements giratoires et des expériences.

Trop d'énergies se sont dispersées et on a trop cédé au mirage de conceptions abstraites. En modérant, en répudiant les excès dans une atmosphère de sincérité — le soleil de la concorde peut encore briller sur la vie italienne.

PAYS-BAS

L'Église existera encore quand le fascisme ne sera plus qu'un souvenir.

De J. H. dans le *Dagblad van Arnhem* (11. 5 .31), sous le titre « De nouveau, fascisme et catholicisme. Neuf ans de fascisme » :

Les relations du Vatican avec le fascisme et du fascisme avec le Vatican étaient jusqu'à ce jour des relations de complète indifférence réciproque. [...]

La première arme dont a usé le Vatican pour se défendre contre le phénomène fasciste était donc la patience. Mais lorsqu'il s'agissait de maintenir les droits de l'Eglise et d'indiquer les fautes par trop grandes, on n'hésitait pas d'user de moyens plus directs. [...] Mais à côté de cela on acceptait tout ce que le fascisme a indiscutablement porté de bien ; parfois on y collaborait avec force pour en tirer autant de fruits que possible ; on encourageait ici ; là, on élaguait les mauvaises branches et on faisait ce qu'on pouvait faire pour conduire le mouvement dans la voie droite. [...] N'importe où le fascisme était disposé à faire dans la vie publique une petite place à l'Eglise et à ses serviteurs, le Vatican envoyait, même avec les plus grands sacrifices, les hommes et les moyens. Il se soumit, si c'était nécessaire, à une surveillance et à une domination du parti qui prenaient souvent des formes humiliantes.

On tâchait, autant que possible, d'éviter les difficultés de caractère théorique. Seulement, lorsque le fascisme s'égarait trop de la doctrine catholique, de la foi et de la morale dans l'exposition des idées et des principes à la base du système fasciste, le Vatican intervenait avec décision mais aussi avec douceur. Avec son expérience de vingt siècles, l'Eglise sait qu'elle existera encore lorsque depuis longtemps le fascisme ne sera plus qu'un souvenir.

Mussolini, le grand danger de l'Église en Italie.

Du *Eindhovensche en Meiersche Courant* (2. 6. 31), sous le titre « Mussolini contre Pie XI » :

Les nouvelles inquiétantes qui ces derniers jours nous viennent de Rome feront que beaucoup se posent la question : Qu'est-ce qu'il y arrive si subitement ?

Pourtant, ce qui s'y fait n'est pas venu tomber du ciel, ce n'est rien d'autre que la manifestation longtemps attendue de plans longuement préparés, les plans du « grand » *duce*, de Mussolini injustement encensé qui maintenant va se révéler l'homme que nous avons toujours vu en lui, depuis le commencement de sa dictature, comme le grand danger de l'Eglise en Italie, malgré le fait qu'il a rétabli l'Etat du Vatican et le Pape dans ses droits souverains.

Car ce fait convenait admirablement dans son rôle de comédien politique. Dans ce rôle, il a su garder les trois quarts du monde sous sa suggestion.

Vraiment il n'y a rien de grand dans la figure de Mussolini.

Ce qui semble grand en lui n'est que la petitesse de la violence brutale grâce à laquelle il réussit à se maintenir, et que seul un monde qui veut être trompé peut admirer comme grotesque (*sic*).

Les transfigurations de caractère dont il a fait montre toute sa vie ne témoignent que de la grande absence de caractère, la caractéristique normale de tout aventurier politique.

Pour comprendre la carrière politique mussolinienne, il ne faut rien d'autre qu'une immense brutalité jointe à l'éloquence douteuse d'un démagogue jetée sur les têtes d'une foule accidentellement appropriée, au sang chaud et facilement inflammable. Ce que Mussolini réussit à faire en Italie ne lui aurait par exemple pas réussi dans la calme Hollande. [...]

Les étudiants catholiques peuvent compter sur l'appui du Pape.

Du *Telegraaf* (21. 5. 31), sous le titre « Eglise et Etat, frictions en Italie » :

[...] Le dernier conflit, toujours sur le même terrain, la zone frontière entre l'Eglise et l'Etat, concerne le droit des étudiants catholiques de s'organiser à côté des associations d'étudiants fascistes et d'être éventuellement membres des deux organisations. Les étudiants catholiques qui ont à ce sujet des difficultés peuvent compter sur l'appui du Pape. Surtout la déclaration mordante faite par le Pape, qu'un catholique banni d'une organisation fasciste pour son catholicisme doit le considérer comme un honneur, donnera encore lieu à des répliques véhémentes.

Le gouvernement fasciste n'a pas cessé de troubler l'esprit du Concordat ni d'en violer la lettre.

Du *Tijd* (31. 5. 31) :

Au fond, la tension existait déjà aussitôt après la conclusion du traité de Latran. Naturellement, non pas à cause du traité, mais malgré lui.

Quoi qu'on pût céder, dans l'opinion du gouvernement fasciste, à l'Eglise et à son chef visible, le Pape, on ne pouvait pas lui laisser la liberté d'éduquer la jeunesse selon les principes chrétiens catholiques, ni la liberté de faire pénétrer ces principes catholiques dans la vie publique sociale. [...]

Une solution amiable, depuis le 11 février 1929, l'Italie, c'est-à-dire le gouvernement fasciste, ne l'a jamais cherchée.

Il n'a pas cessé par des discours hostiles et provocants de troubler l'esprit du Concordat et d'en violer la lettre. Enfin il laissait à la plèbe plus ou moins intellectuelle libre jeu d'agir dans les rues comme les acolytes du fascisme. Il s'efforçait de sauver les apparences d'une pareille méthode en faisant des perquisitions dont le résultat est ce que veulent les perquisiteurs et ce qu'ils ont déjà déterminé d'avance.

PORTUGAL

Le conflit achève de faire connaître le grand Pape à la foi intrépide.

Des *Novidades* (8. 7. 31), sous le titre « Notes du jour » :

Document à la fois fort et serein, ou de la force que donne la certitude du droit se défendant et de la sérénité de celui qui contemple avec les yeux de Dieu même les plus folles extravagances humaines. L'encyclique sur l'A. C. achève de faire connaître au monde le grand Pape à la foi intrépide.

Non possumus, répète le Pontife en face des menaces de persécution du nouveau paganisme manifesté par l'idolâtrie de l'Etat.

[...] Le monde assiste à un spectacle magnifique, celui de l'humble pêcheur, du nouveau Pierre, sans armées et sans canons, ferme dans son droit, et résolu à défendre jusqu'à la mort les droits et la liberté de l'Eglise menacés, et de résister au pouvoir civil qui veut faire une loi de sa force et traîner l'Eglise elle-même derrière le char de triomphe de sa domination incontestée.

SUISSE

Le fascisme glisse sur une pente dangereuse.

De M. H. S. dans le *Courrier de Genève* (2. 6. 31) :

Pour l'instant, le fascisme glisse sur une pente dangereuse. S'en étonner serait puéril. Mouvement qui a sa valeur dans l'enthousiasme national qu'il a suscité et dans les principes sains qu'il renferme, le fascisme a éliminé plusieurs des poisons redoutables que la démocratie libérale avait injectés à l'Italie. Dans la partie critique comme dans la partie constructive de sa politique, il a réalisé des choses excellentes. Mais le fascisme ne s'est pas donné seulement des bases sûres. Sorélisme et positivisme apparaissent trop aux origines de sa politique, qui se réclame souvent de maîtres inquiétants.

Doctrine pénétrée cependant d'influences chrétiennes, dues à l'atavisme religieux de l'Italie et à d'autres causes où nous craignons que le positivisme d'Auguste Comte, repris par Maurras et son école, ait plus de place que la mystique catholique. Cela n'a pas empêché le fascisme de laisser place à une réaction aussi dans le domaine spirituel et à un mouvement très net de retour au surnaturel, aidé par des influences étrangères, mais encouragé par la libération des esprits des erreurs *politiques et libérales* qui ravagèrent l'Italie du XIXe siècle et se prolongèrent, en se putréfiant, dans le premier quart du XXe siècle.

Le fascisme prétend s'ériger en religion de la nation.

De M. R. L. dans le *Courrier de Genève* (5. 6. 31), sous le titre « L'Eglise et le fascisme » :

Pourquoi donc le fascisme, qui connaît parfaitement « le caractère religieux et non politique » de l'Action catholique italienne, fait-il preuve à l'égard de cette organisation d'une hostilité à ce point acharnée ? — C'est qu'il prétend lui-même s'ériger en religion de la nation. Il n'a pas voulu, comme le bolchevisme, s'attaquer de front à la religion, sachant bien qu'il userait en vain le meilleur de ses énergies dans cette lutte et qu'il finirait par s'y briser. Au reste, une grande partie des fascistes, et jusque dans les plus hauts cadres, restent profondément attachés à l'Eglise. Une lutte ouverte aurait donc provoqué des troubles dans le parti, et sans doute une scission. Les chefs ont opté pour une politique qui, laissant la part belle au fascisme, accordait cependant à l'Eglise des avantages dont on pensait qu'ils feraient d'elle la servante du régime. [...]

Allons, Messieurs du Triangle, ayez du moins la pudeur de vous taire. L'Italie fasciste est engagée dans une voie funeste, mais vous êtes bien les derniers à la pouvoir remettre en bon chemin. Votre intime désir, c'est que les choses aillent au pire le plus rapidement possible. Le nôtre, c'est que le pouvoir fasciste, au lieu de se cabrer contre une juste remontrance, comprenne qu'il s'est gravement fourvoyé. Qu'il accepte la doctrine chrétienne comme le régulateur nécessaire d'un patriotisme profondément respectable en soi mais qui, porté par une philosophie erronée hors des justes limites que la morale naturelle et chrétienne lui assigne, peut faire dans le monde et dans les âmes les plus cruels ravages. — R. L.

Les droits de l'Église et le rôle de l'État.

De la *Liberté de Fribourg* (13. 6. 31), sous le titre « Les droits de l'Eglise et le rôle de l'Etat » :

Il y a des terrains communs où l'Etat et l'Eglise se rencontrent, l'un avec ses conceptions diverses, l'autre avec sa doctrine immuable. Celui de l'éducation est assurément le principal. C'est celui qui divise aujourd'hui M. Mussolini et le Saint-Siège.

Le dictateur qui s'est imposé à l'Italie entend élever la jeunesse dans le fascisme, et le Pape veut la faire élever dans la tradition chrétienne.

Le fascisme est un régime, une méthode de gouvernement. Ses protagonistes ont le loisir de faire des variations à l'infini sur les buts qu'il se propose et qui se résument en cette devise, laquelle n'est pas neuve : être le bon serviteur de la patrie.

A cela le Pape répond : De bons Italiens, oui ; mais aussi et surtout de bons chrétiens.

Ces deux justes prétentions sont parfaitement conciliables. L'erreur de M. Mussolini est de prendre toute la place. Il a accaparé l'éducation de la jeunesse en refoulant l'influence religieuse. Cet homme, par tant de points génial, n'a pas vu combien la coopération de cette influence pouvait servir ses plans de restauration italienne, en vertu de l'adage que les bons chrétiens font les bons citoyens.

2° Après la publication de l'encyclique.

A) FAITS ET DOCUMENTS

1er juillet.

Les agences annoncent que le Saint-Siège a demandé des explications au gouvernement italien sur la fermeture des cercles de l'A. C. I.

4 juillet.

L'*O. R.* portant la date du 5. 7. 31 publie le texte de l'encyclique, dont il a été fait une édition spéciale largement distribuée (1).

Le texte en a été reçu en France, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Pologne, le samedi dans l'après-midi, et a paru dans les journaux du soir en même temps qu'à Rome (2).

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 69-91.

(2) Cette simultanéité de publication a fait faire à la presse fasciste des suppositions invraisemblables. Donnons-en deux exemples, M. VIRGINIO CAYDA, dans le *Giornale d'Italia* (7. 7. 31), écrit :

« Pour ce qui est de la forme, constatons avant tout l'empressement singulier avec lequel le Saint-Siège a voulu faire parvenir à l'extérieur le texte de l'encyclique pour la répandre dans toutes les villes du globe. Deux jours avant sa publication dans l'*O. R.*, l'encyclique a

7 juillet.

La presse fasciste ne parle de l'encyclique, publiée le 4 juillet, que le 7 et lui consacre de longs commentaires, sans d'ailleurs en publier le texte. Le *Lavoro Fascista* n'en donne un résumé, avec de longs extraits, que dans son numéro du 16. 7. 31, sous le titre *Ed ecco la famosa enciclica* (Enfin, voici la fameuse encyclique). De même le *Giornale d'Italia* (16. 7. 31) en donne aussi quelques extraits en les faisant précéder du titre « *Il più recente appello allo straniero partito dal Vaticano* ».

Il n'est pas possible de reproduire la totalité de ces commentaires. D'autre part, les reproches, les violences et les insinuations contre le Saint-Siège y sont si nombreux qu'il sera nécessaire de mentionner à part certains de ces articles (1).

été portée en grande vitesse au delà des frontières par des routes différentes et confiée aux différentes agences d'information étrangères par deux monsignori, Vanneufville et Spellmann, ce dernier surtout bien connu à Rome, où il fut le généreux donateur d'automobiles aux hauts prélats et où il s'occupait de l'Œuvre des Chevaliers de Colomb, et qui un beau jour a mis fin à sa collaboration pour passer à la secrétairerie d'Etat du Vatican. Ainsi dans certains milieux étrangers le texte de l'encyclique a été connu avant que le gouvernement et le peuple italiens à qui elle était adressée n'en prissent connaissance. »

La *Gazzetta del Popolo* de Turin (12. 7. 31), sous le titre « Les messagers volants de l'Encyclique », écrit de son côté :

« On possède d'intéressants renseignements sur ceux qu'on appelle au moyen d'une heureuse expression satirique les « messagers volants de l'encyclique » (*transvolatori dell'Enciclica*) les deux prélats qui ont transporté à l'étranger la courroucée encyclique papale. D'ailleurs, les deux dignitaires ecclésiastiques savaient fort bien... de quel secret jaloux ils étaient gardiens et porteurs, car auparavant ils avaient à la demande du Pape — et cela sans restriction mentale — juré de garder le silence sur l'encyclique qu'ils avaient traduite, l'un en anglais, l'autre en français.

» Francis J. Spellmann est un monsignor américain qui loge à la Minerve, où est installé un bureau agencé, sous tous les rapports — pourvu même d'une dactylographe — en vue d'un travail intense de correspondance. Il a été imposé à la Secrétairerie d'Etat de la Cité du Vatican, par le prédécesseur de Mgr Pizzardo aux affaires ecclésiastiques extraordinaires.

» Ce Spellmann, représentant dans la Cité du Vatican des Chevaliers de Colomb, devint bien vite très puissant, au delà du portail de bronze, grâce aux moyens de propagande très persuasifs qu'il employait, nous voulons dire les luxueuses autos dont il faisait cadeau à des prélats de la cour pontificale. Mais l'activité qu'il déploie est essentiellement politique et toute imprégnée d'italophobie.

» Quant à Mgr Gaston Vanneufville, chanoine de Saint-Jean de Latran, il a à son actif une longue activité journalistique, qui s'est manifestée surtout dans les correspondances romaines de la *Croix*, dont le résumé suffirait à prouver l'italophobie et l'antifascisme de l'auteur, qui a toujours joui d'un très grand crédit dans les milieux diplomatiques français de la capitale.

» Mgr Vanneufville, qui fréquente assidûment le Palazzo Taverna, a toujours trouvé bon accueil dans les hautes sphères vaticanes de la Secrétairerie d'Etat, où, en plusieurs circonstances, il a su manœuvrer habilement, au profit des intérêts et des intrigues françaises.

» Un Français très agité.

» Il ne sera pas sans intérêt plus tard d'exposer au grand jour l'activité politique de ce membre zélé du Conseil supérieur général de l'œuvre pontificale de la Propagation de la Foi.

« Pour aujourd'hui — écrit le *Popolo di Roma*, — » nous nous bornerons à rappeler comment Mgr Gaston Vanneufville a toujours été un terrible et acharné » adversaire du fameux commandeur Kappenberg, en » son temps correspondant de la *Koelnisch von Zei-* » *tung* (*sic*) de Cologne, spécialement à l'époque où » l'activité politique allemande avait une influence pré- » pondérante au Vatican. »

» Plus grand en dignité et en influence dans l'Etat de la Cité du Vatican que les deux monsignori désignés ci-dessus est un autre Français. Français et Jésuite. Nous voulons parler de Mgr Michel d'Herbigny, de la Compagnie de Jésus, évêque titulaire d'Ilium; Mgr d'Herbigny est un Français très agité. Il fréquente la Cité du Vatican à des heures vraiment insolites, et très tard dans la soirée, après une journée très laborieuse, à Rome, où il se plaît de préférence, dans les salons pleins de monde de l'Ambassade de France près le Saint-Siège. Là son zèle et son activité n'ont peut-être d'égales que celles du P. Martin Gillet, Français lui aussi, Maître général des Dominicains.

» On assure que dans la Cité du Vatican elle-même la débordante activité politique de Mgr d'Herbigny est très critiquée par un grand nombre, et aux yeux de plus d'un l'affairé Jésuite français serait considéré comme l'un des auteurs les plus certains de la situation présente.

» En tout cas, il est sûr qu'il travaille pour son pays, avec un zèle que les prélats italiens qui sont au Vatican, s'ils sont de vrais Italiens, feraient bien d'imiter. »

(1) Pour n'avoir pas à y revenir nous donnons ici, pour les principaux journaux fascistes, les titres des articles publiés sur l'encyclique :

Corriere della Sera (7. 7. 31) : « L'Enciclica del Papa e i diritti dello Stato » ; — (11. 7. 31) : « L'Enciclica e l'educazione dei giovani » ; — (12. 7. 31) : « La gioventù della nuova Italia et lo Stato fascista », par ALBERTO DE' STEFANI ; — « Le conseguenze dell'Enciclica » ; — (14. 7. 31) : « La tortuosa condotta dell'Azione Cattolica e le mene del clero sloveno della Venezia Giulia ».

Giornale d'Italia (7. 7. 31) : « L'eterno appello del Vaticano allo straniero : Il diritto dello Stato » ; — (12. 7. 31) : « Roma di Pietro et Praga di Huss », par VIRGINIO GAYDA ; — « Dio e il Papa » ; — (14. 7. 31) : « Come l'Azione cattolica jugoslava serve il governo di Belgrado contro l'Italia », par VIRGINIO GAYDA ; — (15. 7. 31) : « Attività religiosa e politica dell'Azione cattolica in Italia ».

Lavoro Fascista (7. 7. 31) : « Lo Stato vede e sa » ; — « Il lupo e l'agnello », par G. C. ; — (8. 7. 31) : « L'Enciclica del Papa suscita il consenso dell'antifascismo internazionale. Internazionalismo in atto » ; — « La stampa italiana insorge unanime contro l'Enciclica del Papa » ; — (9. 7. 31) : « Incredibile ma vero. I criminali dell'antifascismo « nutrono fiducia » nel Papa », par G. C. ; — (10. 7. 31) : « La revoca della compatibilità dell'iscrizione al P. N. F. e all'Azione Cattolica. Per uscire dall'equivoco », par G. C. ; — « L'Internazionale bianca. L'Azione Cattolica oggi sostituisce il P. P. I. come sezione italiana dell'Internazionale Bianca », par GIOVANNI CALENDOLI ; — (11. 7. 31) : « L'antifascismo si schiera attorno al Papa », par G. C. ; — (12. 7. 31) ; « Problemi dell'educazione cattolica », par ANTONIO BRUERS ; — « Tacita connivenza delle autorità ecclesiastiche con Don Sturzo » ; — « Casi di coscienza » ; — (14. 7. 31) : « Anonime ritorsioni » ; — « Anticlericalismo ? », par G. C.

Messaggero (7. 7. 31) : « I diritti dell'Italia fascista. » « Giudizi e commenti esteri » (La S. Sede ha passato il segno, scrive la londinese *Morning Post*. Il pensiero della cattolica *Reichspost*. Le preoccupazioni di un giornale bavarese) ; — (8. 7. 1931) : « Commenti all'Enciclica papale » ; — (9. 7. 1931) « Italia e Vaticano. Una soluzione necessaria ». « Le ripercussioni dell' Enciclica pontificia » (Sereni giudizi inglesi. Aspre critiche tedesche alla condotta del Vaticano. Amene previsioni di un giornale cartellista. Belgrado non perde l'occasione d'attaccare il Fascimo) ; — (10. 7. 1931) : « Dopo l'Enciclica pontificia (La Massoneria francese è d'accordo con la Chiesa ! Relievi obbiettivi di un giornale cattolico svizzero. Severo giudizio della Reuter) ; — (11. 7. 1931) : « Nuove ripercussioni nel campo internazionale » (Un articolo di Arnaldo Mussolini. I giornali socialisti e massoni portavoce del Vaticano. Interessanti considerazioni d'un giornale francese. Aspri commenti dei fogli nazional-socialisti d'Austria) ; — (12. 7. 1931) : « Relievi e divagazioni della stampa internazionale » (Fede inflessi-

Nous ne voulons noter ici que la succession des faits postérieurs à la publication de l'encyclique.

Résumant les divers articles de la presse italienne et étrangère, le *Popolo d'Italia* (7. 7. 31) fait précéder ses citations de titres et sous-titres ainsi conçus:

L'Etat contre les divisions intérieures. L'Action catholique durant dix-huit siècles n'a pas existé. Elle a été contre le royaume d'Italie, et ses membres furent aux ordres de Don Sturzo. Légitime défense de l'Etat. Les jeunes gens doivent être éduqués pour le service de la patrie contre les ennemis du dedans et du dehors.

Le *Lavoro Fascista* (7. 7. 31) cite le passage de l'encyclique concernant les dirigeants de l'A. C. ayant appartenu au *Parti populaire* et le fait suivre d'une liste de noms de membres actuels de l'A. C. qui seraient encore dans ce cas (1).

Le même jour l'*Osservatore Romano* (8. 7. 31) proteste contre les commentaires des journaux fascistes et étrangers dans un article intitulé *Commenti*.

Le *Lavoro Fascista* et, à sa suite, les principaux organes fascistes (*Giornale d'Italia, Popolo d'Italia, Stampa, Tribuna*, etc.) commencent dès ce jour à publier un certain nombre d'informations visant à fournir une documentation en réponse à l'encyclique. Cette documentation, pour le *Lavoro Fascista*, consiste surtout à signaler un certain nombre de faits répréhensibles concernant des membres du clergé et qui constituent une véritable campagne d'anticléricalisme. Ces mêmes journaux donnent une série d'informations ou de télégrammes contenant des adhésions à la politique du *Duce* ou notifiant des abandons par les associations catholiques des organismes de l'A. C. pour adhérer aux organisations fascistes. Enfin, une autre série d'informations concerne des approbations qui auraient été accordées par les autorités ecclésiastiques à l'Opera nationale Balilla en ce qui concerne la formation religieuse des jeunes fascistes.

8 juillet.

Le *Lavoro Fascista* consacre deux articles encore à l'encyclique. Il fait suivre le premier de quelques citations empruntées à l'*Eco del Seminario*, organe catholique, vient de reprendre ces jours derniers la publication de ces « listes », republiant des noms déjà donnés, mêlant des personnes qui n'ont rien à voir en fait avec l'Action catholique et d'autres personnes encore qui, par leur âge, n'ont jamais pu être inscrites au Parti populaire.

« Si l'on fait le total — le total de sommes arrangées de cette façon — les quatre se multiplieraient et renouvelleraient, comme le dit le journal, le miracle des pains et des poissons.

» Eh bien, justement au début de la seconde « liste de proscription » étaient rapportées béatement les propres paroles de l'encyclique qui démentaient *à priori* les nouvelles insinuations et en révélaient aussitôt l'inconsistance.

» En voici le texte : « Nous avons en outre constaté, » Vénérables Frères, que les cas d'ex-dirigeants locaux » laïques du Parti populaire devenus ensuite dirigeants » locaux de l'Action catholique, parmi ceux signalés » comme nous l'avons dit plus haut par la presse » adverse, se réduisent à quatre. »

» A l'encontre, le journal se mettait à citer frénétiquement des ex-membres du Parti populaire, dirigeants locaux de l'Action catholique, ou d'ex-dirigeants locaux du Parti, simples membres de l'Action catholique. C'est ce que l'encyclique elle-même admettait, mais justifiait en parlant de personnes qui n'avaient jamais cessé d'appartenir aux associations d'Action catholique et obéissaient ponctuellement aux directives supérieures et aux ordres de s'abstenir de politique.

» Du reste s'il eût suffi d'avoir appartenu autrefois à un parti dissous pour autoriser la suspicion et l'accusation d'activité politique et antifasciste par surcroît, que ne devrait-on pas dire du fascisme, à cause de tous ceux qu'il a dû lui-même recueillir, de la quatrième à la première file des peureux : ex-libéraux, ex-populaires, ex-radicaux, ex-socialistes, ex-républicains, ex-anarchistes, ex-francs-maçons ?

» De leur discipline fasciste — dira-t-on — se portent garants ceux qui président aux destinées du fascisme. Très bien ! De la discipline catholique et de l'abstention de politique de tous les membres de l'Action catholique, dans l'Action catholique, s'est portée garante l'Autorité ecclésiastique.

» Ni plus ni moins.

» Si par hasard il existe un nouveau miracle de multiplication, il est l'œuvre de l'adresse multipliée du fameux journal. Comme on le voit on en recueille douze corbeilles. »

---

bile. Un'interrogazione del sen. Morello sulla violazione delle Convenzioni Lateranensi. Un altro articolo di A. Mussolini. L'educazione dei Balilla. Un invito ai Vescovi dell'Emilia e della Romagna. Altri commenti dei giornali francesi ; — (14. 7. 1931) : Significative manifestazioni di cattolici per il Duce e per il Regime (Dichiarazione di lealismo di autorevoli personalità cattoliche. La devozione dei sacerdoti baresi per il Duce e per il Regime. Patriottica manifestazione di trentamila cattolici napoletani. Il vescovo di Acireale al Comandante dei « Balilla ». Solenne processione a Forlì con l'intervento del card. Nasalli Rocca. Un giornale irredentista ed il clero Altotesino. I vani tentativi contro l'Italia della concentrazione antifascista. Anche in Irlanda l' « Azione Cattolica » suscita apprensioni e timori.

Popolo d'Italia (7. 7. 31) : « Regime ed Azione Cattolica. Premesse polemiche », par ARNALDO MUSSOLINI ; — « Lo Stato contro le divisioni interne » ; — (9. 7. 31) : « L'appello allo straniero » ; — « Regime ed Azione Cattolica », par ARNALDO MUSSOLINI ; — (10. 7. 31) : « Punti fermi », par A. MUSSOLINI ; — (11. 7. 31) : « Insegnamenti », par ARNALDO MUSSOLINI.

Stampa (7. 7. 31) : « Il Papa, l'Azione cattolica e il Regime. Rilievi necessari », par ALFREDO SIGNORETTI ; — (12. 7. 31) : « L'Enciclica : disastroso bilancio per il Papato » ; — (14. 7. 31) : « La polemica sull'Enciclica Papale ».

Tribuna (7. 7. 31) : « Dopo l'Enciclica del Papa sull' « Azione cattolica ». Il Regime fascista fedele ad una secolare tradizione, riassunta nel Risorgimento e affermata nella Marcia su Roma, continuerà fermissimamente nella sua missione italiana, che non conosce differenze religiose, ma difende l'unità e la grandezza, avvenire dell'Italia cattolica », par R. F. D. ; — (12. 7. 31) : « Rapporti tra Stato e Chiesa », par R. F. D.

A ces articles des grands organes fascistes, ajoutons :

Regime fascista (7. 7. 31) : « Appello alla serenità », par FARINACCI ; — *Corriere Padano* (7. 7. 31) : « Incomprensione, e vane insidie » ; — *Il Resto del carlino* (7. 7. 31) : « Non possumus ».

(1) Cf. dans *D. C.*, t. 26, col. 791, la note où il a été déjà parlé de ce reproche des journaux fascistes et de la publication de ces listes. Le *Lavoro Fascista* ayant continué de donner des listes, les 8, 9, 10, 11 et 14. 7. 31, l'*Osservatore Romano*, dans une note intitulée *Cifre e confronti*, a répondu par ces lignes, que nous traduisons :

« L'encyclique pontificale réduisant en chiffres la légende de l'action politique factieuse de l'Action catholique en a montré l'inexactitude. Dans les 250 comités, 4 000 sections d'hommes catholiques et plus de 5 000 cercles de jeunesse catholique masculine, 4 seulement des ex-dirigeants du Parti populaire sont aujourd'hui dirigeants locaux de l'Action catholique, à laquelle ils avaient toujours appartenu, fidèles à son programme de se tenir en dehors et au dessus de toute politique de parti.

» Démenti de cette façon absolue à la suite de ses publications de « listes de proscription » avant la publication de l'encyclique, le journal de dénigrement et d'accusation, sans ombre de preuve contre l'Action

e l'Opera Ferrari ; au journal *Liguria del Popolo* et nfin à l'*Azione*, hebdomadaire des organisations atholiques du diocèse de Ceneda (Vittorio Veneto). e ce dernier il cite une page écrite par S. Exc. lgr Eugenio Beccegato, évêque du diocèse, qui se ermine par ce *P.-S.* :

Faites donc bien attention que :

a) Le décret de dissolution, ainsi qu'il a été déclaré e façon autorisée, ne s'étend pas aux Unions d'hommes atholiques, aux groupes de femmes catholiques, aux onfréries, aux pieuses Unions, aux oratoires et aux salles e fêtes récréatives.

b) La prescription du susdit décret relative aux imeubles concerne la possession et l'usage, mais non la ropriété ; en temps opportun les propriétaires devront éclamer la remise et la libre disposition des immeubles n question. »

Nouvelle attaque dans le même *Lavoro Fascista* 8. 7. 31) contre Mgr Pizzardo, le comte Dalla Torre t Augusto Ciriaci, à propos de la survivance du arti populaire italien et la machination d'un comlot par Don Sturzo (1).

L'*Osservatore Romano* (9. 7. 31), publie au sujet de cet article, le 8 au soir, ce communiqué officiel :

Le journal qui a inauguré la campagne contre l'Action catholique italienne racontait hier soir qu'un plan antifasciste aurait été envoyé de l'étranger au Vatican, et qu'il aurait fait l'objet d'un examen de la part de certaines autorités du Saint-Siège et de l'Action catholique.

Bien que l'historiette ne mérite pas l'honneur d'un démenti, parce que, comme tous peuvent le constater, elle manque de toute espèce de vraisemblance et de l'ombre même de preuve, pourtant, en considération du système consistant à faire passer de pareilles fantaisies comme des vérités authentiques et par suite comme des documents, nous ne pouvons omettre de dénoncer à l'opinion publique cette invention nouvelle, en déclarant que tout ce qui est affirmé dans la susdite historiette est complètement faux.

Une dépêche de l'agence *Havas* datée de Paris du 8 et reproduite par les journaux italiens du 9. 7. 31 provoque de vives protestations (1). Le *Lavoro Fascista* (9. 7. 31), qui la reproduit, lui donne pour titre *Un'Agenzia straniera al servizio del Vaticano.*

Le *Tevere* (8. 7. 31), sous le titre *Una nuova crociata*, signale deux manifestations françaises dont il se sert pour dénoncer la campagne antiitalienne.

La première concerne le cardinal Liénart et sa déclaration au correspondant du *Journal* lors du Congrès eucharistique de Lille. Voici les paroles du cardinal, citées par le *Tevere* :

Les événements qui se déroulent de l'autre côté des Alpes sont d'une exceptionnelle gravité, pour l'avenir de l'Eglise, de l'Eglise qui impose à tous les catholiques, dans tous les pays, une adhésion complète aux idées proclamées par le Pape.

La seconde a pour objet le catéchisme à l'usage des Italiens, édité par S. Exc. Mgr Alexis Lemaître, archevêque de Carthage. Dans ce catéchisme, écrit en 1930, le *Tevere* relève qu'à la page 196 il y est encore parlé de l' « usurpation sacrilège des Etats pontificaux de la part du roi de Piémont » ; le *Tevere* s'indigne de ce qu'il ne soit pas fait mention du traité de Latran signé en 1929.

9 juillet.

L'*Osservatore Romano* (10. 7. 31) publie, sous le titre *In margine alle polemiche*, une réplique aux violentes critiques de la presse.

---

(1) L'article porte ce titre : « Le plan de Don Sturzo t des « réfugiés à l'étranger » (*fuorusciti*) pour renverser le gouvernement fasciste. Mgr Pizzardo et le comte Dalla Torre approuvèrent la conduite du prêtre de Caltagirone. On devait s'appuyer sur la crise économique. Qui st Augusto Ciriaci ? »

La *D. C.*, t. 26, col. 870-873, a déjà eu l'occasion de signaler ces accusations et a reproduit les réponses faites par les intéressés. Pour donner une idée du ton de la polémique du *Lavoro Fascista* et de ses inventions, nous donnons ci-après la traduction des principaux passages de cet article : « Au cours de notre dernière campagne pour démasquer l'Action catholique, nous n'avons pas manqué de signaler les liens étranges de certains hommes, anciens membres du Parti populaire italien et actuellement membres de l'Action catholique, liens d'ailleurs très visibles avec le « fuoruscitisme » antifasciste. Pour plus de précision nous voulons donner aujourd'hui quelques détails intéressants sur l'activité de Don Sturzo, le fameux prêtre de Caltagirone dont nous avons signalé jadis les contacts qu'il avait à Paris avec les *fuorusciti* Trèves, Coccia et Sardelli.

» Il y a à peu près quatre mois, le sinistre prêtre de Caltagirone, après avoir préparé tout un plan d'attaque qu'il avait imaginé pendant son repos forcé sur les rives de la Tamise pour ruiner le régime fasciste, le soumit aux directeurs de l'Action catholique italienne, Mgr Pizzardo, M. Ciriaci et le comte Dalla Torre ; il demandait par la même occasion à la Secrétairerie d'Etat la permission de pouvoir quitter son « exil » de Londres pour se rendre à Paris, où il aurait pu conclure les accords nécessaires pour mettre pratiquement en œuvre son plan politique criminel.

» Le secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli, se montrait nettement défavorable, désapprouvant toute action de Don Sturzo, mais l'ex-secrétaire du P. P. I. obtint ce qu'il voulait grâce au zèle de Mgr Pizzardo, main droite de l'antifascisme, dont le P. Rossa est la tête.

» Ainsi Mgr Pizzardo posait sa candidature à la succession du cardinal Pacelli.

» Don Sturzo se rendit à Paris auprès de la contre-révolution belle et ardente. Il eut des entrevues avec les chefs du « fuoruscitisme » en France, et spécialement avec les socialistes. Avec ces derniers il établit un accord des plus cordiaux pour une action commune. Agir à l'extérieur par le moyen des socialistes (afin que la maçonnerie et la juiverie du monde financier créassent toujours plus de difficultés au gouvernement fasciste) et à l'intérieur par le moyen de l'Action catholique italienne.

» L'accord supposait le retour triomphal des anciens députés socialistes en Italie pour recevoir les portefeuilles du grand ministère socialiste-populaire : le vieux rêve de Sturzo, réalisé grâce à Filippo Turati, Trèves, Modigliani, Mgr Pizzardo, Ciriaci, Dalla Torre, etc.

» Dans les accords de Paris, les socialistes s'étaient engagés à maintenir et à respecter en arrivant au pouvoir tous les accords politiques et concordataires entre le Saint-Siège et Mussolini ; de son côté, Sturzo, sous la caution de Mgr Pizzardo, s'engageait à faire de l'Action catholique le point d'appui pour soulever la contre-révolution.

» L'Action catholique devait agir prudemment pour se différencier toujours plus nettement, dans le domaine chrétien social, de la doctrine fasciste, afin de donner à la population ouvrière la conviction que la crise actuelle avait sa cause dans les organisations syndicales fascistes, et préparer ainsi la rebellion où se confondraient rouges et blancs, unis contre l'Etat fasciste. A peine au courant du complot criminel mis en œuvre par Mgr Pizzardo et par le prêtre de Caltagirone, le cardinal Pacelli le désapprouva jusqu'à présenter sa démission au Pape de la charge de secrétaire d'Etat. Même en ces derniers jours le cardinal Pacelli a renouvelé sa demande au Pape de le délivrer de la charge politique, désireux de se consacrer exclusivement au ministère épiscopal, ne cachant pas qu'il lui serait très agréable d'être désigné à l'archevêché de Florence. »

(1) Voir le texte de cette note dans *D. C.*, t. 26, col. 91-92.

Un communiqué daté du 9. 7. 31 et publié par le *Popolo d'Italia* (10. 7. 31) donne l'information suivante :

Le bureau de presse du P. N. F. communique :

« Le secrétaire du Parti a envoyé aux secrétaires fédéraux la circulaire suivante :

« Après avoir pris les ordres de Son Excellence chef » du gouvernement et *Duce* du fascisme, la compatibilité entre l'inscription au parti fasciste et l'inscription aux organisations dépendantes de l'Action catholiques est supprimée. » (1)

Le *Messaggero* (9. 7. 31), sous le titre *Una soluzione necessaria*, publie un article qui se termine par cette phrase :

Une seule solution est possible : la dénonciation de la part du gouvernement italien du Concordat du 11 février 1929. Quelles que puissent être les conséquences d'une telle solution, le fascisme se sent capable de les affronter avec sérénité en face de l'Italie et du monde. Mais il a, pareillement, le droit de décliner jusqu'à présent la responsabilité de cet événement inéluctable.

Le *Giornale d'Italia* (10. 7. 31), paru le 9 au soir, écrivait au sujet de cet article :

Un journal du matin a parlé de dénonciation du Concordat. Ceci est une suggestion absolument arbitraire, et nous ne comprenons pas comment elle a pu être imaginée. N'a-t-on pas la sécurité absolue que dans un régime comme le fascisme il y a des chefs responsables qui savent et qui peuvent prendre des décisions opportunes et conformes aux exigences de l'heure ?

Sous le titre *Seminatori di odio*, le *Lavoro Fascista* (9. 7. 31), pour alimenter la campagne contre l'A. C., cite un passage d'un Bulletin paroissial de Padoue regrettant la suppression de l'envoi d'un légat pour les fêtes du centenaire de saint Antoine et pour la suppression de la procession. Citons ces lignes :

Vous avez compris ? Une modeste procession au lieu d'une grande, somptueuse. Par la faute de qui ? Padoue n'est pas un petit pays de montagne où le curé peut facilement convaincre les fidèles que les processions ne se font pas parce que le gouvernement fasciste les a prohibées. A Padoue un mensonge semblable ne peut pas fleurir.

Le *Lavoro Fascista* (10. 7. 31) publie une dépêche datée de Macerata, 9 juillet, ainsi conçue :

A été séquestré le numéro 7 du périodique mensuel *Vita Francescana*, édité à Recanati et dirigé par le Père Capucin Carlo Iobbi pour un article intitulé « *Sangue di martiri* », dans lequel est réédité jusqu'aux dernières limites le mépris pour les institutions constitutionnelles.

10 juillet.

Dans deux audiences, accordées l'une aux associations de jeunesse de Prague et l'autre aux Filles de la Charité de Rome, S. S. Pie XI demande des prières pour l'Action catholique italienne. L'*O. R.* (11. 7. 31) donne un résumé de ces deux discours.

Dans ce même numéro de l'*O. R.* (11. 7. 31), deux articles sont à noter : le premier, intitulé *A proposito di un giuramento* (A propos d'un serment), répond aux critiques soulevées contre le passage de l'encyclique qui règle ce sujet ; le second, intitulé *In margine alle polemiche*, relève quelques-uns des nouveaux commentaires de presse, notamment au sujet du rôle de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Le *Lavoro Fascista* (10. 7. 31), sous le titre *Pastorali di provincia*, reproduit quelques extraits d'une lettre de S. Exc. Mgr Justino Sanchini, évêque de Fano et Fossombrone, où la dissolution des associations de jeunesse catholique est affirmée n'être que passagère parce que basée sur des calomnies. A quoi le *Lavoro* répond que les jeunes catholiques n'ont pas été accusés d'être « subversifs et dangereux ».

11 juillet.

L'*O. R.* (12. 7. 31) consacre un troisième article, sous le même titre *In margine alle polemiche*, à certaines affirmations du *Giornale d'Italia* accusant l'*O. R.* de n'avoir pas répondu à ses questions.

Dans une autre note intitulée *Nostalgie anticlericali*, l'*O. R.* relève des manifestations récentes et nombreuses où reparaît le vieil esprit anticlérical.

Enfin, sous le titre *Appunti (Interpretazioni. Cifre et confronti)*, l'*O. R.* revient sur la question du serment et les listes publiées par le *Lavoro Fascista* sur les dirigeants de l'*A. C.*

Une note d'agence, datée du 11 dans la nuit, que nous traduisons d'après le texte publié par la *Stampa* (12. 7. 31), porte :

Le sénateur Morello (1) a présenté au président du Sénat la question suivante : « En présence de la récente encyclique pontificale, qui constitue, à mon avis, une grave violation manifeste des conventions de Latran, je demande à interroger le chef du gouvernement, ministre de l'Intérieur, et le ministre des Affaires étrangères.

12 juillet.

L'*O. R.* (13-14 7. 31), sous les titres *Un... trilemma* et *Briciole*, répond aux observations du *Popolo di Roma* au sujet du serment fasciste et du *Giornale d'Italia* au sujet du discours de S. S. Pie X aux membres de l'Action catholique de Prague et de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Le *Lavoro Fascista*, reproduit par la majorité des journaux (*Popolo d'Italia*, 12. 7. 31), annonce

---

(1) Dans un article intitulé *Per uscire dall'equivoco*, le *Lavoro facista* (10. 7. 31) écrit à propos de cette décision : « Depuis cinq jours, c'est-à-dire depuis que la lettre encyclique a été publiée et répandue en Italie, les rapports entre l'Etat et le Saint-Siège sont virtuellement entrés dans une phase aiguë, dont il semble désormais impossible de sortir sans des actes décidés de clarté et de force... Pourtant, de notre côté, on commence par établir entre le fascisme et l'Action catholique une incompatibilité absolue, ce qui est le premier acte pratique grâce auquel on tente de sortir de l'énorme équivoque désormais inéluctable. »

(1) Morello Vincenzo (Rastignac), publiciste et avocat, sénateur du royaume, né à Bagnara (Calabre) le 10. 7. 1860. Réside à Rome, via Poli, 53. Rédacteur au *Piccolo*, *Don Chisciotte*, *Fracassa* ; a collaboré pendant de nombreuses années à la *Tribuna*, puis au *Popolo d'Italia* ; a dirigé l'*Ora*, les *Chronache letterarie* et le *Secolo* ; a été nommé sénateur du royaume le 19. 4. 1923 ; est président de la Société italienne des auteurs et éditeurs ; professeur de législation de la presse à l'Université de Pérouse. A donné au théâtre trois pièces, *La flotta degli emigranti*, *Il malefico anello* et *L'amore emigra*. Auteur de *Strofe*, 1881 ; *Leggendo*, 1886 ; *Politica e bancarotta*, 1894 ; *Pulvis et umbra*, 1897 ; *Il contratto agrario*, 1899 ; *Nell'arte e nella vita*, 1900 ; *L'energia letteraria*, 1905 ; *I delitti della gente onesta*, 1906 ; *G. d'Annunzio*, 1910 ; *L'albero del male*, 1914 ; *Il libro della guerra*, 1915 ; *L'Adriatico senza pace*, 1918 ; *Il roveto ardente*, 1924 ; *In tema di scuola*, 1925 ; *Dante, Farinata, Cavalcanti*, 1927.

que « le Comité central de l'Action catholique va transférer son siège de Rome, via Ara Cœli n. 2, à la Cité du Vatican, dans un palais qui lui sera destiné ».

Le même *Lavoro Fascista* (12. 7. 31), sous le titre *Tacita connivenza delle autorità ecclesiastiche con Don Sturzo*, s'en prend au journal *La Croix* (« organe du Vatican en France »), qui a traité de divertissantes les nouvelles données par le *Lavoro* sur Don Sturzo et son rôle à l'étranger contre le gouvernement fasciste. Le même journal, après avoir annoncé que Don Sturzo se trouvait à Madrid, est obligé de reconnaître (15. 7. 31) que Don Sturzo n'y est jamais allé. Dans un grand article de ce même jour, sous le titre *Italia non è Francia et non è Spagna*, M. Antonio Bruers répond à l'*O. R.* par des considérations historiques sur la situation du catholicisme dans les différents pays et conclut en affirmant que l'Etat fasciste ne peut que maintenir ses prétentions en ce qui concerne l'A. C. en Italie.

Le *Giornale d'Italia* (12 et 14. 7. 31) consacre ses deux premières pages presque entièrement à l'encyclique. Sous le titre *Dopo l'enciclica di Pio XI. Roma di Pietro e Praga di Huss*, M. Virginio Gayda critique violemment les paroles prononcées par S. S. Pie XI à l'audience des jeunes de l'A. C. de Prague. Le même auteur, dans son second article, essaye de donner un aperçu historique des plus tendancieux sur la situation de l'A. C. en Yougoslavie, afin de conclure naturellement que la persécution est beaucoup plus violente en ce pays qu'en Italie.

Signalons en même temps que sous le titre *Adesioni e consensi al Regime da parte dei cattolici* une page presque entière est consacrée à publier des adhésions et des approbations pour l'œuvre du régime fasciste.

14 juillet.

L'*O. R.* (15. 7. 31), sous les titres *Pennellate* et *Ricordi*, relève certaines affirmations de la *Tribuna*, du *Giornale d'Italia* et du *Popolo d'Italia* ; dans celui-ci A. Mussolini fait allusion d'une façon inexacte à un incident auquel Mgr Pellizzo, évêque de Padoue, a été mêlé.

Réunion du Directoire du Parti National Fasciste, sous la présidence du *Duce* B. Mussolini : une déclaration au sujet de l'encyclique *Non abbiamo bisogno* est publiée sur trois points dont voici le résumé :

Le parti fasciste a fait une révolution et a l'impérieux devoir de la défendre contre qui que ce soit ; Le Vatican et la Maçonnerie ont partie liée dans leur hostilité contre le fascisme ; l'œuvre Balilla est la force, l'orgueil et la sécurité du fascisme, et prépare ses continuateurs de demain.

Le *Messaggero* (14. 7. 31) reproduit un article du *Sunday Times* sur l'Action catholique en Irlande en le faisant précéder de cette remarque : cet article « vaut la peine d'être reproduit à cause de ses points de ressemblance avec l'activité que déploie l'Action catholique en Italie ».

L'*O. R.* (31. 7. 31), sous le titre *Soliti metodi*, rétablit les passages omis par le correspondant londonien du *Messaggero* dans l'article du *Sunday Times*, lequel n'a pas été « reproduit » mais « mutilé ».

15 juillet.

L'*O. R.* (16. 7. 31) commente, sous le titre *Dopo le dichiarazioni del Direttorio del P. N. F.*, les trois points du communiqué du 14. 7. 31 ; il constate que n'y sont abordées que des questions « en marge du contenu vrai et substantiel de l'encyclique ».

Sous le titre *La Strada della Verità*, une nouvelle mise au point est faite au sujet des accusations du *Giornale d'Italia* contre le comte Dalla Torre et l'activité politique de l'A. C. I.

Sous le titre *Immutato rispetto*, l'*O. R.* (16. 7. 31) dénonce un libelle violemment anticlérical, paru à Florence sous le titre *Svaticanamento* (dévaticanisation). Cette note est reproduite par les journaux catholiques (*Italia*, *Nuovo Cittadino*, etc.). Le lendemain 16, le *Popolo di Roma* annonce que ce libelle a été séquestré non seulement à Florence, où il a été édité, mais encore dans toutes les autres villes d'Italie. L'*O. R.* (17. 7. 31) prend acte de la mesure et en profite pour demander si un petit journal satirique de Florence aussi mauvais que le libelle sera lui aussi séquestré. Le *Lavoro Fascista* (17. 7. 31) commente ce fait à sa façon : « L'*O. R.* ne sera pas très content », dit-il (1).

D'après une note d'agence communiquée le 17 et datée de Florence (*Stampa*, 18. 7. 31), les auteurs du libelle sont déférés à l'autorité judiciaire.

16 juillet.

Sous le titre *Appunti* (*Citazioni. Curiosità*), l'*O. R.* (17. 7. 31) consacre deux notes aux polémiques journalières. Dans la première, le journal cite des extraits de la *Tribuna* au sujet de l'activité maçonnique en Italie ; dans la seconde il dénonce une invention fantaisiste du *Lavoro Fascista* (16. 7. 31) concernant les réunions secrètes tenues à la Maison généralice des Jésuites. Nous traduisons ici le passage principal de cette seconde note :

Sous le titre, à cheval sur deux colonnes, *Riunioni sospette alla Sede Generalizia dei Gesuiti*, nous lisons :

« Des noms et des faits — montre en mains pour échapper aux démentis... Samedi 11 juillet, de 19 h. 25 à 19 h. 32, sont entrés à la Maison généralice de la Congrégation des Jésuites divers prélats invités à une réunion. La réunion avait lieu dans un but d'anticonciliation.

» Outre Mgr d'Herbigny, il y avait les deux P. Rosa et Venturini, et un peu plus tard est arrivé un autre Jésuite, le P. Gori. Ne pouvaient être absents les représentants du mouvement ouvrier dans une réunion qui, suivant les traditions de l'A. C., s'occupe si peu que rien de politique.

» De fait, il y avait aussi le P. Aloisi Masella, Jésuite, président des retraites spirituelles [...] »

« Ces réunions — disait le journal — nous les qualifierons de « mystérieuses ».

Or, Mgr d'Herbigny est et était alors en France, le P. Rosa était à la clinique Giannuzzi, Via Fabio Massimo, n° 26, soumis au traitement radiologique du prof. Moretti ; le P. Venturini était, comme il y est encore maintenant, à Fidenza ; le P. Gori était et est encore à Viterbe, le P. Aloisi Masella, qui n'est pas président mais directeur des retraites spirituelles, était et est encore à Mondragone.

On le voit donc, de telles réunions se doivent vrai-

---

(1) Dans son numéro du 18. 7. 31, l'*O. R.*, sous le titre *Riempitivi*, répond : « Alors que l'*Osservatore* prenait acte du séquestre du fameux « libelle diffamatoire » et de la nouvelle du renvoi de ses auteurs devant l'autorité judiciaire, le journal qui fait profession de dénigrer l'Action catholique dénigrait encore une fois témérairement, en écrivant que de cette décision gouvernementale « l'*Osservatore Romano* ne sera pas très » content. Il continuera, nous sommes sûrs, à donner la » nouvelle de la publication du libelle, mais non pas du » sort qu'il a eu ». C'est fatal ! Il n'en place pas une au but ! »

ment définir « mystérieuses ». En réalité, entre 19 h. 25 et 19 h. 32, exactement, montre en mains, en sept minutes, l'informateur de ce journal a vu se réaliser le miracle le plus stupéfiant qu'on puisse avoir vu : à savoir la bilocation de cinq personnes. [...]

Le même jour, le R. P. Procureur général de la Compagnie de Jésus adressait par lettre une rectification officielle au journal, contenant les mêmes précisions que celles de l'*O. R.*

17 juillet.

L'*O. R.* (18. 7. 31), sous le titre *Cio che vale*, réplique à la *Tribuna* qui l'accuse de n'avoir rien compris à la déclaration du P. N. F.

18 juillet.

Dans un discours adressé aux élèves du collège *Stella Matutina* de Feldkirch (Autriche), S. S. Pie XI rappelle la défiance, les obstacles et les tentatives de suppression à l'égard de l'A. C. en Italie (*O. R.*, 20-21. 7. 31).

L'*O. R.* (19. 7. 31), sous le titre *Per una citazione*, à propos d'un article de la *Tribuna*, revient sur la question de l'activité maçonnique en Italie, et sur le reproche fait à l'encyclique de servir « la cause antifasciste, qui est toujours et par-dessus tout la cause maçonnique ».

Une dépêche d'agence reproduite par le *Popolo d'Italia* (19. 7. 31) et datée de Rome, nuit du 18, porte :

Il est parvenu au chef du gouvernement le télégramme suivant : « Le Directoire fasciste du Sénat, fidèle interprète des sentiments de 200 sénateurs inscrits à l'Union nationale fasciste, renouvelle sa pleine adhésion et sa confiance en Votre Excellence et en son œuvre, à laquelle nous devons la renaissance et le renforcement des valeurs spirituelles de la Nation italienne, qui dans l'assurance de posséder en Votre Excellence le protecteur et le vengeur des droits de l'Etat poursuit son œuvre tranquille et ordonnée. — Signé : FEDELE, GARBASSO, MAZZUCCO. »

19 juillet.

A la cérémonie de lecture du décret sur l'héroïcité des vertus de la vénérable Catherine Labouré, S. S. Pie XI prononce un discours dans lequel, faisant allusion à ses souffrances actuelles, il affirme la nécessité d'un miracle qui fasse voir « ceux qui ne voient pas et qui ne veulent pas voir ».

L'*O. R.* (20-21. 7. 31), sous le titre *Contro due periodici*, reproduit un communiqué de l'archevêché de Florence « défendant d'acheter et de laisser pénétrer dans les familles » les deux hebdomadaires *Il 420* et *Il 43*.

22 juillet.

Un communiqué officiel publié par la *Stampa* (23. 7. 31) rend compte de la réunion des commandants des Fasci de jeunes gens tenue sous la présidence du secrétaire du parti, S. Exc. Giuriati. A la suite de cette assemblée, de nouvelles directives sont publiées pour les Fasci de jeunesses de combat.

23 juillet.

S. S. Pie XI réunit, dans sa bibliothèque privée, tous les cardinaux présents à Rome pour les entretenir de l'A. C. I.

Une dépêche d'agence reproduite par les journaux, en particulier par le *Popolo d'Italia* (24. 7. 31), donne les renseignements suivants :

Ce matin le Saint-Père a tenu une réunion de tous les cardinaux de Curie, dans sa Bibliothèque privée. La réunion, commencée à 9 heures, s'est poursuivie jusqu'à 11 h. 45. Etaient présents 21 cardinaux, c'est-à-dire tous, sauf les Eminentissimes Van Rossum, Lépicier et Ragonesi, absents de Rome.

Autour du but et des résultats de cette assemblée extraordinaire des cardinaux avec le Souverain Pontife on garde la plus absolue réserve, au point que l'*Osservatore Romano* n'a pas fait connaître l'événement. On dit, dans les milieux qui d'ordinaire sont bien informés des choses du Vatican, que, à l'assemblée, il n'a pas été traité d'un seul argument, mais des plus importantes questions qui en ce moment intéressent l'Eglise. Si ces hypothèses correspondent à la vérité, la réunion d'aujourd'hui aurait eu, plus ou moins, le caractère d'un consistoire sans la solennité extérieure particulière à ce genre d'assemblées. Et précisément pour cette raison l'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que depuis longtemps Pie XI n'a pas tenu de consistoire et par suite n'a pas eu l'occasion de mettre au courant, comme il est coutume de faire, le Sacré-Collège des questions les plus graves du moment qui incombent à l'Eglise dans les divers pays du monde (1). [...]

Citant la *Critica Fascista*, qui commente quelques passages du ministre italien Solaro della Margherita, dans son *Memorandum storico-politico*, au sujet des rapports entre l'Eglise et l'Etat, l'*O. R.* (24. 7. 31), sous le titre *Diritti*, rappelle encore que le Droit canonique est la base essentielle des rapports entre l'Eglise et l'Etat (2).

---

(1) D'autre part, la *Croix* (26-27. 7. 31) reproduisait la dépêche suivante de la Cité du Vatican :

« La grande réunion des cardinaux qui vient de se tenir au Vatican est venue, encore une fois, montrer que les affirmations de certains journaux étaient complètement fausses.

» Ces affirmations se résumaient en ceci que les membres du Sacré-Collège n'étaient jamais consultés. Or, il résulte de renseignements précis qu'en six mois de temps les cardinaux faisant partie de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires ont été convoqués, en présence du Pape, une dizaine de fois. A ces réunions sont venues s'ajouter d'autres réunions, soit partielles, soit plénières, des cardinaux de Curie et aussi des réunions de cardinaux appartenant aux diverses Congrégations.

» On peut, en outre, relever qu'il ne se passe pas de jour que le Souverain Pontife ne reçoive en audience particulière quelques membres du Sacré-Collège. Il suffit de suivre la publication des faits au jour le jour par l'*Osservatore Romano* de ces audiences pour, à ce sujet, être pleinement édifié.

» On a prétendu que les consistoires étaient les seules occasions qu'avait le Souverain Pontife de faire entendre sa voix devant le Sacré-Collège. Après ce qui précède, on se rend compte que c'est là une affirmation purement gratuite.

» Ce qui a pu engendrer de pareilles inexactitudes, c'est que les réunions des cardinaux en présence du Pape, sauf cas exceptionnel, n'attirent, en général, pas l'attention du public, étant donné que les membres du Sacré-Collège sont tenus au secret d'office sur ce qui se dit au cours de ces réunions et qu'il n'est jamais fait de communiqué.

» Quant aux entretiens particuliers des cardinaux avec le Souverain Pontife, il est à peine besoin de dire que les prétendues informations publiées par la presse sur l'objet de ces entretiens constituent de pures suppositions. »

(2) Voir dans l'*O. R.* (24. 7. 31) un compte rendu assez étendu de l'édition de ce *Memorandum* faite en 1930 par l'éditeur Fratelli Bocca de Turin.

25 juillet.

L'*O. R.* (26. 7. 31), sous le titre *A proposito di alcune notizie*, signale qu'on oblige des catholiques à renouveler « sans réserve » leur serment fasciste. Il s'agit là, remarque le journal du Saint-Siège, d'un « acte très grave » et « parfaitement inutile ».

De même, ajoute l'*O. R.*, dans les quatre ou cinq cas où des associations auraient abandonné leur dénomination et changé leurs programmes, il y a lieu de dire que les associations visées ne faisaient pas partie des organisations d'Action catholique.

La *Libertà*, « Giornale della concentrazione antifascista » (Organe hebdomadaire d'inspiration maçonnique édité à Paris), se référant à cette note, a consacré un violent article à la question du serment que l'*O. R.* (3-4. 8. 31) relève sous le titre *Buona fede* pour dénoncer les graves confusions qui y sont contenues.

26 juillet.

S. S. Pie XI, recevant en audience les dirigeantes des femmes catholiques italiennes, réunies à Rome pour un cours d'exercices spirituels et une semaine de formation à l'apostolat, leur adresse un bref discours dans lequel Sa Sainteté affirme (*O. R.*, 27-28. 7. 31) que les événements actuels « ne doivent pas entamer la tranquillité et la sérénité de l'esprit parce que l'avenir est entre les mains de Dieu ».

Sous le titre *Citazioni a sorpresa*, l'*O. R.* (27-28. 7. 31) signale une citation du *Ceske Slovo* de Prague faite par le *Giornale d'Italia* (26. 7. 31) au sujet du discours du Pape à l'Action catholique de Prague.

Le *Lavoro Fascista* (26. 7. 31), citant le même numéro de la *Critica Fascista* que l'*O. R.* du 24. 7. 31, reproduit deux longs passages d'un article consacré à l'Etat fasciste et à l'Eglise, insistant surtout sur les concessions faites par l'Etat fasciste dans les accords du 11 février 1929.

28 juillet.

L'*O. R.* (29. 7. 31), sous le titre *Storia patria all'estero*, relève l'empressement des journaux fascistes à citer les commentaires protestants sur l'encyclique, et en particulier celui de Wolfgang-Ludwig Stein dans *Das freie Deutschland*.

Le même jour, sous le titre *Occhio ai confronti* et *Per i non ciechi*, l'*O. R.* consacre deux notes aux observations de la *Gioventù Fascista* sur l'encyclique, dont elle « ne cite même pas une ligne ».

29 juillet.

L'*O. R.* (30. 7. 31), sous le titre *Citazioni*, fait remarquer à la *Tribuna* que le passage cité par elle d'une réponse de l'abbé Georg Moenius à l'enquête d'*Antieuropa* concernant l'œuvre de Mussolini, comparée à celle du national-socialisme d'Hitler, est à compléter par d'autres passages du même auteur qui n'auraient pas permis à la *Tribuna* de tirer les conclusions que contient son article.

L'*O. R.* (1. 8. 31), dans deux notes intitulées *A proposito di citazioni* et *Lo stesso motivo*, revient sur ce même sujet du national-socialisme de Hitler et de l'union du centre catholique avec la social-démocratie à propos d'un article de la *Tribuna* et d'une correspondance de Berlin adressée à la *Nazione* et au *Mattino* par Giuseppe Piazza.

Dans l'*O. R.* (5. 8. 31), sous le titre *Risposte implicite*, une dépêche de Berlin reproduite par la *Tribuna* au sujet de la campagne antireligieuse de la social-démocratie fait l'objet d'une nouvelle mise au point.

30 juillet.

Le *Lavoro Fascista*, sous le titre *Un entusiastico giudizio francese sul Fascismo e sulle sue realizzazioni*, signale l'apparition chez Plon du volume *l'Etat mussolinien* et l'article que consacre à cet ouvrage M. Philippe Amiguet dans l'*Ordre* (13. 7. 31), dont il donne de larges extraits.

31 juillet.

S. S. Pie XI, recevant en audience une délégation d'officiers et de marins du cuirassé *Royal Oak*, navire amiral de la marine anglaise, adresse quelques paroles aux pèlerins. Rappelant que saint Pierre était marin, il ajoute que « la barque de l'Eglise a déjà fourni une longue course et en fournira une plus longue encore, avec l'aide de Dieu ».

1er août.

Les journaux ayant reproduit une déclaration du fasciste Rosario Coupolo adressée au secrétaire fédéral de Catane du P. N. F. et ainsi conçue : « Ayant été instruit de la finalité politique que l'Action catholique entend poursuivre contre le Parti qui fait valoir les sacrifices de ceux qui défendirent la patrie sur les champs de bataille et qui a créé la nouvelle Italie, j'ai donné ma démission », l'*O. R.* (2. 8. 31), sous le titre *Dimissioni*, commente cette déclaration pour souligner la contradiction fondamentale qu'elle renferme de la part d'un militant de l'A. C.

A l'inauguration de l'aqueduc de Ravenne, M. Mussolini prononce un discours dans lequel il affirme que le fascisme veut la paix.

Nous traduisons quelques passages de ce discours d'après le texte du *Messaggero* (2. 8. 31) :

Je veux ajouter que le gouvernement fasciste, le régime fasciste, les fascistes veulent la paix. Nous la voulons avec tous les Etats ; avec ceux qui sont éloignés, avec ceux qui sont voisins, avec ceux qui sont très voisins (*hilarité, murmures*). Nous la voulons, non certes parce que nous craignons les risques de la guerre et les angoisses du combat (*applaudissements frénétiques*), mais parce que nous travaillons à une grande œuvre et parce que nous voulons le plus tôt possible arracher le peuple italien aux difficultés et aux malaises du temps présent ; car nous autres fascistes, nous travaillons surtout pour le peuple, et nous prêchons au peuple non seulement son droit, mais aussi son devoir. Seul le fils d'un forgeron peut, si cela est nécessaire, parler durement au peuple (*Applaudissements délirants*).

Personne ne pourra suspecter qu'en lui ce sont les privilèges d'un titre ou les égoïsmes de la richesse qui parlent.

Nous mettons dans cette œuvre de création toute notre volonté droite, décidée, inflexible comme la lame d'une épée ! (*applaudissements*). Mais avec la même volonté, non moins décidée, droite et inflexible, nous sommes prêts à l'œuvre de ruine et de destruction (*applaudissements frénétiques*) de tout ce qui peut s'opposer à la marche de la Révolution fasciste, laquelle doit assurer le bien-être du peuple italien et lui donner un sens toujours plus élevé de sa grandeur rénovée. [...]

2 août.

L'*O. R.* (3-4. 8. 31), sous le titre *Maestra Libertà*, indique la solution proposée par la *Libertà*, dans la question de l'éducation de la jeunesse, pour conclure que l'éducation ainsi proposée consisterait à empêcher les enfants de « devenir des hommes croyants et des citoyens chrétiens ».

Sous le titre *Bibliografia*, l'*O. R.* (3-4. 8. 31) relève un article de la *Bibliografia fascista* (mai-juin 1931) qui a la prétention de donner un aperçu documentaire sur le conflit de l'A. C. Or, les citations faites sont presque uniquement empruntées au *Lavoro Fascista* avec indication que les articles ont provoqué des réponses de l'*O. R.*, lesquelles ne sont jamais reproduites.

5 août.

Les journaux fascistes ayant cité un certain nombre de cas où des associations d'A. C. seraient passées aux organisations fascistes, l'*O. R.* (6. 8. 31), sous le titre *A proposito di « Abandonni »*, énumère ces prétendus « abandons » et remarque qu'ils concernent des « associations qui n'ont jamais appartenu à l'A. C. ».

Dans son numéro du 12. 8. 31), l'*O. R.*, revenant sur ce sujet, consacre trois nouvelles notes à la Société sportive « Fulgor » (1), aux femmes fascistes de Lussinpiccolo, dont on annonce la renonciation à l'A. C., et aux jeunes catholiques de Oria, qui n'ont nullement quitté les rangs de l'A. C. bien qu'on ait prétendu le contraire.

Dans l'*O. R.* (24-25. 8. 31), sous le titre *Repetita*, une dépêche de Castelvetrano en Sicile, datée du 18, est reproduite, annonçant la démission des membres du Cercle catholique de cette ville. Le journal remarque qu'il n'y a dans l'A. C. I. que les Cercles de jeunesse, lesquels sont déjà dissous. De quel cercle alors peut-il bien être question ?

6 août.

La *Critica Fascista* (1er août 1931), ayant fait paraître un article intitulé « Commentaire profane pour le Pape Ratti », l'*O. R.* (7. 8. 31) signale le fait et souligne que cette revue est dirigée par un ministre du roi en exercice (M. Bottai).

Nouvelle note à propos du serment fasciste dans l'*O. R.* (8. 7. 31), sous le titre *Una volta tanto*, en réponse à un article du *Lavoro fascista* (*Falso Testimonio*).

9 août.

L'*O. R.* (10. 8. 31) cite la phrase suivante de la *Vita Nova* écrite par Giovanni Gentile, directeur de la revue : « L'encyclique de Pie XI a eu un insuccès retentissant non seulement en Italie, mais dans le monde entier » et ne s'étonne pas de trouver encore dans cet article l'accusation contre l'A. C. de faire de la politique sous le couvert de la religion.

Un autre article de revue reprend la même accusation et l'*O. R.* (14. 8. 31) lui consacre une réponse sous le titre *La natura di un « conflitto »*. L'auteur, Carlo Curcis, prétend dans *Economia italiana* que « la bataille qui se livre actuellement n'est pas politique, mais morale et religieuse, excellemment morale et religieuse », et ajoute : « Ce conflit se réduit aux plus modestes proportions d'une opposition de forces sur le terrain de l'action politique. » A quoi l'*O. R.* oppose que pareille affirmation est en opposition absolue avec le but essentiel de l'A. C.

Une autre note du même jour, sous le titre *Coincidenze*, signale que la *Lotta antifascista* (juin-juillet 1931), organe socialiste, commet la même erreur que les revues *Vita Nova* et *Economia italiana*.

11 août.

Une brochure a été publiée à Bologne sous le titre *In risposta all'enciclica di S. S. Pio XI sull'Azione cattolica*. — F. Giachino Editore. Bologna 1931-IX. Elle porte comme signature les initiales P. F. M. I.

Après avoir inséré dans son numéro du 12. 7. 31 une protestation de Don Rosa qui avait publié un article dans la *Rivista del Clero italiano*, utilisé par l'auteur de la brochure contre l'encyclique, l'*O. R.* (13. 8. 31) donne une longue analyse de cette brochure, dont il réfute les assertions principales, notamment celle-ci que le Pape serait partisan de l'école laïque.

13 août.

L'*O. R.* (14. 8. 31), sous le titre *Ammissioni*, cite un passage de la *Critica Fascista* qui dénote une compréhension plus juste du but des organisations de jeunesse catholique. En voici la traduction :

Pourquoi ces jeunes gens adhéraient-ils à ces organisations ? Nous répondons immédiatement, avec la conscience d'affirmer une chose rigoureusement exacte, qu'ils y adhéraient précisément à cause de cette soif de haute spiritualité et afin de mener une vie morale supérieure qui fascine et attire les jeunes gens sans exception. Nous n'insistons pas pour savoir s'il existait ou non dans ces organisations une activité terrestre, pratique et presque utilitaire ; il reste le fait que le programme de ces cercles avait attiré et fasciné l'esprit de ces jeunes gens précisément parce que ce programme comportait l'étude de ces problèmes et de ces aspects de la vie spirituelle qui s'imposent toujours à l'admiration captivée d'un jeune homme : domination de soi-même, perpétuelle élévation de soi-même, victoire sur l'esprit humain, suppression du moi égoïste, sacrifice, mission, et ainsi de suite. Ce ne sont que de simples mots que nous venons de citer ensemble, mais chacun d'eux représente et suppose toute une base de vie spirituelle, qui ne peut faire moins que de briller d'une lumière difficilement extinguible.

Nous disons ceci, sans entrer en discussion pour savoir si cette base était légitimement requise et si elle existait réellement ou non dans chacune de ces organisations. C'est une question qui pour le moment ne nous intéresse pas et que nous ne voulons pas aborder. Nous voulons au contraire tirer la conclusion suivante précise, sur laquelle nous insistons : s'il existait une activité politique, terrestre, pratique, dans ces organisations, il est certain qu'elle était — en ce qui concerne les jeunes gens — rehaussée et comme ennoblie par cette attitude de vie spirituelle intense qui est une sorte de foi, avec tout ce qu'elle implique pour la réalisation de ses objectifs et l'obtention de ses fins : abandon, sacrifice, renoncement à soi-même, victoire enfin ou tout au moins aspiration vers ce qui est le plus élevé, le plus difficilement réalisable, le plus parfait. Ces choses sont précisément le pain spirituel dont les jeunes gens sont toujours avides. [...]

19 août.

L'*O. R.* (20. 8. 31), sous le titre *La posizione delle giunte diocesane dell'Azione Cattolica*, reproduit le communiqué officiel suivant, paru dans le bulletin officiel de la F. U. C. I. :

(1) Notons que l'*O. R.* (12. 9. 31), sous le titre *Un dono della « Fulgor » al Santo Padre*, contient l'information suivante : « Les représentants de la Société sportive « Fulgor » d'Asti ont offert à Sa Sainteté un don artistique qui consiste en une petite statue en bronze représentant Jeanne d'Arc, œuvre de l'illustre sculpteur français E. Barrias, lauréat du concours pour le monument national à la pieuse héroïne [...] Le Saint-Père a beaucoup apprécié et le don et la pensée filiale qui l'inspire, bénissant la « Fulgor » et lui souhaitant une vie prospère conforme à son programme *Mens sana* dans la pensée et dans la foi au Christ, *in corpore sano* par la gymnastique éducatrice et récréative. »

Il arrive au Comité central des questions au sujet de la position des Comités diocésains qui, en quelques endroits, d'une façon erronée, se considèrent comme dissous. Pour éviter les équivoques, nous devons avertir que les Comités diocésains continuent d'exister sous la dépendance directe de LL. EExc. NN. SS. les évêques, auxquels il convient — conformément aux dispositions fixées par le Saint-Siège — de les promouvoir de la façon qu'ils jugeront opportune.

[— Pour sa part, le Comité central, qui, à partir du 1er septembre, transportera son siège et ses bureaux à Largo Cavalleggeri, au nouveau palais qui lui est destiné par la munificence du Saint-Père — continue à s'intéresser à toutes les initiatives qui dépassent la compétence de chaque Comité diocésain et à fournir les matériaux et indications pour le travail à poursuivre.]

De ce communiqué, il résulte clairement :

1° Que l'Action catholique dans les diocèses respectifs dépend de LL. EExc. les évêques ;

2° Que les Comités diocésains ne sont pas dissous, mais continuent leur fonction de coordination et de propagande sous la dépendance directe des évêques ;

3° Que même les centres diocésains des organisations continuent à fonctionner ;

4° Que la Présidence générale devra s'occuper de toutes les initiatives qui sont en dehors du domaine de chaque diocèse et fournir pareillement les suggestions et les indications pour le travail à poursuivre.

21 août.

M. de Vecchi, ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, est reçu par le cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Pacelli.

25 août.

Une dépêche d'agence, datée du 25 au soir de la Cité du Vatican, contient l'information suivante :

Ce matin, le Saint-Père a eu un long entretien avec le P. Tacchi Venturi, de la Compagnie de Jésus. L'entretien, commencé à 13 h. 15, a fini à 13 h. 45. A une partie de cet entretien a pris part le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, lequel, un peu auparavant, avait reçu dans son bureau l'ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, le sénateur comte de Vecchi di Val Cismon.

26 août.

S. S. Pie XI, à l'audience accordée au groupe des jeunes catholiques napolitains, prononce un discours pour remercier les jeunes catholiques de Naples de l'hommage qu'ils lui ont offert et qui contient l'énumération, avec des lettres fort touchantes, des prières, sacrifices et actes de charité à l'occasion des tristesses actuelles. Sa Sainteté insiste surtout sur la confiance en Dieu.

28 août.

S. S. Pie XI, recevant les membres de l'Œuvre de l'Apostolat liturgique, réunis à Rome pour suivre des cours sur l'étude et la diffusion de la connaissance liturgique de la sainte messe, leur recommande dans son discours la confiance au milieu de l'épreuve.

Sous le titre *Premesse*, l'*O. R.* (29. 8. 31) relève un article écrit par M. Francesco Nitti dans le journal sud-américain *O Estado de S. Paolo* et qui reprend les idées de l'auteur sur les rapports de l'Église et de l'Etat et condamne naturellement la conciliation réalisée en 1929.

L'*Information* (22. 8. 31) avait publié cette note :

Milan, 21 août (serv. spéc. de l'*Information*) :

Les informations données par la presse au sujet de ce que l'on appelle ici « la nouvelle phase des négociations italo-vaticanes » font l'objet, dans les milieux ecclésiastiques, de nombreux commentaires où perce un certain optimisme.

D'après ces informations, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, aurait rendu compte, hier, à Pie XI, des conversations qu'il a eues ces jours derniers avec MM. Federzoni et Rocoo en vue de rétablir les bonnes relations entre les deux pouvoirs.

De source autorisée, on affirme que les pourparlers en cours sont sur le point d'aboutir à des résultats satisfaisants. Et cela paraît assez vraisemblable aux milieux ecclésiastiques, qui font remarquer tout d'abord qu'il est significatif que les conversations actuelles aient eu lieu en dehors du nonce apostolique auprès du Quirinal et de l'ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège et qu'il est heureux que les pourparlers directs avec Mgr Pacelli soient conduits par des hommes politiques comme MM. Federzoni et Rocco, appartenant tous les deux à l'ancien parti nationaliste rallié au fascisme un peu avant la marche sur Rome, et dont le premier est connu pour ses sentiments religieux.

On croit voir là, de la part du gouvernement italien, un désaveu formel des excès des extrémistes. Faut-il aussi penser que M. Mussolini ait atténué quelque peu son intransigeance dans la question de l'éducation de la jeunesse et qu'une base d'entente soit près d'être trouvée au sujet des possibilités d'activité ou même d'existence des organisations d'Action catholique actuellement dissoutes ? C'est ce qu'on saura peut-être sous peu.

D'après le *Times* du 1er septembre, cette nouvelle provient d'une source vaticane digne de confiance. Ce journal, en accentuant le rôle du P. Tacchi-Venturi, conclut que « ces circonstances semblent indiquer clairement que les termes de l'accord ne sont pas encore arrêtés malgré tous les bruits qui disent le contraire ».

D'autre part, la *Croix* (2. 9. 31) contenait l'information suivante :

D'après une information de Rome qui a l'allure d'un communiqué du gouvernement fasciste, sans préjudice de l'aboutissement définitif des pourparlers en cours, le gouvernement italien a donné des instructions aux préfets pour que les locaux appartenant à l'Action catholique, qui avaient été mis sous séquestre, soient peu à peu rendus aux autorités ecclésiastiques.

Rome a été, jusqu'à présent, exclue de ces mesures, étant donné que les locaux en question dépendent de l'autorité du cardinal vicaire, avec lequel des accords devront être pris au préalable.

Une seconde information, que contredisent d'ailleurs les premières lignes de la première, prétendait tenir de source autorisée que le texte officiel de l'accord intervenu entre le Vatican et le gouvernement, concernant la fermeture des patronages de Jeunesses catholiques italiennes, a été définitivement élaboré et a été approuvé par le Pape et M. Mussolini.

Une copie de cet accord aurait été, en outre, remise à tous les cardinaux de la Curie.

B) LA PAROLE DU PAPE

« Faire prier pour le Pape »

Discours de S. S. Pie XI aux Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul (10. 7. 31) (1).

[Sa Sainteté] a demandé des prières spéciales à ces âmes heureuses qui se trouvent dans des conditions particulièrement favorables pour être exaucées

(1) Ce discours a été prononcé à l'audience accordée aux Filles de la Charité de Rome (cf. *O. R.*, 11. 7. 31).

par le Seigneur, après les Saints Exercices. Elle les a invitées, en ces moments pénibles et douloureux, à faire prier pour le Pape les petits enfants et les malades confiés à leurs soins.

L' « A. C. persécutée sur la terre de Pierre »

Discours de S. S. Pie XI
aux représentants de l'Action catholique de Prague (10. 7. 31) (1)

Le Saint-Père a eu aujourd'hui l'heureuse surprise de voir devant lui une petite mais vaillante délégation des grandes associations de jeunesse de l'Action catholique de Prague.

Sa Sainteté, après s'être informée du nombre, de la vie et de la florissante activité de ces associations, n'a pu s'empêcher de les féliciter en la personne de leurs représentants et de leur envoyer une large bénédiction, en les engageant à prier pour les associations catholiques de Rome et d'Italie : « Car vous direz — déclara le Saint-Père avec juste raison, malheureusement — ce que vous avez constaté, c'est-à-dire cette monstruosité : l'Action catholique peut fleurir sur la terre de Huss, alors qu'elle est persécutée sur la terre de Pierre. »

Le Saint-Père a conclu en accordant la bénédiction apostolique aux présents, à leurs frères d'Action catholique, à toutes leurs intentions et à tous leurs projets.

Défiance à l'égard de l'A. C.

Discours de S. S. Pie XI à l'audience des élèves du collège « Stella Matutina » de Feldkirch (Autriche) (18. 7. 31) (2).

Le Saint-Père est joyeux de souhaiter la bienvenue à ces jeunes gens parce qu'ils viennent à lui en tant que représentants d'une jeunesse forte et catholique, fleur et espérance de l'Eglise.

Cette visite apporte donc une grande consolation au cœur du Père, particulièrement en ces jours qui ont procuré tant de tristesses au Père commun de la chrétienté. En ces enfants, en effet, Sa Sainteté aperçoit les futurs participants à l'Action catholique — ainsi qu'eux-mêmes s'étaient présentés, — à cette Action catholique qui fleurit plus ou moins en tous pays et qui en Italie seulement est, à l'heure actuelle, plus ou moins entourée de défiance, d'obstacles et de tentatives de suppression.

« Nous avons besoin de miracles »

Discours de S. S. Pie XI lors de la lecture du décret sur l'héroïcité des vertus de la vénérable Catherine Labouré. (19. 7. 31).

[...] Il faut particulièrement se souvenir de cette assistance de la divine Providence, dit le Saint-Père, en un moment où l'Eglise a tant besoin de cette aide, l'Eglise qui souffre quand souffre son chef, qui est frappée et attristée quand son chef est frappé attristé. Rome sait, toute l'Italie sait, tout le mon sait que l'Eglise traverse une heure de tribulati puisque l'Eglise est frappée dans une de ses activi les plus délicates et les plus précieuses, dans un ses droits dont elle est le plus jalouse : l'éducati chrétienne de la jeunesse. Tout le monde a démon avec une unanimité de pensée et une effusion d'u verselle piété filiale qu'il s'unissait aux peines Père. Un obstacle a été mis à un de ses mand les plus précis, les plus intenses et les plus am reux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui envoya apôtres à toutes les nations, mais spécialement au petits enfants, dont il disait lui-même qu'ils vie draient spontanément au-devant des Apôtres : dor il ne faut leur opposer aucun obstacle. Ces petit qui — disait le Seigneur — « croient en moi », faut donc les laisser aller à lui, ne pas les emp cher ni s'interposer entre eux et le Seigneur.

Et voilà qu'en ces jours resplendit la Médaill miraculeuse, comme pour rappeler d'une façon v sible et tangible qu'à la prière tout est promis même les miracles, et par-dessus tout ceux-ci, et l est la spécialité magnifique de la Médaille miracu leuse, et nous avons besoin de miracles. Et c'es déjà un grand miracle — continue le Saint-Père — le premier que nous devons demander aujourd'hui miracle que l'Evangile souligne toujours, c'est-à-dir que les aveugles voient ; que ceux qui ne voient pa voient.

Et ceux qui ne veulent pas voir sont ceux qu n'entendent pas, qui ne comprennent pas, digne plus que tous autres, de la part du Père, de grand compassion.

Parce que peut-être personne ne leur a enseign ce qu'ils ignorent et que peut-être ils n'ont pas e comme nous l'occasion de connaître la vérité d Dieu, de la voir, de l'étudier ni de la goûter. est vrai que devrait s'imposer à eux la nécessit morale, le devoir de ne pas parler de ce qu'ils n connaissent pas, ni de raisonner sur ce qu'ils igno rent : se rappelant que l'Eglise, depuis ses origines a demandé d'être connue : *Ne ignorata damnetu* (de peur qu'ignorée elle ne soit condamnée).

Voilà donc — dit Sa Sainteté — le premier miracl à demander à la Médaille miraculeuse, par l'inter cession de la vénérable Catherine Labouré ; voil le premier prodige à obtenir du Seigneur, qui peu tout et qui *fecit de tenebris lucem splendescer* (fit sortir la lumière des ténèbres).

Peu d'épisodes de l'Evangile sont aussi émouvan que celui dans lequel le Seigneur demande l'aveugle-né ce qu'il veut et où il reçoit cette ré ponse de l'aveugle : « Seigneur, faites que je voie. Et le Seigneur a fait encore davantage. Dans d'autre récits de l'Evangile nous voyons que le Seigneu procède d'une façon plus large et plus généreuse qu'il n'attend pas la prière, mais la prévient e devinant la demande et la prière elle-même causé par la misère des conditions, de l'état des infirmes « et il les sauve, guérit, donne la lumière ».

Mais nous avons besoin — ajoute l'Auguste Pon tife — de miracles encore plus grands, mais guèr plus difficiles à la puissance de Dieu, s'il est permi de parler de quelque chose de difficile pour la toute puissance divine au service de son infinie bonté Cet autre miracle que nous avons à demander Marie, Reine de la Médaille miraculeuse, c'est qu voient ceux qui ne veulent pas voir, et qui par l sont affligés d'une cécité bien plus aveugle — s l'on peut s'exprimer ainsi — bien plus profonde bien plus périlleuse et bien plus difficile à guérir Il est toujours facile à la toute-puissance de la Bont

(1) Cf. *Osservatore Romano*, 11. 7. 31. Ce discours a été prononcé à l'audience accordée aux représentants des grandes organisations de jeunesse de l'Action catholique de Prague. Ce discours est résumé en style indirect.

(2) Ce discours a été prononcé à l'audience du 18 juillet 1931 accordée à une soixantaine d'élèves du collège « Stella Matutina » de Feldkirch (Autriche) présentés par le recteur, le R. P. Kuenz, S. J., et le vice-recteur, le R. P. Grimm.

Ce discours a été publié en style indirect par l'*O. R.* du 20-21. 7. 31.

divine de faire qu'on veuille voir et qu'on voit. Et donc est encore à demander avec une confiance sans limites, et doit être obtenu : que voient ceux qui ne voient pas et que voient ceux qui ne veulent pas voir...

L' « avenir est entre les mains de Dieu »

Discours de S. S. Pie XI

aux dirigeantes des femmes catholiques (26. 7. 31) (1).

Sa Sainteté veut accorder une grande bénédiction s'étendant à la fois au passé, au présent et au prochain avenir des dirigeantes, à leurs projets et à leurs travaux.

L'Auguste Pontife poursuit en les avertissant qu'il a peu à ajouter, en ce sens que les personnes présentes pensent déjà et sentent ce que le Pape aurait pu dire sur la gravité de l'heure et les tristesses des choses.

Aussi veut-il insister sur ce fait que, malgré la gravité et malgré la tristesse des moments présents, elles ne doivent pas perdre la tranquillité et la sérénité d'esprit, parce que l'avenir est entre les mains de Dieu.

Aussi mal qu'aillent les choses, aussi mal qu'elles paraissent devoir aller, l'avenir — répète le Saint-Père — est entre les mains de Dieu, et il ne pourrait être en des mains plus puissantes et plus sûres, parce que ce sont celles d'un Dieu qui a tout promis à la prière, en mettant à sa disposition sa puissance infinie elle-même.

Il faut donc prier, prier et faire prier, puisque la puissance de notre prière est, pour ainsi dire, toute-puissante ; et il ne s'agit pas seulement de l'intercession de Marie, Mère de Dieu, mais, d'une certaine façon, de la nôtre aussi, parce que Notre-Seigneur a fait aussi à nos prières des promesses sans réserve...

La barque de l'Église

Discours de S. S. Pie XI

aux marins anglais du cuirassé « Royal Oak » (31. 7. 31).

[...] L'Auguste Pontife a rappelé que c'est avec une particulière complaisance qu'il salue toujours dans la maison du Père les marins. Le Pape, en effet, est le successeur de Pierre, qui fut marin, navigateur, et l'Eglise est comparée précisément à une barque. Cela ne veut pas dire, ajouta Sa Sainteté en souriant, qu'il s'agit d'un cuirassé, ni d'un croiseur du dernier type, mais bien toujours d'une bonne et solide barque qui a déjà fourni une longue course et en fournira une plus longue encore, avec l'aide de Dieu (2).

« Savoir attendre, avoir la patience d'attendre »

Discours de S. S. Pie XI aux jeunes catholiques napolitains (26. 8. 31) (3)

[...] Le Saint-Père se dit, en effet, avant tout très heureux de la visite de ces chers jeunes gens qui sont venus demander la bénédiction du Père. Il la leur donne bien volontiers, cette bénédiction, à eux, à ceux qui leur sont chers, à toutes leurs intentions, à tous ceux qu'ils représentent, c'est-à-dire aux jeunes gens de l'Action catholique.

Assurément, ces jeunes gens attendent un mot du Pape. L'Auguste Pontife se plaît à répéter qu'il est nécessaire d'avoir confiance en la Divine Providence. On doit même se réjouir de ce qui est advenu parce que tout ce qui arrive est permis par le Seigneur pour notre plus grand bien. Vous êtes des jeunes gens, dit aimablement le Saint-Père, quelques-uns d'entre vous sont même de tout jeunes gens et ont devant eux toute une longue vie : eh bien ! l'expérience vous enseignera qu'on apprend plus en peu de temps, quand les choses semblent — nous disons bien semblent — aller mal, qu'en un long temps de prospérité et de repos, et vous avez fait en peu de temps une longue expérience.

Il est nécessaire, répète encore Sa Sainteté, d'avoir une grande confiance. C'est une question de patience; il s'agit de savoir attendre, d'avoir la patience d'attendre. Les choses, certainement, s'arrangeront, dans un temps court ou long, nous l'ignorons, mais sûrement quand le Seigneur voudra, c'est-à-dire au moment le plus propice au bien des âmes. Le temps est dans les mains du Seigneur. Un proverbe des gens du Nord, que ces jeunes Napolitains — note aimablement le Saint-Père — ne connaissent pas sans doute, dit que le temps est l'unique patrimoine des pauvres parce que, avec le temps, on peut travailler et satisfaire ainsi aux exigences de la vie.

Il faut donc avoir confiance, et continuer, en attendant, à faire tout ce qui est possible. Ce qui importe, ce n'est pas de tenter l'impossible — comme dit quelquefois la vanité humaine, — mais de faire tout ce qui est en notre pouvoir, jour par jour, instant par instant. Pratiquement, chacun doit chercher les possibilités de bien dans son cœur, dans son esprit, dans sa conscience de catholique connaissant quels sont ses devoirs. Du reste, il y a une chose possible : la prière. Il faut travailler *in silentio et in spe ;* en silence et dans l'intimité avec Dieu, en silence mais avec confiance, en silence avec les hommes mais non avec Dieu.

Cette pensée, ajoute l'Auguste Pontife, lui est encore suggérée par l'image qu'il a fait distribuer à ceux qui sont là présents. Il est écrit sous l'image : *Cum Petro in Christo, in cruce, in luce.* C'est écrit en latin, mais en un latin lumineux. Avec Pierre dans le Christ : qui est avec le Pape est avec le Christ ; quand on est avec le Pape, comme le sont ces jeunes gens, on est avec Jésus-Christ. Et avec Jésus-Christ on est *in cruce, in luce :* sur la croix parce que c'est ainsi qu'a voulu être le divin Maître ; sur la croix, parce que finalement cette croix se convertit en lumière.

Avec ce souhait, conclut le Saint-Père, bien plus, avec cette vision, il bénit de tout cœur, comme il l'a dit au début, les assistants ; eux et ceux qui leur sont chers, ce qu'ils ont dans l'esprit et dans le cœur, et tous ceux qu'ils représentent tous, mais spécialement les jeunes Napolitains.

Les paroles du Saint-Père firent une profonde impression dans le cœur des jeunes gens présents à l'audience, et ils saluèrent le Souverain Pontife avec un vif enthousiasme.

---

(1) Ce discours a été prononcé à l'audience du 26. 7. 31 accordée aux dirigeantes de l'Union des femmes catholiques d'Italie, qui venaient de terminer à Rome un cours d'exercices spirituels et une semaine de formation à l'apostolat. Ce discours, en style indirect, a paru à l'*O. R.* du 27. 7. 31.

(2) Cf. dans *O. R.*, 2. 8. 31, le texte italien de ce discours en style indirect.

(3) Le texte de ce discours, sans autre indication de date, a paru en style indirect dans l'*Osservatore Romano* (26. 8. 31), sous le titre *Il commovente omaggio dei giovani cattolici napoletani al Santo Padre. Propositi di preghiere, di sacrifici, di carità.* Le Pape, par ces paroles, a tenu à remercier les jeunes catholiques de Naples pour l'hommage qu'ils lui ont fait de prières, de sacrifices et de charité à l'occasion des tristesses actuelles.

Dans leurs acclamations il y avait aussi l'affection de tous les frères qui savent attendre et bien mériter dans la prière, dans le sacrifice, dans la pratique de chaque vertu, dans le saint apostolat auquel le Seigneur les a appelés.

La confiance au milieu de l'épreuve

Discours de S. S. Pie XI aux membres de l'Œuvre de l'Apostolat liturgique (28. 8. 31) (1).

[...] Sa Sainteté est très heureuse de voir ces jeunes filles et elle attend un grand bien de leurs si nobles et si saintes réunions d'études de liturgie, mais de liturgie entendue au sens antique du mot, de la liturgie par excellence, c'est-à-dire de celle qui a pour objet la sainte messe, appelée durant des siècles entiers simplement liturgie sacrée. En attendant, l'Auguste Pontife renouvelle son vœu que ces journées d'études soient toutes pleines de hautes, nobles et profondes satisfactions, telles qu'a coutume d'en faire éprouver l'étude de la vérité, surtout lorsqu'il s'agit de vérités divines. Il souhaite aussi qu'elles produisent des fruits éternels, excellents, durables, de spiritualité, des fruits *dignes de vie*, comme dit la Sainte Ecriture, aussi bien au profit de ceux qui ont eu la grande grâce de s'adonner à cette étude que des autres, que l'on fera bénéficier avec zèle des résultats obtenus, tels de frais jaillissements de la grâce qui montent vers le ciel, élevant en même temps les âmes vers la vie éternelle.

Pour féconder ces vœux, le Saint-Père bénit ensuite les assistantes qu'il reconnaît comme faisant partie de sa chère Jeunesse féminine catholique italienne. Avec elles il bénit toutes leurs consœurs qu'il voit en esprit avec elles, désirant que les jeunes filles présentes leur fassent part, en même temps que de sa paternelle bénédiction, comment dire, de cette fierté de père, ou, mieux encore, de cette douce et intime joie de père qu'il a éprouvée en les voyant agir si bien, si noblement, si dignement, au moment de l'épreuve, à laquelle un jour ou l'autre on doit s'attendre.

L'antique, le traditionnel ennemi du bien, le démon, ne peut assurément souffrir qu'on navigue toujours sous un ciel serein, sur une mer tranquille, au souffle d'un vent favorable ; c'est pourquoi la tempête fait voir qui est ferme dans le bien, l'ennemi du bien ayant lui aussi subi l'épreuve. Or, l'épreuve présente a donné lieu à une grande manifestation de fidélité, de force, de générosité : « Beaucoup d'entre vous — dit le Saint-Père — ont donné des témoignages de propre et véritable héroïsme, et cela aussi est un nouveau et grand bien. »

Mais la main de Dieu, le cœur de Dieu sauront tirer d'autres biens encore de cette épreuve et tribulation. Et c'est avec cette prévision ou, mieux, cette vision, qu'il faut continuer à prier, prier, toujours prier, en se rappelant le précepte divin : « *Oportet semper orare et nunquam deficere* », dans l'attente tranquille, sereine, assurée, de l'heure de Dieu, « du signal divin pour une nouvelle marche en avant ».

Cette nouvelle marche — le Saint-Père l'a déjà dit — ne peut que ressembler à l'ancienne, ne peut que s'effectuer dans la même direction. Cependant, comme il arrive quand on reprend sa route, on peut avoir appris quantité de choses, que peut-être on n'avait pas vues clairement ou, ce qui est plus difficile, prévues, et qui ne pourront qu'aider à rendre toujours plus sûr, plus propice et plus fructueux, le chemin lui-même.

C'est avec cette confiance — insiste Sa Sainteté — que vous devez attendre, prier et espérer, prêtes — et c'est là toute notre perfection, c'est là qu'est la sainteté — à suivre Dieu, sans vous laisser gagner par l'impatience, comme il pourrait en advenir aux âmes aussi généreuses que les vôtres, lorsqu'on est vaincu par la tentation — belle et sainte, mais n'en restant pas moins tentation — de l'impatience qui nous donne l'air de vouloir passer devant Dieu. Non, il faut au contraire toujours le suivre. L'invitation divine est la suivante : *Sequere me*. Il faut toujours le suivre, le Seigneur, avec promptitude, persévérance, générosité ; il faut que vous soyez prêtes à suivre Dieu, de la manière et dans le temps qu'il déterminera, confiantes aussi en l'expérience qu'ont faite tous les membres de la grande famille de l'Action catholique : l'expérience de la fidélité de Dieu à ses promesses et du bonheur véritable d'être avec lui et de le servir, d'éprouver combien il est suave pour les âmes qui l'aiment. « *Si tamen gustastis* — dit en effet l'Apôtre — *quam suavis est Dominus.* » Une expérience donc qui contribuera grandement à vous donner la foi, la force et la sécurité pour l'avenir. [...]

(1) Ce discours a été prononcé à l'audience du 28. 8. 31 accordée aux membres de l'Œuvre de l'Apostolat liturgique, au nombre d'une centaine, à l'issue des cours professés à Rome sur l'initiative de l'Université catholique de Milan en union avec l'Œuvre de la Royauté du Christ et de l'Association italienne de sainte Cécile. Le sujet des cours portait sur l'étude et la diffusion de la connaissance liturgique de la sainte messe.

Le texte italien du discours, en style indirect, a paru dans l'*O. R.* du 30. 8. 31.

C) DÉCLARATION DU DIRECTOIRE DU P. N. F. (1) (14. 7. 31)

Dès les premiers jours qui suivirent la publication de l'encyclique, les journaux fascistes réclamèrent qu'une réponse officielle lui fût faite par le gouvernement. Annoncée à plusieurs reprises, la réunion du Directoire du Parti National Fasciste fut fixée au 14 juillet. La question de l'A. C. y fut

(1) Sur cette réunion les détails suivants ont été fournis par le *Giornale d'Italia* (16. 7. 31) :

« La réunion au Palazzo Venezia présidée par le *Duce.*

» Dans le salon des Batailles, au Palazzo Venezia, a eu lieu hier la réunion du Directoire du Parti national fasciste, sous la présidence du *Duce.*

» Etaient présents tous les membres du Directoire, tous les inspecteurs du Parti, le ministre Bottai, les sous-secrétaires Arpinati, Alfieri et Ricci.

» *Le rapport de Giuriati.* — L'honorable Giuriati, secrétaire, a fait un long exposé de la situation du Parti, qui s'est terminé par le vote de l'ordre du jour suivant :

« Le Directoire du Parti national fasciste, après avoir » écouté le rapport du secrétaire du Parti, prend acte » que les récentes manifestations du Parti aux congrès » provinciaux de Milan, Bari, Bergame, Bolzano, Trente, » Nicoro, Salerne, ont magnifiquement réussi, quant à » l'importance du nombre, à la solidité des organisateurs, à l'affirmation de la foi. »

» *Les forces du Parti en continuel accroissement.* — Le secrétaire administratif du Parti national fasciste, l'honorable Marinelli, a fait connaître ensuite les forces numériques du Parti, qui sont en augmentation. Les inscrits, qui étaient 661 386 le 31 mai, sont passés le 11 juillet à 730 341 ; les fascistes féminins, qui comptaient, le 31 mai, 104 804 membres, atteignaient le 11 juillet 113 154 ; les jeunes gens fascistes, qui étaient

examinée et le communiqué officiel, publié le même jour, contenait une déclaration que nous traduisons d'après le texte de l'agence Stefani.

Texte de la déclaration.

Le Directoire du Parti a voté, à propos d'une récente encyclique, les trois déclarations suivantes :

I

« Le Directoire du Parti national fasciste proteste hautement contre l'affirmation d'une récente encyclique papale suivant laquelle le serment des chemises noires est prêté pour le pain, la carrière ou la vie. Les chemises noires ont prouvé qu'elles savent renoncer au pain, à la carrière et même à la vie, quand cela est nécessaire pour la patrie et pour la révolution fasciste. Il repousse donc la grave offense par laquelle on a cherché à humilier leur foi déjà éprouvée par le sacrifice.

» Le Parti national fasciste n'est pas un parti comme les autres partis passés et présents, mais une organisation de combat à type militaire, qui a fait une révolution et qui a l'impérieux devoir de la défendre contre quiconque. »

II

« Le Directoire du Parti national fasciste repousse avec indignation et avec une connaissance précise des faits les affirmations contenues dans le véritable et propre récent appel à l'étranger parti du Vatican, suivant lequel les francs-maçons seraient redevenus en faveur dans les rangs du Parti. L'attitude du P. N. F. a été et est très nette à cet égard. Si Don Sturzo fait le *fuoruscito* à Londres, le grand maître de la Franc-Maçonnerie est relégué dans les îles.

» Le Directoire du P. N. F. veille donc pour empêcher que les vieux résidus des temps démo-massonico-libéraux puissent reprendre et développer de quelque façon que ce soit une activité quelconque même en dehors du régime. Mais, ce point précisé, le Directoire du P. N. F. constate l'alliance inouïe formée fatalement entre le Vatican et la Franc-Maçonnerie unis dans une commune hostilité contre l'Etat fasciste. »

III

« Le Directoire du P. N. F. proteste contre les mensonges, dénonce les affirmations contenues dans une note étrangère de source vaticane, contre l'Opera Nazionale Balilla, force, orgueil et avenir assuré du régime fasciste, et déclare qu'il ne doit être permis à personne de diffamer une grande organisation en faveur de laquelle consacrent leur activité des milliers de fascistes sévèrement choisis, des milliers de maîtres des écoles publiques et plus de deux mille chapelains : organisation qui doit préparer et préparera pour demain les continuateurs de la Révolution fasciste.

» Le Directoire invite tous les fascistes à travailler pour que l'Opera Nazionale Balilla rassemble bientôt sous l'emblème du licteur les nouvelles générations tout entières. »

---

le 31 mai, 26 629, atteignaient, le 11 juillet, le chiffre de 29 816.

» *Vingt mille escouades de jeunes gens fascistes.* — L'honorable Scorza montre ensuite le mouvement de la jeunesse fasciste. Les inscrits, qui le 31 mai étaient au nombre de 479 000 environ, sont passés, le 11 juillet, à 536 272, sans compter les 34 642 qui accomplissent leur service militaire, divisés en 6 307 faisceaux, 2 179 sections, 21 000 escouades de 25 hommes chacune. Parmi eux 200 000 sont munis de bicyclette.

» Les groupes universitaires fascistes sont au nombre de 95, avec 26 393 inscrits, 21 613 élèves des établissements secondaires, 5 238 étudiantes, 3 088 diplômés. La milice universitaire comprend 353 officiers, 233 chefs d'escouades, 273 vice-chefs d'escouades, 997 chemises noires élues, 11 634 chemises noires, 1 574 élèves-officiers.

» L'honorable a fait ensuite un long rapport sur l'activité des jeunes fascistes.

» *L'œuvre universitaire.* — Le Directoire a décidé que pour le premier anniversaire de leur constitution, qui tombe le 8 octobre de cette année, ait lieu à Rome un rassemblement des formations volantes de la Toscane, de l'Ombrie, du Latium, des Marches, des Abruzzes, de la Campanie.

» En ce qui concerne la création de l'Œuvre nationale universitaire, le Directoire du Parti a décidé de charger le secrétaire du Parti, l'honorable Scorza, et l'honorable Arpinati, de prendre contact avec le ministre de l'Education nationale et le ministre des Finances, pour voir s'il y a possibilité de faire fonctionner cette œuvre pour l'année scolaire 1931-32.

» *Plus de deux millions d'inscrits à l'Opera Balilla.* — L'honorable Ricci parla ensuite de l'Opera Nazionale Balilla et communiqua les chiffres suivants :

» Les Balillas inscrits étaient au nombre de 1 835 801 le 30 juin, les avant-gardes 277 401, les petites Italiennes 661 788, les jeunes Italiennes 80 000 ; en y ajoutant les 270 000 inscriptions réparties entre les Balillas et les petites Italiennes âgées de 6 à 8 ans, on arrive à un total de 2 126 166 membres, qui composent les jeunes forces du régime.

» *Mobilisation des masses fascistes.* — Le directeur du Parti, après avoir écouté avec un vif intérêt ce rapport, résolut, pour marquer sa satisfaction, de mettre immédiatement à la disposition de l'Opera Nazionale Balilla la somme d'un million.

» Le directeur du Parti décida ensuite de constituer un office de propagande en vue de commencer au cours des premiers mois une action intense de vulgarisation des doctrines et des réalisations du régime, parmi les classes les plus inférieures du peuple italien.

» Comme suite aux décisions du Directoire précédent, on vota l'ordre du jour suivant :

« Le Directoire du Parti national fasciste décide que » la première grande manifestation des masses fascistes » aura lieu dans le Venezia Eugenea, entre le Tagliamento et le Piave. La date du jour sera publiée par » les chefs fascistes 48 heures auparavant, attendu que » la mobilisation elle-même doit montrer la rapidité » avec laquelle les masses fascistes peuvent être concentrées, en toute occurrence, sur un point quelconque » du territoire national. »

Quelques appréciations de la presse fasciste.

Une diminution de l'État italien ne peut être tolérée.

Du *Corriere della Sera* (14. 7. 31) :

[...] En vérité on ne pouvait être plus modéré. On a encore une fois l'exemple de la façon dont on peut rétablir la vérité sans se monter. Personne ne veut envenimer un dissentiment qui, provoqué par un simple acte d'autorité du gouvernement italien sur un terrain accessoire de nature politique, avait dégénéré en un véritable et bruyant appel à l'opinion publique étrangère sur l'ensemble des rapports entre l'Italie et le Vatican, et sur le traitement réservé à la religion catholique dans le royaume d'Italie. Les « trois points » du Directoire sont catégoriques et n'admettent pas de réplique, justement parce qu'ils se fondent sur des constatations non seulement contrôlables, mais quotidiennement contrôlées...

[...] Le régime fasciste ne peut pas tolérer quoi que ce soit qui signifierait implicitement une diminution de l'Etat italien. Il ne le pouvait déjà pas auparavant, et il le pourra encore moins dorénavant, après les événement récents et la publication de l'encyclique qui a révélé dans le camp adverse une hostilité tellement inattendue et une si mince préoccupation à l'égard du bon renom international de notre pays.

Réponse claire, directe et ferme.

Du *Messaggero* (15. 7. 31), sous le titre *Riaffermazione fascista :*

Les trois déclarations votées hier par le Directoire du Parti constituent trois points fermes à l'encontre des affirmations de l'encyclique pontificale, trois précisions si nettes et si claires qu'elles n'ont pas besoin, en vérité, de gloses ni de commentaires, elles constituent, en fait, un temps d'arrêt contre les accusations qui sont tout autant d'offenses et la réaffirmation inexpugnable de ce que le fascisme est dans la réalité italienne, de tout ce qu'il représente dans l'esprit des Italiens, de tout ce qu'il a accompli et accomplit pour la formation de la jeunesse [...]

La riposte aux points de l'encyclique papale, où les accusations prenaient un caractère d'intolérable offense, ne pouvait pas être de la part du Directoire du Parti plus claire, plus directe et plus ferme. Dans cette réaffirmation documentée de la vérité et des hautes idéalités du fascisme, tous les Italiens sont d'accord, et l'unanime sentiment national se manifeste avec une si vibrante spontanéité qu'elle est capable d'enlever aux ennemis de l'Italie toute illusion subsistante et toute sinistre espérance.

L'Église doit soutenir et renforcer l'État, et non le diminuer.

De M. Virginio Gayda, dans le *Giornale d'Italia* (16. 7. 31), sous le titre *Fascismo :*

[...] L'Italie fasciste entend s'assurer la liberté nécessaire en n'excluant le pouvoir de l'Eglise que là où commence son propre pouvoir. [...]

On peut trouver des compromis dans les problèmes de formes, mais jamais dans la substance de l'Etat. [...]

Le Saint-Siège, dans cette politique antiitalienne qui se synthétise dans l'imprudente encyclique de Pie XI, nonobstant les apparences épisodiques contraires, est resté isolé dans le monde. Laissons de côté les colonnes de télégrammes des évêques et des divers petits cercles paroissiaux étrangers publiés par l'*Osservatore Romano*. Il s'agit évidemment de manifestations commandées et sollicitées...

Aucune action catholique, aucune organisation d'église, ne pourrait sauver le catholicisme et son âme si l'Etat y était hostile ou s'il était même seulement absent. [...]

(Les Italiens) sauront comprendre la nécessité pour l'Eglise de soutenir et de renforcer, au lieu de tenter de le diminuer et de l'outrager comme on fait aujourd'hui, un Etat comme est l'Etat italien actuel, lequel, avec toute sa force, garantit comme aucun autre pays au monde la vie et les œuvres de l'Eglise en ce qu'elles ont vraiment de religieux et de nécessaire à la foi.

La déclaration « établit des points fermes et absolus. »

De M. Arnaldo Mussolini, dans le *Popolo d'Italia* (16. 7. 31), sous le titre *Parole ferme :*

La parole du Parti dans le conflit actuel entre l'Etat et l'Eglise est claire, décidée et convaincante. Elle ne dramatise rien mais elle établit des points fermes et absolus. Elle revendique des raisons historiques et de principe, elle ne se laisse pas fourvoyer par la passion de parti, mais elle suit une haute passion politique en face d'un document pontifical prolixe, trois motions de principe rétablissant les termes de la question et enfermant en un cercle logique les points fondamentaux du dissentiment, revendiquant l'honnêteté, la probité, le désintéressement, la vertu originale, créatrice, politique du fascisme...

[...] On a détruit en Italie la sérénité dans le cœur des catholiques, qui ont pensé qu'ils étaient frappés d'un châtiment immérité et se sont instinctivement resserrés en faisceau pour la défense du patrimoine d'indépendance spirituelle du peuple italien... Des raisons lointaines et proches, actuelles et futures, ne peuvent pas faire fléchir le régime fasciste de sa ligne sévère d'éducation et de formation nationale. Les résultats heureux en seront visibles dans un avenir très proche. Et l'Eglise n'aura pas à se plaindre. En effet, la base et l'essence nécessaire de l'éducation des jeunes, ce sont toujours les raisons d'ordre moral et spirituel. L'idéal et le fusil, ce sont des compléments indispensables pour la formation harmonieuse de l'organisme et de l'esprit des Italiens.

« Le fascisme reste ce qu'il était et continue. »

De M. R. F. D. dans la *Tribuna* (16. 7. 31), sous le titre *Concisione di atti :*

Les trois propositions concises du Directoire du Parti ne doivent pas être noyées dans de prolixes commentaires [...]

Le fascisme reste ce qu'il était, et continue [...]

Les trois propositions demeurent avec le maximum de fermeté et de continuité, dans l'impeccable mesure des documents officiels. Les voici : l'annonce de la dissolution des organisations de l'Action catholique ; la précédente délibération du Directoire ; enfin, les trois propositions. D'autre part, il y a de nombreux discours, une encyclique et un triste communiqué officieux, tous adressés, à part quelques discours, à l'étranger avec une insistance et un *crescendo* de prolixité qu'on n'avait jamais vus.

La polémique est définitivement close. Le fascisme continue dans sa voie, où déjà il a rencontré la foi, où déjà il a rencontré l'Eglise, ministre du catholicisme, mais d'où déjà il a chassé la Maçonnerie et le popularisme, immanquables précurseurs du bolchevisme.

Réponses de l'« Osservatore Romano »

Pas de subterfuges polémiques.

De l'*Osservatore Romano* (16. 7. 31), sous le titre *Dopo le dichiarazioni del Direttorio del P. N. F. :*

L'encyclique du Saint-Père n'est pas parue dans les journaux qui ont prétendu la réfuter au moyen de commentaires irrespectueux et injustes. Quant à nous, nous reproduisons intégralement le communiqué du Directoire du P. N. F. afin que l'on ne croie pas que nous avons peur, nous aussi, des textes intégraux.

Tous ceux qui connaissent les termes précis de la question, pour avoir lu l'encyclique sur l'Action catholique, savent quels principes et quelles œuvres a voulu défendre le Saint-Père ; quelles vérités de fait il a voulu revendiquer et exprimer sous leur vrai jour ; quelles sont ses préoccupations paternelles de voir donner une éducation vraiment chrétienne à toute cette jeunesse, contre quels dangers et erreurs il a fermement appelé l'attention et le souci des pouvoirs publics, et cela uniquement pour remplir sa divine mission pastorale et pour le bien même de l'Italie ; tous ceux, disons-nous, qui savent et réfléchissent peuvent juger par eux-mêmes.

Le contenu substantiel et véritable de l'encyclique est ignoré.

Comme chacun le voit, ces « déclarations » se bornent à des questions qu'on peut bien dire en marge du contenu véritable et substantiel de l'encyclique, contenu auquel le communiqué ne touche pas. C'est pourquoi, si nous devons conclure que sur tout le reste il n'y a rien à dire, nous en prenons volontiers acte.

Cependant, nous croyons utile de faire quelques remarques.

a) Le serment.

En ce qui concerne la première déclaration, le Saint-Père n'a pas dit « que le serment des chemises noires est prêté pour le pain, la carrière ou la vie » ; mais que, « connaissant les difficultés multiples de l'heure présente et sachant que l'inscription et le serment sont pour un très grand nombre une condition pour assurer la carrière, le pain et la vie », il a cherché à redonner « la tranquillité aux consciences en réduisant au minimum possible les difficultés extérieures ». Ce qui est bien différent.

D'ailleurs, sur la vérité de cette assertion nous pouvons nous en remettre au jugement de ceux qui en ont fait une large expérience.

b) L'encyclique s'adresse à l'univers entier.

Au sujet de la seconde déclaration, notons que l'encyclique est adressée aux évêques du monde entier, car l'Action catholique, qui existe dans tous les pays, est d'un intérêt vital pour l'Eglise tout entière.

c) La collusion avec la Franc-Maçonnerie.

L'*Osservatore Romano* a déjà, du reste, fait ressortir tout ce que chacun peut relever d'absurde dans l'accusation formulée de « solidarité » appelée « fatale » entre la Franc-Maçonnerie et le Vatican. Il semble incroyable qu'on n'ait pas, à temps, prévu que toucher à l'Eglise, dans son centre, dans son chef et dans ce qu'elle a de plus précieux à Rome, en Italie, comme aussi dans le monde entier — nous voulons dire l'éducation chrétienne de la jeunesse, — c'était contrister et offenser tous les catholiques et fournir une trop facile occasion de se réjouir à tous les ennemis du fascisme.

d) L'éducation de la jeunesse.

Enfin, concernant les systèmes d'éducation adoptés et les fruits qu'ils produisent, nous n'avons qu'à nous référer aux inquiétudes si souvent manifestées par le Saint-Père à ce sujet. Il suffit de rappeler le discours du 31 mai dans lequel Sa Sainteté disait : « Nous assistons attristé depuis quelques temps, et surtout en ces derniers jours, à la première manifestation des fruits qu'a fait mûrir une éducation qui est l'antithèse de l'éducation chrétienne — et même civile, — car elle cultive, elle cultive systématiquement la haine, l'irrévérence, la violence. » (1)

Et plus tard l'encyclique insistait encore :

« Nous disions que les derniers événements ont achevé de démontrer sans laisser de possibilité de doute ce qu'en peu d'années on a pu non point sauver, mais perdre et détruire, en fait de véritable religiosité et d'éducation, Nous ne disons pas chrétienne, mais simplement morale et civique.

» Nous avons, en effet, vu en action une religiosité qui se rebelle contre les dispositions des autorités religieuses supérieures, et qui en impose ou en encourage l'inobservation ; une religiosité qui devient persécution et qui tente de détruire ce que le Chef suprême de la religion apprécie notoirement le plus et a le plus à cœur ; une religiosité qui se permet et qui laisse se produire des insultes de paroles et d'actions contre la personne du Père de tous les fidèles, jusqu'à lancer contre lui les cris de « A bas » et « A mort », véritable apprentissage du parricide. Pareille religiosité ne peut en aucune façon se concilier avec la doctrine et la pratique catholiques, elle est plutôt ce qu'on peut concevoir de plus contraire à l'une et à l'autre.

(1) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 823-824.

» L'opposition est plus grave en elle-même et plus funeste en ses effets quand elle ne se traduit pas seulement dans des faits extérieurement préparés et consommés, mais aussi quand elle consiste en des principes et en des maximes proclamés comme constituant un programme et comme fondamentaux.

» Une conception qui fait appartenir à l'Etat les jeunes générations, entièrement et sans exception, depuis le premier âge jusqu'à l'âge adulte, n'est pas conciliable pour un catholique avec la doctrine catholique ; elle n'est pas même conciliable avec le droit naturel de la famille. Ce n'est pas, pour un catholique, chose conciliable avec la doctrine catholique que de prétendre que l'Eglise, le Pape, doivent se limiter aux pratiques extérieures de la religion (la messe et les sacrements) et que le reste de l'éducation appartient totalement à l'Etat. » (1)

Accusations de la « Tribuna ».

De l'*O. R.* (18. 7. 31), sous le titre *Cio che vale :*

A nos remarques sur les déclarations du Directoire, la *Tribuna* répond par un « pour finir ».

Après la citation des seules lignes de nous où nous disions que les déclarations ne touchaient en rien « au contenu vrai et substantiel de l'encyclique », mais se bornaient à des « questions qu'en vérité l'on peut dire en marge », la *Tribuna* écrit :

L'« Osservatore » continue à ne pas comprendre.

« L'*Osservatore* montre par là qu'il n'a proprement rien compris à la valeur des déclarations. Celles-ci, en effet, n'ont pas pour but d'être une polémique engagée avec la polémique de l'encyclique, mais une réaffirmation concise des projets et des buts de l'action fasciste, qui continuera inchangée et inchangeable précisément parce qu'on a tenté vainement de la méconnaître ou de l'opposer à l'encyclique ou à autre chose. C'est, comme nous l'avons dit, une action positive. Aussi peut-elle et doit-elle ignorer tout le reste de l'encyclique, sans autoriser personne à croire pour cela à une acceptation ou même simplement un défaut d'argumentation.

» Il est clair que l'*Osservatore* continue à ne pas comprendre quelles sont les positions effectives de l'action fasciste. On peut même ajouter qu'il est juste qu'il ne comprenne pas.

» Mais il est juste aussi qu'on ne se préoccupe pas de le faire comprendre, et que par suite on arrête la polémique pour faire place à la seule action sûre, certaine, durable : c'est la seule qui vaille ».

Réponse facile.

Par notre réplique point par point aux trois déclarations nous avons, ce semble, fourni la preuve de nous être pour le moins appliqué à comprendre la valeur de ces mêmes déclarations, se confinant, comme chacun a pu le constater, à des points polémiques, auxquels l'encyclique n'a fait que donner occasion ou prétexte. Or, quand on nous répond — ou mieux on ne nous répond pas, — on donne la preuve qu'on a suffisamment compris.

Par contre, celui qui seul peut encore parler de « polémique de l'encyclique », celui qui pense pouvoir ignorer tout « le reste de l'encyclique », surtout quand « le reste » constitue « le contenu vrai et substantiel », démontre à tous ceux qui ont pu lire intégralement le document pontifical — puisqu'il n'est pas dans l'ha-

(1) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 84-85.

bitude de nos actuels contradicteurs d'offrir à tous pareille possibilité, — il démontre, disons-nous, ou de n'avoir pas lu, à son tour, l'encyclique, ou de n'avoir rien compris ni à son esprit ni à sa lettre.

Nous n'ajouterons pas qu'il est « juste qu'on ne comprenne pas » ; mais nous dirons qu'il est juste pour nous « de ne pas nous préoccuper de faire comprendre », mais de désirer seulement « que cesse la polémique, pour laisser place à cette action sûre, certaine et durable — durant tous les siècles chrétiens, — la seule qui vaille », l'Action catholique.

D) LE RETENTISSEMENT DE L'ENCYCLIQUE

1° En Italie

Principaux commentaires de la presse fasciste (1)

« Corriere della Sera ».

Hostilité fondamentale à l'égard de l'Italie.

Du *Corriere della Sera* du 7. 7. 31, sous le titre « L'encyclique du Pape et les droits de l'Etat » :

[...] Le soupçon seul déjà que le gouvernement italien pourrait empêcher ou troubler la divulgation de la pensée du Pape montre qu'au Vatican on a des idées fondamentalement inexactes sur la situation et qu'on y a des préjugés d'hostilité qui s'expliquent seulement par la présence d'influences effectivement hostiles.

Reste à voir si cette proclamation, disons mondiale, sur un désaccord de nature tout intérieure et sur lequel des tractations directes par les organes diplomatiques habituels étaient et sont en cours, était nécessaire et, ne l'étant pas, si elle était opportune...

Tandis que l'encyclique, après une longue démonstration polémique de ses propres thèses, finit par exprimer un souhait et une espoir de pacification, notons que le Vatican aurait contribué positivement à ce résultat en ne donnant pas à la question une publicité aussi large et comme ostentatoire. Car, tout en prenant acte de l'attachement du Pape actuel à l'Action catholique, on est objectivement obligé de reconnaître que cette Action catholique est un épisode dans l'histoire du christianisme et dans la vie de l'Eglise ; c'est un fruit récent des tendances organisatrices et sociales qui peut avoir son explication et sa raison d'être dans les ambiances et dans les temps déterminés et se montrer ainsi comme une chose superflue dans d'autres milieux et d'autres temps. Donc, il ne s'agit de rien de substantiel, de dogmatiquement intangible : c'est un problème politique, et, partant, il doit être discuté sur le terrain politique entre les intéressés, sans recourir aux plébiscites bruyants de nature sentimentale qui, surtout si on les étend jusqu'aux pays étrangers, ne peuvent que paraître superficiels et suspects... Il ne semble ni juste ni sympathique de traiter enfin d'une chose complètement étrangère à la matière en discussion, comme l'est le « serment » fasciste, pour conclure que la formule implique une obéissance absolue au *Duce* et au parti et qu'elle ne peut donc pas être acceptée par les catholiques sans employer une restriction mentale. Cette formule existait avant les accords de Latran ; elle était bien connue et personne ne trouvait alors rien à redire ; on ne voit pas pourquoi elle est devenue aujourd'hui objet à scrupule, pas plus qu'on ne comprend lequel doit recourir à l'expédient de la restriction mentale : la conscience du catholique ou celle du fasciste. Mieux vaut souhaiter que la conciliation des obligations de conscience d'un bon Italien fasciste et catholique s'accomplisse dans la pratique quotidienne en observant les lois civiles et religieuses qui comme telles ne peuvent jamais se trouver en opposition.

Il est vrai que trop souvent on a vu s'opposer les points de vue respectifs du Vatican politique et de l'Etat italien, et en substance le dernier document révèle que spirituellement ce contraste n'a pas été supprimé. Personne ne conteste au Saint-Siège le droit de s'occuper des conditions faites à l'Eglise dans les différents pays, mais la différence de traitement saute nécessairement aux yeux pour ce qui regarde l'Italie et les autres Etats, où la crise catholique est en réalité bien plus grave et alarmante...

Nous nous trouvons au contraire en face d'une manière de nous traiter qui nous est nettement défavorable, en face d'une hostilité qu'on ne dissimule pas et qui trouve sa consécration dans un document officiel chamarré d'un style d'autres temps. Après plus de soixante ans depuis l'entrée des Italiens à Rome et à trois années des traités de Latran, le Pontife ne considère pas encore l'Italie au même rang que les autres grandes Puissances historiques ou simplement les autres Etats souverains, envers lesquels on montre toujours une condescendance si large !

C'est une erreur de perspective, due à un reste d'une ancienne mentalité, à laquelle l'expérience n'a pas servi ; c'est une équivoque désagréable à laquelle l'Etat opposera une fermeté sereine et grave pour ne pas se renier et renier sa propre raison d'existence. Le temps fera le reste (1).

« Giornale d'Italia ».

L'encyclique discute de choses d'ordre purement national.

De Virginio Gayda dans le *Giornale d'Italia* du 7. 7. 31, sous le titre « L'éternel appel du Vatican à l'étranger » :

L'*Osservatore Romano* de samedi passé a publié une lettre encyclique du Pape de 12 colonnes qui, partant de la question de l'Action catholique, paraît toute pénétrée d'un violent esprit de polémique contre l'Etat et la politique du fascisme. Par cette lettre encyclique le Pape descend sur un terrain nettement politique, abordant des faits et des problèmes qui sont dans la conscience et dans l'ordre national ; cela nous autorise par conséquent à faire une réplique prompte et sereine. Il y a beaucoup de remarques à faire sur cette manifestation quant à la forme et quant à la substance de la question. [...]

---

(1) Nous suivons dans la publication de ces extraits l'ordre alphabétique des noms de journaux.

Dans ces premières citations nous ne retiendrons que les appréciations d'ordre général, car nous nous proposons de grouper certains de ces commentaires sous quelques titres particuliers.

(1) Citons encore ces brefs passages de deux autres articles parus les 8. 7. 31 et 9. 7. 31.

Du *Corriere della Sera* (8. 7. 31) : « [...] Nous pouvons aller au-devant d'une espèce de plébiscite d'antiitalianité que ce document pontifical pourrait engendrer. Cette répercussion était difficile à prévoir et le doute que nous avions exprimé quant à l'opportunité de la publication de l'encyclique sur une matière purement italienne se confirme de plus en plus. A l'étranger, l'encyclique n'intéresse que nos ennemis. » (*Bulletin périodique de la presse italienne*, n° 279, 3-4. 8. 31, p. 4.)

Du *Corriere della Sera* (9. 7. 31) : « [...] De tout ce que l'on publie à l'étranger et de la complaisance évidente que tout ce bruit suscite dans les sphères du Vatican, on en vient à penser que ce dernier veut rapidement provoquer des solutions extrêmes, en rendant irrespirable l'atmosphère dans laquelle se sont déroulés jusqu'à présent les pourparlers. » (*Bulletin de la presse italienne*, n° 279, 3-4. 8. 31, p. 5.)

Pas de confusion entre Église et Action catholique. On peut réprimer l'action politique de celle-ci sans persécuter celle-là.

[...] Mais pour entrer dans le vif de l'encyclique, il faut surtout rectifier ses affirmations trop nettes sur l'absence d'un esprit politique dans l'Action catholique actuellement dissoute et sur les limites du droit entre les pouvoirs de l'Eglise et de l'Etat fasciste au sujet de l'éducation et de la préparation de la jeunesse... L'Action catholique n'est pas l'Eglise et elle n'est pas non plus une nécessité pour sa vie spirituelle. L'Eglise a ses ministres. Leur parole, l'autorité de leur exemple de vie pure élevée au-dessus des avidités et des infirmités terrestres, suffisent pour défendre et consolider dans les consciences des citoyens la foi et pour la propager dans les générations. Les activités des organisations laïques qui, au nom de l'Eglise, travaillent au delà de ses limites morales offrent un plus grand péril de compromettre la spiritualité de l'Eglise dans les vicissitudes terrestres qu'elles n'aident à étendre sa puissance...

En 1863, donc à l'origine, personne ne pourra nier que les organisations catholiques italiennes actuelles comme l'Association de la jeunesse catholique et l'Association pour les intérêts catholiques avaient pour but essentiel de défendre le résidu du domaine temporel de l'Eglise et, lorsqu'il n'existait plus, d'en préparer le retour. La Société pour les intérêts catholiques a donné naissance au journal le plus combatif et le plus antiitalien qui ait jamais existé et que Pie X seulement a fait cesser. L'Eglise se bornait alors à nommer un assistant ecclésiastique et ne s'occupait pas de la nomination des présidents et des conseillers. Une fois que le Parti populaire fut constitué, tous les membres de l'Action catholique passèrent, avec armes et bagages, dans les cadres, ce qui fit croire au gouvernement italien d'alors que Don Sturzo avait vraiment créé un formidable parti de masse. Une fois le Parti populaire dispersé, les membres qui étaient restés dans les rangs de l'Action catholique auraient instantanément dû perdre tout rapport avec l'action politique pour collaborer seulement à l'apostolat avec les ministres du sanctuaire. Mais on ne peut pas demander à tous la foi en un tel miracle, d'autant plus que la même phraséologie qui avait déjà cours dans les discours des orateurs des congrès catholiques et des comités du parti se retrouve sans changement dans les circulaires et les discours, dans le texte des programmes de l'Action catholique ; de même nombre d'orateurs et d'écrivains sacrés de différent calibre, sans y comprendre le diocèse de Mgr Bauer, en Italie, à Rome même, usent de phrases et affirment des idées qui ne peuvent avoir rien de commun avec les dogmes catholiques.

Il faut donc se garder de créer une confusion dangereuse entre l'Eglise, la foi, la liberté religieuse et l' « Action catholique » et la liberté de cette dernière en paroles et en actions. Il faut se garder de parler de persécutions de l'Eglise lorsqu'on parle d'actes de l'Etat pour réprimer les paroles et les œuvres politiques de l'Action catholique.

L'État fasciste est le seul maître de la formation de l'esprit national.

Mais l'encyclique insiste pour affirmer le droit suprême de l'Eglise dans l'éducation de la jeunesse et voudrait aussi s'insurger contre le devoir du serment de fidélité lorsque cette jeunesse entre dans le parti. Ici aussi il faut parler clairement. L'Eglise pense à l'universalité, l'Etat pense à la nation. L'Etat italien doit s'occuper de la formation des bons Italiens. La partie essentielle, mais non la partie unique de cette formation, est l'esprit catholique. Le fascisme a posé cet esprit catholique parmi les valeurs essentielles de la nation. Il en a fait une loi de l'Etat et de la conscience. Il développera et défendra fortement cet esprit parmi la masse, quoi qu'il arrive. Mais l'Etat fasciste qui est sorti de l'avilissement national créé par les régimes passés, qui a mesuré au moment de sa naissance les hostilités étrangères et les faiblesses intérieures, la nécessité d'une résistance obstinée et virile, d'une vie collective saine et forte, physique non moins que spirituelle, de la nation, l'Etat fasciste que l'Italie s'est donné a le devoir, avant d'avoir le droit, de former l'esprit des nouveaux citoyens avec tous les éléments qui sont nécessaires à cette résistance et qui s'appellent : catholicisme, culture, amour passionné de la patrie, fierté nationale, discipline, l'âme prompte à tout, le réalisme, la force physique, car elle aussi vient en aide à la force et à la santé morales.

Le fascisme voit dans la formation de cet esprit national la réalisation de son œuvre et sa continuation : et l'Eglise pourrait y voir une première assurance de son autorité spirituelle actuelle reconquise.

Appui inespéré apporté aux ennemis du fascisme.

Du *Giornale d'Italia* (8. 7. 31) :

Le document du Souverain Pontife se change avec rapidité en contribution inespérée et précieuse apportée par le Saint-Siège à l'agitation politique de l'antifascisme étranger, c'est-à-dire en une collaboration singulière, même si elle n'a pas été délibérément voulue, entre la franc-maçonnerie, le socialisme et tous les autres mouvements antifascistes et anticatholiques d'une part, et la politique de la Cité du Vatican, d'autre part.

[...] La nation italienne, qui ne perd ni son bon sens ni sa sérénité, saura résister à cette nouvelle vague d'hostilité alimentée chez ses ennemis doctrinaires par le document du Pape et demandera seulement au gouvernement fasciste d'intensifier son action de résistance et de défense (1).

La délimitation des droits des deux pouvoirs, seule garantie de la paix.

De M. Virginio Gayda, dans le *Giornale d'Italia* (9. 7. 31) :

[...] « Dans le cas actuel, il s'agissait d'une question purement italienne pour laquelle, selon la coutume, une adresse destinée seulement aux évêques italiens semblait indiquée. L'appel à l'étranger, qui caractérise la dernière encyclique, donne donc à ce document un caractère exceptionnel, sans précédents [...]

L'Eglise n'est pas en danger, parce que ce serait d'abord offenser sa puissance spirituelle que de supposer qu'elle puisse décliner du fait que cesse son activité une association qui voulait en premier lieu dresser les Italiens les uns contre les autres. L'Eglise, on le verra, quoi qu'il advienne, restera intacte à sa place comme puissance spirituelle. On ne prépare aucun retour aux catacombes.

[...] L'encyclique est venue accuser violemment l'Italie devant l'étranger, dans un jour douloureux de deuil pour elle et dans un jour où l'Etat italien souhaitait le plus la paix pour mieux défendre, devant l'étranger, les intérêts italiens. Cette coïncidence ne peut que frapper la conscience italienne.

[...] Il faut sortir de l'équivoque. Nous nous demandons quel contenu spirituel il reste au Concordat. La nation italienne ne peut tolérer que des forces étrangères, de n'importe quelle nature, s'élèvent contre son Etat, qui la protège dans ses droits et dans ses intérêts

---

(1) *Bulletin périodique de la presse italienne*, n° 279 (3-4. 8. 31), p. 4.

terrestres. La paix entre les deux pouvoirs peut seulement être atteinte par la division nette des droits et par la pleine liberté reconnue à l'Etat italien d'accomplir pour les destinées de la nation la tâche limpide et virile qu'il s'est proposée. » (1)

L'encyclique, élément de discorde.

De M. Virginio Gayda, dans le *Giornale d'Italia* (10. 7. 31) :

[...] Au delà des intentions, l'encyclique de Pie XI semble devenir, dans ses résultats, une force agissante de sabotage de la politique et du prestige de l'Etat italien dans le monde, et cela au bénéfice évident de ces gouvernements et de ces partis étrangers, même non catholiques, qui voudraient une Italie divisée, passive, soumise, incolore, incapable de défendre ses droits et ses intérêts nationaux, une Italie telle qu'elle fut au XIXe siècle, et cela au détriment évident des quarante-deux millions de catholiques qui composent la nation italienne.

[...] Un journal du matin — le *Messaggero* — a parlé de dénonciation du Concordat. C'est là une indication absolument arbitraire, et nous ne savons pas comment elle a pu être faite. Il est clair que, dans un régime comme le régime fasciste, il y a des chefs responsables qui savent et peuvent prendre des décisions opportunes et proportionnées aux circonstances, au moment voulu. Mais cette indication du journal du matin est un signe clair du trouble spirituel profond que l'encyclique de Pie XI a produit chez les catholiques italiens et — nous pouvons en informer le Saint-Siège — dans la grande masse des prêtres qui s'occupent le plus, selon leur ministère, des questions qui concernent la foi et ne se mêlent pas de politique. L'encyclique, à vrai dire, si la clarté d'esprit et la sérénité des Italiens et de leur gouvernement ne s'y opposaient pas, conduirait tout droit à la discorde et non à la conciliation, à la guerre et non à la paix, à la haine et non à l'amour. Et elle serait responsable de nouveaux troubles contre l'Eglise que tout le monde en Italie souhaite haute et pure dans le cœur des Italiens (2).

Dans les manifestations de sa politique antiitalienne, le Saint-Siège reste isolé dans le monde.

De M. Virginio Gayda, dans le *Giornale d'Italia* (16. 7. 31) :

« L'Italie fasciste entend s'assurer la liberté nécessaire en n'excluant le pouvoir de l'Eglise que là où commence son propre devoir. On peut trouver des compromis dans les problèmes de formes, mais jamais dans la substance de l'Etat. [...]

Le Saint-Siège, dans cette politique antiitalienne qui se synthétise dans l'imprudente encyclique de Pie XI, nonobstant les apparences épisodiques contraires, est resté isolé dans le monde.

Laissons de côté les télégrammes des évêques et des divers petits cercles paroissiaux étrangers publiés par l'*Osservatore Romano*.

Il s'agit évidemment de manifestations commandées et isolées.

[...] Aucune action catholique, aucune organisation d'église, ne pourrait sauver le catholicisme et son âme si l'Etat y était hostile ou s'il était même seulement absent. » (3)

---

(1) *Bulletin périodique de la presse italienne*, n° 279 (3-4. 8. 31), p. 4.
(2) *Ibid.*, p. 5.
(3) *Ibid.*, p. 6.

« Lavoro Fascista ».

Y a-t-il incompatibilité entre l'Église et le fascisme?

De G[iovanni] C[alendoli], dans le *Lavoro Fascista* (7. 7. 31), sous le titre « Le loup et l'agneau » :

[...] Il ne sert de rien de remonter encore aux faits et de commenter de nouveau les événements. Nos lecteurs savent comment précisément dans ces colonnes a été poussé le cri d'alarme contre l'Action catholique et comment on a donné dans ce journal les documents d'une tentative faite par l'Action catholique pour rétablir dans la charpente du régime les éléments d'une organisation contraire au régime et à l'Etat fasciste. Il s'en est suivi de la part de l'Etat italien la dissolution des cercles de jeunesses catholiques, mais surtout une réaction et une désapprobation dans l'âme saine et catholique du peuple italien qui durent encore. Si quelque excès rare et sporadique a eu lieu de la part des fascistes (et on les a tout de suite réprimés), il faut tenir compte de l'état d'âme populaire et surtout du fait que dans les rangs armés d'une Révolution comme la nôtre les sensibilités sont plus aiguës et plus promptes à réagir. [...]

Plus grave et plus profond est le point fondamental de l'encyclique qu'il faut mettre en lumière pour voir clair en cette situation.

En traitant avec le fascisme, l'Eglise reconnaissait et acceptait ses tendances totalitaristes.

Ce que la Lettre veut établir est précisément une incompatibilité de principe entre l'Eglise et sa doctrine et le fascisme. Cette incompatibilité existe-t-elle, et supposé — ce que nous ne concédons pas — qu'elle existe, depuis quand existe-t-elle ? Le fascisme n'a pas attendu les preuves documentées du caractère antifasciste de l'Action catholique pour se déclarer totalitaire, pour affirmer d'une façon parfaite et inaliénable son droit propre à l'éducation de la jeunesse, tant il est vrai que précisément à la veille et pendant les tractations des traités de Latran il a dissous les associations des « explorateurs » catholiques.

La résistance de l'Action catholique à s'abstenir d'une activité catholique était donc une conséquence et non une cause de l'attitude intransigeante du fascisme.

Mais de l'autre côté — et nous répondons ainsi à la première question posée — y a-t-il une véritable incompatibilité proprement dite entre le fascisme et la doctrine catholique, comme l'affirme l'encyclique disant : « Une conception qui fait appartenir à l'Etat les jeunes générations, entièrement et sans exception, depuis le premier âge jusqu'à l'âge adulte, n'est pas conciliable pour un catholique avec la doctrine catholique ; elle n'est pas même conciliable avec le droit naturel de la famille. Ce n'est pas pour un catholique chose conciliable avec la doctrine catholique que de prétendre que l'Eglise, le Pape, doivent se limiter aux pratiques extérieures de la religion (la messe et les sacrements) et que le reste de l'éducation appartient totalement à l'Etat. »

Mais comment concevoir la possibilité de conclure les traités de Latran sans un régime d'une telle force et d'une telle autorité comme celui du fascisme ?

Elle ne peut aujourd'hui exiger qu'il soit inconséquent dans ses actes.

Comment est-il donc possible, une fois le régime accepté qui a permis le traité et le concordat, de contester au fascisme le droit d'être conséquent avec lui-même ? Quelles sont ses conséquences ?

Toute notre histoire actuelle, depuis la guerre jusqu'à maintenant nous avons la conviction qu'il était pour

l'Italie une nécessité de vie de concentrer tout son pouvoir le plus rigoureusement possible dans l'Etat, pour vaincre une situation politique, économique et sociale difficile et pour répondre à l'impératif suprême qui s'imposait à l'Italie d'être une grande Puissance ou de disparaître.

En face du fascisme il n'y a que deux attitudes possibles : le combattre dans ses prémisses et dans ses actes ouvertement, totalement, ou l'accepter sans réserve.

Le fascisme a le droit de soumettre toutes les organisations à la norme totalitaire.

Le fascisme a donc le droit d'exiger de toute organisation la même conduite qu'il a demandée et obtenue des partisans d'autres partis. Et le premier commandement de cette conduite est de ne pas constituer des cadres d'organisations qui s'opposent à la norme totalitaire du régime.

En substance, dans ses propres relations avec le fascisme, l'Eglise ne peut pas réclamer cette intransigeance qui lui est permise en théorie, car le fascisme et seulement le fascisme peut garantir à l'Eglise catholique cette position privilégiée qu'elle possède actuellement en Italie. En fait, l'Eglise doit en Italie mesurer non seulement sa propre force, mais encore sa propre faiblesse...

L'Eglise, elle, condamne tous les nationalismes.

L'Eglise catholique est une institution internationale de par sa nature, ou, si vous préférez, supranationale, et inévitablement elle oriente l'esprit des jeunes gens à mettre les intérêts internationaux de l'Eglise au-dessus de ceux de la Nation. Sa doctrine condamne impartialement tous les nationalismes, aussi et surtout lorsqu'ils veulent passer pour adhérer au catholicisme. En ces cas, l'Eglise n'hésite pas à user, comme dans le cas récent de l' « Action Française », de l'excommunication.

On ne peut pas prétendre que l'Eglise modifie une de ses doctrines traditionnelles, mais on peut discuter sur la manière dont ses chefs l'appliquent et on peut espérer qu'ils sauront distinguer un cas de l'autre en tenant compte des circonstances spéciales par lesquelles une nation à un moment historique peut être dans la nécessité d'accentuer le sentiment de la patrie et de l'Etat dans ses propres citoyens.

Mais en Italie il s'agit, sous peine de mort, de rétablir et d'accentuer le sens de la patrie.

Cela est précisément le cas de l'Italie où, par des circonstances particulières et historiques, ethniques et économiques, la mentalité et la tendance internationalistes bouleversaient dans les masses le sens de la patrie, empêchant la formation d'un Etat fort et autoritaire. Sur aucun peuple plus que sur celui de l'Italie, les forces internationalistes de la maçonnerie et du socialisme avaient autant de prise, comme la guerre l'a montré lorsque l'unique parti socialiste, se déclarant officiellement contre la guerre, fut celui de l'Italie et que la maçonnerie au moment délicat et tragique des revendications adriatiques laissait manœuvrer le Grand Orient de Paris en faveur de la Yougoslavie, la future alliée hétérodoxe de la France catholique contre l'Italie catholique.

Un Etat comme l'Etat fasciste en Italie a une de ses raisons d'être qui dans une mesure égale n'existe nulle part, et cette situation spéciale doit être comprise par le catholicisme et il doit comprendre qu'une prédication funestement rigoureuse de la mentalité internationaliste porterait pratiquement l'Eglise à soutenir dans son activité dissolvante le socialisme et la franc-maçonnerie.

L'internationalisme peut très bien être à sa place dans les pays qui ont une économie riche et indépendante et où la force de l'Etat est ancienne ; mais il est délétère dans un pays comme l'Italie, car il n'y trouve pas comme à l'extérieur le contrepoids d'une richesse économique et de la puissance de l'Etat.

[...] Si tels sont les termes du problème, si, comme il est affirmé, on attend des paroles de paix, on ne voit de la part de l'Eglise que des actes de guerre et la très haute muraille d'une hostilité intransigeante qui, au lieu de s'abaisser, s'élève toujours avec âpreté et irréductiblement.

L'Église peut, sans rien abandonner, concilier les deux thèses en présence.

L'Italie fasciste ne peut renoncer à aucun de ses principes au risque de disparaître tandis que l'Eglise, au contraire, peut, sans renoncer à rien, trouver la manière et les formes de transaction qui ne feraient pas défaut à une volonté sincèrement pacifique. Donc, en face de l'attitude de l'Eglise, le fascisme ne peut que réaffirmer la volonté propre, totale, intransigeante, granitique, de domination, au nom du *Duce*, qui a derrière lui tout un peuple qui distingue parfaitement où est la vérité et où le préjugé, où est la religion catholique et où une tentative ecclésiastique de retour politique, le peuple voit ce qu'est vraiment le loup et ce qui se cache derrière l'agneau.

G. C.

L'Action catholique, section de l'Internationale blanche.

De Giovanni Calendoli, dans le *Lavoro Fascista* du 10. 7. 31, sous le titre « l'Internationale blanche ; l'Action catholique remplace aujourd'hui le P. P. I. comme section italienne de l'Internationale blanche » :

[...] L'Action catholique remplace en fait aujourd'hui le Parti populaire comme section italienne de l'Internationale blanche. Aux simples, ces paroles paraîtront comme une obscure invitation à lire plus attentivement les revues du jour et à lire les chroniques d'une fondation récente. Mais on se désillusionne à temps, car cette histoire a commencé au moins l'autre siècle et elle se poursuit sans interruption jusqu'à nos jours et est encore mal connue [...]

Au lieu de tracer une revue abstraite des idées communes qui circulaient sous les mêmes apparences à Paris, à Milan et à Cologne, il est plus utile, pour convaincre le lecteur, de présenter à travers les citations et les dates le petit portrait véritable d'un tribun blanc qui est représentatif : du nommé Marc Sangnier, qui, sur la fin du XIXe siècle, se trouva à la direction du Sillon.

Homme lettré, mystique et éloquent, Marc Sangnier ne laisse pas échapper une occasion pour « affirmer que l'organisation actuelle du travail, le capitalisme, le salariat, ne sont pas des formes immuables et intangibles des organisations sociales », et à tout bout de champ « il salue l'aube de la véritable République démocratique, dans laquelle il a foi » sans limite. Dans les comptes rendus de ses discours on lit souvent comment il expose « une conception de la démocratie dans laquelle l'Etat ne sera plus rien et où les groupes privés seront tout » (*Sillon*, 10. 6. 1906). Dans la nuit de sa fantaisie plane avec ses murs et ses tours, avec ses places et ses routes, une ridicule « cité future », taillée dans le papier carton et construite avec la gomme arabique. C'était une cité future où « la conception qu'on se fait aujourd'hui de l'Etat

et de la patrie territoriale se modifiera nécessairement sans éviter la fatalité de l'évolution ».

Lui aussi — comme le feront plus tard les gens de chez nous — le 10 mai 1905 annonce dans sa revue qu'il a l'intention de convoquer les groupements catholiques pour célébrer solennellement le XVe anniversaire de la *Rerum Novarum*.

Ainsi fidèlement cité sans aucune note forcée, Marc Sangnier se révèle comme il est et comme sont les siens. A part le fait qu' « il use du catholicisme en fonction de sa démocratie » — les paroles sont d'un théologien — on peut le définir sans exagérer : antipatriote et suborneur par principe, rêveur apocalyptique d'utopies humanitaires nocives avec qui les autres font chorus. [...]

Avec la venue du fascisme le Parti populaire est mort ; mais les hommes — et cela résulte en le démontrant de la lecture des noms — se sont groupés derrière le paravent de l'Action catholique pour garder intacte la lignée de cette secte mystique, démocratique et antipatriotique.

« Il Messaggero ».

Les droits de l'Etat fasciste.

Du *Messaggero* (7. 7. 31) :

La formation de la jeunesse.

[...] L'encyclique réaffirme le droit de l'Eglise à la formation de la jeunesse alors que l'Etat fasciste, non agnostique mais éthique, le revendique aussi. A ce droit dans son régime totalitaire il ne peut renoncer, sa fonction spéciale étant précisément d'organiser, catholiquement et fascistement tout à la fois, tous ceux qui demain auront pour tâche de réaliser le grand dessein et d'assumer la grande responsabilité de continuer l'œuvre que la Révolution a commencée. Si l'état totalitaire fasciste n'avait pas le droit de prétendre à cette formation, son nom serait vain et il serait chimérique d'espérer une continuité spirituelle et morale chez ceux qui ont créé la réalité nationale d'aujourd'hui et chez ceux qui doivent la continuer.

Ces principes de l'Etat italien et fasciste ne sont pas d'aujourd'hui : ils constituaient déjà le point fondamental du programme et de la méthode fascistes lorsque la paix put être signée entre l'Italie et l'Eglise en 1929. D'ailleurs, les traités de Latran ne furent pas signés entre le Saint-Siège et un régime inerte, mais avec le régime fasciste en plein développement, en pleine efficience et en pleine vigueur ; en 1929, le fascisme était ce qu'il est aujourd'hui, totalitaire à fond, tel qu'il était lors de la formidable crise économique de 1924 et 1926, affrontée et victorieusement vaincue par lui. Si donc le problème ne fut pas posé alors dans les termes où il est posé aujourd'hui par la Curie, cela signifie qu'à ce moment-là il a paru possible d'accepter les conditions concordataires parce qu'elles n'étaient pas contraires au droit et aux intérêts de l'Eglise. Depuis lors, rien n'a été changé, sauf l'attitude de cette Action catholique qui, petit à petit, est sortie des voies fixées pour reprendre une activité politique inspirée et dirigée par quelques éléments qui — quel que soit leur nombre, que l'encyclique fixe à peu d'hommes — ont leur origine dans le popularisme, décidément et traditionnellement antifasciste.

La question du serment fasciste.

Voilà les problèmes discutés que l'encyclique pontificale a portés en dehors de la sphère des conversations diplomatiques et en plein débat public. Plus grave encore sans doute apparaît l'attitude prise par le Souverain Pontife relativement au serment exigé des fascistes. Par la réserve que l'encyclique voudrait voir introduire dans ce serment — réserve inutile et superflue lorsqu'on sait précisément que le fascisme présuppose la reconnaissance et l'acceptation des principes catholiques, — on fixe et on crée aujourd'hui une profonde raison de conflit entre catholicisme et fascisme qui n'existait pas hier.

Si le désir de paix par lequel le Pontife termine son document doit — comme nous l'espérons — passer dans la réalité, cette paix ne doit et ne peut être contrecarrée par des attitudes qui offensent la pensée et le sentiment des fascistes. Il y a eu trop de morts dans les rues et sur les places d'Italie pour la grande et sainte cause de la nation, le peuple italien a trop lutté et souffert pendant de longues années d'un dur martyre pour que l'on dénie au parti de la Révolution le droit de lier aujourd'hui comme hier ses propres partisans par un serment indissoluble. Ce serment, magnifique acte de foi, existait déjà lorsque, le 11 février 1929, les traités de Latran furent signés. Aucune réserve alors ne fut faite. Le *Duce* était « l'homme providentiel » qui devait restaurer la religion en Italie, qui avait « rendu l'Italie à Dieu et Dieu à l'Italie ».

La paix, certainement ; mais pour que cette paix existe, ne doivent pas être niés désormais les droits de l'Etat, surtout ne doivent pas être formulés ces appels à la solidarité internationale comme ceux qui résonnent dans l'encyclique au détriment de l'Italie fasciste. Cette solidarité internationale qui, depuis le pontificat de Léon XIII et dans la suite, n'avait plus jamais été invoquée par les successeurs du Pape de Carpinetto, apparaît aujourd'hui d'autant plus comme un anachronisme de la part de celui qui a pu trouver créée par le fascisme, et seulement par le fascisme, une atmosphère où puisse être réalisé l'événement historique de la conciliation entre l'Italie et l'Eglise.

La solution qui s'impose : la dénonciation du Concordat.

Du *Messaggero* (9. 7. 31), sous le titre « Italia e Vaticano. Una soluzione necessaria » :

L'offensive de presse qui en ces derniers jours s'est déclanchée contre notre pays laisse parfaitement tranquilles et calmes l'Italie et le régime. Ce n'est pas la première fois et ce ne sera pas la dernière que l'internationale antifasciste cherchera en ceci ou en quelque autre fait l'occasion ou le prétexte de combattre l'esprit et la réalité de la nouvelle Italie. Mais puisque l'offensive a pour cause cette fois l'encyclique pontificale et qu'entre les deux parties — Italie et Saint-Siège — le conflit s'oriente en faveur de ce dernier, on ne peut pas ne pas enregistrer le phénomène. Il est intéressant sous certains aspects mais surtout parce que s'orientent contre l'Italie en prenant position pour le Saint-Siège non seulement les journaux qui reflètent l'opinion catholique, mais de plus et spécialement ceux qui reflètent plus notoirement la pensée anticatholique et anticléricale, c'est-à-dire les journaux de la Maçonnerie, de la social-démocratie et des cercles les plus avancés du bouleversement socialiste. [...]

Alors [sous Léon XIII] le problème, toujours ouvert entre l'Italie et l'Eglise, était « la Question romaine », qui, de quelque façon qu'on la considérât, avait en fait un caractère indéniablement international. Aujourd'hui, au contraire, l'appel à la solidarité internationale [...] concerne un problème de tout autre caractère, un conflit en matière concordataire. Le conflit se divise, autant qu'il semble, en deux parties. Il est un conflit entre l'Italie et l'Eglise sur l'interprétation d'un article du Concordat. C'est-à-dire, si l'Action catholique peut avoir, et jusqu'à

quel point, droit de cité dans le régime totalitaire fasciste, dans le régime de l'Etat italien, lorsque cette Action catholique soit de son activité religieuse et morale que le Concordat lui a permise et transporte son activité sur le terrain politique, laquelle est incontestablement dirigée contre le régime. [...]

Quelles que soient les causes qui portent au delà des confins de l'Etat de la Cité du Vatican une vision déformée, une chronique faussée des choses d'Italie, il est de fait que l'attitude du Saint-Siège envers l'Italie offense, désormais, profondément l'esprit public et cherche à amoindrir le prestige et l'autorité de l'Etat, pour affaiblir ce dernier à l'intérieur et jeter à l'étranger le discrédit sur la nation.

Cet état de choses n'est pas compatible avec les principes dont le gouvernement fasciste a poursuivi la réalisation avec une magnifique continuité politique en neuf ans de régime.

L'Italie fasciste, en stipulant avec le Saint-Siège un Concordat, visait à résoudre, d'accord avec le Vatican, les grands problèmes des rapports entre l'Etat et l'Eglise et à réaliser ainsi, véritablement, cette paix que tous les Italiens souhaitaient, mais puisque cette volonté de paix se brise aujourd'hui, visiblement, contre une hostilité vaticane qui se fait de jour en jour plus accentuée, une solution s'impose. Elle s'impose pour la dignité de la nation ; elle s'impose pour la sincérité du fascisme, qui ne connaît ni équivoque, ni humiliante transaction, ni suggestions de quiconque, quelles que soient la pression et la menace.

La solution la seule possible, c'est la dénonciation du Concordat du 11 février 1929 de la part du gouvernement italien.

Quelles que puissent être les conséquences de cette solution, le fascisme se sent en mesure de pouvoir les affronter sereinement, devant l'Italie et devant le monde, mais il a aussi le droit de décliner, dès à présent, les responsabilités de cet événement inéluctable.

« Popolo d'Italia ».

Sous couleur d'Action catholique, c'est la politique du régime qui est mise en cause.

De M. Arnaldo Mussolini dans le *Popolo d'Italia* (7. 7. 31), sous le titre *Regime ed Azione cattolica. Premesse polemiche :*

[...] A ces événements [moratoire Hoover et mort du duc d'Aoste]... s'ajoute une question de nature politique entre l'Etat et l'Eglise en Italie. Il s'agit d'un de ces désaccords qui, dans un régime concordataire, se sont souvent produits entre le Vatican et les autres peuples, provoquant de longues disputes et des manifestations quelquefois si graves qu'on ne saurait établir de comparaison entre celles-là et la querelle d'aujourd'hui.

Les Italiens connaissent déjà les termes de la question. Inutile de les résumer plus amplement. On peut les limiter à deux points fondamentaux : l'Action catholique et l'éducation des jeunes.

Ce dernier point semblait déjà résolu. Il y avait eu sur ce sujet une encyclique du Pape où était définie clairement la tâche de la religion, de la famille et de l'Etat dans la formation de la jeunesse. Le principe avait été admis théoriquement, et, pour l'amoindrir, il ne suffisait pas de la publication de quelques caricatures et de quelques réserves concernant l'activité d'une certaine FUCINA d'étudiants. La partie centrale du dissentiment porte toujours sur l'Action catholique, dans la mesure où elle déborde les questions religieuses.

A ce sujet, l'article 43 du Concordat ne devrait pas permettre d'interprétations hypocrites. En effet, en dehors de la formation religieuse des hommes, des femmes et des jeunes gens, certaines orientations se dessinaient dans les rangs catholiques, avec un *crescendo* inquiétant ; orientations qui tendaient à apprécier et à déprécier la politique du régime.

Il est inutile d'exposer de nouveau la conception totalitaire du régime.

Tout le monde sait qu'avant que l'Action catholique ne fût frappée, les divers partis, dans le sens mesquin du mot, avaient été supprimés. Les associations secrètes elles-mêmes, par loyauté et esprit de vie civique digne du XXe siècle, avaient été également supprimées. Pour les Italiens sont toujours permises les inscriptions aux associations professionnelles, et aux syndicats de catégorie. La raison dominante en est la protection morale des citoyens et des producteurs ; le but final en est l'unité et la puissance de la patrie.

Dans un cadre aussi large il y a donc place pour tous. Le concept de l'Etat force totalitaire n'est pas une invention, mais une nécessité. La vie moderne, si elle veut suivre le rythme d'une civilisation toujours supérieure à celle d'hier, ne peut se retrouver que dans l'Etat fort, organique, défendue par les principes d'autorité, d'ordre et de justice.

Ruser avec ce principe est une erreur ; la ruse est une faiblesse et serait de plus une injustice à l'égard des vieilles clientèles qui se trompaient et vivaient en marge avec la pensée de faire revivre des partis n'ayant rien moins qu'un caractère historique.

A son tour, l'Eglise se défend en disant que l'Action catholique ne faisait pas de politique, mais on ne peut pas penser et encore moins supposer que l'Etat aurait pris des mesures exceptionnelles, s'il ne lui était apparu clairement, et par des indications sûres, que l'action de certains secteurs catholiques était insidieusement dirigée contre la politique unitaire et totalitaire du régime.

Des manifestations de protestation, la dissolution, çà et là mal interprétée, d'associations de jeunesse, ont fait croire à une persécution de l'Eglise en Italie.

D'innombrables télégrammes de solidarité avec le Saint-Siège envoyés par l'épiscopat de tous les pays et publiés avec un empressement excessif ont fait croire que les catholiques étrangers étaient informés de travers sur les questions italiennes. Il n'était pas besoin d'une grande perspicacité pour comprendre que les manifestations d'obéissance filiale et la promesse de donner son sang et sa vie étaient en disproportion avec les conditions et la situation réelle des catholiques en Italie.

Dans cette protestation bruyante était sous-entendue une aversion pour l'Italie : ce noble pays que les étrangers admirent comme un jardin, qu'ils envient ou détestent comme une puissance. C'est ainsi que, tandis que la presse italienne s'est imposé la réserve et que l'Etat italien maintient fermement les dispositions prises, corrigeant les interprétations accidentelles, la presse catholique au contraire a pu écrire et publier des notes et des discours qui ont sensiblement augmenté la méfiance et la tension. Rien d'étonnant à cela. Seulement, les nouveaux lecteurs des journaux catholiques font à l'Eglise le même apport que font au fascisme les catholiques qui, à tout prix, ont voulu porter le saint en procession, contre la volonté de l'autorité ecclésiastique.

Nous avons des raisons de croire et de maintenir que, dans ces conjonctures, des échanges de notes et de conversations auraient pu avoir lieu à Rome entre de très hautes autorités civiles et ecclésiastiques pour trouver un accord qui empêchât de tomber dans les interprétations profanes d'hier.

Mais maintenant est survenue l'encyclique du Pape, document âpre, d'une importance évidente [...]

Apreté de l'encyclique.

De M. Arnaldo Mussolini dans le *Popolo d'Italia* (9. 7. 1931), sous le titre *Regime ed Azione cattolica. Conclusione:*

Le Pape a été mal informé sur la situation et celle-ci a été exagérément grossie.

Comme nous l'avons écrit hier, la première partie de l'encyclique de Sa Sainteté est marquée par une âpreté de langage qui a douloureusement surpris les catholiques italiens eux-mêmes. Indubitablement le Pape n'a pas été bien informé sur la façon dont s'est opéré le licenciement des associations catholiques. Il n'y a pas eu, il est vrai, de cérémonies, il n'y a pas eu d'explosions fanatiques de partisans. Quelques épisodes d'intolérance, comme suite à l'exaspération de ces jours derniers, épisodes que nous les premiers avons condamnés, ne peuvent pas constituer des éléments pour dépeindre la vie catholique italienne comme étant sous le coup de continuelles et violentes menaces. Les autorités religieuses qui avaient suspendu les processions et autres manifestations de ce genre doivent être convaincues qu'un feu de paille n'est pas un incendie.

Suspendre, par exemple, l'envoi du légat pontifical à la célébration du centenaire de saint Antoine de Padoue, être absent d'une expositi n internationale d'art sacré, équivaut à faire tort aux populations qui ne s'y entendent pas en pure politique et désirent simplement la paix civile et religieuse.

Tout cet ensemble et le contexte de l'*Osservatore Romano*, qui n'a pas eu, il faut bien le dire, de restrictions dans la circulation et la faculté de diffusion d'extraits de ses articles, ont fait croire que l'Italie était en pleine guerre religieuse.

A l'étranger, en plus des commentaires douteux et tortueux des journaux, on annonçait la suspension des pèlerinages; et dans la prose des quotidiens on ne lisait aucun regret relatif à l'hommage manqué dû à un saint exceptionnel comme saint Antoine de Padoue, mais le désir d'humilier l'Italie et de nuire aux intérêts matériels de ceux qui, comme les petits marchands et revendeurs, vivent en marge des manifestations populaires.

Non, la périphérie n'a pas renseigné exactement le centre catholique.

Les mesures de licenciement des associations catholiques s'imposaient.

Ces jours-ci nous avons visité la Lombardie, l'Emilie, la Romagne, la Toscane, et à nos questions tendant à savoir comment s'étaient passées les choses et quels étaient les rapports entre les autorités civiles et religieuses, nous avons reçu des réponses telles que nous pouvons affirmer que personne n'a été étonné des instructions du gouvernement. Il y avait un certain temps qu'on signalait l'invasion progressive des catholiques, et les instructions en question ont été un dur corollaire destiné à rétablir l'équilibre. Nous dirons plus : des prêtres eux-mêmes n'ont pas demandé mieux que de s'en tenir strictement à leur tâche spécifique d'assistance spirituelle au peuple. L'Eglise ne sera pas surprise d'apprendre que le modernisme religieux est fini et qu'il subsiste un modernisme politicien (*politicante*) plus que politique parmi l'élément jeune qui, privé d'expérience, semble vouloir dire que tout est manqué et que tout est à refaire. Même parmi les éléments du laïcat catholique et du clergé, il y a ceux qui — aux heures difficiles que traversent comme nous toutes les nations — semblent s'enfermer dans une tour d'ivoire et s'interdire d'examiner et de résoudre toute affaire ardue, en se retranchant dans le « *non nobis, Domine, non nobis* ».

L'attitude des autorités ecclésiastiques. Le ton de l'encyclique.

Habituées, contrairement au passé, à une situation privilégiée, les autorités ecclésiastiques de province, en face du décret de licenciement des associations catholiques, ici et là mal interprété, ont secoué leur inquiétude, poussé le cri d'alarme et demandé du secours. A cet appel pressant, le Saint-Père, toujours vigilant, est intervenu et s'est exprimé en termes si âpres qu'ils ont étonné, nous le répétons, les catholiques italiens eux-mêmes.

Nous n'oublions pas, par amour pour la vérité, et nous le disons aux fascistes, que le Pape exerce son pouvoir en vertu d'un mandat divin. A ses yeux et aux yeux des catholiques du monde entier, en face de l'histoire de demain et avec la certitude qu'un jour il devra rendre compte de son œuvre à Dieu, il ne se croit jamais assez vigilant et assez intransigeant dans la défense des droits de l'Eglise, là où peut surgir une possibilité de mainmise. A ce propos, rappelons la sévérité exceptionnelle avec laquelle on traita les artisans du *Risorgimento*, après la prise de Rome. Puis, le temps atténue les dissentiments, aplanit les aspérités, et peut-être est-ce la bonté même de Dieu qui aide à vaincre les états d'âme contraires, dans une atmosphère meilleure de compréhension et de vie.

Le conflit. Solution à envisager.

En attendant, le conflit existe, et bien que les deux parties maintiennent leurs positions, nous devons souhaiter une détente.

Nous avons interrogé mille personnalités de toute classe et de tout parti, et toutes ont formulé des vœux pour que, les limites des pouvoirs civil et religieux étant bien fixées, un accord intervienne pour la pacification des esprits. Un seul d'entre eux, non fasciste, acatholique, s'est exprimé ainsi : « Espérons que le Concordat sautera ! » Il s'agit du voltairien habituel qu'on peut classer dans la catégorie des anormaux et des tourmentés.

Dans l'encyclique papale il est dit qu'à peine quatre éléments du vieux parti populaire occupaient des postes de responsabilité dans l'Action catholique. Que Sa Sainteté nous permette de faire observer que la voix publique donnait comme certaine une reprise de style clérical ayant un caractère général. Assis à notre table, il ne serait pas difficile de résoudre cette question dans laquelle il s'agit de chiffres et où il est facile de mettre en lumière les actes d'hier et d'aujourd'hui de ceux qui sont au poste de commandement.

Il ne serait pas difficile, enfin, de donner une interprétation logique de l'art. 43 du Concordat.

Nous reconnaissons que la question est aujourd'hui compliquée par l'intervention intéressée de l'opinion publique étrangère. L'Eglise s'est trompée dans ses calculs. Il y a des solidarités qui pèsent, tandis que le tort causé à l'Italie naît de suppositions erronées et certainement disproportionnées aux causes modestes qui sont à l'origine du conflit... Les pouvoirs publics décideront ; mais en ce qui concerne l'opinion publique étrangère, nous avons raison de nous méfier et de répéter que dans cette circonstance comme dans bien d'autres l'Italie *farà da se.*

Depuis dix ans le monde entier a les yeux fixés sur l'Italie

Du *Popolo d'Italia* (11. 7. 31), sous le titre *Insegnamenti:*

Il y a dans la polémique actuelle entre l'Etat et l'Eglise une partie latérale qui n'est pas simplement négative. Et il y a des enseignements qui ne passent pas inaperçus.

'intérêt même, non exempt de préjugés haineux, qu'a montré l'opinion publique étrangère prouve que l'Italie une politique retentissante. Catholiques et libres penseurs, réactionnaires et libertaires, populaires et francs-maçons, socialistes et fuoriscites se sont jetés sur cette affaire. Chacun veut, à propos d'une question très haute e principe, insérer son propre point de vue ou celui e sa clientèle. Nous sommes à une période de réaction. l faut attendre — pour employer un langage chimique — que les éléments précipitent, que la décantation s'opère et nous verrons alors le résultat de la rude tempête.

Dans tous les domaines, politique, économique, social, le fascisme a montré la voie aux peuples.

Mais sans attendre demain, nous pouvons aujourd'hui constater que l'Italie depuis une dizaine d'années tient n éveil l'opinion publique du monde entier. Il y a dans e fait un côté positif. Un peuple en fermentation qui cherche toujours son lendemain, que tourmente son génie et son esprit, est un peuple de conquête, d'avenir. Après la guerre, quand le monde entier s'est aperçu qu'il allait avoir de nouvelles conceptions, des idées politiques arrêtées, des horizons plus vastes, c'est l'Italie — avec le fascisme et son *Duce* — qui a supprimé l'éléphantiasis parlementaire. La nouvelle conception de l'Etat fort basé sur l'autorité, l'ordre et la justice, est un don fasciste aux peuples qui veulent survivre. La question sociale a son interprétation et sa solution possible dans la conception corporative.

Examinez sous mille aspects les tendances des Etats modernes ; par des voies opposées on tend toujours vers la même fin : l'Etat fort, le commandement aux meilleurs, la volonté comme moyen de s'opposer au déterminisme économique, les valeurs morales au centre de la vie des peuples.

Il fallait un grand courage, uni à une interprétation intelligente du temps, pour jeter bas les vieux systèmes faussement démocratiques. L'Italie en ces dix dernières années a été à l'avant-garde du renouveau européen.

La « Conciliation », en dépit des critiques à courte vue, est un fait historique qui demeure.

La Conciliation elle-même, réalisée le 11 février 1929, fait partie de cette revision historique de valeurs que le fascisme s'est imposée. Quelle autre force politique pouvait la réaliser ? N'avons-nous pas vu ces mêmes négateurs de Dieu et de la patrie, qui aujourd'hui affichent leur admiration pour l'encyclique papale, imprimer et clamer dans toutes sortes de meetings que le fascisme avait asservi l'Italie à la Papauté, en créant encore le pouvoir temporel en Italie ? Les grandes résolutions politiques se heurtent toujours aux désillusionnés, aux gens abstraits, aux gens qui agissent de mauvaise foi et font de leur propre mécompte une tragédie universelle. Mais le fait historique résiste, demeure. Le granit n'est pas entamé par les petits rongeurs.

Il s'agit aujourd'hui d'établir la compétence respective de l'autorité civile et de l'autorité religieuse.

Ainsi l'attitude d'aujourd'hui haineuse et belliqueuse, dépouillée de toute idée préconçue, est un aspect — en dernière analyse — d'un phénomène séculaire qui réapparaît. Il s'agit d'établir non seulement les limites du commandement mais de la compétence entre les autorités civile et religieuse. Ce n'est pas un thème nouveau. Nous faisons abstraction, nous condamnons même, dans cette affaire, tout ce qu'il y a d'intempérant, d'excessif, et nous trouverons, en jugeant et en agissant objectivement, qu'une solution conciliatrice qui déçoive les éternels ennemis est toujours possible.

Nous ne croyons pas devoir élever aux honneurs d'un principe universel certaines inconvenances de jeunes gens. Un jour, Mgr Pellizzo, archevêque de Padoue, voulut visiter l'Université. A la suite de ce qui arriva à cette occasion l'Eglise peut porter le deuil.

Si nous revenons aux questions de principe, voici que l'Italie est encore au centre d'une discussion universelle. Qui commande sur les âmes ? Un citoyen peut-il se dédoubler — dans la vie de chaque jour — et rendre à chaque instant ce qu'il doit à Dieu et à César ?

Le singulier destin et le privilège spécial de l'Italie est de voir coexister à Rome deux mondes, lesquels, en cas de conflit, suscitent de toutes les parties de l'univers l'intérêt, la faveur, l'attente d'enseignements, preuve certaine qu'ils sont utiles à l'avenir des peuples.

Mgr Bauer lui-même se fait illusion quand il jette sa pierre contre l'Italie. L'inutile mouche du coche, c'est le serviteur dont le zèle met dans l'embarras son supérieur. Le principe est plus élevé, plus grand que lui, que le fuoriscite, que les négateurs de toute race, que ceux qui aspirent éternellement au désordre en faisant passer en contrebande cet état d'âme sous l'étiquette suivante : l'esprit ne veut pas de chaînes. Le même principe naît à Rome, se discute et se résout à Rome.

Voilà pourquoi le jugement de l'étranger intéresse mais ne fait pas peur.

« Stampa ».

A l'appel du Pape répondent les ennemis de l'Italie nouvelle.

D'Augusto Turati dans la *Stampa* du 11 juillet 1931, sous le titre *Quis contra nos :*

L'ordre que le *Duce* a transmis aux faisceaux par le secrétaire du Parti et qui établit l'incompatibilité des adhésions au Parti fasciste et à l'Action catholique était inévitable. Mais il est grave. Non pas pour le Parti mais pour l'Action catholique... Il paraît évident que ce n'est pas nous mais l'Eglise qui a déplacé les bornes... Désormais le conflit est ouvert. A l'appel du Pape répondent ceux qui au delà de la frontière haïssent cette Italie nouvelle qu'il bénissait il y a un an.

Nous, nous faisons un appel à tous les Italiens de cœur et de conviction, car ils adorent Dieu avec allégresse, mais au-dessus de tout ils aiment leur patrie, devenue libre et forte par le sacrifice de tant de martyrs et par la volonté passionnée de tant de vivants.

Pour cette unité d'esprit, nous avons souffert et nous souffrirons encore. Mais c'est le rêve grandiose et sublime des poètes, des précurseurs, des rois guerriers et des héros.

Et la seule véritable puissance, c'est la grande victoire de Benito Mussolini.

Qui donc peut être contre nous ?

Déformation de la vérité.

Quelques jours avant, le 7 juillet 1931, Alfredo Signoretti avait écrit dans le même journal, sous le titre *Rilievi necessari :*

[...] Le document (l'encyclique) a produit un trouble profond dans le peuple italien et parmi les fascistes, qui se sentent offensés dans leurs sentiments les plus sacrés de patriotisme et de dignité personnelle : on n'aurait jamais cru qu'une parole de tant d'autorité aurait pu employer des expressions et des pensées pareilles et aurait pu en venir à une déformation aussi partiale de la réalité... Farcie de déformations, de contradictions, d'objurgations et de sous-entendus, la lettre encyclique aux Vénérables Frères n'est évidemment pas

le document le mieux fait pour se renseigner sur la polémique concernant le conflit actuel et sur les motifs qui l'ont déterminé. — [...] Une demande s'impose, et elle est lourde de conséquences inconnues : Est-il donc impossible qu'un Etat pontifical acquiesce à l'unité de l'Italie ?

« Tribuna ».

Le Concordat ne traite pas que de l'A. C.

De M. ROBERTO FORGES DAVANZATI, dans la *Tribuna* (9. 7. 31) :

Il faut répéter ici ce que l'on a déjà dit et répété, à savoir que le Concordat ne comprend pas seulement l'article 43 (celui de l'Action catholique), comme on le fait dire à un communiqué de l'agence Havas : il comprend encore bien d'autres points importants, surtout le mariage religieux. [...]

Essayer de diminuer le Concordat qui établit les rapports avec la vie religieuse garantie par la hiérarchie ecclésiastique, c'est-à-dire par l'Eglise, pour d'absurdes privilèges invoqués par les organisations laïques de l'Action catholique [...], cela signifie avouer que l'on n'envisage plus la religion comme un élément de concorde, d'union et d'amour de la grande famille italienne, mais comme une raison de séparation, de distinction, de réserve, si ce n'est directement d'opposition du régime. Et cela ne sera jamais (1).

L'encyclique a découvert une véritable politique dans la social-maçonnerie.

De M. ROBERTO FORGES DAVANZATI, dans la *Tribuna* (11. 7. 31) :

[...] Il nous suffit de constater, et cette constatation est inattaquable, que l'encyclique a découvert une véritable politique dans cette social-maçonnerie antifasciste dont les partis organisés par le catholicisme sont souvent les alliés, comme l'a été en Italie le feu parti populaire, que l'on voulait faire revivre dans l'Action catholique. Tels sont les faits. Tels sont les résultats de l'encyclique, même si on veut les répudier, en appelant au secours l'incompétence théologique des commentateurs. Et nous pouvons ajouter qu'on avait prévu et constaté cela jadis dans ces colonnes (2).

Le contenu de l'encyclique justifie la dissolution des organisations de l'A. C.

De M. ROBERTO FORGES DAVANZATI, dans la *Tribuna* (12. 7. 31) :

[...] Il est certain que la dissolution des organisations de l'Action catholique, déclarées incompatibles par l'Etat, qui est l'Etat fasciste des traités du Latran, est aujourd'hui justifiée non seulement par ce que l'on connaissait et par ce que l'on a dit, mais par le contenu même de l'encyclique.

[...] La dissolution des organisations dépendantes de l'Action catholique et l'incompatibilité déclarée entre l'inscription au parti et l'inscription aux organisations de l'Action catholique sont des éclaircissements qui, après ce qui est advenu, peuvent être considérés comme salutaires. [...]

[...] Nous pouvons être attristés par ce qui arrivé, mais nous, nous n'avons pas été peut-être complètement surpris. En tout cas, nous sommes dans la bonne voie dans la voie italienne. Il ne nous reste qu'à la parcouri[r] tranquillement, sans déviation par excès ou par manque avec la volonté précise d'un dépassement salutaire d[u] problème. Dieu est avec l'Italie et l'Italie avec Dieu (1).

(1) *Bulletin périodique de la presse italienne*, n° 279 (3-4. 8. 31), p. 4.
(2) *Ibid.*, p. 5.

Réponses de l' « Osservatore Romano ».

Trois accusations non fondées.

De l'*O. R.* (8. 7. 31), sous le titre « Commentaires » :

Nous avons lu dans tous les journaux romains d[es] commentaires et des critiques uniformes, au sujet d'un[e] encyclique dont les journaux eux-mêmes ont jugé bo[n] de ne pas donner le texte à leurs lecteurs.

Nous ne nous arrêterons pas à relever la contradictio[n] qui ressort de ces commentaires entre les affirmation[s] de profession de catholicisme et les expressions irrév[é]rencieuses envers le Chef de l'Eglise ; Nous ne relève[]rons pas non plus les si nombreuses assertions gratuite[s] ou jamais prouvées, pas plus que les faciles négation[s] de faits connus de tout le monde.

Sur le reproche adressé au Saint-Père d'avoir protesté publiquement alors que les négociations étaient en cours

Nous estimons cependant de notre devoir de ne pa[s] passer sous silence l'accusation dénuée de fondemen[t] formulée, à l'unisson, par ces journaux, lesquel[s] reprochent au Saint-Siège que « contrairement aux cou[]tumes diplomatiques pratiquées dans tous les pays [...] au style protocolaire qui a toujours été celui du Sain[t-]Siège [...], le document polémique du Pape a été com[]muniqué au public mondial, grâce à une éviden[te] manœuvre combinée, alors que sont encore pendante[s] entre le Vatican et le gouvernement italien, des nég[o]ciations diplomatiques ».

Nous pourrions répondre en rétorquant l'argument [et] en répondant que le Saint-Siège a été mis dans la néce[s]sité d'éclairer l'opinion publique mondiale par le go[u]vernement italien lui-même, qui, « contrairement au[x] coutumes diplomatiques pratiquées dans tous les pays [»], tandis qu'il remettait une note diplomatique au Sain[t-]Siège, en divulguait presque en même temps le conten[u] à l'étranger, au moyen d'un long communiqué [de] l'Agence Stefani. Il ne faut pas non plus omettre q[ue] le radio-message auquel se réfère l'encyclique, et qu'[un] journal du matin attribue simplement à une agence radi[o]télégraphico-journalistique, n'était ni ne pouvait êt[re] ignoré du gouvernement royal avant sa transmission.

Mais une raison encore plus élevée doit être mise [en] évidence, à ce sujet : c'est celle que le Saint-Père lu[i-]même, dans le discours du 31 mai dernier, expos[a] lorsque, signalant les « manquements éventuels et l[es] actes arbitraires unilatéraux », il ajoutait : « No[us] n'avons pas manqué de faire ce qu'il fallait faire : l[es] démarches nécessaires sont en cours. Mais ni c[es] démarches, ni autre chose ne pourront jamais empêch[er] l'évêque de Rome et le primat d'Italie de protester imm[é]diatement et hautement contre tout ce qui s'est passé [à] Rome et dans toute l'Italie et contre la façon dont ce[la] s'est passé. » (2)

Sur l'accusation d'en avoir appelé à l'étranger.

Il nous faut mettre aussi en évidence un autre déta[il] relatif au ton uniforme des commentaires de la pres[se] romaine : nous voulons parler de la tendance à cré[er]

(1) *Bulletin périodique de la presse italienne*, n° 2[79] (3-4. 8. 31), p. 6.
(2) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 824.

équivoque — ce vieux cheval de bataille des anticléricaux et des francs-maçons — de l'appel à l'étranger ; omme si une encyclique adressée à tous les évêques du nonde n'était pas un acte propre au Pontificat romain, omme si les douleurs et les préoccupations du Souverain ontife, à la suite de tout ce qui arrive au centre même e la catholicité, ne devaient pas intéresser tous les catholiques dévoués au Pape et qui regardent Rome comme eur patrie spirituelle ; comme s'il n'était pas de l'intérêt de la catholicité que l'A. C., voulue par le Pape et ar les évêques dans le monde entier, fleurisse principalement en Italie et à Rome, où tout catholique doit oir assurées les tranquilles et pacifiques libertés de cet postolat qui doit répandre son influence bienfaisante ans le monde entier.

égitimité des réserves du Saint-Père à propos du serment fasciste.

Signalons enfin que si les journaux en question avaient eproduit le texte de l'encyclique, ou au moins la partie elative aux réserves concernant le serment imposé par e fascisme, les lecteurs, nonobstant les explications que entent de donner les journaux eux-mêmes, auraient pu orter un jugement personnel sur la légitimité de ces éserves. Le Saint-Père, en effet, a dit que le serment, el qu'il est, n est pas licite, et telle est la conclusion de out ce qu'il a avancé dans l'encyclique, et en particuier du fait que le serment « impose aux enfants euxmêmes l'obligation d'exécuter sans discuter des ordres ui, Nous l'avons vu, peuvent commander, contre toute érité et toute justice, la violation des droits de l'Eglise t des âmes, déjà par eux-mêmes sacrés et inviolables, t de servir avec toutes leurs forces, jusqu'au sang, la ause d'une révolution qui arrache à l'Eglise et à Jésus-Christ la jeunesse, qui inculque à ses jeunes forces la aine, les violences, les irrévérences, sans en exclure a personne même du Pape, comme les derniers faits 'ont surabondamment démontré » (1).

Du reste, nous ne pouvons nous empêcher de nous éjouir d'une chose : à savoir que les paroles par lesquelles le Saint-Père termine son encyclique, et qui sont es paroles de paix, n'ont pas été entièrement passées ous silence.

Il n'est vraiment pas possible de croire qu'une intransigeance non justifiée par des nécessités prouvées d'existence ou de doctrine puisse conduire à l'accord, — omme si, pour répondre à l'obstination d'une partie, l ne restait comme unique moyen que la transaction qu'un journal du soir demande au Saint-Siège. Le Souverain Pontife n'a pas manqué de reconnaître, dans ses dernières encycliques comme dans la présente, les droits de l'Etat et tout le bien accompli par le fascisme, grâce à ses décrets bien connus en faveur de la religion. Mais l a aussi formulé le vœu qu' « à l'Eglise de Dieu, qui ne dispute à l'Etat rien de ce qui revient à l'Etat, on cessera de contester ce qui lui revient, l'éducation et a formation chrétiennes de la jeunesse, ce qui lui revient non par un bon plaisir humain, mais par mandat divin, et qu'en conséquence elle doit toujours réclamer et réclamera toujours, avec une insistance et une intransigeance qui ne peuvent cesser ni fléchir, parce qu'elles ne proviennent pas du bon plaisir, parce qu'elles ne proviennent pas d'une vue humaine ou d'un calcul humain ou d'humaines idéologies changeantes d'après les temps et les lieux, mais parce qu'elles s'inspirent d'un inviolable vouloir divin » (2).

Violence des critiques de la presse italienne.

De l'*O. R.* (10. 7 31), sous le titre *In margine alle polemiche* :

Nous avons lu dans les journaux italiens de violentes critiques faites à la dernière encyclique pontificale, critiques qui, par leur uniformité, paraissent inspirées par une directive commune. Nous n'avons pas l'intention d'ouvrir encore d'autres polémiques, car la simple lecture des longs articles — ils occupent plusieurs colonnes dans les différents journaux — révèle une connaissance si imparfaite de la doctrine catholique qu'il devient impossible d'examiner et de corriger toutes les erreurs : nous nous bornons, par conséquent, aux quelques observations suivantes.

Sur la publication de l'encyclique à l'étranger.

Les journaux ont déploré la grande diffusion de l'encyclique à l'étranger et rappelé avec une complaisance évidente qu'en Italie on peut librement faire connaître la parole du Pape. Contre cette affirmation des journaux, il y a cependant les expériences déjà faites avant la publication de l'encyclique par des prêtres qui ont été frappés pour le seul fait d'avoir lu en chaire des paroles pontificales et par des journaux catholiques de province mis en difficulté pour le seul fait d'avoir reproduit des discours du Pape.

Absurdes insinuations contre le Saint-Siège.

Certaine feuille relevant l'attitude, à l'étranger, de courants antifascistes, socialistes et maçonniques, en face du conflit douloureux, est allée jusqu'aux plus absurdes insinuations concernant le Saint-Siège.

Rien n'est plus éloigné de la haute inspiration de l'encyclique que de favoriser en quelque manière que ce soit les passions des adversaires du fascisme, passions qui trouvent, au contraire, un nouvel aliment dans les offenses faites à l'Eglise catholique et à son chef, et par conséquent à tous les catholiques du monde.

L'encyclique veut seulement proclamer et défendre contre tous, aujourd'hui comme par le passé, les principes et la doctrine catholiques sur l'éducation de la jeunesse, ainsi que la jeunesse chrétienne, qui comme on ne le sait que trop ont des adversaires très hautains et irréductibles, même dans les courants antifascistes.

Résultats attristants de l'éducation actuelle.

Certain journal s'est plaint que, dans une conversation avec un journaliste étranger (le correspondant de l'*Agence Havas*, d'après la *Croix*) — et non pas dans un communiqué, comme on l'a imprimé, — il ait été fait allusion aux résultats attristants de l'éducation aujourd'hui donnée à la jeunesse ; or, pour justifier les préoccupations manifestées au cours de sa conversation en question, il suffira de rappeler que le Saint-Père, dans son discours du 31 mai, s'exprimait ainsi : « Nous assistons, attristé, depuis quelque temps et surtout en ces derniers jours, à la première manifestation des bruits qu'a fait mûrir une éducation qui est l'antithèse de l'éducation chrétienne — et même civile, — car elle cultive systématiquement la haine, l'irrévérence, la violence. »

On peut encore illustrer les paroles du Pape par un exemple qui n'est pas nouveau, à savoir : celui de la grande diffusion que l'on tolère parmi les associations juvéniles d'un périodique florentin qui, par son caractère licencieux et anticlérical, est en absolue contradiction avec la pensée chrétienne et le bon goût italien.

Le Saint-Siège n'a pas condamné le parti fasciste.

Certains journaux ont relevé, ou pour s'y complaire, ou encore pour signaler une certaine contradiction dans le document pontifical, que le Pape n'a pas voulu condamner le régime et le parti, lequel parti, a-t-on dit, est désormais devenu toute l'Italie. En laissant de côté le

(1) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 86.
(2) *Ibid.*, col. 90.

fait qu'un parti ne peut jamais s'identifier avec la totalité de la nation, comment le Saint-Siège pouvait-il condamner le parti fasciste au moment même où, avec une charité de pasteur, il invitait ce parti à revoir et éclaircir quelques principes de doctrine.

Le document pontifical n'est pas trop sévère.

Après cela, n'insistons pas sur le simplisme de ceux qui prétendent relever une disproportion entre les causes et les effets, à savoir entre les événements qui se sont produits contre l'Action catholique italienne et le document pontifical, comme si le document pontifical eût été trop sévère en face de la simple « fermeture de petits cercles paroissiaux romains ».

Or, tout le monde sait que les cercles dissous, non seulement à Rome, mais dans toute l'Italie, furent au nombre de plus de 5 000 pour la jeunesse masculine et d'environ 10 000 pour la jeunesse féminine, soit un total d'environ 800 000 jeunes gens enlevés à leurs centres d'éducation et d'activité religieuses et morales; mais il faut aussi regarder bien au delà des chiffres, il faut regarder tout l'immense trésor de piété, de pureté, de charité et d'esprit catholique qui se trouve de cette façon dispersé et empêché par la faute de ceux qui pensent que toute la vie chrétienne consiste seulement dans l'assistance à la messe le dimanche et à la fréquentation de temps à autre des sacrements, ce qui montre évidemment leur déplorable et très imparfaite connaissance de la salutaire doctrine et de la divine mission de l'Eglise.

2° A l'étranger

La presse fasciste a, naturellement, consacré de nombreuses colonnes à la revue de la presse étrangère. Il est remarquable — et nous nous garderons bien d'en rechercher la cause — que ce sont presque toujours les mêmes organes et les mêmes passages que citent, identiquement traduits, les différents journaux.

Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, en est-il du *Morning Post*, reproduit par les journaux du 7. 7. 31 et dans lequel est relevée la phrase suivante :

Cette stupéfiante procédure ne peut être considérée que comme une tentative faite pour aliéner l'opinion publique mondiale à l'égard du gouvernement italien et du régime fasciste sur une question de caractère intérieur. Il s'agit d'un geste fait dans le but de provoquer des répercussions internationales de caractère politique plutôt que religieux. Certainement ce n'est pas un geste pacifique, et il enlève toute possibilité d'une interprétation tolérante des buts de l'Action catholique (1).

Il serait fastidieux de continuer pareille comparaison pour les autres extraits de presse empruntés aux organes des différents pays. Mais il est bon de noter que la plupart de ces citations relèvent dans la presse étrangère tout ce qui peut faire taxer le Saint-Siège d'antifascisme ou de visée politique. Ce qui permet ensuite, pour les besoins de la polémique, à la presse fasciste de pouvoir affirmer que l'encyclique pontificale a eu comme résultat de soulever l'opinion étrangère contre l'Italie et le fascisme (2).

(1) Ont reproduit cet extrait notamment : *Corriere della Sera, Giornale d'Italia, Lavoro Fascista, Popolo di Roma, Stampa* et *Tribuna*. Le *Nuovo Cittadino*, qui reproduit un extrait de l'Agence Stefani, ne donne pas la phrase que nous venons de traduire.

(2) A titre documentaire voici un relevé assez complet des périodiques étrangers cités avec l'indication, chaque fois, des journaux qui ont reproduit la citation. Nous les avons répartis par pays :

ALLEMAGNE. — *Jungdeutsche* (Lavoro Fascista) ; — *Germania* (Lavoro Fascista) ; — *Rote Fahne* (Lavoro Fascista ; — *Tageblatt* (Giornale d'Italia) ; — *Telegraphen Union* (Lavoro Fascista); — *Vossische Zeitung* (Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista).

AUTRICHE. — *Agence Wolff* (Avvenire d'Italia ; Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Tribuna) ; — *Arbeiter Zeitung* (Avvenire d'Italia ; Corriere della Sera ; Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Tribuna) ; — *Deutsche Oesterreichische Tageszeitung* (Giornale d'Italia ; Popolo d'Italia ; Stampa) ; — *Reichspost* (Avvenire d'Italia ; Corriere della Sera ; Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia; Tribuna) ; — *Tageszeitung* (Corriere della Sera ; Giornale d'Italia ; Nuovo Cittadino ; Tribuna) ; — *Wiener* Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Tribuna).

FRANCE. — *Agence Havas* (Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia) ; — *Croix* (Libertà ; Messaggero) ; — *Ere Nouvelle* (Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista) ; — *Information* (Popolo d'Italia) ; — *Journal des Débats* (Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino) ; — *Œuvre* (Lavoro Fascista ; Liberta ; Nuovo Cittadino) ; — *Petit Journal* (Giornale d'Italia) ; — *Populaire* (Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista) ; — *Quotidien* (Giornale d'Italia ; Popolo d'Italia) ; — *Revue de Paris* (Popolo d'Italia).

GRANDE-BRETAGNE. — *Agence Reuter* (Lavoro Fascista ; Popolo d'Italia) ; — *British United Press* (Popolo d'Italia) ; — *Manchester Guardian* (Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia) ; — *Morning Post* (Corriere della Sera ; Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista ; Stampa ; Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia ; Tribuna) ; — *News Chronicle* (Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia) ; — *Sunday Times* (Giornale d'Italia). — *Times* (Corriere della Sera ; Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia ; Tribuna).

SUISSE. — *Courrier de Genève* (Corriere della Sera ; Tribuna) ; — *Journal de Genève* (Corriere della Sera ; Giornale d'Italia ; Lavoro Fascista ; Tribuna) ; — *Neue Zurcher Zeitung* (Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia).

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Ceske Slovo* (Giornale d'Italia).

URUGUAY. — *Dia Bone* (Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino) ; — *Ideal* (Lavoro Fascista ; Nuovo Cittadino).

YOUGOSLAVIE. — *Slovenec* (Nuovo Cittadino ; Popolo d'Italia).

ALLEMAGNE

Les optimistes se sont trompés, mais entre Italiens la question s'arrangera.

De la *Frankfurter Zeitung* du 3. 7. 31, sous le titre « Pie XI et Mussolini » :

[...] D'une importance plus considérable (que les événements en Espagne et en Lituanie) sont les événements en Italie. Les traités de Latran, conclus il y a deux ans, n'ont pas donné entre l'Etat et l'Eglise la paix que les optimistes en attendaient. Parmi les optimistes Pie XI se trouvait au premier rang, et son cardinal secrétaire d'Etat, Pacelli (1), était un des pères spirituels de cette conciliation qui devait enterrer plus d'un demi-siècle d'hostilité amère. Bien vite après la signature des traités il y eut entre le Pape et Mussolini des paroles peu aimables. A la disparition présumée des oppositions historiques entre l'Etat et l'Eglise, le Vatican avait perdu de vue que l'Etat italien n'est plus l'Etat libéral avec la liberté de conscience. Le fascisme a pénétré complètement le nouvel Etat de son esprit, d'un esprit qui ne souffre pas d'autres dieux à côté de soi. [...]

Pendant tout ce conflit il ne faut pas oublier qu'on trouve ici des Italiens en face d'autres Italiens, c'est-à-dire des hommes qui sont d'une habileté connue dans

(1) Ce titre de père spirituel de la conciliation semble mieux convenir au card. Gasparri. (Note de la *D. C.*)

la tactique politique et diplomatique. Si Mussolini ne répond pas à la dernière note du Pape, il y aura une situation qui n'est ni guerre ni paix et qui peut durer quelque temps. Le Pape aura alors certainement perdu une bataille, car il n'a pas pu sauver l'Action catholique. Mais l'Eglise ne considère jamais une guerre comme perdue.

L'encyclique est une invitation à la lutte.

De la *Frankfurter Zeitung* du 5. 7. 31, n° 492, sous le titre « Une invitation au combat faite par le Pape » :

Munich, 4 juillet. — Une encyclique extraordinairement sévère du Pape sur l'Action catholique vient d'être publiée aujourd'hui par le *Bayerische Kurier*. Elle produit l'effet d'une invitation à la lutte contre le fascisme et Mussolini, et d'après ses expressions elle y servira probablement. L'encyclique décrit la conduite de Mussolini, envers l'Action catholique par ces paroles : On a essayé de frapper à mort ce qui est et qui sera toujours le plus cher à notre cœur de Père et de Pasteur d'âmes. *(Suit un assez long résumé de l'encyclique.)*

Les causes du conflit.

Du baron Edmond Raitz von Frentz dans la *Germania* du 5. 7. 31, sous le titre « L'Eglise et le fascisme. La secrétairerie d'Etat pontificale et l'Action catholique » :

Rome, début de juillet (1).

[...] Avant la signature du Concordat, on reconnut les difficultés et les oppositions qui existent entre les organisations juvéniles du régime et celles de l'Action catholique. Il y eut donc des tentatives pour éclaircir la situation ; c'est ce qui amena le secrétaire général d'alors du parti fasciste, Turati, à signer une déclaration disant qu'il n'y avait aucune incompatibilité entre des adhésions simultanées à l'Action catholique et au parti fasciste. Une tendance s'était en effet manifestée parmi les fascistes : celle de considérer comme des ennemis tous les membres de l'Action catholique. Après la dernière assemblée de Rome, où les secrétaires du parti déclarèrent que les associations juvéniles du fascisme ne progressaient point partout aussi bien qu'on aurait pu le souhaiter, on en fit retomber la faute sur l'Action catholique. On semblait craindre que l'Action catholique n'enlevât les jeunes gens aux organisations fascistes. Il fallait donc supprimer la concurrence. Et, pour se donner le moyen d'atteindre l'Action catholique, on lui reprocha de ne point agir suivant l'esprit du Concordat, de s'adjoindre les membres de l'ancien parti des « Popolari », et ceux-ci, disait-on, faisaient tout leur possible pour exercer une action politique. On faisait valoir aussi que les dirigeants actuels de l'Action catholique n'étaient plus les mêmes qu'en 1929, alors que, sans nommer personne, se signait le Concordat, dont l'article 43 garantissait expressément l'Action catholique.

A ces imputations les dirigeants responsables de l'Action catholique répondent qu'avant la réforme opérée par le Saint-Père, en 1922, dans l'Action catholique, alors que le parti des « Popolari » existait encore, il était bien naturel que les catholiques s'adjoignissent à ce parti ; il était le seul en effet qui reconnût et admît des programmes conformes à la religion et à la morale catholiques. Ce parti était d'ailleurs le seul à défendre la religion sur le terrain politique, alors que tous les autres avaient une attitude socialiste ou anticléricale. Mais à l'heure actuelle, ajoutent les dirigeants de l'Action catholique, il est absolument impossible de se livrer à une action politique sans se mettre en opposition formelle avec les statuts de l'association. Et ils en appellent aux nombreux discours de Pie XI à ce propos. Du reste, observent-ils encore, si l'on voulait rechercher de quel côté, avant 1922, se trouvaient la plupart des adhérents actuels du parti fasciste, on constaterait certainement que nombre d'entre eux comptaient alors dans les rangs de la franc-maçonnerie ou du socialisme. Mais deux faits prouvent que l'activité politique de l'Action catholique n'est nullement la cause de la dissolution des associations catholiques de jeunes gens. Le premier est que le fascisme a dissout jusqu'aux associations de la jeunesse féminine de l'Action catholique ; or, personne ne voudra croire qu'elles faisaient de la politique ; car le monde entier sait fort bien qu'en Italie les femmes ne votent pas. Le second fait est que des organisations de pure bienfaisance et des sociétés purement spirituelles ont été dissoutes : telles les congrégations mariales et les oratoires. Aujourd'hui un curé n'a le droit de rassembler les enfants de sa paroisse qu'à l'église ; il ne peut jamais le faire au dehors, pas même entre les quatre murs d'une salle, dans une cour intérieure ou quelque autre espace clos. L'activité de l'Action catholique fut toujours exempte de tout mystère ; la voyait qui voulait. Elle travaillait à la formation religieuse des laïcs ; elle les préparait à un rôle social dans l'esprit de l'Eglise ; elle organisait des semaines d'études et des exercices spirituels ; elle encourageait ses membres à la communion fréquente et les invitait à prendre part à toutes les fêtes religieuses, aux processions, aux pèlerinages, aux congrès eucharistiques. Les organisations professionnelles créées par l'Action catholique n'ont elles-mêmes que des buts religieux, moraux, sociaux ou culturels ; elles veulent que les membres des différentes professions vivent et travaillent dans un sens chrétien. Tous les efforts de l'Action catholique vont à former de véritables chrétiens qui sauvent leurs âmes et contribuent à sauver celles des autres. Ces différentes fins sont clairement indiquées dans les publications de l'Action catholique; aussi les attaques dont elle est aujourd'hui l'objet excitent-elles chez tous les hommes de bon sens autant d'indignation que de douleur.

(1) Dans la *Koelnische Volkszeitung* du 6 juillet, cette lettre est reproduite textuellement et datée du 2 *juillet*.

Le conflit n'est pas une « affaire purement italienne »

Du rédacteur en chef E. Buhla dans la *Germania* du 7. 7. 31, sous le titre « Pour la liberté de l'Eglise, réponse à Mussolini » :

C'est avec une sympathie des plus vives pour le représentant du Christ sur la terre, que les catholiques du monde donnent une attention inquiète au grave et affligeant conflit qui s'est élevé entre le Vatican et le Quirinal. Ils savent quel en est l'enjeu : il s'agit de la liberté et des droits que l'Eglise catholique et son Chef, en vertu de leur mission divine, sont tenus de revendiquer dans la vie des peuples et des Etats. Et parce que les catholiques savent que le conflit entre Pie XI et Mussolini n'a au fond point d'autre raison, ils s'uniront en esprit d'autant plus étroitement, ils manifesteront leur solidarité avec d'autant plus de courage et de résolution que les épreuves et les persécutions auxquelles est exposé le Chef suprême de l'Eglise se feront plus violentes. Nous tenons à le déclarer bien nettement : Nous autres, catholiques allemands, en tant que fraction vivante de la grande communauté catholique et de l'Eglise entière du Christ, nous protesterons toujours bien haut quand notre foi et nos principes seront menacés d'être violentés en un point quelconque du globe. Et le *Duce* italien, dont nous reconnaissons pleinement les mérites, en raison des services qu'il a rendus au peuple italien, et pour lequel, par conséquent, nous avons juqu'à un certain point une très grande estime, commettrait une

lourde faute — il tomberait même dans une erreur fatale — s'il se flattait de pouvoir résoudre entièrement le conflit actuel en le proclamant une affaire purement italienne. Il s'agit ici d'une question de principes, et de principes catholiques : il s'agit de savoir si la toute-puissance de l'Etat peut se placer au-dessus des droits naturels et des droits fondamentaux qui, en tant que lois divines, sont et doivent demeurer du ressort de l'Eglise. [...]

[...] Quiconque a suivi de près les événements ne peut qu'être surpris d'un fait bien singulier. Un des traits les plus caractéristiques du régime fasciste, c'est de frapper vite et fort. Or, ce principe, il ne semble guère se l'appliquer à lui-même. Mussolini a promis de punir ceux qui se sont rendus coupables d'outrages envers la personne du Saint-Père, de dégradation des édifices pontificaux et de menaces contre les existences ou les personnes. Qu'apprenons-nous à ce sujet dans la réponse du gouvernement ? On nous assure qu' « une instruction sévère est ouverte » et que « la punition, en perspective, des coupables témoigne du même coup la désapprobation de pareils écarts ». Mais, après quatre semaines, l'instruction chôme et les auteurs sont toujours inconnus. D'après ce résultat surprenant et négatif d'une longue instruction de quatre semaines, avec promesse, il est vrai, du châtiment des coupables, le Vatican peut évaluer le degré de désapprobation que témoigne ou témoigna le gouvernement italien en présence de ces outrages. Tout ceci, vraiment, est un peu trop fort ; aussi comprenons-nous la douleur du Saint-Père, quand il est obligé de constater que la satisfaction solennellement promise lui est refusée de fait et qu'on se borne à une formule de désapprobation tout à fait insuffisante. De ce temps, l'Action catholique continue à être persécutée avec un zèle scandaleux.

Telle est la gravité de cette situation, et sa gravité ressort de la dernière encyclique du Pape. Que les catholiques ouvrent leurs yeux. Le bolchevisme fait rage contre l'Eglise, le nationalisme — qu'on se rappelle la Lituanie — poursuit la divinisation de l'Etat et de lui-même. Or, tout ceci est bien loin de nous être indifférent. La protestation du gouvernement italien disant que « le Saint-Siège par des discours, par des télégrammes, par des appels au monde entier, donne à l'affaire une importance qui en dépasse les limites naturelles » est une méconnaissance complète du fond de la question ; c'est l'impossible tentative de réduire le conflit entre le Vatican et le Quirinal aux proportions d'une affaire locale et d'un simple vétille. Il n'en est nullement ainsi quand il s'agit d'un principe catholique de l'Eglise fondée par Dieu ; le monde entier s'y trouve intéressé. « Cette conception de l'Etat, absorbant intégralement et sans exception les jeunes générations depuis l'âge de la première enfance jusqu'à celui de la pleine maturité est, pour un catholique, inconciliable avec la doctrine catholique, inconciliable même avec le droit naturel de la famille. » Ainsi s'exprime Pie XI avec toute la clarté et toute la netteté désirables dans sa dernière encyclique. C'est là une question qui n'est vraiment plus discutable.

Et quand Pie XI créait l' « Action catholique », afin de donner une nouvelle base à la diffusion de la foi, il agissait alors comme Chef suprême de l'Eglise catholique. Il est absolument faux que le Pape, quand il défend les principes catholiques et combat pour les droits de l'Eglise, s'immisce dans les affaires intérieures d'un pays et, en l'espèce, dans celles de l'Italie. En ce qui concerne les questions religieuses, le Pape est le Pasteur suprême de tous les catholiques ; de plus, comme évêque de Rome et primat d'Italie, il l'est d'une façon toute spéciale pour le peuple italien ; mais sa lutte en faveur de l'Eglise est aussi notre propre lutte.

Dans le Concordat italien se trouve un article 44. On y lit : Si à l'avenir quelque difficulté surgit dans l'interprétation du présent Concordat, le Saint-Siège et l'Italie procéderont en commun à une solution amicale. D'autre part, l'article 43 reconnaît formellement l'Action catholique.

Dès lors, pourquoi employer ou tolérer des mesures qui constituent par elles-mêmes une violation de l'article 44 et qui non seulement n'ont rien d'un « esprit amical », mais qui sont au fond une franche persécution? Le gouvernement italien cherche — tardivement, bien tardivement — à évoquer l'article 44 du Concordat et en couvrir sa retraite. Il estime que des négociations dans le sens de cet article devraient commencer, mais que les négociations ne peuvent entraver les mesures prises contre l'Action catholique, parce que les manœuvres des sociétés frappées « contre le régime » sont jugées. Cette affirmation est contredite par le Vatican de la manière la plus formelle, et le devoir du gouvernement italien est avant tout de la prouver. Or, jusqu'ici — on peut presque le dire — il s'en est scrupuleusement abstenu. Ce serait pourtant son devoir, par la restauration du *statu quo*, de préparer la « solution amicale » du conflit. Le Saint-Siège a bien souvent et bien clairement manifesté qu'il était prêt à négocier ; mais les arrestations, les chicanes, les injures, les prisons et les menaces d'attentats contre les personnes ne semblent guère préparer la voie à l'article 44, ainsi qu'à la « solution amicale » nettement posée en principe dans cet article, solution qui reconnaîtrait pleinement ces principes et ces droits catholiques dont l'Eglise ne peut abandonner un seul *iota*. Les catholiques du monde se serreront autour de leur Chef suprême dans cette grande question de principes catholiques. Et Mussolini devrait bien penser que, s'il a beaucoup à gagner, il a aussi beaucoup à perdre.

L'encyclique, preuve de la situation grave.

De la *Koelnische Volkszeitung*, du 6. 7. 31, sous le titre « Pie XI et le fascisme » :

Cologne, 6 juillet 1931.

A la fin de la semaine dernière, par courrier spécial, le pape Pie XI expédiait à l'étranger, pour l'y faire publier, une encyclique dont le mode d'apparition et la teneur ont causé de prime abord une surprise peu commune. La démarche à laquelle le Pape s'est vu contraint fait songer aux situations les plus graves qu'ait connues le Saint-Siège dans ses relations avec les puissances temporelles du passé. Et cependant, quiconque, en ces dernières semaines, suivait attentivement l'évolution des rapports diplomatiques entre le Vatican et le gouvernement italien ne pouvait que s'attendre à une rupture complète entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel, de l'Italie. Ce résultat était d'autant plus à prévoir qu'au dernier message du gouvernement italien le Saint-Siège avait répondu par une courte note, déclarant que ce message n'offrait aucune base à des négociations ultérieures en vue d'une entente.

Le mode lui-même de publication de l'encyclique du 29 juin permet de deviner l'entière gravité de la situation à Rome et en Italie. La lettre pontificale, en effet, a été publiée non pas dans la Ville Eternelle, mais à l'étranger ; évidemment on craignait dans l'Etat du Vatican que le gouvernement italien n'empêchât ses organes d'expédier ou de publier l'encyclique. Si, confiant en la loyauté du gouvernement italien, le Saint-Siège avait risqué la publication en Italie et qu'une saisie de l'écrit pontifical eût été opérée, un recours ultérieur à l'étranger serait devenu impossible, sans parler de l'irrémédiable aggravation qu'aurait éprouvée le conflit.

(*Suit un résumé de l'encyclique.*)

[...] La série des preuves que le Souverain Pontife cite pour démontrer l'attitude, étrangère à toute poli-

tique, de l'Action catholique est si frappante que tous ceux qui liront son exposé et le jugeront d'une manière objective ne pourront qu'être profondément convaincus de la vérité de ses assertions. Il se creuse un abîme infranchissable entre la conception catholique, qui rend à l'Etat ce qui lui revient, et cette conception des anciens païens qui divinise l'Etat, qui réclame pour lui la direction exclusive de la génération grandissante et qui, pour ce motif, veut arracher la jeunesse à l'Eglise, à ses associations et à ses œuvres. Est donc illicite le serment que les fascistes exigent de tous les enfants, garçons et filles, sans aucune explication préalable, serment qui implique la reconnaissance de doctrines et de principes en contradiction avec les doctrines du Christ et de son Eglise. Là donc où on l'exige impérieusement des enfants, on doit savoir qu'il ne peut être prêté que s'il ne viole point les commandements de Dieu et de l'Eglise, que s'il offre quelque garantie pour l'accomplissement des devoirs d'un bon chrétien.

Le continuel tableau de cette oppression des consciences par le fascisme finira par ouvrir les yeux du monde entier sur le caractère véritable de ce système politique. Le fascisme, en effet, ne connaît que l'omnipotence d'un Etat qui absorbe tout, qui ne voit dans l'individu qu'un instrument privé de volonté et qui veut l'asservir aux fins d'une puissance politique devenue païenne. Soyons reconnaissants au Saint-Père d'avoir éclairé du flambeau de sa critique les derniers recoins d'un fascisme en somme ennemi de l'Eglise. Jamais encore on avait déployé un pareil courage, une pareille franchise dans la vérité, pour arracher au fascisme son masque hypocrite et dévoiler ses véritables traits. L'encyclique de Pie XI est une protestation bien haute, par devant le monde entier, contre une violation incessante et voulue des droits inaliénables et sacrés de l'Eglise sur les âmes. Quant aux attaques, d'ailleurs ridicules, contre le Pape « souverain étranger », elles soulèveront un cri unanime de réprobation. Et ce cri sera entendu! Dans tous les pays du monde les catholiques s'uniront plus fermement et plus étroitement que jamais autour de la personne du Saint-Père et, par leur sympathie, par leurs prières, ils s'efforceront d'adoucir la situation extrêmement pénible où il se trouve (1).

Le Vatican et le Centre ont tort, Mussolini et Hitler ont raison.

De l'organe des nationaux-socialistes, le *Voelkische Beobachter* du 29. 7. 31, n° 210, sous le titre « A propos du conflit en Italie : Cité vaticane contre Rome » :

Grâce à la réserve du gouvernement italien, il semblait longtemps que le conflit entre le Vatican et l'Italie en ce qui concerne l'Action catholique n'irait pas jusqu'aux extrêmes et trouverait sa résolution à mi-chemin. Pourtant, après quelques escarmouches, la bombe de l'encyclique pontificale a éclaté. Cette lettre était d'une vigueur d'expression qu'on aurait comprise dans une polémique de presse, menée par des personnes sans responsabilité, mais non pas dans un document publié par le chef de l'Eglise catholique. Probablement on s'était décidé au Vatican à envoyer à l'Etat italien un défi public, à dénoncer aux fidèles le régime fasciste constitué comme païen et à obliger à l'aide de la propagande étrangère l'Italie à des concessions qui nécessairement devraient détruire les idées du fascisme. Toute cette attaque du Vatican en faveur de l'Action catholique, qui apparemment n'avait rien de politique, montre dans toutes ses phases qu'elle n'est absolument rien d'autre qu'un essai de grande envergure pour contrôler sa force qui vise des objectifs politiques. Il n'est pas du tout douteux que le but est la domination politique et que le moyen est la crédulité et l'esprit de soumission des catholiques dans tous les pays. Et lorsque par exemple la presse du Centre met tout en œuvre pour prendre la défense de l'encyclique pontificale comme d'une chose purement religieuse, cela permet seulement de conclure que pour eux la plus pure politique de force doit elle aussi être considérée comme de l'activité religieuse.

On a publié l'encyclique d'abord en France et en Allemagne, où elle a été envoyée par des courriers spéciaux pour la raison plus tard ouvertement reconnue que le gouvernement italien aurait pu appliquer la censure. Pour la même raison l'*Osservatore Romano* a été publié plusieurs heures avant le moment habituel. On a encore usé de toutes sortes de subtilités pour se soustraire aussi longtemps que possible à une intervention du fascisme.

On a encore été frappé en Italie de ce que l'encyclique, dans l'*Osservatore Romano*, était publiée en gros caractère pour le texte latin et en petit pour la traduction italienne, tandis que le grand titre était en italien, signe qu'on s'adressait sciemment moins aux cardinaux et évêques qu'aux Italiens. Toutes ces petites choses sont de clairs défis et des offenses voulues au sentiment national italien, ce qui du reste était dans l'intention, pour exploiter de nouveau dans un but politique, au cas d'une réaction irréfléchie, la pitié envers le « persécuté ». Mais le gouvernement italien a gardé son calme et s'est tu jusqu'ici. Seule la presse fasciste a montré que dans la suite le procédé du Vatican s'unit dans la lutte contre l'Italie avec le marxisme et la franc-maçonnerie.

A examiner la situation stratégique, la position du fascisme semble malgré tout plus avantageuse que celle du Vatican. Il est vrai que le premier perd beaucoup de sympathie parmi les catholiques conservateurs (que la *Germania* du Centre braille à la face de Mussolini malgré le voyage prochain de Brüning pour rendre visite au chef de l'Etat italien va de soi), mais l'attaque du Pape contre un homme qu'il a appelé lui-même un homme de la divine Providence, signifie que le Vatican subit une perte considérable de prestige moral et politique. Si de plus on prend en considération les défaites de la diplomatie romaine en Espagne, l'expulsion du nonce pontifical de la Lituanie (1), la presse fasciste a certainement raison lorsqu'elle parle du recul de l'influence cléricale. Cela est dû aux immixtions politiques. La nouvelle interdiction, faite par le gouvernement italien aux fascistes d'appartenir à l'Action catholique et aux organisations qui en dépendent, crée de la clarté pour la prochaine réponse de l'Italie à l'encyclique pontificale.

Nous devons nous efforcer d'observer toute réserve car, bien que toute la question constitue un problème de politique mondiale, son côté actuel est une affaire intérieure de l'Italie. Aussi d'autant plus scandaleuse apparaît

---

(1) Voici le télégramme de l'*United Press*, qui est reproduit à la suite de l'article de la *Koelnische Volkzeitung* :

« Etat du Vatican, 6 juillet 1931. — Au sujet de l'encyclique qui, ainsi que nous l'avions annoncé, fut publiée samedi à Paris, une note déclare que l'encyclique ne doit pas être considérée comme un acte hostile au régime fasciste. Elle est seulement un exposé des revendications en faveur de l'Action catholique et une réponse aux accusations émises contre cette association. Aux demandes réitérées de fournir la preuve des menées politiques imputées à l'Action catholique il n'a été répondu que par le silence. Dans les derniers jours du conflit avec le gouvernement italien, les événements qui auraient fait la plus profonde impression sur le Saint-Siège auraient été la communication faite par le ministère italien des Affaires extérieures à la presse étrangère et la teneur de la dernière note italienne.

» Le Vatican déclare que la tension actuelle entre le Vatican et le gouvernement italien est uniquement due aux mesures prises contre l'Action catholique. »

(1) Le nonce n'a pas été expulsé. (Note de la *D. C.*)

l'attitude de la presse du Centre, notamment en Bavière. C'est l'Etat italien qui le premier a accepté le plan Hoover, si loué pourtant par le Centre. C'est le chancelier du Centre qui se présenta pour faire une visite à Rome et qui remercia officiellement Mussolini de son attitude. Et voilà qu'on attaque de la façon la plus basse le chef du fascisme, non pas seulement pour sa politique d'Etat, mais même personnellement. Même son père n'est pas resté épargné parce qu'il avait donné à ses fils des noms de révolutionnaires : Benito, du nom du Mexicain Benito Juarez, et Arnaldo, du nom du réformateur religieux Arnold de Brescia, qui aurait été étranglé par un Pape. Cette presse publie des déclarations incontrôlables, prétendument antireligieuses, de Mussolini au temps où il était encore socialiste, etc. C'est là une action monstrueuse et traîtresse qui un jour pourra se venger aux dépens de tous les Allemands, des catholiques aussi, au nom desquels les feuilles du Centre prétendent écrire. Que fera-t-on si à Rome on ne veut pas prendre au sérieux les efforts de rapprochement faits par Brüning et si après ces braillements de la presse du parti du Chancelier d'Empire on prend l'attitude contraire ? Le Centre continuerait de nouveau à tempêter sur le « fascisme païen » tout en étant le coupable au cas où l'Allemagne en souffrirait de graves dommages.

Tout cela constitue une situation intenable et met de nouveau dans la lumière la plus crue l'activité du centre, si nuisible pour la nation.

L'encyclique constitue l'attaque la plus forte contre la dictature de Mussolini.

Du socialiste *Vorwaerts* de Berlin (5. 7. 31), sous le titre « Le Pape marque Mussolini au fer » :

[...] Jamais depuis la suppression de toute liberté par le fascisme, le système fasciste n'a été publiquement critiqué par des paroles aussi claires. Déjà l'affirmation que seule la presse fasciste jouit de la liberté et abuse de cette liberté pour mentir sur commande du gouvernement de Mussolini cause une véritable sensation à l'intérieur de l'Italie. Mais toute la longue encyclique est remplie de ces accusations ouvertes. [...]

En des paroles choisies avec soin, le Pape rappelle à Mussolini, qui se considère déjà comme un demi-dieu, qu'en face du chef de l'Eglise catholique il n'est qu' « un simple fidèle » comme n'importe qui, et il refuse avec énergie toute leçon de Mussolini sur ce que l'Eglise considère nécessaire à son intérêt religieux. On voit clairement dans ces paroles la froide intention d'humilier Mussolini aux yeux des catholiques italiens et de le remettre à sa place. [...]

Il ne reste qu'à attendre pour voir comment le gouvernement fasciste réagira sur cette publication, qui est bien l'attaque la plus forte faite jusqu'ici contre la dictature de Mussolini.

AUTRICHE

Intransigeant sur les principes, le Pape est toujours prêt à négocier.

Du Dr Aem. Schopfer dans *Das Neue Reich* (18. 7. 31), sous le titre « Dux et Pontifex » :

[...] Dans son encyclique, le Pape rejette avec une même énergie les principes et les objectifs que le régime fasciste a inscrits sur ses bannières : la divinisation de l'Etat et le monopole de l'éducation de la jeunesse. Une protestation si haute, si solennelle, et s'étendant au monde entier, contre la politique ecclésiastique de Mussolini, une protestation comme celle de l'encyclique actuelle était quelque chose de nouveau et par conséquent semblait à ceux qui étaient douloureusement frappés une chose inouïe. [...]

Comment ce conflit finira-t-il ? Il ne faut pas prendre trop au sérieux les premières éruptions de colère dans la presse fasciste. Il faut rester froid lorsqu'on menace de dénoncer le Concordat et tous les traités de Latran. Le Pape supportera facilement la première réponse que Mussolini a faite à l'encyclique en donnant l'ordre d'exclure des organisations fascistes les membres d'associations catholiques ; ce ne sera qu'au détriment du fascisme. En des mots émouvants, le Pape exprime sa profonde douleur sur la persécution religieuse en Italie ; mais il regarde l'avenir avec confiance. Comme le rocher qui porte l'Eglise, il restera ferme sur ce qui est essentiel. Mais il est toujours prêt à négocier et à résoudre pacifiquement le conflit lorsqu'on ne demande pas de sacrifier les principes. Déjà, on dit que Mussolini ne veut pas en venir au « plier ou rompre ». Une certaine presse qui a déjà parlé avec joie de la rupture prochaine des relations diplomatiques entre le Vatican et le Quirinal se voit dès aujourd'hui détrompée. On doit spécialement à l'activité d'Arnaldo Mussolini, le frère du *Duce*, que cet esprit modéré et prêt à céder prédomine au gouvernement italien.

La collaboration antérieure entre le Vatican et le fascisme ne doit pas étonner.

Du Dr Karl Doebling de Vienne, dans la *Schoenere Zukunft* du 19. 7. 31, sous le titre « La nouvelle encyclique du Pape Pie XI sur l'Action catholique » :

[...] Ces dernières années, parmi les catholiques et les autres, des voix se sont fait entendre exprimant leur étonnement de la collaboration étroite entre le Vatican et le fascisme. Les critiques oublient peut-être que tout mouvement « activiste » reste longtemps dans un stade de développement continuel, à moins qu'il n'y ait une théorie fixe précédemment donnée, et que l'Eglise, rapidement disposée à reconnaître ce qui est positif et à collaborer avec ceux qui sont de bonne volonté, préfère attendre en face de faiblesses plutôt que de faire des torts éventuels par un jugement précipité. Dans le fascisme, le Pape a considéré avant tout les mérites, que tous ceux qui ne sont pas aveuglés par les préjugés reconnaissent en lui [...], mais maintenant que les germes funestes menacent d'étouffer le bien et qu'ils ont déjà en partie porté les pires fruits, plus rapidement peut-être qu'on n'avait pensé, le Pape ne craint pas de dire pleinement et fortement la vérité à un dictateur réellement en possession de son pouvoir. [...]

On apprendra encore dans tous les pays où cela pourra être utile que l'Action catholique, tant selon sa propre nature et essence (participation et collaboration du laïcat à l'apostolat hiérarchique) que conformément à nos indications et d'après les ordres clairs et catégoriques, se trouve au-dessus et en dehors de toute politique de parti. Le Pape rappelle « la loi fondamentale de l'Action catholique que chacun s'abstient de toute activité politique ».

L'Action catholique est-elle pour cela dirigée contre l'Etat ou le méprise-t-elle ? Aucunement. Son activité est un travail préparatoire pour l'Etat, pour la politique, en ce qu'elle s'efforce de former les fidèles à être des chrétiens parfaits. [...]

L'Église use d'un langage exceptionnel, exceptionnelle occasion pour le Duce de se prouver homme d'État.

De la *Reichspost* du 5. 7. 31, sous le titre « Le Pape « au catholicisme du monde entier », l'Eglise lutte pour « la liberté et la conscience » en Italie » :

[...] Le Pape n'a usé d'un langage semblable que contre les persécuteurs de la Russie soviétique et contre la tyrannie sanglante d'Elias Calles au Mexique.

Il s'adresse à la chrétienté catholique de toute la terre parce qu'il voit en danger un droit fondamental de l'Eglise et de la famille chrétienne. Pour la défense de ce droit, l'Eglise ne connaît pas de trêve et elle doit lutter jusqu'au dernier souffle de chacun de ses apôtres. [...] Ce n'est pas une société secrète ni quelque parti politique qui se mêle ici de l'Etat fasciste; majestueux, sans aucune protection extérieure, animé d'un amour de la vérité sans crainte, défenseur de la justice, se dresse devant l'Italie puissante le Pasteur des peuples, le successeur de Pierre, entouré de la gloire du royaume invisible qui, d'origine divine, ne périra pas et ne sera pas vaincu.

Le gouvernement italien ne s'est peut-être encore jamais trouvé devant des décisions aussi lourdes de responsabilité que cette fois-ci. Aura-t-il la sagesse de reconnaître ses erreurs, le courage de réparer les fautes commises, la volonté d'exécuter avec cœur et en vérité les accords de Latran ? C'est l'heure pour le *Duce* de donner la preuve la plus grande de sa force d'homme d'Etat.

BELGIQUE

L'encyclique est essentiellement un acte d'unification.

De M. Joseph Ageorges, dans la *Libre Belgique* (7. 7. 31):

[...] Un diplomate éminent, à qui sa situation permet d'observer les événements de près, me disait hier : Cette politique sans politique est d'une grandeur devant laquelle tout le monde est obligé de s'incliner, et croyez bien que M. Mussolini lui-même n'y est pas insensible.

Quand jadis M. Mussolini a signé l'acte de réconciliation avec le Saint-Siège, quand il a fait annoncer au monde qu'il se convertissait, qu'il se mariait religieusement et qu'il avait un confesseur, il ne faisait pas simplement des actes politiques, il subissait lui-même le prestige de cette politique plus haute qu'il combat aujourd'hui.

Comment ne comprend-il pas qu'il ne pourra pas opposer à l'encyclique un message officiel de même grandeur ?

L'encyclique, par elle-même, ne peut pas diviser l'Italie; elle est essentiellement un acte d'unification.

Mais toute manifestation contre elle divise l'Italie, et cela M. Mussolini le voit mieux que personne. Cet homme qui a voulu galvaniser la nation est acculé à cette terrible éventualité de détruire son œuvre de ses mains, parce qu'il va commettre la même faute, la faute traditionnelle de tous les « Imperatores », la faute d'orgueil et d'ignorance spirituelle.

Et tandis qu'il ne comprendra pas le sens de son erreur, le moindre chrétien, le chrétien le plus humble et le plus simple, en France ou en Chine, sera sensible à l'accent de foi et aux paroles de paix qui donnent à l'encyclique sa valeur religieuse.

L'encyclique a provoqué un revirement de la conscience populaire italienne.

De la *Libre Belgique* (14. 7. 31), sous le titre « La logique de l'attitude papale à l'égard du fascisme. Que va-t-il se passer en Italie ? »:

Les nouvelles qui nous parviennent d'Italie nous montrent que les violences des escouades fascistes, les mesures illégales de la police, les provocations continuelles de la presse gouvernementale n'ont obtenu d'autre résultat que de raffermir l'unité morale des catholiques. L'encyclique a provoqué un mouvement profond et spontané de consentement et de solidarité. Le dictateur fasciste a avec lui ses milices armées et les profiteurs du régime ; en dehors d'eux, l'Italie n'est-elle pas, au fond, avec le Pape ? Qui oserait assurer le contraire ?

« La conscience des peuples, comme celle des individus — lit-on dans l'encyclique, — finit toujours par revenir à elle-même et à rechercher les voies perdues de vue et abandonnées depuis un temps plus ou moins long. » Huit jours après la publication de l'encyclique, la prophétie du Pape est réalisée. C'est sa parole auguste qui a fait revenir l'Italie à elle-même. Et la police du régime sera peut-être bientôt incapable de contenir les manifestations de ce revirement soudain de la conscience populaire, d'étouffer les réclamations d'un peuple qui, à l'instar du Chef suprême de l'Eglise, exige la fin de l'arbitraire et le rétablissement de l'empire de la loi et du droit.

Le gouvernement fasciste réagira alors en persécutant les catholiques, en renouvelant ses attaques contre la Papauté. Tout cela ne lui servira à rien. L'histoire est là pour nous montrer quelle a été et quelle sera la fin de tous les persécuteurs.

Il faut souhaiter un compromis qui vienne assurer la paix.

De la *Revue catholique des idées et des faits* (10. 7. 31), dans la « Semaine »:

[...] L'histoire du fascisme permet de penser que son chef est trop homme d'Etat pour faire fi de l'immense force morale du catholicisme et pour provoquer une crise de régime par une persécution anticléricale dans un pays aussi catholique que l'Italie. Si, comme l'écrit le R. P. de La Brière dans l'article des *Etudes* que nous avons cité déjà, « un accord positif et complet devient » manifestement impossible, combien l'on doit souhaiter, » faute de mieux, l'un de ces compromis admissibles et » honorables dont s'accommode, en fait, la sagesse poli- » tique pour les nécessités pratiques de la paix communel » [...] L'unique dénouement conforme au sens commun, » conforme à l'intérêt public, conforme au respect de soi- » même et d'autrui, est dicté au gouvernement italien par » la lettre et l'esprit des formules concordataires, qui » rappellent la meilleure date de l'histoire politique du » régime. »

CANADA

La puissance ne peut rien contre la justice et le bon sens

De M. Jules Dorion, dans l'*Action Catholique* de Québec (7. 7. 31), sous le titre « L'Action catholique et le Saint Père »:

La parole du Pape rend un son éclatant.

Beaucoup de potentats s'en sont aperçus avant Mussolini; et le *Duce*, à son tour, a l'air de commencer à comprendre que la puissance, même poussée à ses extrêmes limites, ne suffit pas toujours lorsqu'elle entreprend de lutter contre la justice et le bon sens.

Nous avons déjà parlé de cette prétention de Mussolini, empruntée à des rêveurs politiques de tous les âges, de s'emparer du cœur et de l'âme des enfants, et de leur dicter leur *Credo*. [...]

Mussolini est un homme, un homme supérieurement intelligent et énergique. Mais un homme même supérieurement intelligent et énergique n'est rien lorsque le Saint-Esprit n'est pas avec lui.

L'a-t-il seulement consulté le jour où il a décidé que tous les petits Italiens et toutes les petites Italiennes seraient jetés dans le moule fasciste ? [...]

« L'orgueil dicte la politique du fascisme ».

De la *Survivance* d'Edmonton, citée par l'*Action Catholique* de Québec (6. 7. 31):

Ces paroles ont été récemment prononcées par Musso-

fini à la suite de la controverse entre le Vatican et le gouvernement italien au sujet du décret frappant les groupements catholiques.

Un peu plus loin, le *Duce* déclarait qu'aussitôt que l'enfant est assez âgé, il n'appartient plus qu'à l'Etat. Il n'y a pas de partage possible.

On voit bien le défaut capital du fascisme : vouloir tout dominer. Or, le Souverain Pontife a affirmé et réaffirmera toujours le droit de l'Eglise de former et de guider la jeunesse, sachant que la politique fasciste viole la loi naturelle, faite pour le bien des âmes.

C'est l'orgueil qui dicte la politique du fascisme, et celui-ci veut surtout s'arroger un droit absolu sur l'enfance afin d'être le seul à la former.

Entre le catholicisme et le fascisme il y aura toujours conflit.

Ce n'est pas un conflit entre deux puissances en présence, luttant pour s'assurer une suprématie matérielle quelconque. C'est un conflit entre deux conceptions, de la vie et de l'individu, deux conceptions qui trouveront difficilement à s'harmoniser afin de vivre en bon voisinage, pour la simple raison qu'elles sont diamétralement opposées.

Malgré toutes ses mesures diplomatiques, Mussolini devra se souvenir que ses menées fascistes ne peuvent demeurer éternellement platoniques. Il vaut mieux qu'il établisse des relations parfaitement cordiales et sincères entre la *Croix* et le *Faisceau*. Autrement, il se prépare des jours difficiles.

ESPAGNE

L'Église sait transiger ou résister quand c'est nécessaire.

De *El Debate* (7. 7. 31), sous le titre « Pour la liberté des consciences » :

[...] L'encyclique s'adresse au monde entier et non pas seulement à l'Italie fasciste. Tous les peuples, les uns plus, les autres moins, sentent dans leur sein l'intrusion confuse de l'Etat demi-dieu, qui finit par se cristalliser en pouvoir abusif d'une classe, d'un parti ou d'un homme. Cet Etat prétend envahir le sanctuaire des consciences et porter ses exigences jusqu'aux régions les plus élevées de l'esprit. C'est alors que le nationalisme se heurte à l'Eglise. Le Pape se porte à sa rencontre et lui montre, avec sa lumineuse doctrine, où commence la région où règne la liberté.

Lutte de l'esprit contre la force.

De la *Epoca* (10. 7. 31), sous le titre « Italie et Vatican. L'idée et la force » :

[...] C'est la lutte de la spiritualité, de l'idée, contre la force matérielle. La première est représentée par l'Eglise, qui regarde la famille comme institution fondamentale de la société, et qui veut la voir maîtresse de l'éducation de la jeunesse. La seconde est personnifiée par l'Etat italien, dont la doctrine fasciste déprécie l'individu et la famille et qui pratique un étatisme intégral, faisant converger toutes les activités vers la prédominance de l'Etat et subordonnant tout à son pouvoir.

[...] Par bonheur, l'idée dominera toujours sur la force ; le conflit entre l'institution de la famille, tout imprégnée de spiritualité et consolidée par les liens de l'affection, et l'Etat organisé à la spartiate, tournera au triomphe de la famille.

Ce sont les droits sacrés de la conscience que défend le Pape contre les empiétements de l'État.

De la *Croix* (9. 7. 31), sous le titre « L'encyclique sur le fascisme. La presse espagnole. L'encyclique s'adresse au monde entier » :

L'organe catholique de Madrid, *El Debate*, publie en entier l'encyclique du Pape. Dans son éditorial, ce journal en commente les effets : « Nous sommes en présence d'un nouvel épisode du combat séculaire que l'Eglise livre pour la défense de ses libertés. L'encyclique dépasse l'étroite limite de la lutte entre deux puissances : L'Eglise et un gouvernement déterminé; l'encyclique parle au monde entier et non pas seulement à l'Italie fasciste. On a maintenant, chez tous les peuples, plus ou moins la conception de l'Etat demi-divin et, en fin de compte, cette conception se cristallise dans le pouvoir abusif d'une classe, d'un parti ou d'un homme. Cet Etat prétend envahir la partie sacrée de la conscience, et ses exigences en viennent jusqu'aux régions élevées de l'esprit : c'est là que le nationalisme se heurte. Le Pape s'interpose et signale, avec sa doctrine lumineuse, le commencement de la région où règne la liberté. »

Un autre journal, *El Imparcial*, estime que l'encyclique papale s'applique à l'Espagne, en ce moment où ce pays paraît disposé à supprimer le caractère officiel de l'enseignement catholique dans l'instruction publique.

L'organe libéral souligne la différence qui existe dans l'attitude de l'Etat fasciste et la situation que créera en Espagne, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. « L'Etat espagnol, dit-il, se montre respectueux de la liberté des consciences. En Espagne, du moins d'après ce que l'on annonce, on n'empêchera pas l'éducation religieuse des jeunes gens qui désirent l'acquérir. »

ÉTATS-UNIS

« Mussolini juge une réponse directe peu opportune »

Du R. P. Paul L. Blakely, S. J., dans *America* (22. 8. 31), sous le titre « L'Eglise et le parti fasciste » :

[...] Nous-mêmes nous croyons que Mussolini juge une réponse directe peu opportune et qu'il se mettra bientôt d'accord avec le Saint-Siège. Il n'ose pas se poser ouvertement en adversaire de l'encyclique du 29 juin, à moins qu'il soit sûr qu'il puisse pousser jusqu'à un triomphe certain, et cette certitude lui fait défaut. D'un autre côté il ne peut pas mettre en question les principes affirmés par le Saint-Père sans trahir la véritable tradition sur laquelle il a cherché à stabiliser les résultats de sa révolution.

Comme le Révérend Wilfrid Parsons l'explique dans un article d'*Atlantica* du mois de juillet, Mussolini « n'a jamais voulu que la révolution fasciste soit autre chose qu'un ordre fondé sur la tradition catholique ». [...]

Une phase nouvelle dans la controverse entre le Saint-Siège et l'Etat fasciste.

De M. William F. Montavon, K. S. G., directeur du N. C. W. C. Legal Department, dans *The National Catholic Welfare Conference News Sheet* (13. 7. 31) :

L'encyclique sur l'Action catholique, qui vient d'être publiée, est le commencement d'une phase nouvelle dans la controverse entre le Saint-Siège et l'Etat fasciste. Balayant tout le fatras de propagande, les accusations sans fondement, les vagues déclarations dont on a usé pendant un mois pour embrouiller les véritables points de discussion, dénonçant la presse italienne comme une presse sans liberté et la presse fasciste comme une presse à qui ce qu'elle doit dire est souvent ou presque toujours commandé, le Pape par son encyclique n'hésite pas à placer sur les épaules du fascisme toute la responsabilité des irrévérences et des violences qui eurent lieu pendant les troubles du 28 mai.

FRANCE

Mieux vaudrait revenir au bienheureux état de « dissentiment ».

De M. Charles Maurras, dans l'*Action Française* (13. 7. 31), sous le titre « Rome et le Vatican » :

[...] Nous n'avons pas été grands admirateurs du Pacte. Nous avons dit pourquoi. Nous l'avons même répété, il y a peu, en commentant le beau livre de Charles Loiseau. Mais, s'il eût mieux valu ne pas signer, mieux vaut, à présent, ne pas rompre et, s'il est possible, revenir par degrés plus ou moins insensibles à l'ancien et bienheureux état de « dissentiment », dans lequel on se faisait tant d'amitiés par personnes interposées.

« Symptômes plus rassurants ».

De M. Louis Joubert, dans le *Correspondant* (10. 9. 31) :

Où règne, d'ailleurs, la sécurité politique? C'est partout que les lanternes magiques des partis manquent de l'indispensable éclairage. Il n'est donc pas étonnant qu'on « ne distingue pas très bien ». Toutefois, quelques symptômes se révèlent, çà et là, plus rassurants qu'on ne pouvait d'abord l'appréhender. Je ne sais encore sur quelles bases se fera l'accord, mais il semble bien, par exemple que le dissentiment grave qui avait éclaté entre le fascisme italien et le Saint-Siège soit au moment de se dissiper, grâce à l'habile intervention du P. Tacchi-Venturi, qui est, depuis des années, le discret manager des conciliations et des réconciliations.

Sous ses airs terrifiants et malgré ses éclats de voix, Mussolini serait donc loin d'être l'homme de fer qu'a popularisé une renommée supérieurement administrée. S'il faut en croire les bien intéressants et curieux articles parus à son sujet dans la *Libre Belgique*, le *Duce*, au rebours de ce qu'on croit généralement, serait surtout un Ledru-Rollin modernisé, mais fidèle au légendaire principe : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive! » Il consentit à marcher sur Rome, plus qu'il ne le voulut. Tandis qu'il ne manquait pas une occasion de prêcher à ses partisans « le sens de la limite », le vrai mainteneur des méthodes violentes, qui finissait par imposer ses vues — ce n'était pas la première fois, — était M. Grandi, l'actuel ministre des Affaires étrangères.

Le *Duce* serait donc, surtout, la *vox clamans*, résumant en formules éclatantes les études et travaux élaborés par les penseurs du régime. J'avais bien eu quelque impression de ce rôle, et l'avais marqué dès le début, à propos de la verbeuse philippique dont il avait cravaché le premier Parlement qu'il trouva devant lui. C'était le moment où on le comparait à Cromwell et à Napoléon : l'un et l'autre parlaient moins. Mais je confesse que les précisions récemment données dépassent de beaucoup mes pressentiments. Mussolini roseau vibrant peint en fer : voilà, en effet, qui expliquerait tant d'apparentes contradictions et de mystérieuses incohérences.

La distinction entre les deux « Orients » qui se partageaient la maçonnerie italienne, et dont l'un seulement fut visé et poursuivi par le *Duce*, n'est pas moins révélatrice. Il y avait le Grand-Orient du palais Giustiniani et le Grand-Orient de la place du Gesu. Le premier seul fut combattu et liquidé, bien qu'il eût, peu de temps avant, versé cinq millions de lires qui financèrent ainsi « la marche sur Rome ». Mais au rebours de ce qui s'était passé pour le Grand-Orient du palais Giustiniani, celui de la place du Gesù ne fut pas inquiété. Bien mieux, ce sont ses cadres qui fournirent en partie ceux du fascisme triomphant, avec MM. Raoul Pelerini, Italo Balbo, Bottai, Rossoni, Farinacci, Dudan, et bien d'autres encore. On comprend mieux, quand on connaît ces détails, la déclaration pontificale contenue dans la récente encyclique, sur la renaissance de la Franc-Maçonnerie italienne sous l'égide de Mussolini.

Il m'est impossible d'insister, cette fois, plus longuement sur ces curieuses... coïncidences, pas plus que je ne puis dire tout ce qu'il faudrait d'un impressionnant volume in-4° où le directeur de la *Rassegna italiana*, M. Tomaso Sillani, a recueilli 37 études didactiques et techniques sur le fascisme italien (1). Publié en Italie au mois de juin 1930, ce volume vient de paraître chez Plon, en une excellente traduction française pour laquelle ont été actualisées toutes les dernières statistiques. Remarquablement imprimé à Spolète (Italie), l'ouvrage est une véritable somme de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. En partie officiel, en partie officieux, c'est un ensemble dont il sera désormais difficile de se passer. Il importe, on s'en doute, de le lire *cum grano salis*, et même avec plusieurs grains. Mais enfin l'effort est considérable et, si l'on a le droit de différer d'avis sur ce qu'est le fascisme, nous voyons là, en tout état de cause, comment il souhaite d'être connu. A aucun titre, ce n'est négligeable. J'ai déjà dit ailleurs qu'il n'y a pas plus de raisons pour bouder internationalement le fascisme qu'il n'y en avait autrefois pour bouder le tsarisme. Et ce n'est plus au moment où l'on cherche à arriver à un *modus vivendi* avec les Soviets qu'on pourrait, *a priori*, se détourner d'un pays d'avenir, parce qu'il se laisse gouverner par un parti qui prétend l'incarner. Après tout, c'est une assez habituelle façon d'accepter la vie, ailleurs même qu'en Italie.

Pie XI défend contre la force les droits de la conscience humaine.

De M. Jean Guiraud, dans la *Croix* (14. 7. 31), sous le titre « La défense de la dignité humaine contre la raison d'Etat » :

[...] Le douloureux conflit qui dresse en Italie le gouvernement fasciste contre le Souverain Pontife n'est donc qu'une forme de l'éternelle prétention des pouvoirs humains non seulement à se passer de la loi divine, mais encore à se substituer à elle en divinisant l'Etat et en assujettissant les consciences à une autorité qui revendique pour elle seule ce qui est à César et ce qui est à Dieu. En défendant les âmes contre un tel asservissement, qui est la plus odieuse tyrannie qui se puisse imaginer, en protégeant contre la force brutale le domaine de la conscience, qui est le sanctuaire de Dieu lui-même, en rappelant les lois « non écrites » aux législateurs qui voudraient les oublier, le Souverain Pontife défend la cause sacrée des âmes qui lui a été directement confiée par Dieu ; Pie XI a droit, en ces jours douloureux, à l'obéissance et à l'affection plus filiales que jamais de tous les catholiques.

Mais il défend en même temps les droits de la conscience humaine contre la force, et la dignité de l'homme contre une doctrine qui, en l'asservissant, l'avilirait, et, à ce titre, même ceux qui se réclament d'autres croyances doivent saluer de leur admiration et de leur respect l'invincible fermeté que déploie Pie XI pour une action éminemment spirituelle et civilisatrice.

Un des plus terribles réquisitoires contre le fascisme.

De l'éditorial de l'*Ere Nouvelle* (6. 7. 31) :

L'encyclique *Non abbiamo bisogno* constitue, sans nul doute, un des plus terribles réquisitoires que l'on ait jamais dressés contre le fascisme. Mais nous savons bien que le Pape Pie XI, en la publiant, a pris la précaution

(1) *L'Etat mussolinien et les réalisations du fascisme en Italie.* Etudes et documents réunis et présentés par Tomaso Sillani, avec une préface de Charles Benoist, Plon, 1931 (note du *Correspondant*).

de souligner qu'il ne poursuivait aucune fin politique et que l'Eglise, fidèle à sa tradition, entendait demeurer en dehors des luttes de partis et indifférente aux régimes que se donnent les peuples ou qu'on leur impose. Nous prenons bien acte aussi que le Vatican a toujours affirmé que le conflit qui s'est élevé entre Mussolini et lui a un caractère essentiellement moral et religieux. Mais cela posé, quelle plus sévère condamnation du régime fasciste pourrait-on trouver que celle que Pie XI vient de rendre contre lui dans son encyclique ?

Va-t-on écouter l'avertissement du Pape ?

De M. Arturo Labriola, dans l'*Ere Nouvelle* (14. 7. 31), sous le titre « La querelle du Pape » :

[...] Depuis neuf ans, les victimes, les persécutés du fascisme crient inlassablement à l'Europe que le fascisme est un régime en pleine contradiction avec les temps ; que se lier au fascisme c'est se lier à un cadavre. On ne les a pas écoutés. On fera cette honte au Pape de ne pas prendre au sérieux même sa très haute parole ? [...]

Au milieu des tribulations le Pape garde confiance.

De M. Georges Goyau, dans le *Figaro* (7. 7. 31), sous le titre « L'Encyclique de Pie XI sur le fascisme. — Une nouvelle étape du conflit » :

[...] Le langage de Pie XI à l'endroit du gouvernement fasciste rappelle, par sa gravité péremptoire, par l'intrépidité de l'accent, les discours dans lesquels, il y a une soixantaine d'années, Pie IX dénonçait à la chrétienté les mesures de Bismarck contre l'Eglise. Après la tempête, en ce temps-là, un arc-en-ciel se dessina. [...] Pie XI aujourd'hui déclare : « Outre la promesse de l'immanquable secours divin, Nous demeurons et demeurerons toujours dans la plus confiante tranquillité, même si la tribulation, disons le vrai mot : la persécution, doit continuer et s'intensifier. » De toute évidence, le Pape paraît craindre que la tempête ne soit qu'à ses débuts. Mais les dernières pages de l'encyclique marquent une éloquente confiance dans les prières de l'univers chrétien pour que bientôt elle ait un terme. [...]

La position du Souverain Pontife, inattaquable en droit, est en pratique difficile à défendre.

De M. Arnaud, dans l'*Information* (12. 7. 31) :

[...] Voici où la position du Souverain Pontife, qui en droit est inattaquable, se révèle, en pratique, assez difficile à défendre. Avant les accords de 1929, des faits du genre de ceux que Pie XI a dénoncés auraient pu provoquer et justifier l'intervention des Puissances officiellement représentées auprès du Saint-Siège. Il n'en est plus de même aujourd'hui que le Pape a renoncé à cette « garantie internationale », qui, en dépit de ses propres déclarations, aurait pu lui être de quelque utilité.

La sanction prévue en cas de violation d'un accord solennel — rupture des relations diplomatiques — est d'une application bien malaisée, lorsque le territoire de la Puissance lésée ne forme, en fait, qu'une enclave minuscule dans celui de la Puissance responsable de l'offense ou du dommage. Il suffit de songer aux multiples conventions — douanière, financière, monétaire, postale, ferroviaire — qui lient la Cité du Vatican à l'Etat italien. Il suffit même de constater que, pour assurer la diffusion du document par lequel il a protesté, c'est-à-dire de son encyclique, Pie XI a dû confier à quelques prélats le soin d'en transporter des copies jusque par delà les frontières italiennes. Ce procédé a suscité l'indignation de M. Mussolini; mais il aurait pu aussi lui faire toucher du doigt le caractère artificiel et précaire de l'arrangement conclu en 1929 entre l'Italie et le Saint-Siège.

Quelle va être la réaction du fascisme ?

De M. Pierre Bernus, dans le *Journal des Déba[ts]* (6. 7. 31), sous le titre « Le Saint-Siège et le régim[e] fasciste » :

[...] Ainsi se trouvent confirmées les prévisions de ce[ux] qui disaient, au moment de la signature du traité [du] Latran, que ce rapprochement, loin d'établir la paix ent[re] le fascisme et le Saint-Siège, causerait, au bout d'un ce[r]tain temps, un conflit dont la solution serait particuli[è]rement difficile. Quelle va être la réaction du régim[e] fasciste, que l'encyclique touche au point le plus se[n]sible? Pour l'instant, les journaux italiens font le silenc[e] au sujet de l'appel du Pape. Ils attendent évidemment d[es] instructions...

La seule solution du conflit, c'est la dénonciation du Concordat.

Du *Journal des Débats* (10. 7. 31), reproduisan[t] textuellement un article du *Messaggero*, sous le titr[e] « Une solution nécessaire » :

Quelles que soient les causes qui portent au delà d[u] conflit d'Etat de la Cité du Vatican une version déformée, une chronique fausse des choses d'Italie, il est de fai[t] que l'attitude du Saint-Siège envers l'Italie influence, dé[s]ormais, profondément l'esprit public et cherche à amoin[]drir le prestige et l'autorité de l'Etat, pour affaiblir c[e] dernier à l'intérieur et jeter à l'étranger le discrédit su[r] la nation.

Cet état de choses n'est pas compatible avec les prin[]cipes dont le gouvernement fasciste a poursuivi la réal[i]sation en neuf ans de régime.

L'Italie fasciste, en stipulant avec le Saint-Siège u[n] Concordat, visait à résoudre, d'accord avec le Vatican les grands problèmes des rapports entre l'Etat et l'Eglis[e] et à réaliser ainsi véritablement cette paix que tous l[es] Italiens souhaitaient; mais, puisque cette volonté de pai[x] se brise aujourd'hui, visiblement, contre une hostilit[é] vaticane qui se fait, de jour en jour, plus acharnée une solution s'impose. Elle s'impose pour la dignité d[e] la nation, elle s'impose pour la sincérité du fascisme, qu[i] ne connaît ni équivoque, ni humiliante transaction, n[i] suggestions de quiconque, quelles que soient les menace[s] et les pressions. La solution, la seule possible, c'est l[a] dénonciation du Concordat du 11 février 1929. Quelle[s] que puissent être les conséquences de cette solution, l[e] fascisme se sent en mesure de pouvoir les affronter sere[i]nement, devant l'Italie et devant le monde, mais il [a] aussi le droit de décliner, dès à présent, les responsabi[]lités de cet événement inéluctable (Havas).

Jamais réquisitoire plus complet n'a été dressé contre le fascism[e]

De M. Henry Torrès, dans l'*Œuvre* (6. 7. 31) sous le titre « L'encyclique des droits de l'homme ».

[...] Jamais requisitoire contre le fascisme ne f[ut] dressé avec plus de force contenue dans un plus fr[é]missant langage. Le coup a été si rude et si rapide qu[e] la presse officieuse italienne l'a reçu sans pouvoir réagi[r] avant d'avoir soumis la spontanéité de sa réponse a[u] contrôle de la dictature. [...]

La réponse fasciste est tardive et balbutiante.

De l'*Œuvre* (8. 7. 31), sous le titre « La réactio[n] fasciste et l'encyclique du Pape » :

La réaction fasciste contre l'encyclique du Pape a ét[é] à retardement. Le document pontifical a été connu [à] Rome samedi. Dimanche et lundi matin, les journau[x] italiens ont observé le silence. Lundi soir seulement

s ont fait connaître à leurs lecteurs l'expression de la ensée de Pie XI sur l'action catholique en Italie. Pour- nt ils n'ignoraient pas que dans toutes les églises de ome et dans beaucoup de diocèses de la péninsule, les dèles avaient été informés à l'issue de la messe. a réponse fasciste est tardive et balbutiante. Elle porte ırtout sur une question de forme. Le grand argument ıvoqué contre le Vatican est d'avoir donné un carac- ère universel à une controverse qui devait rester stric- ement italienne. Il eût fallu, paraît-il, s'adresser à [. Mussolini et non au monde entier. [...]

Trop de préoccupations temporelles chez le Pape.

De M. Emile Buré, dans l'*Ordre* (7. 7. 31), sous e titre « L'Eglise et l'Etat » :

[...] Le Pape soutient que son Action catholique res- ›ecte le régime fasciste, mais comment le croire, alors que son encyclique même montre qu'il a, au fond, hor- eur de ce régime et que toute sa sympathie va à cette émocratie chrétienne de Don Sturzo, qui, de concert ıvec les socialistes et même les communistes, faillit con- luire l'Italie à la ruine.

En ces temps de colère où nous avons tant besoin de 'autorité d'un vrai ministère de paix, il est regrettable qu'on puisse donner au Pape une couleur politique, lui eprocher de préférer tel peuple à tel autre, d'avoir trop n somme de préoccupations temporelles. Pie XI est constamment applaudi par les ennemis de l'Eglise, par es hommes de désordre ; il est étonnant qu'il ne s'en ffraye pas (1).

'indignation papale rejoint celle des consciences laïques.

Du *Peuple* (12. 7. 31), sous le titre « Propos du limanche. Le serment fasciste » :

[...] L'important est que l'indignation papale se mani- 'este enfin et qu'elle rejoigne les nôtres, celles de tous es citoyens, de tous les travailleurs, de toutes les con- ciences laïques, provoquées sans cesse, depuis le début lu consulat mussolinien, par les forfaits, les sévices, les ıssassinats dont furent victimes tant d'obscurs militants lu travail, et, avec eux, tant de représentants de la pensée et du progrès, victimes, comme Amendola et Mat- cotti, de leur magnifique amour de la liberté. [...]

« Nous sommes avec la Papauté ».

De M. Charles Blondel, dans *Politique* (15. . 31) :

Pourquoi, dans ce grave conflit, ne dirions-nous pas ci notre sentiment ? Nous sommes avec la Papauté ; et ıous le sommes comme et parce que catholiques. Il ne 'agit, en l'occasion, ni de rivalités politiques ni de uttes d'impérialisme et d'hégémonies temporelles ou spirituelles. Sans doute, il est possible de se réjouir des atteintes portées à un régime qui, en définitive, combat outes les libertés et constitue un danger pour la paix nternationale. Sans doute aussi le rêve d'une nation 'orte et unifiée politiquement, socialement et spirituelle- nent, est grandiose ; mais, outre qu'il est passable- nent chimérique, il n'est légitime que dans la mesure où ceux qui le poursuivent savent voir au delà et ne pas prendre sa réalisation comme le but ultime de leurs activités. Nous prenons parti, car, à nos yeux de catho- liques, le Pape défend et maintient non seulement, comme il le déclare lui-même, « la liberté des con- sciences », mais encore la seule chose pour laquelle notre vie terrestre mérite, en définitive, d'être vécue.

L'enfant n'appartient ni à l'État ni à l'Église.

De M. Sixte-Quenin, dans le *Populaire* (10. 7. 31), sous le titre « Le Duce et le Pape » :

On annonce que la réponse que Mussolini va faire à l'encyclique récemment publiée sera conciliante. Autre- ment dit, le fascisme mettra les pouces. C'est que le temps est contre lui : Mussolini en a encore tout au plus pour quelques années; l'Eglise a certainement pour elle encore quelques siècles : ce qu'elle appelle l'éternité.

Dans la querelle qui divise ces deux contractants d'hier, les socialistes n'ont pas à choisir. N'en déplaise aux imbé- ciles qui accusent le socialisme de poursuivre la destruc- tion de la famille, les socialistes n'ont jamais entendu faire de l'enfant la chose de l'Etat. Et ils ne peuvent que sourire en voyant de bonnes gens qui fulminent contre leur étatisme et leur mépris des droits du père de famille, trouver licite que Mussolini prétende imposer aux Ita- liens, dès leur première culotte, une éducation qui lui permette de compter sur eux pour l'exécution d'une œuvre dans laquelle les préoccupations familiales et mo- rales comptent fort peu.

Mais le socialisme ne saurait davantage admettre que l'Eglise revendique comme un droit l'éducation de la jeunesse, sous prétexte que Jésus aurait dit un jour : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

L'enfant n'appartient ni à l'Etat ni à l'Eglise, il appar- tient à lui-même... Ses parents, comme l'Etat, ont surtout des devoirs à son égard, plutôt que des droits. Ils doivent le mettre à même de choisir sa voie dans la vie, libre- ment, lorsque ses facultés de jugement seront suffisam- ment développées. Ni les parents, ni l'Etat, ni l'Eglise, n'ont le droit d'imposer à des enfants, comme des vérités indiscutables des opinions et des croyances, parfois absurdes, toujours controversables et dont l'expérience de la vie fait d'ailleurs ensuite généralement litière. [...]

Le traité de Latran a-t-il définitivement résolu la question romaine ?

De M. Léon Abensour, dans le *Quotidien* (11. 7. 31), sous le titre « Le conflit des deux Romes » :

Le conflit, particulièrement aigu ces jours derniers, qui semble dresser en ce moment le faisceau contre la croix, a certainement surpris, de ce côté-ci des Alpes comme de l'autre, ceux qui avaient cru que le traité de Latran avait définitivement réglé toutes les questions pendantes entre l'Italie et la Papauté, et en conséquence assuré pour toujours la bonne harmonie entre les deux Romes. [...]

L'encyclique est une victoire de l'esprit de paix.

De M. Pierre Dominique, dans la *République* (6. 7. 31), sous le titre « Dans l'anarchie européenne. Contre les nationalismes » :

[...] Le Pape, après avoir hésité huit ans, engage enfin la bataille contre la philosophie, l'idéologie fascistes. Allons-nous être sots au point de nous en plaindre? L'en- cyclique, toute manifestation papale qu'elle est, est une victoire de l'esprit de paix.

N'oublions pas que l'Eglise catholique est une force universaliste. En principe, l'esprit individualiste et fédé- rateur de la Révolution française, l'esprit de l'Eglise de

---

(1) La *Croix* (8. 7. 31), reproduisant ce passage de 'article, ajoute la note suivante :

« Il y a au moins un ennemi de l'Eglise qui n'ap- ›laudit pas le Pape : c'est M. Buré, dont nous avons à naintes reprises dénoncé les attaques contre l'Eglise. Il ıe semble même pas que les hommes de désordre aient constamment applaudi Pie XI : ainsi l'encyclique sur le nariage et celle sur l'éducation, toutes récentes, ont encontré leurs attaques. Le journal *l'Ordre* n'est pas le ègle absolue de l'ordre.

Rome, celui des IIe et IIIe Internationales, celui même qui pousse les forces industrielles ou bancaires de tous pays à s'entendre, voilà des puissances bien différentes, voilà pour tout dire des ennemis, mais toutes ces forces politiques, morales, sociales, économiques, n'en jouent pas moins toutes contre les nationalismes et même contre les souverainetés nationales. Et c'est pourquoi, quand l'une d'entre elles, même si elle nous fut hostile et peut le redevenir, même si elle l'est encore, s'efforce d'écraser quelque chose d'aussi dangereux pour la paix que le fascisme italien, il faut, toute philosophie à part, pousser à la roue.

Le Souverain Pontife donne un exemple de réelle fermeté.

Du *Temps* (5. 7. 31), sous le titre « La réponse du Vatican à la note italienne » :

[...] Pour la première fois depuis le début du grave conflit qui met aux prises l'Eglise catholique et l'Etat fasciste, la réaction du Saint-Siège n'est pas purement platonique. Jusqu'à ce jour, chaque fois qu'entre les deux parties une divergence était posée sur le terrain pratique, le Vatican avait cédé avec une facilité pleine de condescendance, et nous n'avions pas hésité à le souligner. Aujourd'hui, par contre, le Souverain Pontife donne un exemple de réelle fermeté. On dit même que, devant la note du palais Chigi, il aurait déclaré : « Nous saurons résister à toutes ces embûches. » Et dans toutes les audiences privées il affirmerait qu'il est dans son bon droit et que tout l'épiscopat italien et toute la chrétienté sont pour lui, et que Dieu, qui est tout-puissant, réglera cette affaire. [...]

Contre les empiétements tyranniques du pouvoir civil.

De M. Gaston Tessier, dans la *Vie catholique* (11. 7. 31), sous le titre « L'Eglise et le fascisme. S. S. Pie XI défend la liberté et les droits de l'Eglise et des âmes » :

[...] Après des mois de patience et de méditation, voici que le Saint-Père, dans la forme la plus solennelle, prononce une condamnation attristée, mais catégorique, du régime étatiste qui domine présentement l'Italie et qui, nonobstant les traités conclus il y a trois ans, attente aux droits sacrés du Siège apostolique. [...]

Avec cette sérénité qui est une des marques de sa forte personnalité, Pie XI, ayant réfléchi et prié, a fait entendre, une fois de plus, la parole suprême, l'enseignement inspiré d'en haut, le verbe qui ne peut être enchaîné, et sa pensée retentit à travers le monde, dans les esprits, les consciences et les cœurs. [...]

Que veut le fascisme ? « Monopoliser entièrement la jeunesse, depuis la première enfance jusqu'à l'âge adulte, pour le plein et exclusif avantage d'un parti, d'un régime, sur la base d'une idéologie qui, explicitement, se résout en une vraie et propre statolâtrie païenne, en plein conflit, tout autant avec les droits naturels de la famille qu'avec les droits surnaturels de l'Eglise. »

Rien de plus fort, de plus décisif, n'a jamais été écrit contre les empiétements tyranniques du pouvoir civil.

Indomptable énergie de Pie XI.

De M. François Veuillot, dans la *Vie catholique* (18. 7. 31), sous le titre « Le Pape de la doctrine et de la charité » :

La dernière encyclique de S. S. Pie XI souligne principalement, dans le caractère du Pape, l'indomptable énergie qu'il apporte à défendre, à l'encontre de tous les adversaires et au risque de tous les dangers, la doctrine intégrale de l'Eglise et les droits du ministère apostolique. Ses protestations, ou plutôt ses affirmatio[ns] portent, en effet, sur ces deux points. D'une part, [au] nom des principes dont il est le dépositaire, il co[n]damne une théorie de l'Etat qu'il n'hésite pas à qualif[ier] de statolâtrie ; de l'autre, en vertu de la mission dont [il] est investi, il revendique la liberté de son action sur [les] âmes.

Rien d'inattendu dans cette fermeté. Ce n'est po[int] la première fois que le Saint-Père, méprisant les inco[m]préhensions, les résistances ou les attaques, proclame [et] accentue la pure doctrine en face des erreurs ou [des] déviations qui peuvent égarer les catholiques ou eng[en]drer des lois antireligieuses. Il suffit de rappeler sa cla[ir]voyante et courageuse intervention contre la philosop[hie] d' « Action Française », ainsi que ses magistrales enc[y]cliques sur l'école et sur le mariage. Dans l'un et l'aut[re] cas, Pie XI a mis en lumière, sans faiblesse et sa[ns] restriction, la puissance salutaire et l'intégrité des pri[n]cipes. [...]

Le Pape, chef spirituel du mouvement d'émancipatio[n]

De M. Gustave Rodrigues, dans la *Volonté* (9. [7.] 31), sous le titre « Papauté contre dictature » :

[...] Avec une habileté suprême — et à certains égar[ds] dangereuse pour nous autres républicains, — Pie [XI] s'est fait le protagoniste du grand mouvement d'éma[n]cipation qui s'amorce là-bas et il en apparaît po[ur] l'instant comme le chef spirituel. A dire vrai, seul [il] était à même d'en prendre la direction. A voir l'énerg[ie] de la réaction mussolinienne contre la plus haute aut[o]rité de l'Eglise, on se rend compte de ce qu'il fût adve[nu] du misérable « laïque » qui aurait osé élever la vo[ix] contre la dictature. La plus que sommaire justice [du] « tribunal spécial » l'eût expédié *ad patres* ou dans [un] de ces tombeaux vivants dont il est impossible [de] s'évader. Qui sait même si, au moment où la Cité [du] Vatican n'avait pas été reconnue comme un Etat ind[é]pendant, le Saint-Père lui-même aurait pu impuném[ent] adopter une telle attitude ? Le fait que désormais [il] parle en souverain constitue une partie de sa force. [...]

GRANDE-BRETAGNE (1)

Les relations entre les deux Puissances ne peuvent être que celles de la neutralité armée.

Du *Church Times* (17. 7. 31) :

Il est hors de doute que le Concordat de 1929 est u[ne] des causes des troubles qui divisent actuellement l'Egl[ise] et l'Etat en Italie. L' « establishment » de l'Eglise, comm[e]

---

(1) Mentionnons ici les titres de quelques articles [de] revues et journaux anglais :

Catholic Herald (11. 7. 31) : « Importante accusati[on] portée par le Pape contre le gouvernement fasciste [» ;] — (1. 8. 31) : « Le Pape, défenseur des droits humains »

Daily Express (10. 7. 31) : « Une provocation dire[cte] au Pape. Le traité peut être en danger. »

Irish Catholic Herald (25. 7. 31) : « Les fascistes [et] l'encyclique : une violente critique » ; — L'Eglise [et] l'Etat en Italie (Sermon du Rév. Monsignor De Quinn) » ; — (1. 8. 31) : « Le Pape et le peuple. Nol[ble] revendication de la liberté humaine par Pie XI. »

Tablet (4. 7. 31) : « Le Saint-Siège et l'Italie » ; (11. 7. 31) : « Une lettre du Saint-Père » ; — (18. [7.] 31) : « Après l'encyclique : une situation critique » ; « Les bannières du licteur. »

Times (6. 7. 31) : « La nouvelle encyclique » ; (9. 7. 31) : « L'Italie et le Pape. Commentaires fascis[tes] sur l'encyclique. Le Concordat est menacé » ; — (10. [7.] 31) : « Le fascisme et le Vatican. Réplique officielle [à] l'encyclique » ; — (15. 7. 31) : « Réponse fasciste

Pape semble le comprendre, est un anachronisme espéré dans un Etat moderne. A raison ou à tort, at réclame un domaine si grand dans l'éducation et s la vie sociale qu'il ne peut jamais admettre à « ecclésiasticisme » de contrôler absolument l'éduca- et la conduite morale comme l'implique l' « esta-hment » de l'Eglise dans l'ancien sens.

De plus, l'effort de créer une Eglise ultramontaine olie a ses difficultés particulières et évidentes. Comme oléon, Mussolini demande pour l'Etat fasciste la do-nation sur les âmes comme sur les corps. Sa religion le nationalisme dans sa forme la plus aiguë. Dans mesure où il pousse au sacrifice, le fascisme a des lités nobles et désintéressées. Mais néanmoins, il est entiellement païen. Son idéal est l'impérialisme de es César ou Trajan ou Hadrien, pas même tempéré le libéralisme aristocratique de Cicéron ou par le aigneux anticésarisme de Tacite. Si la foi a quitté ièrement l'humanité, le fascisme pourra sauver lque chose pour quelque temps de l'ordre, de la cul- e et de la civilisation que le bolchevisme voudrait ruire. Mais, comme le césarisme qu'il admire, il n'a nais pu éveiller ni la foi ni la charité. Il n'a pu mer aux nations d'Europe, comme le disait Mommsen, un soir relativement tranquille avant la venue de nuit noire. Le Pape semble l'avoir découvert mainte-t pour la première fois [...] Quoi qu'il puisse arriver s un avenir prochain, il est parfaitement clair que ucune manière une réconciliation entre le fascisme le catholicisme vivant n'est possible. Les meilleures tions qui puissent exister entre les deux Puissances t les relations de la neutralité armée.

Le Pape condamne non pas le fascisme, mais certains de ses principes et de ses actes.

Du *Irish Catholic* du 1. 8. 31, sous le titre La noble défense par Pie XI de la liberté hu-ine », et en sous-titre « La conception païenne l'Etat tout-puissant » :

Il est à remarquer que nulle part le Pape ne condamne parti fasciste comme tel. L'Eglise ne rejette aucune différentes formes de gouvernement, capables de pro-rer le bien-être des sujets, pourvu seulement que la ctrine catholique soit maintenue dans son origine et ns l'exercice du pouvoir. L'Eglise désire seulement que formes de gouvernement soient constituées sans faire mal à aucun et spécialement sans violer les droits i lui appartiennent en propre. Le Pape condamne sé-rement dans le cas de l'Etat italien certains principes après lesquels le gouvernement a agi et les excès qu'il tolérés sinon approuvés. Les principes et les actes aux-els il est fait allusion peuvent varier en détail, ils uvent tous se réduire à la conception païenne de l'Etat. cette philosophie, l'Etat n'est pas fait pour les hommes, is l'homme est fait pour l'Etat et l'homme n'a pas droits par sa nature, mais est complètement à la dis-sition arbitraire de l'Etat [...]

---

ncyclique » ; — (16. 7. 31) : « Les fascistes et l'ency-ique du Pape. La réponse est reçue favorablement. » *Universe* (10. 7. 31) : « Voyage secret à Paris avec ncyclique » ; — « Cri d'étonnement de l'Italie fas-ste » ; — « Le Souverain Pontife accuse le gouver-ement italien de « statolâtrie païenne » ; — (17. 7. 31) : Le Saint-Père combat pour la liberté des citoyens du onde entier contre l'Etat païen » ; — (24. 7. 31) : Fascisme et Action catholique sont déclarés incom-tibles » ; — (31. 7. 31) : « La restriction et le serment sciste » ; — (14. 8. 31) : « Les catholiques du monde tier se rangent autour du Saint-Père. »

Le Pape Pie XI, par sa lutte sans compromis et courageuse pour le droit et la justice dans la controverse présente, a bien mérité la gratitude de toute l'humanité. Sa Sainteté demande les prières de tous les catholiques, pour que les esprits soient illuminés pour connaître la vérité et fortifiés pour y adhérer. Dans les tristes jours qu'il passe, le cœur du Souverain Pontife se réjouira par l'assurance qu'il peut compter sur les vœux et les ardentes prières de ses enfants fidèles d'Irlande, et dans le monde pour la solution rapide des difficultés actuelles.

Il n'y a plus de liberté en Italie ni pour l'Eglise ni pour les citoyens.

Du *London Catholic Herald* (5. 9. 31), sous le titre « Le Saint-Siège et l'Italie » :

[...] L'Italie est encore le pays des esclaves et des tyrans, des espions et des agents provocateurs. Le régime fasciste n'a pas changé, au contraire ; ses défauts se sont maintenant encore accentués. L'Eglise n'est pas repoussée jusque dans les catacombes, mais sa propre liberté et celle de tous les citoyens a cessé d'exister. La vis fasciste serrée sur le peuple italien est la preuve tant de son caractère vicieux que de la crainte du régime pour la sûreté et la durée de son avenir. Le terrorisme, qui marquait le commencement et qui continue, n'est autre chose que le règne de la force brutale. Il arrivera bientôt que comme l'infamie soviétique en Russie le fascisme pourra faire et fera de terribles mauvais coups avant de disparaître. [...]

Acte d'accusation contre le fascisme.

Du *Manchester Guardian*, traduit par la revue *Lu* (10. 7. 31) :

La nouvelle encyclique du Pape, provoquée par la dissolution de l'Action catholique par le *Duce*, est un vigoureux acte d'accusation où les attaques directes sont aussi claires que le permet le langage diplomatique.

Contrairement à celle du mois de mai dernier, qui ne comportait qu'une étude de l'ordre social et de l'attitude qu'un catholique doit adopter en face des systèmes politiques du moment, cette encyclique est un véritable acte d'accusation contre le gouvernement fasciste et une indiscutable condamnation de Mussolini. Son nom n'y est pas prononcé mais cela ne trompe personne.

Pour le Pape, le moment des paroles conciliantes est passé, et voilà quelque temps déjà que l'on peut s'en apercevoir. Il a la conviction, et cette conviction semble aussi justifiée que possible, qu'avec la dissolution soudaine de l'Action catholique le gouvernement fasciste a manqué au 44e article du Concordat qui avait réglé à l'amiable le différend entre le Vatican et l'Etat italien. D'après cette clause, le Pape soutient qu'une plainte aurait dû être déposée contre la société licenciée et une enquête faite avant que ne fût décidée sa dissolution. Loin de là, le gouvernement fasciste jugea sommairement l'Action catholique coupable de menées politiques et la supprima sans avertissement.

Le mécontentement du Pape s'est exprimé dans une déclaration de principes que tout libéral accueillera favorablement, quelles que soient ses croyances. « Que doit-on penser, dit-il, de cette formule de serment par lequel des enfants eux-mêmes s'engagent à exécuter sans discussion les ordres d'une autorité qui peut agir contre la vérité et la justice ? » Et il répond : « Du point de vue catholique, comme du point de vue humain, un tel serment est illicite. » Un Etat sain et fort n'acceptera pas davantage la domination du clergé que celle du dictateur, mais pour l'affirmation de ce principe la démocratie doit remercier Pie XI.

L'encyclique est déplorable dans ses effets pratiques.

De l'*Observer*, cité par le *Giornale d'Italia* du 15. 7. 31 :

L'encyclique pontificale soulève un intérêt politique et philosophique profond, mais elle est déplorable dans ses effets pratiques. Elle coïncide précisément avec le moment où Mussolini, dans les graves difficultés actuelles, est sur le point de prendre de grandes décisions propres à un homme d'Etat qui voit loin.

A tous les points de vue il est hautement déplorable qu'une controverse de caractère intérieur détourne en ce moment l'attention et l'influence bienfaisante de Mussolini de la haute politique mondiale ; il est surtout déplorable que le Concordat de 1929 donne si vite un démenti à la promesse qu'il contenait de mettre fin à soixante années de lutte entre l'Eglise et l'Etat en Italie.

Si le pont qui avait été rompu n'est pas bientôt restauré d'autres peuvent être brisés à leur tour.

Du *Times* (11. 7. 31), sous le titre « Un pont rompu » :

[...] Que les relations entre le Vatican et le gouvernement fasciste soient tendues, personne n'en sera surpris parmi ceux qui ont étudié la dernière encyclique pontificale et qui ont présente à l'esprit la rivalité fondamentale qui sépare les deux autorités en matière d'éducation, rivalité qui établit un abîme permanent entre l'Eglise romaine et l'Etat fasciste.

Le mode de publication de l'encyclique a heurté les sentiments fascistes.

Il est d'ailleurs naturel que, du côté fasciste, les sentiments aient été violemment aigris par le procédé qu'employa le Vatican pour publier son encyclique.

Craignant selon toute apparence que le texte en fût tronqué ou défiguré par la censure italienne, si la publication s'opérait de la manière usuelle, les autorités pontificales expédièrent l'encyclique en secret à l'étranger et l'y firent répandre avant qu'elle parût dans l'organe officiel du Vatican. C'est ainsi que les publics français, anglais, polonais, espagnol et autres ont pu lire le texte authentique de la condamnation du fascisme par le Pape Pie XI, avant même que le gouvernement italien ait eu le temps d'en connaître exactement les termes ; son irritation en fut d'autant plus grande qu'une de ses plaintes usuelles contre le Vatican est que ce dernier cherche toujours à mettre l'opinion du monde de son côté, quand il entre en discussion avec l'Etat italien. Le Saint-Siège ne le contesterait peut-être pas, mais il présenterait ce fait comme la conséquence naturelle des relations que le Pape entretient avec ses fidèles : Ces derniers, en effet, sont répandus par tous les continents ; ayant les yeux toujours fixés sur lui dans l'attente d'une direction spirituelle, ils l'entourent d'un loyalisme et d'une vénération qui valent au Pape une influence universelle et sans égale. Le Pape n'est pas un citoyen italien et son Eglise n'est pas organisée, comme les autres, suivant le mode national. Il revendique et, de fait, il exerce son autorité en quelque lieu où s'étende l'organisation unitaire de son Eglise — c'est-à-dire en tous les points où s'est formé un groupe de catholiques romains.

Condamnation des principes fondamentaux du fascisme. Education et serment fasciste.

Dans l'encyclique qui a soulevé tant de difficultés, Pie XI accuse le parti fasciste de vouloir « monopoliser la jeunesse, depuis la toute première enfance jusqu'à l'âge adulte », au profit exclusif de la totalité des in[té]rêts du parti ; l' « idéologie » de ce parti, déclare-t-[il], équivaut ouvertement à une « véritable adoration païen[ne] de l'Etat », ce qui est « en opposition absolue avec [les] droits naturels de la famille et les droits surnature[ls] de l'Eglise ». Le Pape poursuit en condamnant une fo[r]mule de serment qui oblige vieux et jeunes « à serv[ir] même jusqu'à la mort, la cause d'une révolution q[ui] arrache les enfants à l'Eglise et au Christ, qui l[es] dresse à la haine et à la violence, ainsi qu'à l'irré[vé]rence à l'égard du Pape ». Reconnaissant que, po[ur] beaucoup d'individus, la prestation de ce serment [est] indispensable à l'acquisition de leurs moyens d'existen[ce], le Saint-Père suggère qu'ils doivent le prêter avec u[ne] réserve mentale « sauvegardant les lois de Dieu et [de] l'Eglise ». Ayant ainsi condamné sévèrement les pri[n]cipes fondamentaux de la doctrine fasciste, le Pape Pie [XI] déclare expressément qu'il ne condamne ni le parti [ni] le régime comme tels, qu'au contraire il leur ren[d] service. Mais, dans les milieux fascistes, les critiqu[es] pontificales sont considérées comme un peu plus franch[es] que celles à prévoir du plus candide de ses amis. Po[ur] un observateur impartial, le présent rescrit marque ce[r]tainement un grand changement dans l'attitude du Pon[]tife qui conclut avec M. Mussolini le traité du Latran [et] le Concordat, après trois ans de patientes négociation[s] et qui semblait l'allié, sinon officiel, du moins effecti[f] de l'Etat fasciste.

Opposition des doctrines chrétienne et fasciste.

Quand, dans cette encyclique, il définit son attitud[e] en matière d'éducation, le Pape, évidemment, ne par[le] pas un langage différent de celui que lui-même ou l'u[n] quelconque de ses prédécesseurs aurait parlé à n'impor[te] quelle période de l'histoire moderne. La Papauté a con[s]tamment défendu la doctrine qu'elle « ne peut jama[is] approuver quoi que ce soit qui cherche à entraver, d[i]minuer ou dénier les droits que la nature et Dieu o[nt] donnés à la famille et à l'Eglise dans le domaine [de] l'éducation » ; l'Etat n'a donc pas le pouvoir « d'ab[]sorber, de dévorer, d'anéantir la famille ». Ces parole[s] empruntées à une déclaration antérieure de Pie XI expriment une conviction inaltérable ; d'autre part, ell[es] sont en opposition formelle avec la thèse fasciste qu[e] « l'éducation doit être nôtre », ce qui signifie que [ni] garçon ni fillette de l'Italie ne peut grandir en cult[i]vant d'autre philosophie que celle du fascisme le pl[us] pur. Le fait indéniable est qu'en matière d'éducatio[n] le chef de l'Eglise romaine et le chef de l'Etat fascist[e] sont tous deux monopolistes. Chacun veut mouler l'espr[it] des jeunes gens dans un certain moule ; et les moul[es] ne sont pas identiques. Dans des articles qu'il a récem[]ment composés pour la direction spéciale des jeun[es] gens et des jeunes filles de l'Italie, le *Duce* insistait s[ur] la nécessité de haïr les ennemis du régime fasciste [et] du pays ; en d'autres occasions, il les a exhortés à s[e] faire une âme de conquérants. Ces sentiments ne son[t] guère conformes à la doctrine chrétienne ; aussi le Pap[e] voit-il dans la diminution de l'influence familiale [et] dans l'autorité morale croissante de l'Etat un dange[r] pour le caractère des générations futures.

Des conséquences qu'il convient d'éviter.

Il a toujours nié que l'Action catholique soit, à u[n] titre quelconque, un organisme politique ; mais, d'autr[e] part, il est évident que beaucoup de ses membres l[es] plus en vue appartenaient jadis au Partito Popolar[e] actuellement supprimé ; sous la direction de Don Sturz[o] ce parti avait fait pendant un certain temps une opp[o]sition ouverte au régime mussolinien. De même que l[e] mercure frappé d'un pilon se divise et se disperse, ma[is] n'est point détruit, de même l'opposition contre M. Mu[s]

olini s'est dispersée, mais elle existe toujours ; et il st naturel que ses fragments aillent se réfugier — si peu que le Pape le puisse désirer — dans la sécurité extraterritoriale de l'État de la Cité vaticane. Ce sera un grand malheur si cette querelle permet au catholicisme de se colorer d'antifascisme ou redonne une nouvelle activité à l'anticléricalisme latent que recèle le fascisme. Le traité du Latran et le Concordat de 1929 furent une des grandes œuvres constructives du gouvernement fasciste. L'art. 43 du Concordat stipulait la reconnaissance de l'Action catholique par le gouvernement italien. Si ce pont rompu n'est pas bientôt restauré, d'autres ponts et de plus importants peuvent être brisés à leur tour dans un geste ou de colère ou de défense.

ILE MAURICE

Mussolini est trop bon politique pour s'attaquer en face à la religion.

De A. C. H., dans le *Radical* (23. 7. 31) :

[...] Quel est le jeu de Mussolini ? A quoi donc vise-t-il ? Est-ce tout simplement que, croyant l'heure venue d'essayer ouvertement sa puissance contre celle de la Papauté, il veut, avant de livrer bataille, faire le dénombrement des soldats sur lesquels il peut compter ?

Ce n'est pas impossible. Cependant, ce calcul semble inutile maintenant. Le *Duce* ne possède-t-il pas la puissance absolue en Italie ? Et ne pourrait-il, sur un geste de lui, déclencher contre le catholicisme quelque victorieuse offensive ? Je ne le pense pas. Je pense que Mussolini est trop bon politique pour s'attaquer en face à la religion catholique et que, s'il la veut miner, il aura plutôt recours à la continuation de ces mesures violentes à l'aide desquelles il a déjà transformé en fanatiques adorateurs de la déesse Patrie ces jeunes qui savent bien pourtant à qui seule l'adoration est due.

POLOGNE

Le droit du Saint-Siège d'informer directement l'opinion publique.

De la *Croix* (8. 7. 31), sous le titre « Déclarations d'un prélat polonais » :

Une personnalité autorisée de Varsovie a déclaré :

« L'encyclique du Pape prouve clairement que, malgré les insultes, les violences et les protestations qu'il subit, le Saint-Siège n'a pas l'intention de dévier du chemin qu'il s'était tracé, ni de faire des concessions quand il s'agit de sa mission divine.

» Le Saint-Père peut et doit en appeler au monde quand la situation l'exige. Personne ne peut mettre en doute ce droit fondé sur une tradition millénaire.

» Dans sa dernière note, le gouvernement italien proteste contre « l'intervention d'étrangers dans les affaires italiennes ». Qui sont ces étrangers ? Certainement pas le Saint-Père. La nature même de la mission du Saint-Siège, son poste d'évêque de Rome et de primat d'Italie, sont des raisons suffisantes pour qu'il soit autorisé à intervenir dans les questions religieuses dans le monde entier, et tout particulièrement en Italie et à Rome. En protestant contre l'encyclique du Pape, le gouvernement italien ne se rendait pas compte de ce droit qu'a le Saint-Siège d'informer directement l'opinion publique.

» Les fidèles du monde entier non plus ne peuvent être traités d'étrangers lorsqu'ils élèvent la voix pour donner satisfaction au Pape offensé ou lorsqu'ils veulent défendre sa dignité et sa mission. Tous les catholiques doivent comprendre que la liberté et la dignité du Saint-Siège intéressent le monde entier. Les enfants fidèles qui prouvent leur solidarité au Père commun sont dans le vrai.

» Nous autres, Polonais, qui nous souvenons des temps de la domination russe, quand le gouvernement s'était approprié le droit de contrôler l'échange de sentiments entre les catholiques et le successeur de saint Pierre, nous savons comment on doit répondre à de telles provocations. Aujourd'hui, les catholiques sont prêts à protester contre de nouvelles persécutions. »

PORTUGAL

« La vérité ne pouvait tolérer d'altération. »

Des *Novidades* (10. 7. 31), sous le titre « Religion catholique et religiosité politique » :

Le Pape a parlé, avec cette intrépidité que nos lecteurs doivent avoir remarquée à la lecture du texte intégral de la très noble encyclique. [...] Il a parlé parce que le premier des devoirs du Pasteur et Maître de la vérité ne pouvait tolérer l'altération consciente et voulue des faits...

L'affirmation doctrinale du Pape est largement corroborée — comme on le voit dans le texte de l'encyclique — par les résultats obtenus en Italie par la formation donnée à la jeunesse enregimentée dans les fasci.

Substituée à la formation intégralement catholique par la discipline extérieure d'un enrégimentement politique qui emprunte à la religion ses pratiques extérieures, cette formation ne tarde pas à donner les résultats suivants : la véritable religion, ainsi que le démontre l'exemple de l'Italie, se convertit en une pure religiosité d'où peuvent sortir toutes les rébellions et toutes les attaques contre l'Eglise et contre la patrie.

SUISSE

Le fascisme tombe dans les erreurs du communisme.

De R. L. dans le *Courrier de Genève* (7. 7. 31), sous le titre « Une nouvelle encyclique » :

[...] Le fascisme n'a pas su se contenter de restaurer l'autorité, ce qui était une impérieuse nécessité. Sa réaction contre le libéralisme l'a conduit à un étatisme qui diffère profondément du marxisme dans le domaine économique, mais qui, au point de vue spirituel, offre avec le communisme de frappantes analogies. Il ne s'agit pas ici de prétendre que le fascisme n'est qu'une variété du bolchevisme. Nul n'y songe. Mais il faut constater que le fascisme tombe dans l'une des erreurs capitales qui font que le communisme est en contradiction irréductible avec la doctrine chrétienne.

La voix du Pape montre la route au travers des écueils.

Du *Courrier de Genève* (10. 7. 31) :

[...] Une fois de plus, nous éprouvons que toutes les interprétations purement humaines et politiques que l'on veut donner des actes de la Papauté souveraine tombent et s'infirment. Les augures de la grande presse sont déconcertés. Et tandis qu'ils cherchent péniblement des explications, la voix du Vicaire de Jésus-Christ retentit à travers le monde, portant le seul message de la Vérité chrétienne, marquant la route du devoir à travers tant d'écueils et d'orages.

Le Saint-Siège ne songe pas à ébranler le régime fasciste

De la *Liberté* de Fribourg (14. 7. 31), sous le titre « Le conflit entre le Saint-Siège et le fascisme » :

C'est l'éternelle querelle du sacerdoce et de l'Empire :

le Christ l'a réglée pour toujours, en droit, par la maxime : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », mais le pouvoir temporel, en fait, est toujours enclin à recommencer la lutte.

Le Pape Pie XI maintient énergiquement en tous pays l'Action catholique en dehors de la politique et proclame partout le devoir de soumission au gouvernement établi. Nous pouvons donc tenir pour certain que, en Italie, comme ailleurs, il condamnera toute déviation qui tendrait à transformer les œuvres catholiques en machines de guerre contre le régime.

Mais il sauvegardera en même temps avec sa fermeté coutumière la primauté du spirituel. Il ne la laissera pas plus entamer par le fascisme en Italie, qu'en France par le laïcisme.

Il a réuni les cardinaux pour protester contre la violation du Concordat, et, de tous les points du monde, les adresses des évêques et des catholiques ont fait écho à sa voix.

La philosophie fasciste fonde sa morale sur l'intérêt de la Cité ; elle subordonne tout à cet intérêt, même le service de Dieu, même le salut des âmes.

L'Eglise ne peut pas renoncer et ne renoncera jamais en aucun pays au droit, qu'elle tient de Dieu, d'enseigner à ses enfants toute la morale chrétienne.

L'exercice de ce droit peut être supprimé comme en Russie, réduit presque à néant comme au Mexique, gêné comme dans maints autres pays, le principe en subsiste intact ; et, malgré la loi, cette morale ne cesse pas d'y être enseignée dans ses applications personnelles, familiales, sociales, politiques, internationales, par tous les moyens que la tyrannie, même la plus vigilante, ne réussit jamais à supprimer entièrement. [...]

L'expérience fasciste montre de quelles difficultés la protection d'un gouvernement de contrainte et de répression peut devenir la cause pour l'Eglise.

Nous souhaitons vivement que le conflit actuel entre le Vatican et le *Duce* s'apaise.

Le Saint-Siège ne songe certainement pas à ébranler un régime à qui il doit un Concordat inespéré ; il fera l'impossible pour que le grief de faire de la politique ne puisse être imputé à l'Action catholique italienne ; ce qu'il ne fera pas, ce qu'il ne peut pas faire, c'est d'abandonner la direction des esprits à la philosophie antichrétienne du fascisme.

Si le fascisme s'entêtait à accaparer la jeunesse et à inculquer aux Italiens un nationalisme outrancier et contraire à l'Evangile, une lutte s'engagerait fatalement.

Critique et condamnation des doctrines fascistes.

De Guardia, dans le *Nouvelliste valaisan* (9. 7. 31), sous le titre « L'Eglise et le fascisme après la récente encyclique » :

On ne s'étonnera pas que l'encyclique consacrée par Pie XI au conflit entre le Saint-Siège et le fascisme à propos de l'Action catholique ait causé une sérieuse émotion dans les milieux politiques et diplomatiques de Rome.

L'opinion publique italienne n'est pas encore saisie du document pontifical. Les journaux de Rome et de province n'en ont, en effet, fait aucune mention, à l'exception de l'*Osservatore Romano* et des quelques journaux catholiques italiens qui ont publié intégralement le texte de l'encyclique, mais qui n'atteignent qu'un public relativement restreint.

Etant donné l'importance capitale et la portée immédiatement pratique de la lettre de Pie XI, il n'est pas douteux que les évêques et les curés s'emploieront à la faire connaître à leurs ouailles, et celles-ci ne tarderont pas à se rendre compte que le conflit qui met aux prises, depuis bientôt un mois et demi, le Saint-Siège et le gouvernement fasciste a bien pour objet, ainsi que nous l'avons fait remarquer ici dès le début, l'éducation de la jeunesse.

Une partie considérable de l'encyclique est consacrée à une réfutation serrée et détaillée d'un exposé fasciste du conflit récemment publié par T. S. F., mais l'intérêt du document pontifical est surtout dans la critique et la condamnation des doctrines fascistes quant au droit total et exclusif de l'Etat sur l'éducation de la jeunesse.

Le Pape ne craint aucune puissance de ce monde.

De la *Patrie valaisanne*, reproduite par le *Courrier de Genève* (14. 7. 31) :

La puissance fasciste est aux portes de la Cité du Vatican ; le Pape ne craint rien, car il ne doit pas craindre, ayant Dieu avec lui. C'est cela qui est admirable et qui fortifie singulièrement dans la croyance à l'Eglise, dépositaire de l'éternelle vérité.

Chez les socialistes l'acte solennel de Pie XI provoqua un étonnement voisin de la stupeur. Nous savons que les yeux se dessillent. La presse rouge, pour atteindre l'Eglise, montrait à dessein le Souverain Pontife comme l'allié du fascisme italien omnipotent, et l'on se souvient des clameurs indignées qu'elle proféra lors de la signature des accords de Latran : la croix se déclarait le soutien du capitalisme représenté par le glaive et la violence laïcs de l'Etat. Il faudra déchanter. Mais nous ne croyons guère à des conversions. Attendons-nous plutôt aux volte-face coutumières et à de nouvelles manières de manquer de bonne foi.

Les nationalistes de certain pays qui, cyniquement, demandaient compte au Pape de ses condamnations de leurs erreurs, ont abusé de la patience romaine à l'égard du fascisme et allaient répétant que Rome n'oserait jamais s'attaquer au gouvernement de M. Mussolini parce qu'il était au pouvoir. Leurs divagations de plusieurs années apparaissent aujourd'hui dans leur splendide gratuité et leur stupide impertinence. Il est vrai que là encore la volte-face sera facile, car l'on dira simplement : le Pape est contre les nations latines. [...] Il faut être bien sot pour donner dans de pareils bobards. [...]

Les positions respectives du Vatican et du régime fasciste sont strictement maintenues.

De la *Neue Zurcher Zeitung*, de Zurich, traduit par *Lu* (10. 7. 31), sous le titre « Résurrection du vieux conflit entre l'Aigle et la Croix » :

Quand bien même l'on voudrait faire abstraction, après un examen exact et consciencieux, du ton inaccoutumé de ce nouveau document papal, ainsi que de sa forme agressive, et passer sur certains changements d'avis du Pape, notamment à propos de Mussolini que l'on compare aujourd'hui, à mots couverts, avec l' « ennemi juré du bien », c'est-à-dire avec le diable, alors qu'il y a deux ans, au moment des accords de Latran, c'était encore « l'homme de la Providence », il n'est pas possible de céler la grande faiblesse de l'argumentation, voire son insuffisance. Le point saillant de toute la polémique entre le Vatican et le régime était de savoir si l'Action catholique déployait, ou non, une activité publique. A la suite des révélations du *Lavoro Fascista*, taxées de calomnies par l'encyclique, l'*Osservatore Romano* avait répondu par ce dilemme : ou bien l'on nous croit si nous disons que l'*Azione cattolica* ne poursuit pas de fins politiques, et alors les révélations des journaux fascistes sont inexactes, ou l'on ne nous croit pas, et alors toute discussion devient inutile.

Or, l'homme de la rue s'étonne de voir que le Pape lui-même considère une discussion comme admissible et qu'il la renforce en affirmant que l'*Azione cattolica* n'est

pas politique. Pour ce qui est, d'autre part, de l'éducation de la jeunesse et des droits de l'Etat à ce sujet, l'encyclique s'oppose avec quelque retard, il faut bien le dire, au « monopole » fasciste de la jeunesse.

Car les unions des jeunesses fascistes et la législation scolaire fasciste existaient déjà avant la signature des accords du Latran, de sorte que les autorités fascistes auraient mieux fait d'émettre leurs prétentions alors, avant la signature du Concordat, et non pas aujourd'hui, une fois le fait accompli.

Il est intéressant à noter que dans son encyclique le Pape stigmatise par deux fois les fascistes du terme d'hérétiques et met en valeur les droits surnaturels de l'Eglise vis-à-vis des droits matériels, mondains et temporels du fascisme. Dans ce dilemme nous voyons remonter à la surface le conflit vivant depuis des millénaires entre la croix et l'aigle. [...]

TCHÉCOSLOVAQUIE

Toute l'opinion catholique est aux côtés du Saint-Père.

De la *Croix* (9. 7. 31) :

L'encyclique n'a été connue à Prague que samedi dans la soirée et par la voie indirecte d'un journal bavarois. La presse de dimanche n'a donc pu en donner qu'un résumé de seconde main sans commentaires. Comme, d'autre part, en raison de la fête nationale de Jean Huss, les journaux n'ont pas paru lundi ni mardi matin, ce n'est que mercredi qu'on pourra savoir comment l'opinion tchécoslovaque accueille l'initiative du Saint-Père.

Un représentant de l'*Agence Havas* a pu toutefois demander leur avis à quelques personnalités catholiques de Prague.

M. J. Dolezal, rédacteur en chef des *Lidove Listy*, organe du parti populaire catholique tchèque, lui a déclaré : « Toute l'opinion catholique tchécoslovaque est entièrement aux côtés du Saint-Père dans sa lutte pour la liberté de l'Eglise en Italie et elle n'a pas attendu cette encyclique pour lui témoigner son dévouement par de grandioses manifestations. Le catholicisme tchécoslovaque a toujours été démocratique, de même qu'il a toujours été national, même au temps où le peuple tchèque était tenu en tutelle par les Habsbourg avec l'aide de l'Eglise.

» Autant il redoutait alors que la collusion des pouvoirs ecclésiastiques avec les gouvernements de réaction politique, sociale ou nationale, ne fût un jour funeste à l'Eglise elle-même, comme on le voit en Espagne à l'heure présente, autant il se réjouit de voir aujourd'hui le Saint-Père prendre, dans l'intérêt de l'Eglise, le parti de la liberté contre la violence. Il n'est pas un catholique tchécoslovaque qui ne salue avec joie le courageux appel du Pape à la chrétienté. »

M. Alfred Fuchs, professeur à l'Ecole des sciences politiques à Prague, auteur d'ouvrages estimés sur la Curie romaine, a déclaré :

« Dès le début du conflit actuel entre le Vatican et le fascisme, les catholiques tchèques ont organisé de grandes manifestations de dévouement au Saint-Père. Même les quelques publicistes catholiques qui avaient manifesté des sympathies pour certains aspects de l'idéologie fasciste ont pris le parti du Vatican dans le conflit qui menace la liberté de l'Eglise. »

URUGUAY

La situation, aggravée par l'encyclique, peut s'améliorer.

L'Agence Stefani a communiqué deux notes sur les commentaires de l'encyclique en Uruguay.

La première dépêche, datée de Montevideo du 7 (*Lavoro Fascista*, 8. 7. 31), porte :

Les journaux ont publié des résumés de l'encyclique, mais en général ils se sont abstenus de la commenter, à l'exception du journal antifasciste *Ideàl*, lequel croit voir dans l'attitude agressive accrue du Saint-Siège une preuve de l'affaiblissement progressif du fascisme et prédit la date catastrophique plus ou moins rapprochée de l'avènement de la République en Italie. On a pourtant ici, en général, l'impression que la situation, bien qu'aggravée par le contenu de l'encyclique et la façon censurable de sa diffusion, est susceptible d'amélioration, non immédiate, il est vrai.

La deuxième dépêche, datée de Montevideo du 8 (*Lavoro Fascista*, 9. 7. 31), porte :

Le journal cartelliste *Dia* met en relief la violence des attaques pontificales et s'attend à ce que le chef du gouvernement italien réponde sur le même ton ou sur un ton plus acerbe encore. Il ne croit pas que la dispute entre le fascisme et le Vatican aboutisse à rien d'effectif ; mais il souhaite de se tromper. Car tandis que les deux compères se battraient sérieusement, l'Italie pourrait bien se débarrasser à la fois de l'un et de l'autre (1).

YOUGOSLAVIE

Ce sont les évêques yougoslaves qui ont porté le premier coup à la tyrannie fasciste.

Du *Slovenec*, cité par le *Popolo d'Italia* (9. 7. 31) :

Le *Slovenec* de Lubliana publie une longue correspondance de Rome sur les relations entre le gouvernement fasciste et le Vatican.

Le commencement de la tension entre les deux Etats — écrit le journal — remonte au jour où les évêques yougoslaves ont renseigné le monde entier, par leur mémoire, sur les persécutions des fidèles catholiques dans une partie de l'Italie. On sait qu'alors Mussolini a tout tenté pour faire démentir par ordre du Saint-Siège la déclaration des évêques yougoslaves. Le mémoire de ces derniers était un premier coup moral officiellement porté contre le régime fasciste. Il est venu de l'étranger et il a porté sur un point que le fascisme a essayé de toutes les manières de cacher, c'est-à-dire la brutalité des agissements du fascisme, en l'occurence, même à l'égard du catholicisme.

Mussolini en a été d'autant plus atteint qu'il avait cherché à mettre de son côté l'opinion publique catholique d'Europe, spécialement en Allemagne et en Autriche, en faisant passer le fascisme pour le rempart le plus ferme du catholicisme et de la culture catholique occidentale.

Le fait que le Saint-Siège n'a pas donné suite à la requête de Mussolini et s'est tu sur les constatations écrasantes des évêques yougoslaves a irrité terriblement le chef du régime fasciste. C'est un fait que Mussolini n'a plus reçu le nonce pontifical près le Quirinal, Mgr Borgongini, à partir du moment où fut publié le mémoire des évêques yougoslaves. Mussolini est aujourd'hui d'autant plus sous l'impression de ce coup incontestable que les protestations et les constatations du Pape se rapportant aux violences contre le catholicisme en Italie ont confirmé sous une forme solennelle ce qu'ont dénoncé à la face du monde entier, en ce qui concerne la Venezia Giulia, les évêques yougoslaves.

---

(1) Au bas de cette dépêche, le *Lavoro Fascista* juge nécessaire de faire la réflexion suivante, que nous nous excusons de traduire : « Le *Dia* peut faire partie de la collection de ceux qui attendent la fin du fascisme. Il aura tout le temps de crever (*sic*). Le fascisme est plus vivant et plus combatif que jamais. »

E) LA VOIX DES ÉVÊQUES

Au début de ce fascicule nous avons reproduit un certain nombre de télégrammes ou d'adresses envoyés par l'épiscopat du monde entier à S. S. Pie XI, avec le regret de ne pouvoir les reproduire tous.

Soit à l'occasion de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, soit après la publication de l'encyclique *Non abbiamo bisogno*, l'épiscopat a tenu à manifester son union avec le Souverain Pontife par des actes publiés dans ses organes officiels.

Mentionnons en particulier les prières qui ont été faites, sur l'ordonnance des évêques, principalement pour la fête de saint Pierre et saint Paul (1).

En Italie, ces prières ne furent pas moins solennelles. A Rome, en particulier, le cardinal-vicaire y avait convié, d'une façon pressante, tous les fidèles de la Ville Eternelle.

A l'apparition de l'encyclique *Non abbiamo bisogno*, l'épiscopat, une fois encore, se fit un devoir de faire écho à la parole du Souverain Pontife. Les organes officiels de l'épiscopat dans les différentes nations en donnèrent aussitôt le texte, en l'accompagnant parfois de lettres et de commentaires.

En Italie, on s'en souvient, le texte de l'encyclique, dont une édition populaire avait été faite, fut largement distribué par les soins des autorités religieuses.

En Belgique, en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, un grand nombre d'évêques soulignèrent, dans des actes parfois assez étendus, l'importance capitale de cette lettre sur l'Action catholique. En France en particulier toutes les *Semaines religieuses* en ont donné le texte *in extenso* (2).

Il n'est pas possible de reproduire ici tous ces documents. Nous tenons cependant à traduire deux lettres écrites par LL. EExc. NN. SS. Giuseppe Nogara, archevêque d'Udine, et Giovanni Cazzani, évêque de Crémone, que l'*Osservatore Romano* (5. 8. 31, 12. 8. 31) a reproduites.

Lettre de S. Exc. Mgr Nogara.

Il n'y a pas lieu d'ajouter quoi que ce soit. Nous faisons seulement écho à la voix attristée du Souverain Pontife, qui insiste sur le devoir que nous avons de prier, et de prier beaucoup. Le Pape veut que l'on prie à ses intentions spéciales de l'heure et du moment, parce que dans les angoisses présentes se fait, d'une façon éminente, sentir le besoin du secours d'en haut, sans lequel il y aurait à craindre des jours tristes pour la religion et pour la patrie.

Prions donc et faisons prier : *Oremus pro Pontifice Nostro Pio. Dominus conservet eum... et non tradat eum in animam inimicorum eius.*

Prions pour le Pape et pour l'Eglise : *ut, destructis adversitatibus et erroribus universis, secura serviat libertate.*

A la prière il faudra joindre l'action. Nous ne devons pas nous révolter contre les dispositions prises : l'activité des cercles en tant que telle reste pour le moment suspendue. Mais ne subsistent pas moins les obligations que Nos chers jeunes gens avaient contractées, à la fois pour leur propre perfectionnement et pour faire un peu de bien au prochain ; aussi chacun d'entre eux personnellement, individuellement, peut-il et doit-il les remplir.

Personne ne peut défendre aux jeunes gens et aux enfants d'un pays de s'approcher, à des jours déterminés, des sacrements, de se rendre à une heure d'adoration, de fréquenter un cours d'instruction religieuse.

Tous encore, maintenant, doivent s'abstenir des bals et renoncer aux modes inconvenantes.

De ce que les cercles ont été dissous, il ne s'ensuit pas qu'il faille supprimer l'enseignement de la doctrine aux tout petits, cesser d'accompagner les fonctions sacrées avec le chant liturgique, ne pas orner avec des fleurs les autels du Saint Sacrement et de la Vierge, ne pas distribuer notre presse, ne pas recueillir les quêtes d'après les prescriptions de l'évêque, etc., etc.

A nos enfants et à nos jeunes gens nous devons donner une instruction religieuse et morale, parce qu'elle est du ressort de notre Sainte Mère l'Eglise. [...]

En un mot, que toujours, et maintenant surtout, le bon prêtre *se garde de l'inertie* (*attendat ab inertia*) ; maintenant surtout qu'il s'arme de l'esprit d'abnégation et de sacrifice. Qu'il n'y ait pas d'imprudences, de provocations, de préoccupations personnelles ; mais que l'on affirme et que l'on défende franchement et intégralement la foi et la morale, les droits de l'Eglise et du Pape.

Tenons-nous prêts à faire tout ce que le Pape nous suggérera, et si l'accomplissement de notre devoir nous attire des contradictions, des douleurs et des souffrances, avec la grâce de Dieu qui ne nous manquera pas, nous serons joyeux et contents de partager le sort de notre divin Maître, comme le dit justement l'Apôtre : *Communicantes Christi passionibus gaudete.*

Lettre de S. Exc. Mgr Cazzani.

Nous devons déplorer que la parole auguste du Souverain Pontife, mal connue et mal interprétée, ait été l'occasion pour les ennemis ordinaires de l'Eglise de répéter et de propager de très graves injures, de malignes insinuations, de banales calomnies contre l'Auguste Personne du Saint-Père, allant jusqu'à le dénoncer comme un ennemi de notre chère patrie, alors qu'il a donné tant de preuves si éclatantes de sa prédilection pour l'Italie. [...]

Mais j'ai confiance que mon clergé et la partie vraiment catholique de mon peuple auront lu, uniquement dans son texte intégral, l'encyclique, et l'aura comprise dans son vrai sens et suivant sa vraie valeur, ne se laissant pas égarer par tant de méchancetés et de faussetés répandues par la presse non catholique, même s'ils n'ont pas pu être atteints par les démentis formels et clairs de la presse du Vatican, lesquels, la plupart du temps, ne sont pas insérés par les journaux adverses qui avaient donné les fausses nouvelles.

Une chose me paraît par-dessus tout à relever, c'est que sans fondement on a voulu présenter comme un appel du Pape à l'étranger, contre l'Italie, l'auguste parole du chef de l'Eglise, adressée à tous les catholiques du monde, car on ne devait pas le croire consentant ou acquiesçant à des affirmations théoriques et pratiques contre les doctrines et les droits de l'Eglise, dans la ville dont il est le seul évêque, dans le pays auquel il est le plus strictement lié et qui doit servir d'exemple aux autres pour la fidélité dans l'interprétation et la pratique des enseignements de l'Eglise. [...]

(*A suivre.*)

---

(1) Cf. plus haut (col. 901) l'ordonnance du cardinal Schulte du 3. 6. 31. A Paris, sur la demande du cardinal Verdier (*S. R. Paris*, 20. 6. 31), des prières solennelles furent faites à Monmartre le 28. 6. 31 et attirèrent dans la basilique nationale une foule immense de fidèles. S. Exc. le nonce apostolique y assistait.

(2) Parmi les évêques qui ont commenté l'encyclique, citons notamment LL. EExc. NN. SS. de Llobet, archevêque d'Avignon ; Béguin, évêque de Belley ; Audollent, évêque de Blois ; Pic, évêque de Gap ; Dubourg, évêque de Marseille ; Gaillard, évêque de Meaux, etc.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.